

PROGRAMME COMMUNAL - MOLENBEEK 2018

AVEC LES HABITANTS, RECONQUÉRIR MOLENBEEK



PTB

SOCIAL

AUTHENTIQUE

ACTIF

RECONQUÉRIR MOLENBEEK

PARTI DU TRAVAIL DE BELGIQUE
PROGRAMME COMMUNAL
SEPTEMBRE 2018

TABLE DES MATIÈRES

Introduction : Reconquérir la Ville.....	5
1. Une commune où les enfants réussissent à l'école.....	10
2. Une commune qui crée de l'emploi.....	20
3. Se loger est un droit.....	31
4. Une commune qui soigne ses habitants.....	39
5. Une commune unie dans sa diversité.....	42
6. Une commune jeune.....	48
7. Une commune mobile.....	54
8. Une commune propre et agréable, avec zéro déchet.....	58
9. Une commune qui sauve le climat.....	63
10. Une commune en sécurité.....	72
11. Une commune bilingue.....	80
12. Une commune où l'on respire.....	85
13. Une commune démocratique et sans profiteurs.....	93
14. Une commune en bonne santé financière.....	103
15. Une commune sans pauvreté.....	110
16. Pour l'égalité complète entre les femmes et les hommes.....	126
17. Une commune pour nos enfants.....	137
18. Une commune qui inclut le handicap.....	141
19. Une commune qui aime ses personnes âgées.....	148
20. Une commune hospitalière.....	154
21. Une commune arc en ciel pour l'égalité LGBT+.....	160
22. Une commune culturelle pour tous.....	168
23. Une commune solidaire avec le reste du monde.....	173
24. Une commune sportive.....	177

INTRODUCTION : RECONQUÉRIR LA VILLE

Depuis des années, le PTB développe une vision de Molenbeek bien différente de celle de la majorité actuelle MR-CDH-Ecolo ou celle de la majorité précédente PS-MR-CDH. Nous voyons l'avenir de Molenbeek en partant des besoins de la majorité de la population. Nous comptons sur la créativité des Molenbeekois, sur leur curiosité et leurs talents pour développer notre commune ensemble. Nous misons sur la solidarité, entre les habitants mais aussi entre les communes de la Région Bruxelloise. Si la commune ne peut pas tout, elle peut déjà faire beaucoup pour améliorer le quotidien de ses habitants. Le PTB veut une commune qui se bat pour ses habitants, et ne renonce pas trop vite en disant « ce n'est pas de nos compétences ».

Molenbeek est une commune jeune, et doit investir dans sa jeunesse. Les jeunes sont le futur de notre commune. En urgence, la commune doit investir pour améliorer la réussite de chaque enfant par un soutien scolaire de qualité à l'école. À terme, nous avons besoin d'un enseignement bilingue, avec quinze élèves maximum par classe. Pour se construire un avenir, nous devons diminuer le chômage, en créant des emplois à Molenbeek. Au lieu de sous-traiter des travaux et rénovations à des sociétés externes, la commune doit former et embaucher des travailleurs communaux pour réaliser ses travaux avec ses propres services. La commune doit utiliser son droit d'exiger de chaque nouveau projet immobilier de prévoir un tiers de logements à loyer social ou modéré. Et Molenbeek doit stimuler la création de dix maisons médicales gratuites, cinq dans le Haut et cinq dans le Bas, pour garantir l'accès aux soins de santé à tous les Molenbeekois.

Nous voulons en finir avec la pauvreté, avec les spirales vicieuses qu'elle implique, et avec cette concurrence malsaine entre les communes qui pousse à chasser les familles à faible salaire dans la commune voisine. Nous voulons une commune où tous les habitants soient pris en considération, une commune sans citoyens de seconde zone, sans peur, sans racisme et sans division. Une commune unie, pour remporter tous les défis qui se présentent à elle.

Nous voulons une commune active contre le réchauffement climatique, avec des bâtiments correctement isolés. Une commune verte, dans tous les sens du terme. Verte d'abord pour tous ses citoyens, avec un nouveau parc à la gare de l'Ouest ouvert au public et des parcs dans tous les quartiers. Verte ensuite de par son empreinte écologique réduite. Nous voulons une commune sans problème de circulation, où la sécurité des piétons et des cyclistes est une priorité, tout comme le développement des transports publics, y compris pour se rendre au travail. Une commune où l'on est de moins en moins obligé de prendre sa voiture, parce que nos poumons et ceux de nos enfants, tout comme la planète, en ont besoin.

Pour réaliser cela, il ne suffit pas de changer quelques virgules dans le texte. Non. Il nous faut un changement profond : nous devons reconquérir la commune avec les habitants. Les Molenbeekois ont besoin d'un changement fondamental de leur commune et de la politique communale. Pas de petits changements ici ou là. Et au

PTB, nous voulons mettre en pratique – avec les habitants – cette vision de la commune. Cela passera par un plus grand pouvoir démocratique de la population. L'enjeu réel n'est pas qui sera bourgmestre, mais quelle politique sera menée. L'enjeu réel n'est pas quelle alliance fera la majorité, mais si le peuple aura son mot à dire. Car maintenant, une fois les élections passées, les citoyens n'ont pratiquement plus rien à dire sur les grands projets qui sont mis en place dans leur commune. Pour nous, cela ne va pas : les citoyens et leurs besoins doivent être au cœur du débat en permanence, ils doivent avoir leur mot à dire et être soutenu par un pouvoir public capable de concrétiser des projets dans leur intérêt. Nous devons oser tenir tête aux pieuvres du secteur privé.

UNE VILLE DES GENS D'ABORD

En pensant le programme de la commune, nous devons donc toujours nous poser ces questions : pour qui et au détriment de qui la commune est-elle construite ? Une commune est parcourue d'intérêts opposés. Les sociétés immobilières qui envisagent de construire des grosses tours à appartements chics et chers à la Porte de Ninove, à Saintelette ou à la gare de l'Ouest ne partagent pas les mêmes intérêts que les milliers de familles Molenbeekoises en attente d'un logement social. Si cela dépendait de ces sociétés, elles ne prévoient aucun logement social en construction sur ces sites. Pour eux, c'est une bonne chose que des prix flambent, que les loyers augmentent. Cela leur rapporte plus de bénéfices. Pour les Molenbeekoises, l'augmentation des prix est une catastrophe qui chasse les familles qui ont toujours habité à Molenbeek. Une commune à la mesure de nos besoins se construit donc à travers des luttes et des rapports de force.

Les partis politiques traditionnels ont toujours roulé pour les intérêts des grands promoteurs, ou ont plié devant leurs exigences. Le PTB veut construire du logement public abordable, répondre aux besoins de logement des habitants.

Nous voulons développer les transports en commun et le vélo, plutôt que de construire encore des parkings privés souterrains chers et impayables pour les riverains. Ouvrons les parkings publics Brunfaut pour répondre aux besoins de parking des riverains et des clients des commerçants de la Chaussée de Gand. Nous voulons transformer complètement les structures politiques pour les rendre transparentes et les placer sous contrôle démocratique.

La question n'est donc pas « qui aura quel poste ? » comme certains veulent le faire croire. Mais quels intérêts va-t-on défendre. Au PTB, nous avons choisi, nous voulons avant tout répondre aux besoins des Molenbeekoises. Nous sommes pour une commune à la mesure des gens, une commune qui ne sera pas mise en vente aux promoteurs immobiliers et aux barons du béton. Une commune qui s'efforce de répondre aux besoins de sa population, grâce à l'organisation et la mobilisation de ses habitants.

LE DROIT À LA VILLE, PLUTÔT QUE LE CITYMARKETING

Nous n'avons pas cessé au cours de ces années de dévoiler et dénoncer une idéologie commune à chaque parti de la majorité : celle d'une politique libérale qui place le privé et la concurrence entre communes avant les besoins de la population. Nous avons critiqué que la commune semble ne pas être contente avec ses habitants actuels. Et qu'elle veut remplacer une partie de sa population. Attirant des familles à salaire élevé, des eurocrates avec les lofts au long du canal. Les partis traditionnels n'ont rien fait pour stopper l'augmentation des loyers et des prix de vente, surtout au long du canal. Au contraire, ils prennent des mesures qui augmentent encore les prix, comme l'interdiction de subdiviser les maisons. Le résultat voulu ? Que cela poussera les familles à faibles revenus de quitter la commune. Le PTB ne suit pas cette politique cynique. Il ne faut pas chasser les pauvres, mais il faut chasser la pauvreté. Une commune doit aider les familles à monter l'échelle sociale. En offrant un enseignement de qualité, en créant des emplois, en protégeant leur pouvoir d'achat en garantissant des logements moins chers et de la médecine gratuite.

La vision politique de la majorité Molenbeekoise est celle d'un cabinet international de conseil en management, qui considère les villes comme des marchandises qui doivent se vendre. Cette politique, également menée dans d'autres grandes villes, fait la part belle aux dépenses de prestige, au « bling-bling » et aux « grands projets ». Qui a besoin d'une statue sous-terrainne invisible, qui coûte des dizaines milliers d'euros ? Une vision largement soutenue par l'Europe du libre marché, qui a pour cela des millions et des millions d'euros, mais nettement moins pour le social et le renforcement de nos services publics. Cette politique libérale du « citymarketing » vise à attirer les hauts revenus à Molenbeek, au détriment de beaucoup de personnes. Et même s'ils prétendent le contraire, le MR, CDH et Ecolo laissent « au bord du chemin » la toute grosse majorité de la population Molenbeekoise. Mais le PS de la majorité précédente partageait l'essentiel de cette vision, peut-être avec quelques petites corrections sociales. Philippe Moureaux déclarait d'ailleurs déjà en 1993 : « Je veux ramener un autre type de population dans le vieux Molenbeek. Mais pour cela il faut évidemment revitaliser le quartier¹ ». à Bruxelles-Ville, à Liège et ailleurs, nous voyons que les politiques de ville menées par le PS ne rompent pas avec cette vision libérale du citymarketing, ne rompent pas avec la vision de concurrence entre communes qui se battent pour les plus hauts revenus.

Est-ce qu'il s'agit de quelque chose de naturel ? Pas du tout, il s'agit là d'un choix politique affirmé. La convergence d'intérêts entre les grands acteurs de l'immobilier et de la construction d'une part, et les décideurs des partis politiques d'autre part, est toujours plus grande. Les seconds se mettant au service des premiers. Il y a de moins en moins d'hésitation à vendre les espaces urbains aux intérêts privés d'une minorité, à brader le patrimoine de la commune. À la rue de la Belle au Bois dormant, la majorité MR-CDH-Ecolo a permis que des logements puissent se construire sur l'espace vert actuel. Préserver le droit à un espace vert pour les habitants, préserver

¹ *Le Soir*, 5 novembre 1993

la nature, ou préserver les droits aux bénéficiaires à la société d'assurance qui compte faire beaucoup de bénéficiaires en construisant sur cet espace vert. Voilà la question.

Ainsi, petit à petit, la commune perd, ou plutôt cède, le contrôle de son développement au privé. Le privé, lui, a de plus en plus de place pour réaliser des profits toujours plus gigantesques.

Cette vision est-elle limitée au MR et PS ? Non, tous les partis traditionnels acceptent ce cadre néolibéral et jouent le jeu : ils se contentent de le colorier un peu plus en rouge, bleu, orange, vert ou amarante. Ils refusent tous de remettre le cadre en cause. Or c'est ce qui est nécessaire. Et au PTB, le parti des rebelles au grand cœur, nous avons cette ambition.

La commune doit retrouver son statut de cité, de communauté de vie, et cesser d'être considérée comme un outil de marketing, comme une vulgaire marchandise à vendre. La commune est le lieu où les citoyens vivent ensemble, où ils habitent, où ils travaillent, où ils font leurs courses et où ils se divertissent. Le mot « commune » vient du terme « communauté ». Une commune n'est pas un supermarché. Une administration communale doit veiller à ce que chaque habitant ait un logement décent, les conditions de vie les meilleures possibles, un environnement sain, mais aussi que chacun puisse se déplacer aisément et se divertir. Les besoins des habitants doivent être la priorité de la commune.

NOTRE GRANDE ENQUÊTE : UN DIALOGUE EXCLUSIF AVEC 1 200 MOLENBEEKOIS

Fin octobre 2017, le PTB Molenbeek a lancé un grand sondage sur Molenbeek. Durant quatre mois, des dizaines de membres du parti ont bravé les temps d'automne et d'hiver pour soumettre une quarantaine de propositions à un maximum de personnes. Les résultats de cette Grande Enquête nous donnent une vue unique sur le regard que le Molenbeekois porte sur sa commune.

Avec sa Grande Enquête, le PTB a proposé un questionnaire consistant aux Molenbeekois. On leur a demandé d'indiquer les trois thèmes les plus importants pour la commune, et, pour dix thèmes, de choisir la meilleure parmi quatre propositions. De nombreuses personnes ont aussi fait elles-mêmes de nouvelles propositions. On devait aussi marquer son accord ou son désaccord avec deux thèses sur la politique de la Ville. En moyenne, les répondants ont eu besoin de 20 minutes pour répondre à la Grande Enquête, ce qui fait un total de 400 heures de dialogue.

1 200 Molenbeekois ont pris le temps de donner leur avis au PTB. La jeunesse, l'enseignement, l'emploi, le logement et la santé sont les grandes priorités. Tous les résultats de notre Grande Enquête sont incorporés dans le présent programme. Ce programme, c'est donc votre programme.

LES MOLENBEEKOIS VEULENT DES QUARTIERS INTÉGRÉS

Le choix des Molenbeekois exprime une vision sur la commune qui intègre le droit à l'enseignement, le droit au logement, le droit aux soins de santé, le droit au travail, le droit à la culture, le droit à la participation et à l'espace public. Il faut une politique communale sociale et diversifiée au lieu de la soif du gain et du prestige. Nous sommes pour une rénovation et une revalorisation de la commune basées sur une logique publique, pour répondre aux besoins des habitants car le privé n'est pas capable d'y répondre. Un quartier intégré est un quartier où les logements, les soins de santé ou l'enseignement sont accessibles, abordables et convenables. Un quartier avec des infrastructures publiques en suffisance et proches des gens : bibliothèques, piscines, crèches, plaines de jeux, infrastructures sportives et culturelles, espaces verts...

Un quartier avec des services sociaux de proximité, avec des services d'utilité publique, par exemple avec à nouveau, des bureaux de poste et des agences bancaires. Un quartier intégré, c'est donc pour nous un quartier avec :

- Une école de qualité, avec un soutien scolaire à l'école, après les cours. Avec des classes plus petites d'au plus quinze élèves par classe. Une école bilingue, où la moitié des cours est enseigné en français, et la moitié en néerlandais.
- Des logements accessibles à la grande majorité des citoyens (en offre diversifiée incluant des logements sociaux de qualité, des logements publics à loyer modéré et des loyers encadrés sur le marché privé).
- Des soins de première ligne de qualité et gratuits avec des maisons médicales dans chaque quartier.
- Un bureau de poste (avec accès Internet), une agence bancaire publique et un distributeur automatique de billets.
- Des espaces verts et des aires de jeux en suffisance.
- Des lieux de rencontre et des maisons de jeunes.
- Du respect et de la diversité.
- Des containers enterrés et un service d'enlèvement des déchets adéquat, un quartier sans déchet.
- Des agents de quartier qui habitent le quartier et connaissent réellement les habitants.
- Une infrastructure de proximité : une bibliothèque de quartier, une ludothèque...
- Des transports publics fréquents, développés et gratuits, un service public de vélos partagés et un service public de voitures partagées.
- Des commerces diversifiés dans chaque quartier : coiffeur, boulanger, épicier...

Soyons clairs, nous avons le choix entre deux visions diamétralement opposées. Une vision commerciale qui donne la priorité au béton et au privé. Et une vision publique qui donne la priorité aux gens et à une plus grande justice fiscale. Là est tout l'enjeu des élections. Quelle est la vision la mieux adaptée à notre 21^e siècle : une commune vendue aux promoteurs ou une commune à la mesure des gens ? Pour nous, le parti des rebelles, le choix est fait. Ce sera une commune à la mesure des gens. Ce sera reconquérir la commune.

Dirk De Block et l'équipe du PTB Molenbeek, le 25 septembre 2018.

Ont collaboré à ce programme : Patricia, Patrick, Joke, Fatima, Hanne, Chris, Joaquim, Michael, Loïc, Dirk, Jan, Giovanni, Claudia, Françoise, Mathilde, Elisa, Pierre, Laurence, Nele, Claire, Hanne, Vincent, Leila, Martin, Gille, Aurélie, Joëlle, Élise, Stéphanie, Riet, Serge, Pierre, Eric, Bob, Agatte, Lieve, André, Yuri, Julie, Carlos, Jan, Tom, Dieter.

1. UNE COMMUNE OÙ LES ENFANTS RÉUSSISSENT À L'ÉCOLE

POINT DE VUE

Comme les soins de santé ou le logement, l'enseignement est un droit fondamental, pas un privilège. C'est donc à la société de garantir un enseignement de qualité pour tout le monde. Ce n'est pas aux parents de stresser pour trouver des solutions pour leurs enfants. L'école doit être source de plaisir d'apprendre. Pas un ennemi pour les enfants et les parents. L'école doit être le lieu où chaque enfant a une place garantie, où il s'épanouira pour devenir l'adulte de demain.

Nous devons changer l'école en profondeur. À commencer par la gratuité. Des bonnes écoles pour tous au coin de la rue. Des écoles où il fait bon vivre et apprendre. Des écoles « parents admis », où les parents et les élèves ont leur mot à dire. Des écoles qui aident les élèves à comprendre le monde pour mieux le transformer. Oui, c'est ambitieux, mais nous n'en attendons pas moins !

CE QUE NOUS VOULONS

UN. RENDRE L'ÉCOLE GRATUITE

- Nous voulons que la commune offre un kit de rentrée gratuit à tous les élèves des écoles communales primaires et secondaires. À terme, la commune doit rendre son enseignement maternel, primaire et secondaire entièrement gratuit.
- La commune doit offrir une garderie scolaire gratuite avant et après les cours. Pas de « taxe tartine » : le temps de midi doit être gratuit pour tous.
- Nous voulons des repas sains et abordables dans les écoles pour tous les élèves. La cuisine saine peut faire partie des cours, cela favoriserait aussi l'échange culturel.

DEUX. FAIRE FACE AU MANQUE DE PLACES EN RÉNOVANT ET EN CRÉANT DE NOUVELLES ÉCOLES

- Nous voulons créer de nouvelles écoles pour faire face à la croissance démographique.
- Nous avons besoin d'une vision de long terme plutôt que des plans d'urgence sous-financés qui poussent les écoles existantes à avoir des classes surchargées d'élèves.
- La commune doit plaider pour qu'il y ait un plan ambitieux de construction et de rénovation des écoles au niveau de toute la région bruxelloise. Pas via des appels à projets, mais un plan contraignant pour toute la Région.

TROIS. FAIRE RÉUSSIR LES JEUNES GRÂCE À DES CLASSES PLUS PETITES ET À PLUS D'ENCADREMENT

- Un soutien scolaire de qualité dans chaque école après les cours.
- Nous voulons embaucher un professeur par école primaire communale (respectant évidemment la langue de l'école). Ils servent à renforcer les équipes des écoles primaires et à réaliser une remédiation scolaire (en petits groupes) après les heures scolaires.
- Nous voulons des classes plus petites, surtout au début de la scolarité, car il est primordial de remédier à temps aux difficultés des jeunes : 15 élèves par classe pendant la maternelle et les deux premières années du primaire, 20 élèves par classe ensuite.
- Nous voulons que la commune crée un « pool » d'enseignants remplaçants. C'est une mesure qui permettra d'éviter que les élèves perdent de nombreuses heures de cours. Et cela garantira une sécurité d'emploi avec une année complète de salaire pour les professeurs remplaçants qui n'ont pas encore de place fixe ni d'horaire complet.

QUATRE. RENDRE LES JEUNES BRUXELLOIS BILINGUES

- Nous voulons généraliser l'immersion linguistique dans les écoles bruxelloises. La commune doit montrer l'exemple. La moitié des écoles communales francophones doivent offrir l'enseignement en immersion d'ici 2024.
- Nous préconisons la méthode EMILE : dès la troisième maternelle, les enfants suivent certains cours généraux dans l'autre langue, en plus des cours de langue étrangère qui continuent à être donnés de manière classique. Le nombre d'heures données en immersion augmente progressivement jusqu'à la fin du cursus.

CINQ. GARANTIR UNE PLACE À CHAQUE ENFANT, DANS UNE ÉCOLE PROCHE DU DOMICILE

- Nous voulons mettre en place un système d'inscription qui garantisse à chaque jeune, dès la première primaire, une place dans une école à proximité du domicile, un système qui garantit aussi la mixité sociale dans toutes les écoles. Des chercheurs ont montré qu'un tel système est tout à fait possible : la longueur des trajets diminuerait de 30 % en moyenne et les écoles sans mixité disparaîtraient.
- Nous voulons que la commune applique ce système dès demain. Les critères d'attribution des écoles doivent être objectifs et transparents.

SIX. UNE FORMATION COMMUNE POUR TOUS LES JEUNES JUSQU'À 16 ANS, AFIN DE DÉVELOPPER LA TÊTE, LE CŒUR ET LES MAINS

- Nous voulons instaurer une formation commune pour tous les jeunes jusqu'à l'âge de 16 ans. Il n'est pas normal que très tôt dans leur scolarité, autant de jeunes sont jugés « inaptes », directement dirigés vers d'autres filières que le général et ne reçoivent donc plus une formation générale de base. Nous voulons que les jeunes puissent faire des choix conscients pour leur avenir.
- Cette formation commune doit développer la tête, le cœur et les mains. Cela veut dire que tous les jeunes y apprendraient à maîtriser différentes disciplines : les arts, les techniques, les sciences naturelles et humaines, les langues, la philosophie, la culture, le sport, la cuisine saine, etc.

- Ce n'est qu'après 16 ans et après avoir tous atteint un même niveau que les jeunes choisiraient leurs options sur base de leurs goûts et qualités propres, et pas sur base de leur origine sociale comme c'est le cas actuellement.
- Pour relever le défi de la formation commune polytechnique, nous voulons investir dans l'équipement et le matériel des écoles. Il faut aussi réorganiser et allonger les temps scolaires.

SEPT. ÉLARGIR L'ÉCOLE, L'OUVRIR SUR LE QUARTIER ET LES FAMILLES

- Nous voulons que les bâtiments des écoles communales restent ouverts lorsqu'il n'y a pas cours : pour des activités culturelles et sportives en soirée, et le week-end. Nous voulons une école ouverte sur le quartier.
- Nous voulons que les écoles aient les moyens d'offrir une médiation entre les familles et l'équipe éducative pour prévenir conflits et incompréhensions.
- Nous voulons que le personnel éducatif soit formé et ait le temps de travailler à l'inclusion d'un public socialement et culturellement divers.
- Nous voulons que les écoles aient les moyens d'utiliser des plates-formes en ligne pour améliorer la communication avec les familles et améliorer le suivi des élèves.
- Nous voulons que les parents participent aux projets éducatifs et qu'ils soient inclus dans le processus consultatif et décisionnel de l'école. Nous voulons que la commune aide à la création de comités de parents dans les écoles.

HUIT. DONNER À L'ÉCOLE LA MISSION D'ŒUVRER POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET POUR UNE SOCIÉTÉ RÉELLEMENT DÉMOCRATIQUE

- L'objectif principal de l'école ne doit plus être de former la main-d'œuvre adaptée aux seules exigences du monde patronal. De même, l'entreprise n'a pas sa place à l'école.
- L'objectif de l'école doit être l'émancipation sociale et l'épanouissement personnel de tous les jeunes. L'esprit critique, la solidarité, le travail en équipe, le débat démocratique, la culture et la santé doivent être au centre des enseignements.
- Nous voulons des écoles qui favorisent l'organisation par les élèves de « cercles engagés ». Des écoles où les jeunes apprennent à prendre part aux décisions. Des écoles qui ont les moyens de mener des projets citoyens et sensibilisent largement autour des enjeux sociétaux.

VISION

UN. RENDRE L'ÉCOLE GRATUITE

Nous voulons que l'enseignement obligatoire (maternel, primaire, secondaire) soit gratuit, comme le stipule d'ailleurs la Constitution. La rentrée est un moment difficile financièrement pour beaucoup de familles. Selon l'étude annuelle de la Ligue des familles sur les frais scolaires, l'école coûte trop cher aux familles. Dans le primaire, le budget par enfant grimpe est de 1 225 euros en moyenne par an et pour le secondaire, il grimpe à 1 550 euros en moyenne. Un parent sur autre déclare qu'il est obligé de limiter d'autres dépenses de la famille pour effectuer ces dépenses. C'est pourquoi nous proposons que toutes les écoles communales fournissent à chaque rentrée un kit de matériel pour l'année. C'est une première étape pour une gratuité

totale de l'enseignement.

À côté du matériel de rentrée, les garderies viennent encore alourdir la facture. Les garderies sont payantes dans la majorité des communes. Et de nombreuses communes réclament même une « taxe tartine » pour les enfants qui restent manger leurs tartines à midi ! À Molenbeek, le PTB a soutenu et organisé les parents qui s'opposaient à la décision communale de rendre les garderies payantes. En faisant une pétition, des actions et même la convocation d'un conseil extra-ordinaire avec les autres partis de l'opposition. Pour le PTB, les garderies devraient être entièrement gratuites. Sans cela, des parents sont obligés, surtout les mamans, de venir chercher leur enfant sur le temps de midi, ou venir les chercher juste à la fin des cours. Impossible de trouver un travail dans ces conditions.

Quatre enfants bruxellois sur dix vivent sous le seuil de pauvreté. Les histoires de boîtes à tartines vides font froid dans le dos. Nous voulons des repas sains et abordables dans les écoles pour tous les élèves. La cuisine saine peut faire partie des cours, cela favoriserait aussi l'échange culturel. Le PTB Molenbeek et sa maison médicale « Renfort » sont en train d'élaborer une campagne pour revendiquer des repas sains et gratuits à l'école. C'est un scandale qu'aucune école molenbeekoise ne participe au projet pilote «des repas scolaires gratuits et sains» ! Nous proposons aussi qu'on abandonne Sodexho, et qu'on prépare les repas scolaires à Molenbeek même, engageant des Molenbeekoises(es). Les repas scolaires devraient respecter la diversité culturelle et diététique des élèves. Des repas chauds halal, végétariens, sans gluten etc. devraient être prévus aussi, comme cela se fait en Finlande.

Nous pourrions pourtant résoudre cela avec des repas scolaires sains et abordables pour tous. Les élèves pourraient d'ailleurs participer à la préparation des menus, dans le cadre de leurs cours, comme cela se fait dans d'autres pays. Ils apprendraient à cuisiner sainement et participeraient à l'échange entre les différentes cultures alimentaires. Cela créerait du lien entre eux et avec l'équipe éducative.

DEUX. FAIRE FACE AU MANQUE DE PLACES EN RÉNOVANT ET EN CRÉANT DE NOUVELLES ÉCOLES

Trouver une place dans une école est un véritable parcours du combattant à Bruxelles. Car les écoles sont saturées depuis des années. Rien que dans le secondaire, on prévoit qu'il manquera 17 000 places d'ici 2050. L'année passée, le gouvernement bruxellois estimait que plus de 8 000 places devaient être créées « de toute urgence ». Il lance chaque année un « appel à projets » pour voir si certaines communes ou certains réseaux veulent bien créer des places. Certains y répondent volontiers, mais les moyens sont trop limités. Surtout, la Fédération Wallonie-Bruxelles doit développer un plan et, en concertation avec les communes, décider des écoles à créer. Il ne faut pas attendre qu'une commune ou une ASBL lance un projet.

En réalité, plutôt que de créer de nouvelles écoles publiques et de qualité pour répondre aux besoins, le nombre d'élèves dans les écoles existantes augmente. Des locaux sont coupés en deux et les espaces communs sont rognés comme les cours de récréation ou les bibliothèques. Ces dernières années, une classe sur cinq créée dans

le fondamental était du préfabriqué ! Résultat : plus assez de places pour les élèves à la cantine, plus assez de laboratoires ou de salles de sport, plus assez de toilettes. Et trop souvent dans les faits, le nombre d'élèves par classe explose. Les conséquences sont dramatiques pour la sécurité et le bien-être des élèves. Mais aussi pour la qualité de l'enseignement qui devient de plus en plus inégalitaire.

Pour le PTB, il est grand temps d'avoir une politique de long terme. Nous devons d'abord créer suffisamment d'écoles pour faire face à la croissance démographique. Il est tout à fait possible de construire, de rénover et de réhabiliter les nombreux bâtiments et bureaux vides dans la région. Ensuite nous devons réparer les dégâts provoqués par des années de politiques irresponsables de surpopulation des écoles. Aujourd'hui, les pouvoirs communaux n'ont clairement pas cette ambition. Trop souvent, des projets de construction d'écoles sont abandonnés, pour plaire aux promoteurs immobiliers. Pour eux, construire du logement, et surtout du logement de luxe, est bien sûr plus lucratif. Avec le PTB, nous voulons un plan ambitieux de construction de nouvelles écoles.

TROIS. FAIRE RÉUSSIR TOUS LES JEUNES GRÂCE À DES CLASSES PLUS PETITES ET À PLUS D'ENCADREMENT

À Bruxelles, six jeunes sur dix redoublent au moins une fois. Ce système de l'échec montre que l'enseignement est inadapté. Un jeune sur cinq finit par « décrocher » et quitte l'école sans diplôme de secondaire ni aucune formation. C'est un signe alarmant de détresse psychologique et sociale.

Pour lutter contre l'échec et les réorientations précoces, il ne suffit pas d'interdire le redoublement. Il ne suffit pas non plus d'imposer un tronc commun sans mettre les moyens nécessaires pour les remédiations, l'encadrement et la réduction du nombre d'élèves par classe. C'est pourtant ce que s'approprient à faire nos ministres, notamment avec leur « pacte d'excellence ». Ils risquent de provoquer encore plus d'échecs et d'inégalités.

Nous voulons de gros investissements dans l'accueil extrascolaire au sein des écoles, qui permettent à la fois aux enfants de s'épanouir dans des activités encadrées de qualité (soutien scolaire, sport, activités artistiques et culturelles...), et aux parents de pouvoir mener une vie professionnelle sereine.

Nous voulons que chaque école organise un soutien scolaire par des enseignants pour que chaque enfant reçoive, après les cours, une aide adaptée à ses besoins. En cinquième et sixième primaire, ils pourraient y préparer leur CEB et des formations « apprendre à apprendre » pourraient les préparer au secondaire. Nous proposons que la marge budgétaire de 800 000 euros soit investie dans l'enseignement, en engageant des enseignants supplémentaire pour pouvoir organiser un soutien scolaire après les cours.

Comme dans les autres pays où le tronc commun fonctionne, il faut des professeurs spécialisés et des logopèdes qui remédient aux problèmes des enfants directement et de manière ciblée. Ces enseignants interviennent en classe et après les cours dès que

c'est nécessaire. Les équipes pédagogiques se réunissent toutes les semaines, pendant les heures de travail prévues pour mettre en place une stratégie personnalisée et efficace, qui répond aux besoins de l'élève.

Il faut aussi réduire le nombre d'élèves par classe. L'étude américaine STAR a comparé les résultats de deux types d'élèves : des élèves entre six et dix ans qui étaient au nombre de 13 à 15 en classe, et des élèves du même âge qui étaient au nombre de 22 à 25 en classe. Résultat : les jeunes issus des petites classes ont fini avec plus d'un an d'avance en termes d'acquis d'apprentissage et ont obtenu de bien meilleurs résultats dans l'enseignement supérieur. C'est surtout les résultats des jeunes issus des familles défavorisées qui ont considérablement été améliorés dans les petites classes. Le PTB veut limiter le nombre d'élèves par classe au nombre de 15 environ en maternelle et pendant les deux premières années du primaire, et au nombre de 20 pendant les années suivantes.

Dans certains pays qui ont fait des choix ambitieux pour l'enseignement, on parvient même à intégrer au sein des classes communes des élèves qui sont considérés ici comme handicapés et qui sont envoyés directement dans le spécialisé... Un enseignement émancipateur et inclusif est possible et ouvre des perspectives incroyables.

Ces mesures requièrent plus d'enseignants. Or, les conditions actuelles sont tellement pénibles que près de la moitié des professeurs changent de métier durant les cinq premières années. Un énorme gâchis... Principalement à cause du manque de soutien et de la précarité de leur statut. Nous voulons organiser un « pool de remplacement » constitué de travailleurs qui ont un diplôme d'enseignants et qui, plutôt que d'être mis au chômage lorsqu'ils n'ont pas de poste fixe, auraient droit à un salaire complet pendant 12 mois. Les enseignants de ce pool remplaceront les collègues absents et assureront des tâches pédagogiques (remédiations, assistant, recherche, etc.) au sein d'une école d'ancrage le reste du temps. Un système de pool de remplacement efficace permettra de limiter considérablement le nombre d'heures perdues par les élèves (parfois dramatiquement élevé), tout en assurant une sécurité d'emploi. C'est également une aide pour les directions lors de la recherche de remplaçant : plus grande assurance de trouver un remplaçant, moins de stress, etc.

QUATRE. RENDRE LES JEUNES BRUXELLOIS BILINGUES

À Bruxelles, ville-région officiellement bilingue, la maîtrise du français et du néerlandais est très souvent un critère de sélection pour trouver un emploi. Être bilingue, surtout quand on manque de qualification, est un réel atout. Mais la maîtrise des langues, comme c'est le cas pour les autres matières scolaires, reste très marquée par les inégalités sociales à Bruxelles. Si bien que le critère du bilinguisme est un autre facteur de ségrégation. Poser les jalons d'une ville-région vraiment bilingue par l'enseignement, c'est tout à fait faisable, comme le montrent les exemples dans d'autres pays (Luxembourg, Espagne, Canada, etc.). C'est un choix politique pour l'unité et la multiculturalité. Mais les responsables politiques n'ont rien mis en place, malgré les grandes déclarations de ministres comme Rudi Vervoort (PS)

ou Marie-Martine Schyns (CDH) en période électorale. Seule une poignée d'écoles proposent un enseignement en immersion à Bruxelles : 18 écoles primaires et maternelles, contre près de 200 en Wallonie. Des classes d'immersion ne peuvent pas devenir des projets de prestige, ou destinées à se « démarquer » sur un « marché scolaire » : elles doivent être généralisées.

Nous avons mobilisé largement et mené d'importantes campagnes sur le terrain pour qu'un enseignement bilingue, par immersion, soit généralisé. C'est d'ailleurs une préoccupation prioritaire pour les parents, comme le dévoilent nos enquêtes et les demandes d'inscription. De plus, les études montrent que le bilinguisme chez les jeunes améliore les capacités intellectuelles dans les autres domaines.

Mais le bilinguisme de la population, c'est aussi le meilleur rempart contre cette espèce « d'apartheid linguistique » institutionnalisé à Bruxelles, au niveau de la culture, du sport, de la jeunesse, de l'emploi, de l'éducation... C'est un ingrédient de l'unité entre les différentes populations linguistiques du pays, un pays que la classe dirigeante et politique, N-VA en tête, fait tout pour diviser sur une base communautaire, afin de détourner l'attention de la population des vrais enjeux qui se cachent derrière les politiques d'austérité et de régionalisation. Se parler, se comprendre, partager et échanger nous permettent de prendre conscience de tout ce qui nous unit.

CINQ. GARANTIR UNE PLACE À CHAQUE ENFANT, DANS UNE ÉCOLE DE QUALITÉ PROCHE DU DOMICILE

Les parents doivent se battre pour trouver une « bonne » école pour leur enfant. Ils sont mis en concurrence alors qu'ils veulent simplement garantir un maximum de chances pour leur enfant. Car avec tous les réseaux et les options, l'enseignement est organisé comme un grand marché. À Bruxelles encore plus que partout ailleurs, les mécanismes de l'offre et de la demande produisent des écoles où règne un « entre-soi social » encore plus grand que celui du quartier. D'un côté, il y a les écoles très demandées : le niveau d'enseignement y est élevé, les exigences sont grandes et sont calquées sur le modèle de l'université. Ce sont les familles les mieux outillées au départ qui auront le plus de chance d'arriver à y inscrire leurs enfants, et surtout à les y maintenir. De l'autre côté, il y a les écoles de « mauvaise réputation » où le niveau d'enseignement est plus bas, où les problèmes de disciplines sont fréquents et qui accueillent un public plus défavorisé.

Pour poser les bases de la réussite et du vivre-ensemble, il faut en finir avec la ségrégation sociale opérée par le marché. Il faut organiser la mixité. Les études sur les différents systèmes d'enseignement le montrent : plus les écoles et les classes sont mixtes, meilleurs sont les résultats, pour tous les publics. Les responsables politiques ont d'ailleurs reconnu cette nécessité dans le fameux « décret inscription ». Mais ils ont refusé d'aller jusqu'au bout des réformes et de s'attaquer réellement au marché scolaire. Le décret actuel est illisible pour beaucoup de parents. Il n'intervient qu'après que les demandes d'inscription ont dépassé l'offre d'un établissement. Et il ne concerne que les inscriptions en première secondaire (alors que les inégalités se

sont déjà creusées en primaire). À la place de ce système totalement inefficace, compliqué et stressant, nous voulons mettre en œuvre un système qui garantit à chaque élève une place dès la première primaire. Un système qui minimise la distance entre le domicile et l'école, tout en assurant une répartition socio-économique similaire dans chaque établissement. Les parents auraient le choix de refuser la place garantie qui leur est proposé et devraient alors trouver eux-mêmes une autre école. Les chercheurs de l'APED et du GIRSEF ont démontré qu'un tel système est tout à fait réaliste : la longueur moyenne des trajets diminuerait de 30 % et les établissements non mixtes disparaîtraient ! Finis le stress, l'incertitude de la rentrée et la loterie de l'avenir des enfants. Finies aussi les traversées métro-tram-bus ou en voiture éprouvantes en heure de pointe.

SIX. INSTAURER UNE FORMATION POLYTECHNIQUE COMMUNE POUR TOUS LES JEUNES JUSQU'À L'ÂGE DE 16 ANS, AFIN DE DÉVELOPPER LA TÊTE, LE CŒUR ET LES MAINS ET DE LUTTER CONTRE LA REPRODUCTION DES INÉGALITÉS

C'est en Belgique que les inégalités sociales à l'école sont les plus importantes de tous les pays industrialisés. Ce terrible constat est valable tant en termes de résultats des élèves que de redoublement et de réorientations forcées. Quand on compare la situation des jeunes issus des 10 % des familles les plus pauvres avec celle des jeunes venant des 10 % des familles les plus riches, on constate que : les plus pauvres ont 29 fois plus de probabilité d'être orientés dans la filière professionnelle, qu'ils sont trois fois plus nombreux à redoubler et qu'ils sont presque quatre fois plus nombreux dans l'enseignement spécialisé... Notre enseignement renforce les inégalités sociales. À cause du marché scolaire et des différentes filières ou options (qui interviennent très tôt dans le système scolaire belge), les jeunes sont classés et triés. Ce tri oriente leur futur : ouvriers, employés, intellectuels, cadres, dirigeants, etc. Mais ce tri recoupe en grande partie leur origine : enfants d'ouvriers, ils finiront ouvriers. Cette sélection est justifiée par un discours du mérite, du talent et de la responsabilité individuelle. En réalité, pour la grande majorité des jeunes, les chiffres montrent que l'avenir est déjà scellé à la naissance.

Pour le PTB, la fonction prioritaire de l'enseignement doit être l'émancipation. Il faut en finir avec ce système des orientations précoces qui dirigent trop vite les jeunes issus des familles moins favorisées dans les filières non générales et les écoles non mixtes. Tout le monde a droit à un enseignement de base avant de s'orienter. Tout le monde a le droit de maîtriser des savoirs et des pratiques de base, pas seulement « l'élite ». Il n'est pas acceptable qu'autant de jeunes soient jugés « inaptes » et ne reçoivent plus une formation générale de qualité : comment peuvent-ils participer au débat démocratique sans cela ?

Heureusement, les exemples d'autres pays, comme la Finlande, montrent qu'il est possible d'instaurer un enseignement beaucoup plus égalitaire. Un enseignement qui est aussi plus performant pour tous les types d'élèves, comme le montrent les classements internationaux. Depuis les années 80, les Finlandais sont parvenus à stopper l'échec, à rendre les écoles égales en termes de qualité et à garantir à tous

les jeunes un même niveau d'apprentissage jusqu'à 16 ans ! Le tout sans dépenser plus d'argent que nous pour l'enseignement. Ça laisse rêveur...

Parmi les ingrédients fondamentaux de cette réussite figure l'instauration d'une formation commune pour tous les jeunes jusque 16 ans. Nous voulons appliquer ce système où tous les jeunes apprendraient les arts, les techniques, les sciences naturelles et humaines, les langues, la philosophie, l'histoire, l'économie, la culture, le sport et la cuisine saine, sans distinction d'origine ou de genre. Un enseignement qui développe autant la tête que le cœur et les mains. Ce n'est qu'après avoir approfondi différentes expériences que les jeunes choisiraient une orientation pour s'épanouir, en fonction de leurs qualités et goûts propres. La formation polytechnique donne les bases de la compréhension du monde dans sa globalité. Elle donne des outils nécessaires pour l'émancipation de chacun dans la société et la participation de tous à la vie démocratique.

SEPT. ÉLARGIR L'ÉCOLE, L'OUVRIR SUR LE QUARTIER ET LES FAMILLES

« Il faut tout un village pour élever un enfant » : le concept d'« école élargie » s'inscrit très bien dans le cadre de ce proverbe africain. Une école élargie est enracinée dans le quartier et le quartier est enraciné dans l'école. Autour de l'école se développe toute une vie sociale, dès le moment où les enfants franchissent la porte d'entrée jusqu'au moment où l'un des parents, le soir, vient participer à une activité culturelle ou sportive. Nous voulons des écoles à taille humaine, qui sont ouvertes sur leur quartier, qui participent au tissu associatif local, où les jeunes, les parents et les voisins prennent part aux décisions et aux projets, où ils sont accueillis aussi en dehors des temps d'apprentissage scolaire.

Les familles ont tout à fait leur place dans les projets scolaires. Créons les bonnes conditions pour qu'à l'école, les jeunes se sentent comme chez eux. Mais la participation réelle des parents, dans leur diversité, est un défi à relever. Trop souvent on se borne à organiser trois réunions de parents annuelles, des réunions austères et formelles qui n'encouragent pas l'accueil et la collaboration de tous les publics. Il existe également un « conseil de participation » qui se réunit deux fois par an et où siègent des « représentants des parents ». Dans beaucoup d'écoles, des parents s'organisent déjà en associations pour mener à bien toutes sortes de projets très positifs. Mais trop souvent, la voix des parents n'est pas suffisamment prise en considération. Nous pensons que plus de moyens et de priorités doivent être donnés à la démocratie à l'école et au partenariat entre parents, éducateurs et enseignants. Une des réponses à l'épidémie d'échecs et de décrochages scolaires doit être une école plus inclusive, plus ouverte et plus participative.

Nous avons tous intérêt à ce que les parents et les écoles travaillent main dans la main pour l'éducation des jeunes. Mais souvent les parents ne se sentent pas inclus, malgré les efforts fournis par les équipes pédagogiques. La langue de l'école et tous ses codes ne sont pas toujours ceux des familles. Surtout pour les familles défavorisées ou d'origine immigrée. Cela peut mener à des incompréhensions, voire à des tensions. Il arrive aussi qu'il y ait conflit et mépris. Nous voulons que les écoles

aient les moyens d'offrir des médiateurs entre les différents acteurs. Nous voulons aussi que le personnel éducatif soit formé à l'inclusion d'un public socialement et culturellement divers.

Nous devons aussi développer des moyens de communication plus modernes et adaptés. Par exemple, beaucoup d'écoles néerlandophones ont mis en place des applications en ligne qui permettent de transmettre directement aux parents les notes, remarques et informations concernant leurs enfants. Ce genre d'expériences produit des résultats très positifs en termes de communication et de suivi. Pour le PTB, il faut donner aux écoles les moyens de généraliser ces systèmes.

HUIT. DONNER À L'ÉCOLE LA MISSION D'ŒUVRER POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET POUR UNE SOCIÉTÉ RÉELLEMENT DÉMOCRATIQUE

Nous devons également résister aux pressions continues du monde patronal qui entend façonner l'enseignement sur base de ses propres intérêts. L'intérêt du patronat n'est pas de former des citoyens critiques et conscients des enjeux sociaux. Son intérêt est de disposer d'une main-d'œuvre docile et adaptée. Il profite d'une situation de chômage de masse pour essayer de faire payer à la collectivité les coûts de la formation professionnelle qui devraient normalement lui incomber. C'est pour répondre aux demandes du patronat que le monde politique traditionnel déploie tant d'efforts pour organiser « l'enseignement en alternance » ou pour promouvoir les « stages en entreprise » dans de nombreuses filières qualifiantes, voire générales. Le fameux « pacte d'excellence » assume totalement la volonté politique de remodeler l'enseignement en fonction des besoins actualisés du monde de l'entreprise. Dans une situation où on ne crée pas d'emplois pour tout le monde, la politique de la course à la formation professionnelle imposée par les pouvoirs publics a surtout pour effet d'augmenter la concurrence entre tous les travailleurs, au seul bénéfice des entreprises qui peuvent se montrer toujours plus exigeantes, tout en baissant les salaires. La Commission européenne et l'OCDE poussent d'ailleurs dans la même direction : « il faut apprendre aux jeunes des compétences directement applicables dans le monde de l'entreprise », « il faut former une main-d'œuvre adaptable », « les programmes scolaires ne doivent pas être conçus comme si tout le monde devait aller jusqu'au bout », et « l'enseignement apporte une formation bien trop importante pour 40 à 50 % de ceux qui en bénéficient ».

Pour nous, les jeunes ne sont pas seulement de la main d'œuvre en croissance ! Ils sont avant tout l'avenir d'une société qu'on veut démocratique. C'est pourquoi ils ont besoin d'une solide formation tant générale que manuelle, qui développe l'esprit critique et le sens de la citoyenneté, sans distinction d'origine sociale. Nous avons besoin d'un enseignement pour la tête, les mains et le cœur. Un enseignement basé sur la coopération, la solidarité et l'internationalisme, qui engage les jeunes dans les enjeux sociétaux et les rend actifs à travers leurs apprentissages. Des écoles qui éveillent les jeunes à la santé, aux sports, à la culture, au débat démocratique, à travers des projets citoyens qui sensibilisent largement. Des écoles par exemple qui favorisent l'organisation par les élèves de « cercles engagés ». Des écoles où les jeunes apprennent à prendre part aux décisions.

Notre projet est très ambitieux. Beaucoup des problèmes actuels peuvent se résoudre en changeant la manière d'organiser l'enseignement. Mais l'école dont nous avons besoin pour répondre à nos défis collectifs demande un réel investissement structurel. Nous devons nous battre pour rompre avec un système qui depuis les années 80 a désinvesti la part du PIB dans l'enseignement. Un système qui, plutôt que de redistribuer les richesses que nous produisons tous, les concentre dans les mains d'une minorité et nous empêche de répondre à nos besoins d'intérêt général. Dans la société capitaliste, l'école restera toujours une école qui fonctionne pour les plus riches, et qui ne fonctionne pas pour les travailleurs. Mais grâce à l'école pour laquelle nous voulons nous battre, nous pouvons aussi mettre en place les conditions pour notre émancipation.

2. UNE COMMUNE QUI CRÉE DE L'EMPLOI

POINT DE VUE

Pour réaliser une commune à la mesure des gens, des centaines d'emplois devront être créés. Nous avons besoin de travailleurs de la construction pour construire, rénover et isoler des habitations. Nous avons besoin de chauffeurs pour de meilleurs transports publics, d'un plus grand nombre d'enseignants pour des classes plus petites, de davantage de personnel des crèches et des soins, de plus d'animateurs pour nos jeunes. Malgré les discours triomphants des gouvernements, le chômage dans nos communes bruxelloises reste le plus élevé de Belgique. Pour 5 591 offres d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale, 89 367 demandeurs d'emploi inoccupés sont mis en concurrence les uns contre les autres². Et les autorités communales font preuve de très peu d'ambition au niveau de l'emploi.

Nous avons besoin d'emplois stables, et un rythme de travail qui permette de construire une vie sociale et familiale, d'investir dans une démocratie participative. Face à un marché d'emploi moribond, précarisant, hyperflexible, osons la création d'emplois stables, dignes, publics et durables. Une commune à la mesure des gens est une commune qui travaille.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. INVESTIR DANS LA COMMUNE ET DANS LES BESOINS DE SES HABITANTS

- Nous investirons dans l'enseignement communal, dans les crèches communales, dans les services de propreté et dans la revalorisation des autres services communaux. Pour répondre aux besoins, des centaines d'emplois sont nécessaires.
- Nous prônerons des investissements et des emplois dans des secteurs d'avenir. Nous mettrons sur pied une société publique de production et de distribution de l'énergie verte.
- Nous créerons une société de construction, de rénovation et d'isolation de logements. Un plan ambitieux de création de logements pour réaliser le droit au logement pour tous, peut également générer de l'emploi. Par 100 logements construits par an, on peut potentiellement créer de 150 à 200 emplois. Pour un plan de construction de 400 logements publics par an, c'est entre 300 et 400 emplois créés.
- Nous voulons un budget d'investissement urbain qui partira des besoins sociaux, mais qui assurera également des emplois à part entière. C'est une tout autre orientation qu'une politique de cadeaux aux entreprises sans la moindre condition d'embauche.

² Actiris, « Chiffres-clés, Rapports mensuels et annuels », avril 2018. Voir <http://www.actiris.be/marchemp/tabid/213/language/fr-BE/Chiffres-cles.aspx>.

DEUX. DES SERVICES COMMUNAUX, QUI DÉFENDENT LES DROITS DE TOUS CONTRE LA MARCHANDISATION

- Nous inverserons les privatisations décidées par les autorités communales. Nous plaillons pour la réintégration des ASBL auxquelles les communes ont externalisé des services d'intérêt général dans les services communaux. Nous recommunalisons les crèches néerlandophones et francophones communales qui la commune a mis en ASBL. MolenbeekSport doit devenir une régie. Nous devons étudier quels services de la LES asbl (MOVE), peuvent être recommunalisés. Et quel est le besoin réel d'une asbl paracommunale.
- Arcadia, le Home du CPAS, doit rester public. Nous n'accepterons pas les diminutions de personnel et les économies sous la menace d'une privatisation. Car ces économies rendent possibles une privatisation future.
- Nous prêterons l'oreille au personnel communal et prendrons au sérieux son expertise sur le plan de la prestation de service. Nous préférons conserver et investir dans une expertise publique, que de payer des services chers à des bureaux de consultance privés externes. Ainsi nous voulons développer la propre expertise pour gérer des rénovations importants (marchés publics, normes, plans, cahiers de charges, diriger les chantiers).
- Nous témoignerons de respect envers les travailleurs des services communaux. Des services publics forts seront nécessaires. Ils reposeront sur des collaborateurs motivés. Nous assurerons une nomination statutaire à tous les niveaux. La commune devra être un employeur social par excellence.
- Il devra y avoir une solution structurelle pour le financement des pensions du personnel communal.

TROIS. INNOVATION SOCIALE AVEC LA SEMAINE DE 30 HEURES

- Nous testerons la semaine de 30 heures dans quelques services communaux, en vue de le généraliser. Nous voulons commencer en priorité avec les services qui souffrent d'un absentéisme important, les services physiquement exigeants et les plus de 55 ans. L'expérience de la municipalité de Göteborg a montré des résultats impressionnants en matière de création d'emplois. Jusqu'à 300 emplois supplémentaires pourraient être créés par l'introduction de la semaine de 30 heures à Molenbeek.

QUATRE. UNE COMMUNE REPRÉSENTATIVE DE LA POPULATION, SANS DISCRIMINATIONS

- Nous élaborons un plan de diversité pour les administrations et services communaux. Le personnel communal doit être refléter la diversité de sa population.
- Un guichet est créé pour soutenir ses habitants à déposer plainte quand ils sont victimes de discrimination. La commune contrôlera par des « testings » les discriminations sur le marché d'emploi et sur le marché locatif.
- Refus de toute forme de discrimination à l'embauche ou lors des promotions dans les administrations communales ou associations/institutions paracommunales. Seules les compétences seront évaluées et non l'origine présumée, la religion ou le port de signes distinctifs, le genre ou l'orientation sexuelle. Le port de signes religieux ne sera pas interdit. La commune veillera au traitement égal de tous les citoyens. Aucune forme de prosélytisme sera accepté.

CINQ. L'ACCOMPAGNEMENT VERS UN VRAI EMPLOI

- Ne nous contentons pas de formation occupationnelle ou stages sous-payés, notre mission locale doit accompagner nos jeunes jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi digne.
- Nos services communaux ne collaborent pas à la chasse aux chômeurs.
- La mission locale anticipera les besoins de personnel dans les entreprises situées sur le territoire communal, et établira des conventions pour que ces entreprises collaborent avec la mission locale pour former et embaucher des jeunes.

SIX. UNE PRODUCTION DURABLE

- Nous créons des zones destinées à des activités productives (industrielles ou artisanales) urbaines modernes afin de préserver et de créer des emplois de production. Dans les zones mixtes (production et logement), un encadrement des loyers y empêchera la spéculation immobilière.
- Dans la zone du canal, nous développons les activités productives nécessaires pour une ville et des communes durables. Une économie circulaire de recyclage et de réparation. La construction de logements passifs et la rénovation et l'isolation du bâti existant. Un circuit alimentaire de type court et local.
- Nous encadrons les loyers des espaces commerciaux. La commune baissera ses loyers pour les commerçants locaux des espaces commerciaux dont elle est propriétaire.
- Nous diminuerons le nombre de trajets polluants du transport des marchandises. À cet fin, la commune soutient la demande auprès de la Région de créer un duoport multimodal à Schaerbeek Formation. Ce duoport (canal, rail) multimodal desservira via des trams-fret des dépôts de quartier d'où partiront les facteurs de bpost et des transporteurs non polluants.

SEPT. LA COMMUNE S'ENGAGE POUR DES EMPLOIS DE QUALITÉ PARTOUT

- Nous introduirons une charte contre le dumping social. Sur les chantiers de la commune, nous n'accepterons que des emplois à part entière. Pas d'enchevêtrement de constructions et de sous-traitances qui ne respectent absolument pas les droits sociaux et la sécurité des travailleurs.
- La commune s'engage à nommer son personnel communal, avec une attention particulière pour les niveaux E et D. Seuls des critères d'évaluation objectifs peuvent déterminer la bonne personne à la bonne place.
- La commune n'engagera plus de contrats flexibles et sous-payés, comme des « stagiaires first » où les jeunes sont payés 800 euros par mois.
- Les trajectoires de formation, d'embauche sociale et le système de l'« article 60 » devront créer des emplois supplémentaires qui ne pourront remplacer des emplois stables existants.
- La commune ne créera pas de « centres touristiques » : ces reconnaissances ne servent qu'à ouvrir les magasins le dimanche.

VISION

Une conception néolibérale de la ville prédomine actuellement dans le monde politique. Les partis traditionnels veulent faire de notre Région un lieu de

consommation et d'attraction touristique réservé à une certaine couche aisée de la population (hauts fonctionnaires, eurocrates, universitaires, chercheurs, artistes de renom). Leur vision du développement de la ville produit d'un côté de l'emploi très qualifié et de l'autre, dans les services, des emplois très précaires et non qualifiés.

Comme le précisait justement le mémorandum de la FGTB-Bruxelles de 2009, « au fil du changement de modèle économique [...] Bruxelles a été frappée par une désindustrialisation massive. Résultat : la plupart des emplois industriels ont aujourd'hui disparu, laissant la place au chômage et aux emplois précaires ou sous-traités³. » Seuls sont lancés d'énormes projets « bling bling » censés rejaillir sous forme d'emplois sur toute la ville (centres commerciaux, stades, salles de conférences...). Aujourd'hui, « les activités productives sont [...] déconsidérées par de nombreux mandataires politiques qui jugent anachronique leur présence au cœur de la ville⁴ ». Les anciennes zones industrielles sont transformées en zones de logements de luxe.

Cette politique contribue au développement des inégalités et à l'appauvrissement des travailleurs. Elle ne résout pas le problème du chômage de masse. Si cette vision du développement économique procure des emplois hautement qualifiés, elle procure surtout des emplois non qualifiés hautement précarisés (dans les services, le nettoyage, le petit commerce...). Pour sortir de cette vision sans avenir social, il faut considérer la commune comme un endroit où la production de richesses a sa place, où elle s'intègre avec la vie urbaine et le tissu social. Nous devons redonner place au travail productif dans la commune ! Favorisons ces secteurs productifs nécessaires pour une ville durable.

Cette vision implique également une démission politique face au chômage structurel à Bruxelles. Nos communes bruxelloises sont aux prises avec un gros problème d'emploi. En 2017, 56,2 % de notre population active régionale (entre 15 et 64 ans) travaillait. C'est 7 % en moins que la moyenne belge⁵. Pour près de 130 000 personnes sans emploi, 89 367 chômeurs et 34 546 bénéficiaires du revenu d'intégration social⁶ « à activer », il y a à peine 5 600 offres d'emploi bruxellois⁷.

Pour la commune de Molenbeek-Saint-Jean, le taux d'emploi était de 44 % en 2016⁸,

3 FGTB-Bruxelles, Mémorandum 2009, p. 7

4 Inter-Environnement Bruxelles, « PRAS démographique : Les réclamations officielles d'IEB », 11 juillet 2012. Voir <http://www.ieb.be/PRAS-demographique-les>.

5 EUROSTAT, Direction générale Statistique - Statistics Belgium, « Enquête sur les forces de travail, 2013-2017 », calculs : SPF ETCS, 30 mars 2018. Voir http://www.emploi.belgique.be/uploadedFiles/Modules_Pages/Statistieken_Statistiques/Statgege_Donstatist/Werkge_Emploi/IDB01%20-%20Taux%20d'emploi.xls.

6 Institut bruxellois de statistique et d'analyse, Mini-Bru, La Région de Bruxelles-Capitale en chiffres, 2018. Voir http://ibsa.brussels/fichiers/publications/minibru/mini_bru_2018_fr. Également *La Dernière Heure*, « Bruxelles : Augmentation du nombre de revenus d'intégration », 19 juillet 2017. En 2016 35.800 personnes sont bénéficiaires de ce revenu d'intégration du CPAS dans la Région bruxelloise. C'est Bruxelles-Ville qui arrive en tête avec 6.232 personnes. Suivent ensuite Schaerbeek (5.687), Molenbeek (4.768), Anderlecht (4.281) et Ixelles (2.132). Voir <http://www.dhnet.be/regions/bruxelles/bruxelles-augmentation-du-nombre-de-revenus-d-integration-596e4b7acd706e263ee1eaf1>.

7 Actiris, « Chiffres-clés », avril 2018. Voir <http://www.actiris.be/marchemp/tabid/213/language/fr-BE/Chiffres-cles.aspx>.

8 Institut bruxellois de statistique et d'analyse, « Chiffres clés par commune, Molenbeek-Saint-Jean », juin 2018. Voir http://ibsa.brussels/fichiers/publications/bru19/ibsa_cc_Molenbeek.

ou 19 % moins que la moyenne belge. Alors qu'il y a 245 000 emplois⁹ à Bruxelles-Ville, il y avait 16 000 Bruxellois cherchant un emploi¹⁰ et 6 923 bénéficiaires du revenu intégration sociale¹¹.

Les chiffres sont encore pires pour certains « groupes cibles » : jeunes, travailleurs âgés, travailleurs peu ou pas qualifiés ou personnes issues de l'immigration. Pourtant, il existe des milliers de possibilités d'emplois convenables et décents : au port, dans l'industrie, dans le centre-ville, dans les secteurs d'avenir orientés sur les besoins des humains et de la planète. Tel est le paradoxe du marché de l'emploi bruxellois : nulle part il n'y a autant de potentiel d'emploi et pourtant il y a tant de chômeurs.

Mais les autorités communales n'y ont apporté aucun changement. Les promesses et les résolutions ne manquent pas, mais les actes sont loin de suivre. En 2016 le personnel des communes bruxelloises¹² se chiffre à 15 592 ETP (équivalent temps plein), ou 63 unités en moins qu'en 2015, alors que dans la même période, la population régionale a augmenté de 1,08 %, justifiant une augmentation du personnel de 160 ETP. La différence entre l'augmentation nécessaire et la diminution réelle est de 223 ETP. Combiné au quasi-gel des nominations, cela pose un problème pour le financement futur des pensions du personnel.

Nous estimons que la politique de l'emploi à Molenbeek est paralysée : d'une part, par l'idée libérale disant qu'on ne peut pas mettre le moindre bâton dans les roues des entreprises privées et, d'autre part, par le tabou libéral autour des emplois publics. Pour protéger les emplois actuels et permettre à plus de Molenbeekois de travailler, nous devons rompre avec cette vision libérale. Quand le marché privé ne réussit clairement plus à garantir un emploi digne aux Bruxellois, il est temps d'oser une autre politique. Osons développer une politique de création d'emploi public.

UN. INVESTIR DANS LA COMMUNE ET DANS LES BESOINS DE SES HABITANTS¹³

La politique est paralysée par l'idée libérale selon laquelle on doit le plus possible faciliter les choses pour les entreprises privées. Les communes sont censés de créer les conditions favorables aux investissements. Voilà la vision des partis traditionnels en Région bruxelloise qui nous est imposée depuis des années maintenant.

Nous n'avons pas besoin de contes de fées, mais d'une véritable vision d'investissements centrée sur les besoins de nos habitants. La politique de cadeaux

St-Jean.pdf

9 Actiris, « Emploi salarié et établissements », ONSS, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi. Voir <http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Emploi%20salari%C3%A9%20et%20%C3%A9tablissements.xlsx>.

10 Actiris, Emploi salarié et établissements, Chiffres par commune, ONSS, calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi. Voir <http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Population%20active%20inoccup%C3%A9e.xlsx>.

11 Institut bruxellois de statistique et d'analyse, « Précarité et Aide sociale, Droit à l'intégration sociale », 8 janvier 2018. Chiffres par commune. Voir http://ibsa.brussels/fichiers/chiffres/3.1_aide_sociale_integration.xls.

12 Avec les régions, mais sans CPAS, ni zone de Police, p. 12 de [l'étude Belfius](#).

13 Actiris, voir [emplois par commune](#).

aux entreprises privées est peu efficace, et surtout très chère (et coûte 75 000 euros par emploi)¹⁴. À ce prix, nous pouvons créer 3 emplois publics¹⁵. Orientons nos budgets et investissements vers les besoins des habitants et vers la création d'emplois pour les Molenbeekois. On prêtera une attention particulière à des emplois et des formations pour les gens les moins qualifiés.

Les résultats de notre Grande Enquête indiquent que les Molenbeekois sont surtout demandeurs. Les résultats de notre Grande Enquête indiquent que les Molenbeekois sont surtout demandeurs d'investir dans des logements à loyer abordable, la qualité de nos écoles (bilingues), dans nos crèches et dans la propreté. Nous allons nous y atteler.

UNE SOCIÉTÉ PUBLIQUE DE CONSTRUCTION D'ISOLATION ET DE RÉNOVATION

La mise sur pied d'une société de construction, de rénovation et d'isolation de logements publics permettra de construire et rénover des dizaines de milliers de logements sociaux. Pour qu'une telle société publique soit à la hauteur des défis, elle devrait être intercommunale ou régionale. Molenbeek peut initier ce projet.

La construction d'un logement peut induire la création de 1,6 emploi sur base annuelle. Pour créer 2500 logements sociaux sur plusieurs années, environ 400 emplois doivent se créer dans une société publique de construction, d'isolation et de rénovation. Au niveau de l'environnement, un plan d'isolation des logements généralisé est nécessaire : quatre logements sur dix dans notre pays auraient une mauvaise isolation du toit (source). Or, isoler 4 000 bâtiments et logements publics au niveau régional pourrait amener la création de 600 emplois tout en permettant des économies d'énergie durables.

Cette société publique régionale permettra aussi de rénover le bâti vétuste, et d'isoler les maisons. Bien pour le portefeuille des gens, bien pour le climat.

INVESTIR DANS DES ÉCOLES BILINGUES AVEC MAX 15 ÉLÈVES PAR CLASSE.

Créer des classes plus petites, de max 15 élèves par classe, nécessitera de former et d'engager des centaines enseignants dans les années à venir.

DEUX. DES SERVICES COMMUNAUX, QUI DÉFENDENT LES DROITS DE TOUS CONTRE LA MARCHANDISATION

Europe veut libéraliser de plus en plus de services publics et les mettre en concurrence avec des multinationales. En même temps, le sous-financement

¹⁴ Benjamin Pestieau, « Quand Charles Michel manipule les chiffres sur l'emploi pour cacher la précarité créée par son gouvernement », 11 octobre 2017. Voir <https://ptb.be/articles/quand-charles-michel-manipule-les-chiffres-sur-l-emploi-pour-cacher-la-precarite-creee-par>.

¹⁵ Benjamin Pestieau, « La Belgique va-t-elle créer 140 000 emplois entre 2016 et 2018 ? », 13 juin 2016. 25 000 euros de coût net par emploi. Voir <https://ptb.be/articles/la-belgique-va-t-elle-creer-140-000-emplois-entre-2016-et-2018>.

chronique des communes pousse à couper dans le personnel. Dans la vision libérale des partis MR, CDH et Ecolo au pouvoir, le personnel représente avant tout une « charge » à réduire. Alors les communes parfois décident « d'externaliser » des services. Des crèches communales ou des homes risquent d'être semi-privatiser ou privatiser entièrement. Mais en faisant cela, la commune contribue activement à la saper la fonction publique. Le contrôle démocratique de la population sur les choix et la qualité de ces services externalisés diminue. Alors que dans une crèche publique, les parents peuvent réclamer des améliorations auprès des autorités communales, pour une crèche privée ou en ASBL, c'est déjà moins le cas. À la commune, les syndicats sont assez forts pour se faire entendre concernant les conditions de travail du personnel. Pour de petites entités privées, souvent sans délégation, et avec des budgets limités, il est beaucoup plus difficile de faire respecter les réglementations du travail, comme le prouvent les problèmes récurrents des homes privés.

Pour permettre un contrôle politique et démocratique, et garantir que ces organismes fonctionnent dans l'intérêt public, et pas pour l'enrichissement d'une poignée de dirigeants et politiciens. Nous voulons développer la participation démocratique dans les organismes publics, en permettant aux usagers d'élire des représentants dans les organes de décision, comme cela se fait déjà au Québec.

Pour les habitants les services publics sont un patrimoine précieux. Qui d'autre s'occupera de nos enfants et de nos personnes âgées ? Qui d'autre assurera la propreté des rues ? Qui d'autre nous aidera dans toute sorte de problèmes administratifs ? Qui organisera le sport, la culture et les loisirs ? Les autorités communales doivent embaucher le personnel nécessaire en lui assurant un bon statut.

Certains prétendent qu'il importe peu qu'un service soit privé ou public, pourvu que ce service existe. Pour le PTB, le public constitue bel et bien une plus-value. Dans les services publics communaux, le service peut réellement occuper une position centrale, au lieu du profit et de la rentabilité. Les travailleurs de la commune attachent beaucoup d'importance au sens social de leur travail. Ils en sont cependant souvent empêchés par la lourdeur des procédures, la pression trop élevée du travail et le manque de personnel. L'image du fonctionnaire qui prend des raccourcis est déplacée. Le personnel communal mérite toute notre confiance et notre respect ; une attitude critique ne peut être sanctionnée par la loi du silence. Les pompiers savent mieux que les échevins quelles sont les meilleures tenues de travail, les employés des guichets savent très bien comment on peut proposer un bon service à tout le monde. Pour cela, il n'est nul besoin d'engager des bureaux de consultance qui coûtent les yeux de la tête. Il est inacceptable qu'avec des moyens publics, des consultants soient payés 1 000 euros par jour, comme les consultants du bureau Stibbe pour le projet Neo.

Nous voulons une solution structurelle au financement des pensions dans les administrations locales. Ces dernières années, les budgets des communes sont mis sous pression par la facture des pensions. Les fonctionnaires pensionnés sont payés avec les cotisations sociales sur les rémunérations des fonctionnaires qui travaillent. Mais, du fait que les communes ne nomment plus suffisamment de personnel statutaire depuis des années, la base financière des pensions de ses fonctionnaires à la retraite se vide, naturellement. Nommer davantage de fonctionnaires avec un statut

bien établi est la meilleure garantie pour résoudre le problème des pensions du personnel communal. Les autorités supérieures doivent prendre leurs responsabilités et intervenir financièrement.

TROIS. INNOVATION SOCIALE AVEC LA SEMAINE DE 30 HEURES

La ville suédoise de Göteborg a lancé une expérimentation novatrice, dans une de ses maisons de repos municipales. Le personnel soignant y a travaillé avec un nouveau temps plein : 30 heures par semaine. Le résultat de cette expérience ? Des personnes âgées très satisfaites de la meilleure qualité du service. Et des travailleurs satisfaits eux aussi. Leur santé était meilleure, leur qualité de vie aussi et ils éprouvaient plus de joie de travailler. Aussi y avait-il nettement moins d'absentéisme pour maladie qu'avec une semaine de travail plus longue. Le travail était non seulement plus sain, mais aussi plus agréable. Pour bien des travailleurs communaux de Molenbeek-Saint-Jean aussi, la semaine de 30 heures constituerait un énorme soulagement.

Les gens s'échinent littéralement au travail, le nombre de burnout augmente à vue d'œil. Une semaine de 30 heures, avec maintien du salaire et des embauches compensatoires, a son coût, bien sûr. Les pouvoirs publics peuvent toutefois regagner une part considérable de cette dépense du fait qu'elles doivent verser moins d'indemnités de maladie et de chômage.

À terme, introduire la semaine de 30 heures pour les 103 000 personnes travaillant dans les administrations publiques en Région de Bruxelles-Capitale¹⁶, permettra de créer près de 20 000 emplois. À Molenbeek, avec 3300 travailleurs, jusqu'à 800 emplois pourraient être créés.

La semaine de 30 heures est la réponse moderne aux développements technologiques. Travailler moins sur une semaine offre des possibilités de répartir le travail en cas de diminution de l'emploi due à la digitalisation et aux innovations technologiques. La semaine de 30 heures est la réponse moderne aux développements technologiques. Travailler moins sur une semaine offre des possibilités de répartir le travail en cas de diminution de l'emploi due à la digitalisation et aux innovations technologiques.

Nous voulons tester la semaine de 30 heures dans un certain nombre de services communaux précis. Nous visons ici les services où la pression du travail et l'absentéisme pour maladie sont élevés, comme le service de propreté¹⁷. Nous voulons y tenter une expérience sociale, productive et égalitaire avec un nouveau temps plein, plus court.

16 SPF Economie - DGSIE (EFT), calculs Observatoire bruxellois de l'Emploi, « Emploi intérieur en Région bruxelloise par secteur d'activité et lieu de domicile des travailleurs (2016) ». Voir <http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Population%20active%20occup%C3%A9e%20et%20emploi%20int%C3%A9rieur.xlsx>, tableau B.5.1.

17 *La Dernière Heure*, « Molenbeek: L'absentéisme du personnel communal en hausse », 10 avril 2018. Voir <http://www.dhnet.be/regions/bruxelles/molenbeek-l-absenteisme-du-personnel-communal-en-hausse-5acce2bfcd702f0c1ad103d5>.

QUATRE. UNE COMMUNE REPRÉSENTATIVE DE SA POPULATION

Bruxelles est la deuxième ville la plus diverse du monde. Nous voulons que nos entreprises et administrations soient à l'image de notre population. Actuellement, ce n'est pas encore le cas. Encore trop de fonctions ou de secteurs ne sont pas accessibles à l'ensemble de la population. Cela s'appelle l'ethnostratification. Les travailleurs avec des racines dans l'immigration se retrouvent surreprésentés dans des secteurs peu ou sous-qualifiés, sous-payés. Ce n'est pas qu'à cause d'un niveau de formation moins élevée pour ces travailleurs. Des études montrent que des travailleurs diplômés ont également du mal à accéder à des emplois. À diplôme et compétence égaux, 30 % des entreprises préfèrent des travailleurs « belgo-belges ».

Nos communes doivent activement combattre les discriminations. Nous plaçons que notre commune adhère au Réseau européen de villes contre le racisme/discrimination. Pour y adhérer, la commune doit élaborer un plan contre le racisme et contre les discriminations.

Molenbeek-Saint-Jean doit ouvrir un guichet de proximité où des travailleurs, victimes de discrimination, peuvent se faire accompagner pour déposer plainte et faire valoir leurs droits. Et à l'exemple des Pays-Bas.

Les communes doivent aussi donner l'exemple. Des travailleurs de toutes les origines doivent se retrouver à tous les échelons de l'administration. Nous demandons à la Région, de créer une ordonnance garantissant le traitement égal à l'embauche pour les autorités communales¹⁸. Ainsi l'inspection sociale régionale pourra contrôler si des communes discriminent à l'embauche.

La commune doit élaborer un plan de diversité pour combattre les discriminations tout au long de la carrière. Et doit activement former son personnel et prendre des mesures positives pour corriger la non-représentativité dans certains départements ou fonctions ou départements. La commune doit élaborer un plan de diversité pour combattre les discriminations tout au long de la carrière. Et doit activement former son personnel et prendre des mesures positives pour corriger la non-représentativité dans certains départements ou fonctions ou départements.

CINQ. L'ACCOMPAGNEMENT VERS UN VRAI EMPLOI

La mission locale ne peut pas s'inscrire dans la logique de l'activation de l'emploi. Ni la chasse aux chômeurs ni l'activation ne peut se réduire à un organe de « sélection » extériorisé des entreprises bruxelloises. Ces dernières années, les missions locales étaient submergées par la procédure d'activation qui oblige les chercheurs d'emploi de se présenter pour prouver qu'ils cherchaient. La conséquence est que l'accompagnement réel était mis sous pression par cette charge administrative. Plusieurs missions locales ont dû fermer leurs portes, car elles étaient dans l'incapacité d'en traiter plus de nouvelles demandes.

Nos jeunes doivent être aidés à trouver des emplois dignes, avec des contrats à durée

¹⁸ Actuellement, une telle ordonnance n'existe que pour la fonction publique régionale.

indéterminée. Nous devons refinancer les missions locales afin qu'elles aient les moyens d'accompagner le jeune jusqu'à ce qu'un emploi stable soit obtenu.

Dans chaque commune, la mission locale doit faire une étude des emplois futurs nécessaires. Dans les grandes entreprises, administrations, banques et services, des milliers de travailleurs partiront à la retraite dans les dix années à venir. Faisons un cadastre des profils nécessaires pour remplacer ces travailleurs. La mission locale peut organiser, en collaboration avec les services régionaux de formation, les formations et stages nécessaires pour préparer des candidats pour ces fonctions.

SIX. UNE PRODUCTION DURABLE

Une ville n'est pas qu'un lieu de consommation ou de services, mais aussi un lieu de production. Ces activités productives sont nécessaires pour subvenir à nos besoins. Des logements et infrastructures collectives sont construits ou rénovés. Une partie de notre énergie y est produite par nos panneaux solaires. De la production alimentaire jusqu'aux couturiers artisanaux, nous ne pourrions nous imaginer une ville sans production.

Mais depuis les années 80, les activités productives tendent à disparaître de la ville. La raison la plus importante est qu'il devient impayable pour des producteurs de s'installer en ville. Il y a d'abord la pénurie de logements qui a créé une flambée de loyers. Mais les promoteurs immobiliers veulent plus encore. Ils voulaient faire sauter l'interdiction de construire des logements sur les zones urbaines destinées à l'industrie. Les autorités publiques ont satisfait cette demande, et les zones industrielles sont devenues des zones mixtes (industrie et logement). Les marges de profits extraordinaires du marché immobilier ont fait le reste¹⁹. La construction de logements l'emportait dans les quelques zones accessibles encore aux producteurs et artisans.

La commune a besoin d'activités productives et des emplois que représente la production. Une commune a besoin d'une diversité d'offres d'emplois. Et actuellement, il manque cruellement des emplois manuels ou de qualification technique et professionnelle. Le secteur productif (industriel ou artisanal) offre des emplois stables, avec des salaires corrects, pour ces travailleurs. Alors que maintenant le secteur des services n'offre que des emplois souvent trop flexibles ou mal payés aux travailleurs de faible qualification.

Le Plan Canal actuel est trop orienté à changer la zone du Canal en une zone résidentielle de haute gamme. Le PTB veut assurer que dans la zone du Canal, au long des quartiers populaires, des activités productives modernes puissent se maintenir, et se développer. Réinventer le Canal comme voie de transport du 21^e siècle est crucial pour désengorger notre ville des transports de marchandises.

Pour ces raisons, nous voulons créer dans la zone du Canal des zones exclusivement

¹⁹ Alexandre Orban et Claire Scohier, *Évolution des activités productives en Région de Bruxelles-Capitale et besoins des habitants : les discours institutionnels à l'épreuve des faits*, 29 décembre 2017. Voir <http://www.ieb.be/Evolution-des-activites-productives-en-Region-de-Bruxelles-Capitale-et-besoins>.

réservées aux activités productives. Dans les zones mixtes existantes, un encadrement des loyers doit plafonner les prix, pour donner une chance aux producteurs de s'y installer.

Tout au long du Canal, nous voulons favoriser les activités nécessaires pour le développement durable de notre ville. Comme les activités nécessaires à la construction de nouveaux logements passifs, et la rénovation et l'isolation de notre bâti existant. Mais une ville durable nécessite aussi une économie circulaire. Dans cette zone, nous voulons développer des activités de recyclage et de réparation. Sous forme d'initiatives d'économie sociale, publiques ou privées. Finalement, une ville durable a besoin d'un circuit alimentaire court et durable en alternative au modèle « grande surface ». Afin de pouvoir alimenter les commerces de quartier, il est nécessaire de maintenir les commerces en gros et les marchés matinaux. Nous voulons y développer la part bio, en étroite collaboration avec les producteurs locaux ou de proximité. Pour préserver les commerces locaux, nous mettons fin aux flambées de prix des espaces commerciaux, en imposant un encadrement de loyers commerciaux.

Repenser les activités productives, veut dire aussi repenser le transport des marchandises. Les principes néolibéraux du laissez-faire ont créé une gestion anarchique, polluante et inefficace du transport des marchandises. Sur une journée, plusieurs courriers de différentes multinationales d'expédition peuvent passer à la même adresse. C'est la multiplication des camionnettes en ville et sur nos routes. Il est grand temps de rationaliser le transport des marchandises. En commençant à développer un port multimodal liant le canal, une gare ferroviaire, et des tramways. De là, des trams-fret transporteront les marchandises vers un réseau de dépôts de quartier, comme un projet de ce type existe déjà en France²⁰. Ces trams-frets pourront utiliser globalement les lignes existantes de la STIB. De ces dépôts de quartier, des facteurs de bpost et des transporteurs non polluants emportent les marchandises jusqu'aux commerces ou aux particuliers. Ces transports seront exclusivement faits par des camionnettes au moteur hydrogène (ou électrique) ou par des vélotransporteurs.

SEPT. LA COMMUNE S'ENGAGE POUR DES EMPLOIS DE QUALITÉ PARTOUT

Les communes font aussi de plus en plus appel à des sociétés privées pour faire le boulot qui avant était fait par leur propre personnel. Des travaux de voirie ou de rénovation sont faits de moins en moins par les services propres, et de plus en plus via des entreprises externes. Les entreprises privées qui participent à ces marchés publics veulent diminuer leurs coûts pour gagner le marché public. À leur tour, ils font appel à des sous-traitants qui paient leur personnel (parfois étranger) beaucoup moins que le salaire habituel, jusqu'à même exploiter des travailleurs sans-papiers. L'offre d'emploi pour un coordinateur de chantier de la ville de Bruxelles était significative : « parler le polonais est un atout ».

²⁰ TramFret, Expérimentation à Saint-Etienne, juin-juillet 2017. Voir <http://tramfret.com/> voir aussi <https://www.youtube.com/watch?v=7GCdF-LjmgI>.

Cela ne peut continuer ! La commune doit prendre ses responsabilités dans la lutte contre le dumping social. Molenbeek dispose de bien des atouts pour assurer des emplois de qualité. Dans les adjudications, la commune doit mieux prendre en main la régie afin de mettre un terme aux situations déplorables sur les chantiers de construction et dans les travaux routiers. Les firmes désignées doivent respecter les salaires, les heures de travail et la sécurité au travail. Nous voulons une charte communale avec ces mesures contraignantes contre le dumping social. Avec une telle charte, proposée par les syndicats, nous excluons les situations inacceptables et nous aurons en main les clés nécessaires pour protéger des emplois à part entière à l'aide de contrats dignes de ce nom.

Le statut du fonctionnaire est un rempart contre les chasses aux sorcières politique, pressions politiques, le favoritisme et des conditions de travail trop précaires. Pour ces raisons la commune s'engage à nommer son personnel communal. Seuls des critères d'évaluation objectifs peuvent déterminer la bonne personne à la bonne place.

Molenbeek et son CPAS s'engagent à ne pas remplacer des emplois existants par des « articles 60 ». Les articles 60 ne peuvent être utilisés pour créer de nouveaux emplois. Et nous devons garantir qu'un encadrement et une formation suffisants soient garantis pour réussir l'objectif de la réinsertion socioprofessionnelle.

3. SE LOGER EST UN DROIT

POINT DE VUE

Le logement est un droit. Ça ne sert pas à se faire de l'argent, mais bien à se loger décemment. Nous voulons qu'à Molenbeek se loger sans se ruiner soit une évidence pour chacun, et que les loyers baissent. Ce n'est pas tenable de dépenser plus de la moitié de ses revenus pour se loger. Nous voulons que le logement soit géré par les pouvoirs publics et pas par de gros promoteurs immobiliers qui ne cherchent qu'à se faire de l'argent à tout prix et qui font exploser les loyers.

Nous voulons une commune écologique, où les familles peuvent vivre près de leur travail pour diminuer les embouteillages. Une commune où les familles sont en bonne santé dans des logements de qualité, rénovés aux normes écologiques. Nous voulons plus de logements publics, car le marché privé n'est pas capable de répondre aux besoins des gens. Nous avons besoin de plus de logements sociaux, rénovés et modernes, car nous ne pouvons pas habiter sur une liste d'attente.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. UNE GRILLE POUR BAISSER LES LOYERS ET UN CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR CHAQUE LOGEMENT

- Nous voulons baisser les loyers, par une grille contraignante qui fixe des prix maximums en fonction de la qualité du logement (nombre de chambres, chauffage, superficie, salubrité, etc.).
- Nous voulons une attestation de conformité pour chaque logement locatif. Comme tout véhicule en circulation, chaque logement loué sera soumis à un contrôle de qualité. Trop de logements à Molenbeek sont en piteux état.
- La commune gèrera elle-même un site internet avec tous les logements à louer. Avec un label de qualité et une indication du loyer réel ainsi que celui soumis à la grille des loyers.
- Nous voulons avec la baisse des loyers faire baisser également le prix d'achat des logements, permettant aux familles de rester habiter dans la commune.
- Nous voulons l'isolation des logements par le mécanisme de tiers payant.

DEUX. UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE LOGEMENT SOCIAL MODERNE

- Nous voulons une politique ambitieuse de construction de logements publics sociaux et modernes dans la commune. Nous voulons que le règlement communal imposera à chaque nouveau projet immobilier privé 30% de logements sociaux comme charges d'urbanisme.
- Sur les terrains publics, nous voulons que la commune imposera 50% de logements sociaux (pas AIS); 25% de logements modérés (à propriété publique et loyer modéré) et 25% de logements moyens (à propriété publique et loyer moyen).
- Nous proposons un plan ambitieux de rénovation du parc de logements sociaux pour réduire au maximum l'inoccupation structurelle dans les logements

sociaux, l'humidité et la perte énergétique par le manque d'isolation dans les logements habités.

- Nous voulons des contrôles stricts et plus réguliers sur la conformité des logements pour assurer la sécurité des locataires.
- Nous voulons plafonner les charges locatives à au plus 10 % du loyer.

TROIS. RÉPONDRE AUX BESOINS DES GENS ET PAS AUX PROFITS DES PROMOTEURS

- Nous mettrons sur pied une société communale de création, de rénovation et d'isolation des logements.
- Dans les projets de nouvelles constructions de cette société, nous prévoyons un tiers de logements sociaux et deux tiers de logements publics à prix abordables.
- Pour tenir à jour la liste des logements inoccupés, nous soutenons la revendication du mémorandum molenbeekois pour le droit au logement 2018, proposant « la mise sur pied d'actions zonées, quartier par quartier, pour effectuer un relevé systématique de la situation existante ».
- Tout logement resté vide pendant trois ans sera remis dans les mains des pouvoirs publics. Pour agrandir le parc de logements publics et sociaux, nous voulons aussi utiliser et améliorer le droit de préemption.
- Nous voulons renforcer les contrôles sur les projets immobiliers : des règles strictes par les plans d'affectation du sol pour répondre aux besoins en logement des habitants, une implication des habitants et des comités de quartier dans le contrôle des permis accordés.
- Nous garderons le patrimoine de la commune : pas de vente de terrains appartenant à la commune à des promoteurs privés. Des concessions à des promoteurs ne seront accordées que par un bail.

QUATRE. FINANCEMENT

- Nous modifierons la fiscalité immobilière pour qu'elle soit plus progressive, que les multipropriétaires (plus de dix logements en location) paient plus et les petits propriétaires moins. Nous voulons globaliser les revenus (salaires et loyers ensemble) et appliquer un précompte immobilier progressif.
- Nous annulerons la hausse du précompte immobilier pour les propriétaires habitants leur logement.
- Nous supprimerons les niches fiscales qui permettent aux promoteurs immobiliers de ne pas payer les droits d'enregistrement.
- Une partie des rentrées de la taxe des millionnaires sera affectée à la création de logements publics.

VISION

L'accès au logement est une question qui préoccupe de nombreux et nombreuses Molenbeekois. En dix ans, les loyers ont augmenté de plus de 20 % en plus que le coût de la vie. Les loyers augmentent donc beaucoup plus vite que les salaires. À Molenbeek, alors que le loyer moyen était, en 2011, de 567 euros, il est aujourd'hui passé à 624 euros, parfois même plus de 700 euros. Pas étonnant qu'une majorité de locataires dépensent plus de la moitié de leurs revenus pour se loger.

Selon les chiffres de l'IBSA, Le nombre de logements sociaux par ménage a baissé

dans la commune. Il était de 9,2 logements par 100 habitants en 2011 et n'est plus que de 8,92 % en 2016. Pendant ces cinq années, la commune a perdu 127 logements sociaux, alors que 17 000 familles (dont 6 000 molenbeekoises) sont en attente d'un logement social à Molenbeek et que, en moyenne, se sont seulement 110 logements qui ont été construits entre 2012 et 2016. Les communes entre elles se font la concurrence pour attirer des familles à plus hauts revenus et se rejettent donc la balle entre elles pour la construction de logements sociaux.

COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

Depuis les années 70, ceux qui produisent les logements en région bruxelloise ont connu des renversements importants. Il y avait un quart des sociétés qui produisaient des logements en 1981 qui étaient publics (soit une production d'environ 1 000 logements par an), ils n'en produisent plus que 1,5 % en 2006. À l'inverse, il y avait 25 % de sociétés privées qui participaient à produire des logements dans les années 70 et cette part est montée à 46 % en 2006. Notre commune n'échappe pas à cette tendance.

Entre 2003 et 2008, 70 % des créations de logements en région bruxelloise ont été réalisées par des sociétés privées. Et parmi ces sociétés privées, il s'agit d'une minorité de très grosses qui produisent presque deux tiers des logements, car elles réalisent les plus gros projets.

Derrière ces grosses sociétés immobilières se cachent bien souvent des sociétés ou actionnaires qui n'ont rien à voir avec l'immobilier. Dans notre commune, prenons l'exemple de Re-Vive à la gare de l'ouest et du futur projet le long du canal là où se trouvent actuellement les bureaux de la KBC...

Des entreprises pareilles ne cherchent qu'à faire fructifier leur argent en investissant dans de la brique, qui est vue comme le seul endroit encore rentable suite à la crise, où les actionnaires sont plus ou moins sûrs de gagner de l'argent.

Le retour sur investissement dans la construction de logements se fait donc avant tout au profit de ces gros promoteurs et leurs holdings encore plus puissants : soit ils revendent directement les logements construits, soit ils les louent. Les gros promoteurs produisent surtout du logement de haut standing et pas du logement pour des revenus plus faibles. Dans la tour Ekla, que l'on construit à côté de la Gare de l'ouest, les logements à vendre sont aux prix de 240 000 euros pour un deux chambres de 85 m². Il y a une volonté d'augmenter l'offre de ces logements haut de gamme pour attirer de gros revenus, ce qui tire vers le haut l'ensemble des loyers dans les quartiers avoisinants. Et le comble dans tout cela c'est que ces sociétés, par des mécanismes fiscaux, parviennent à éviter de payer les droits d'enregistrement quand elles achètent un terrain.

D'une part, les grosses sociétés immobilières gagnent au fur et à mesure les parts de marché, d'autre part les politiques publiques aggravent la situation. Depuis des décennies, les pouvoirs publics (commune, région...) désinvestissent de plus en plus le logement social, orientent leur politique vers l'aide à l'achat et surtout laissent le

marché privé gérer le logement sans qu'aucune règle ne s'applique, notamment pour fixer les loyers. Les règles d'urbanisme deviennent aussi plus souples pour les projets des gros promoteurs, moins « d'obstacles » à franchir pour obtenir leurs permis.

Les choix politiques en faveur du marché privé sont d'autant plus évidents quand on se penche sur les relations qu'ils entretiennent entre eux. Et cela se passe notamment dans les salons feutrés du Cercle de Lorraine, ou au salon Realty à Bruxelles, où se rencontrent investisseurs et politiques...

À cela s'ajoute une demande en logement qui augmente parce que la population continue d'augmenter et que la construction de logements ne suit pas cette augmentation. Comme ce sont les mécanismes de marché qui définissent les règles, quand la demande augmente et que l'offre ne suit pas, les prix augmentent.

Au niveau des logements haut standing il y a suroffre par rapport à la situation sociale des Molenbeekois, par contre au niveau du logement social ou public abordable, là il y a pénurie.

Résultats : une crise aiguë du logement à Molenbeek, 17 000 familles sur liste d'attente d'un logement social, l'explosion des loyers, des habitants obligés de se loger dans des appartements trop exigus et insalubres...

Le marché privé est donc incapable de subvenir aux besoins des gens. Les acteurs privés présents sur ce marché n'ont pour objectif que de faire fructifier leur capital. Leur objectif n'est pas de répondre aux besoins de la majorité des locataires bruxellois.

Nous voulons inverser la donne et rendre le logement abordable pour la majorité de la population. Plus qu'un ménage sur deux à Molenbeek rentre dans les conditions pour l'accès au logement social. Pour cela nous avons besoin d'un plan ambitieux à quatre piliers :

- 1) Un plafonnement des loyers, des prix qui ne peuvent dépasser un maximum suivant des critères de qualité et instaurer un label de qualité.
- 2) Une politique ambitieuse de création de logements sociaux modernes en exigeant un appui régional.
- 3) La création d'une société de logement public qui crée. Une régie foncière communale qui rénove et isole les logements, qui prévoit un tiers de logements sociaux et deux tiers de logements abordables dans ses projets et qui fait la chasse aux logements et bureaux vides. Nous pourrions étendre les compétences de la SLRB pour y arriver.
- 4) Un plan de financement ambitieux et qui tient le coup à long terme.

UN. UNE GRILLE POUR BAISSER LES LOYERS ET UN CONTRÔLE DE QUALITÉ POUR CHAQUE LOGEMENT

Les loyers explosent et rien n'est fait pour l'empêcher. Nous voulons que le gouvernement bruxellois instaure une vraie grille des loyers. Et pas celle que la

ministre du Logement, Céline Fremault (CdH), a fait voter en 2017. Non seulement cette grille n'est qu'indicative, le propriétaire d'un logement trop cher n'est pas obligé de baisser le loyer. Mais elle prend aussi comme référence des loyers de base déjà trop élevés et laisse une marge au propriétaire. Résultats, plus de 85 % des loyers ne sont pas trop chers selon cette grille. La grille Fremault sera inutile, car elle ne fera pas baisser les loyers.

Parmi les membres du cercle de Lorraine, on retrouve le président de Ackermans & van Haaren, l'administrateur d'Immobilier Neuf ou encore Jean-Louis Appelmans de Leasinvest, des sociétés immobilières. Tous les ans a lieu également le Mipim, salon de l'immobilier à Cannes, où les gros investisseurs rencontrent différents acteurs politiques européens. Céline Fremault, ministre bruxelloise (CDH) du logement, donne des conférences et rencontre les promoteurs dans ces différents endroits.

Nous voulons que le gouvernement bruxellois instaure une grille qui soit cette fois obligatoire et qui prenne comme loyer de référence ceux pour ramener les loyers aux prix indexés de 2004. La grille permettra de déterminer les loyers en fonction de critères objectifs : la qualité du logement, le nombre de chambres, le confort, l'économie d'énergie... Nous attribuerons à chaque critère un certain nombre de points et chaque point correspondra à une somme fixe. Ainsi nous pourrons déterminer le loyer. Si le propriétaire ne respecte pas la grille des loyers, le locataire aura le droit de s'adresser gratuitement au juge afin que le propriétaire réajuste le loyer.

C'est ce qui se trouve déjà dans un projet de loi que le PTB a déposé au parlement bruxellois en 2015, mais dont les partis de la majorité (PS, SPA, Open Vld, CdH, CD&V) n'ont jamais voulu discuter.

Cette mesure permettrait de faire baisser les loyers de 20 % en moyenne, pour revenir aux prix de 2004, avant que les loyers explosent. Pour un loyer de 700 euros à l'heure actuelle, le locataire gagnerait en moyenne 140 euros par mois de pouvoir d'achat. Ce genre de mesure s'applique déjà dans d'autres pays comme les Pays-Bas, ou dans d'autres villes comme Vienne ou Berlin.

Nous pouvons sans attendre l'appliquer au niveau communal. Les autorités communales doivent fixer leurs propres grilles des loyers. Nous rendrons cette grille disponible et nous en ferons la promotion. Nous voulons également que Molenbeek répertorie sur son site internet l'ensemble des locations, avec le loyer prévu par le propriétaire et le loyer prévu par la grille. De la sorte, le locataire privé sera plus fort pour obtenir un loyer correct.

Nous voulons que la commune fasse en sorte que tous les logements loués sur son territoire satisfassent aux normes minimales de qualité du Code du Logement bruxellois. Le gouvernement bruxellois devrait imposer un certificat de conformité, et effectuer un contrôle de qualité du logement, à toutes les habitations louées. À l'instar de l'inspection automobile, chaque immeuble loué devrait être contrôlé lui aussi.

Nous voulons que tous les logements loués dans la Commune soient contrôlés. C'est pourquoi nous augmenterons le nombre des contrôleurs du logement. Nous

renforcerons le service Contrôle du logement de travailleurs sociaux qui accompagneront les locataires d'immeubles impropres ou inhabitables dans leur recherche d'un nouveau logement.

Souvent les locataires ne demandent pas ce contrôle eux-mêmes par crainte que le logement ne soit déclaré inhabitable et qu'il ne leur soit impossible de payer ou de trouver un autre logement à louer. Sur un marché locatif privé trop étriqué, l'initiative du contrôle ne peut pas incomber au locataire.

Quant aux propriétaires d'habitations qui ne sont pas en ordre avec les normes du Code du logement bruxellois, nous les obligerons de mettre leur habitation en ordre à leurs propres frais. S'ils ne le font pas, ils se verront alors infliger des amendes plus fortes. Cela pourra aller jusqu'à confier leur immeuble aux pouvoirs publics.

Sur le site internet de la commune, nous donnerons un « label vert » à tous les logements qui auront un certificat de conformité.

DEUX. UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE LOGEMENT SOCIAL MODERNE

Nous voulons rendre ses lettres de noblesse au logement public. Un parc immobilier d'un logement public sur cinq est le minimum à atteindre pour avoir un impact sur l'ensemble des prix des locations, reprendre le contrôle. Une reprise de la construction de logements sociaux est également nécessaire pour répondre aux 17 000 familles qui attendent d'y avoir accès à Molenbeek. Durant cette législature durant laquelle, entre 2012 et 2017, on n'a rendu disponibles que 463 nouveaux logements à tarif social (pour des familles aux revenus en dessous de 22 000 euros par an). Il faut évidemment déduire tous ceux qui ont été fermés, par exemple la tour Brunfaut. Ce n'est pas à ce rythme que nous allons y arriver.

Pas de terrain disponible ? Bien sûr que si... Quand il s'agit de produire du logement de plus haut standing par les gros promoteurs, les terrains sont trouvés sans problème et même donnés gracieusement parfois. Molenbeek ne manque d'espace. Elles manquent de volonté. Ce sont plutôt les choix politiques qui freinent. Nous voulons une politique ambitieuse de construction de logements sociaux modernes dans notre commune, afin d'atteindre à moyen terme 20 % de logements sociaux.

Avec 9 % de logements sociaux à Molenbeek, il y a encore de la marge pour atteindre les 15 %, première étape vers les 20 %.

Nous voulons mettre le privé à contribution en prévoyant au minimum un tiers de logements sociaux publics dans tous les grands projets de construction de nouveaux logements.

Le but du logement social a toujours été celui-ci : rendre accessibles à tous des logements à loyer très modéré. Nous désirons étendre bien davantage le logement social. Nous pouvons également relever les limites de revenu. Dans ce cas, les personnes à revenu moyen trouveront de nouveau une place dans notre politique moderne du logement social. À terme, en acceptant les catégories de revenus plus élevés, les rentrées locatives des sociétés de logement social augmenteront

également. C'est pourquoi on propose que chaque nouveau projet immobilier sur des terrains publics à Molenbeek contient 50% de logements sociaux ; 25% de logements modérés (à propriété publique et loyer modéré) et 25% de logements moyens (à propriété publique et loyer moyen)

Nous passerons également à la vitesse supérieure afin de rénover au plus vite les logements sociaux inoccupés. Les travaux de la tour Brunfaut qui devait débiter en janvier 2017 sont toujours aux points morts. Une centaine d'appartements qui pourraient accueillir des familles sont toujours à l'abandon. Nous veillerons à une inoccupation la plus courte possible entre deux mouvements de locataires. À l'heure actuelle, une part non négligeable des logements sociaux sont inoccupés faute de rénovation. Nous mettrons au point un maître plan de rénovation des logements sociaux au cours de la prochaine législature. Trop de logement occupé à Molenbeek sont dans un piteux état : Problème d'humidités rue de Liverpool, ascenseurs en panne avenue Mahatma Gandhi, absence d'échelle de secours en cas d'incendie dans les tours Machtens. Les logements sociaux doivent être public et de qualité. Nous recourrons surtout à des « rénovations douces », avec un impact limité sur les locataires, de sorte que, autant que possible, ils pourront continuer à résider dans leur logement.

Nous voulons des contrôles stricts et plus réguliers sur la conformité des logements pour assurer la sécurité des locataires.

Pour bien des locataires sociaux aussi, le loyer représente une fameuse saignée dans le budget. Les coûts communs supplémentaires — les charges locatives — alourdissent souvent la facture. C'est pourquoi nous plafonnerons les charges à 10 % du prix du loyer. Les factures de charges envoyées aux locataires ne sont pas le point fort du logement Molenbeekois. Nous veillerons à ce que celle-ci soient envoyées régulièrement avec un décompte clair et exact.

TROIS. RÉPONDRE AUX BESOINS DES GENS ET PAS AUX PROFITS DES PROMOTEURS

C'est pour répondre aux besoins des gens qu'il est nécessaire d'avoir des règles d'urbanisme qui soient dans le camp des locataires et petits propriétaires et pas dans celui des grands promoteurs. Normalement, tout projet immobilier doit respecter certaines règles (les « plans d'affectations du sol », les charges urbanistiques, etc.) et être soumis à des contrôles (enquête publique par exemple) avant d'accorder les permis. Tout cela a une logique de bon sens : ne pas construire n'importe où, n'importe comment, n'importe quoi.

Si nous voulons garantir la création de logements abordables, il faut que les règles d'urbanisme soient strictes par rapport aux promoteurs, notamment en imposant la construction de 30 % de logements sociaux dans les projets immobiliers. Tout l'inverse de ce qui est en train de se passer à l'heure actuelle, où les pouvoirs publics imposent des plans particuliers d'affectation du sol, où les objectifs concrets en termes de constructions de logements sociaux et de logements moyens sont le plus souvent modifiés en objectifs vagues et non-contraignants.

En 2017 a eu lieu aussi la réforme du code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat). Ce code est censé mettre des règles pour ne pas construire tout et n'importe quoi n'importe où. Objectif affiché de cette réforme ? « Simplification, rationalisation et assouplissement ». Mais la question qui se pose, c'est de savoir au service de qui se fera cette « simplification » ? À y regarder de plus près, cette réforme permet surtout aux géants de la brique de contourner les règlements des communes, les règles de protection de l'environnement et du patrimoine. Elle permet aussi de contourner le peu de participation citoyenne qu'il restait dans la dernière version du Cobat. Bref, une réforme qui sert avant tout l'intérêt du secteur privé aux dépens de droits acquis par les luttes du passé, à l'époque où le cadre réglementaire était trop faible et qu'il fallait assurer une protection suffisante de l'environnement et du patrimoine de notre ville Région. Non seulement les gros promoteurs arrivent déjà à contourner les règles, mais avec cette réforme le gouvernement leur offre le tapis rouge. C'est ainsi que quand Extensa voudra construire des projets de luxe, plus besoin d'attendre les résultats de l'enquête publique sur le cahier des charges par exemple.

À l'opposé de cette réforme, nous voulons donner plus la parole aux habitants et comités de quartiers en les impliquant davantage dans la décision d'accorder des permis.

Le PTB propose plus de contrôles sur les projets immobiliers : des règles strictes (sans dérogation) via les plans d'affectation du sol pour répondre aux besoins en logement des habitants, une implication des habitants et des comités de quartier dans le contrôle des permis accordés.

Nous voulons aussi préserver le patrimoine immobilier de la commune. Des concessions à des promoteurs ne seront accordées que par un bail. Fini la vente des terrains publics pour des cacahuètes.

Nous proposons de mettre sur pied une société publique communale de construction, de rénovation et d'isolation des logements.

Dans les projets de la société publique du logement, nous prévoyons un tiers de logements sociaux et deux tiers de logements à louer ou à acheter à un prix abordable pour que les familles puissent rester vivre à Bruxelles.

QUATRE. FINANCEMENT

Bien entendu, la production de logements a un coût. C'est pourquoi le PTB propose de revoir les règles de financement également. Premièrement en revoyant le précompte immobilier de manière à toucher plus les gros promoteurs et gros propriétaires et épargner les petits propriétaires qui occupent leur logement. Supprimer les niches fiscales pour que les droits d'enregistrement soient réellement payés par les promoteurs immobiliers.

L'application du tiers payant pour les rénovations est également une manière de récupérer l'argent public investi. Il s'agit d'une opération neutre à terme puisque l'argent public investi pour l'isolation est récupéré via les factures d'énergie.

Les logements publics créés par la société de logement sont aussi un retour sur investissement grâce aux catégories de revenus plus élevés qui peuvent payer les loyers encadrés. Pourquoi laisser le retour sur investissement au privé si les pouvoirs publics peuvent les récupérer eux-mêmes et continuer d'investir dans le logement ?

En 2017, nous apprenions également que 1,5 milliard d'euros dorment sur les comptes de la SLRB. Cet argent pourrait être débloqué pour la création et la rénovation des logements sociaux et publics.

Enfin, à l'échelle nationale, grâce à la taxe des millionnaires, des impôts plus juste sur les grosses entreprises, la tolérance zéro sur la grande fraude fiscale... nous pouvons aussi dégager des moyens pour investir dans le logement public, les espaces verts et lieux de rencontre.

4. UNE COMMUNE QUI SOIGNE SES HABITANTS

POINT DE VUE

Aucun secteur ne s'appuie autant sur le travail humain que le secteur des soins de santé. Jour après jour, des milliers de personnes se donnent à fond pour soigner les patients. L'accessibilité aux soins de santé est un droit fondamental. Pourtant, de plus en plus de personnes sont obligées de postposer leur visite chez le médecin pour des raisons financières. Le nombre de maisons médicales est limité. Dans les hôpitaux, les listes d'attente sont souvent longues, ce qui renforce la médecine à deux vitesses. Nous voulons mieux pour Molenbeek . Nous stimulons la création de maisons médicales dans chaque quartier.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. UNE MAISON MÉDICALE DANS CHAQUE QUARTIER

À Molenbeek, nous comptons dix maisons médicales (neuf en français et une en néerlandais). Aux soins gratuits, seulement une des dix se situe dans le haut de Molenbeek. C'est largement insuffisant. Beaucoup de ces maisons médicales ont des listes d'attente. (25 000 bénéficiaires à Molenbeek pour une population de 98 000 habitants. Dans la commune la troisième plus pauvre du pays.)

- Création de dix nouvelles maisons médicales dans les contrats (dynamisation) de quartiers. Dont cinq dans le haut Molenbeek.
- La gestion communale doit avoir une vraie politique d'amélioration des soins de santé, de prévention, d'accessibilité et priorité à la première ligne. (cf Gand - à développer)
- Une vision de la santé au sens large :
 - Installation et la mise en place d'un service public de santé, dans le cadre d'une politique de la santé intégrale et intégrée. : cela veut dire que la prévention doit être incluse.
 - Un système de santé échelonné, avec des centres de santé de proximité ou des centres pluridisciplinaires de première ligne qui ont un rôle central en tant que porte d'accès, d'accompagnement et point de synthèse pour les patients.
 - Des centres de première ligne qui travaillent en collaboration avec les organisations de quartier et d'administration locale en vue d'assurer un milieu de vie sain.
- Notre ambition : D'ici 2020, avoir un tiers des Molenbeekois qui ont une place dans une maison médicale au forfait et la moitié pour 2025.
 - La commune doit libérer du budget pour aider les jeunes maisons médicales à démarrer.
- Nous optons pour une maison médicale par quartier : des maisons médicales où on peut aller chez son médecin traitant sans argent, comme à Médecine pour le Peuple. C'est notre ambition que pour 2024, il y ait une maison médicale par quartier. Il existe actuellement un peu moins de septante maisons médicales au forfait en Région bruxelloise. Il est évident que nous en avons besoin de plus. C'est pour cela que nous soutenons la création de nouvelles

maisons médicales au forfait par le financement et les subsides de nouveaux bâtiments.

DEUX. DES HÔPITAUX ACCESSIBLES ET DE BONNE QUALITÉ, À COMMENCER PAR LES HÔPITAUX DÉPENDANTS DES COMMUNES BRUXELLOISES

- Un. Pour tous les médecins et spécialistes des hôpitaux dépendants de la commune nous supprimons toute forme de suppléments d'honoraires. C'est-à-dire que les médecins de ces hôpitaux devront être conventionnés pour l'ensemble de leurs heures prestées (et non partiellement comme ça peut être le cas aujourd'hui), ils devront donc adhérer à la convention médico-mutualiste et s'engager ainsi à respecter les honoraires de référence fixés dans la convention pour toutes leurs consultations. Nous limitons les montants importants que les patients devraient présenter pour des consultations ou des examens. Par le système du tiers payant, l'hôpital organise directement le paiement des médecins par les mutuelles. Nous investissons en premier lieu dans l'ensemble du personnel soignant. C'est une question de redistribution des moyens. Nous renonçons aux économies en réduisant notamment les salaires faramineux des directeurs généraux et autres fonctions de directeurs et d'administrateurs.
- Deux : la santé des citoyens est aussi s'occuper de la prévention
 - A Une sensibilisation organiser par la commune sur la nécessité de se vacciner. La vaccination sauve des millions de vies dans le monde chaque année. La vaccination ne sauve pas que ton enfant mais aussi ses amis et ta famille. Car nous avons pu éradiquer certaines maladies parce qu'il y a une masse critique de gens vaccinés qui empêche la maladie de se propager. Mais si le nombre de gens vaccinés diminue, alors cela augmente de nouveau le risque pour tous.
 - B Une sensibilisation organiser par la commune sur les danger et la prévention de drogue. Le PTB demande plan prévention anti-abus drogues ambitieux dans écoles la communes devrait organiser des séances info sur la drogue protoxyde d'azote dans les école.
 - C Installer un programme de sensibilisation au seines des écoles sur la nourriture seine : comment faire des boite a tartines La distribution de bonne nourriture accessible seine dans les écoles. La prévention dans les école en ce qui concerne l'obesitas et la diabètes : deux maladies qui sont en augmentation dans la société. Il va de soi que le programme de sport doit être a niveau dans les écoles communale Veiller a ce que les enfants apprennent a nager dans les écoles
 - D Des formations sur l'anticonseptions organiser par la commune dans les écoles . Tout cela peut se faire en collaboration avec les maisons médicale du quartier.
 - E La santé des citoyen est ausii s'occuper de l'environnement et installer la sensibilisation sur la pollution d'aire

TROIS. DES CENTRES DE SANTÉ MENTALE EN SUFFISANCE

- À Molenbeek nous avons peu de service accessibles, il y a des listes d'attente, souvent nous devons faire appel aux services d'autres communes.
- Nous visons surtout l'annulation des listes d'attente pour des soins de psychothérapie accessible.
- Nous investissons dans les centres de santé mentale.

- Nous avons une approche qui décommunautarise les soins de santé mentale. Les soignants néerlandophones doivent pouvoir prendre en charge des patients francophones et vice versa.
- Nous accordons une attention particulière aux personnes qui ont le plus de difficultés à consulter en psychothérapie, par exemple en impliquant des experts du vécu et médiateurs interculturels.
- Nous élargissons les projets-pilotes entre maisons médicales et centres de santé mentale qui permettent à des psychologues de consulter ponctuellement dans les maisons médicales. Nous rendons cette collaboration structurelle.

QUATRE. PERSONNE NE SERA LAISSÉ DE CÔTÉ

- Au CPAS nous réinstaurons le conseil des médecins auprès du CPAS et maintenons le Home Arcadia entièrement dans les mains du CPAS.
- Toujours dans une logique de renforcement de la première ligne, nous défendons l'intégration à moyen terme de tous les patients dans une même première ligne, quelle que soit leur situation de séjour ou sociale.
- Aujourd'hui, chaque CPAS applique sa propre politique d'accès aux soins pour ses bénéficiaires. Il faut une politique uniforme pour tous les CPAS, en partant des meilleures pratiques. Pour garantir un accès effectif à la première ligne de soins, nous exigeons l'usage généralisé de la carte santé par tous les CPAS bruxellois. Via cette carte santé, le patient ne doit plus demander de réquisitoire ou l'autorisation du CPAS pour toutes les prestations et médicaments et il ne doit plus lui-même avancer les frais santé (qui sont pris en charge par le CPAS).
- Pour les personnes sans-papiers : nous estimons que la procédure d'AMU (aide médicale urgente) doit être simplifiée. Il faut harmoniser les procédures pour les usagers, les travailleurs sociaux et les prestataires de soins.
- Le PTB veut que le CPAS Molenbeek utilise la liste D comme dans tout autre commune et ne restreigne la liste D à 300 médicaments.
- Actuellement, dans certaines communes, seuls les médecins travaillant sur leur territoire peuvent être agréés par le CPAS. C'est illogique. Les patients qui changent de commune doivent pouvoir garder leur médecin traitant. Inspirons-nous de communes comme Schaerbeek, Evere ou Saint-Josse où le domicile du patient détermine si un médecin peut être agréé par le CPAS ou non.

5. UNE COMMUNE UNIE DANS SA DIVERSITÉ

POINT DE VUE

La diversité est une réalité, à Bruxelles plus encore que partout ailleurs. Cette diversité serait une richesse extraordinaire pour l'ensemble de la société si elle n'était pas la source actuellement d'injustices, de discriminations, d'un moyen de rejeter sur son voisin les fautes de ce qui ne fonctionne pas. Il existe en effet dans nos communes une pénurie en termes d'emplois, de logements abordables pour tous, d'enseignement de qualité pour tout le monde. Les caisses se sont vidées parce que l'argent public est parti sous forme de cadeaux aux plus riches de notre pays. Et à partir du moment où il y a manque, c'est la compétition entre les travailleurs pour savoir qui aura quoi. Qui pourra avoir un logement social ? Qui pourra avoir une place dans une bonne école ?... Vous êtes d'origine étrangère ou vous portez le voile ? Et bien on ne vous engagera pas comme professeur à cause de cela. Bien pratiques ces discriminations pour écarter du marché du travail toute une partie de la population, histoire de bien masquer que le problème de fond c'est le manque de création d'emplois. Le risque de tomber dans la misère, le chômage, d'avoir une formation de bas niveau ou un logement de mauvaise qualité est de nos jours beaucoup plus grand quand on a une couleur de peau ou un nom qui font supposer une origine différente.

Nous voulons d'une commune qui puisse répondre aux besoins des gens, quelles que soient leurs origines, pour casser cette concurrence de qui a droit à quoi. Nous voulons d'une commune qui se bat activement contre le racisme et les discriminations, pour les mêmes droits pour tous, parce que nous ne voulons plus nous laisser diviser pour des miettes pendant que les plus riches partent avec le gros morceau du gâteau. Nous voulons d'une commune où la multiculturalité, la solidarité, l'échange seront des valeurs mises à l'honneur.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. UNE COMMUNE OÙ TOUT LE MONDE COMPTE

- Nous prendrons des mesures sociales suffisantes (CPAS, logement social, travail, enseignement de qualité, maisons médicales avec des soins gratuits, etc.) afin de stopper la concurrence entre les travailleurs.
- Nous développerons des projets capables d'en finir avec le décrochage scolaire pour que l'avenir de chaque jeune compte (remédiation, plus d'encadrement et de soutien dans les écoles... voir chapitre enseignement du programme).
- Nous lancerons des campagnes de sensibilisation qui renvoient une image positive de l'immigration. La communication officielle et celle dans l'espace public doivent refléter notre diversité dans sa réalité.
- Nous « décoloniserons » l'espace public et rendrons justice à l'Histoire de l'immigration au sein des programmes scolaires.
- Nous créerons des maisons de quartier qui développent la rencontre autour de projets interculturels et réellement populaires. Nous y organiserons des

assemblées de quartier pour décider tous ensemble de projets. Nous renforcerons les moyens en personnel de ces maisons de quartier.

- Nous développerons dans les logements publics des projets interculturels et intergénérationnels.
- Nous multiplierons les activités pour les enfants et les jeunes dans l'espace public. Comme nous l'avons fait à Borgerhout, nous voulons former des jeunes responsables pour encadrer leurs activités dans leur quartier et prévenir les conflits grâce au dialogue et à la confiance.
- Nous continuerons d'encourager un maximum la population à participer au débat démocratique. Notamment en encourageant les non-Belges ayant le droit de vote à s'inscrire en tant qu'électeurs pour les élections. Nous soutenons également les initiatives citoyennes comme 1Bru1Vote : nous voulons engager la commune à œuvrer pour le droit de vote des étrangers aux élections régionales.

DEUX. UN VASTE PLAN D'ACTION DE « TOLÉRANCE ZÉRO » CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS.

- Nous voulons lancer un vaste plan d'action contre le racisme et les discriminations, avec des objectifs concrets et une évaluation annuelle par des acteurs de la société civile.
- Nous voulons que la commune organise le « testing anti-discrimination », particulièrement sur le marché du logement et de l'emploi. Si la commune ne peut pas sanctionner elle-même, elle doit porter plainte et systématiquement faire appel aux services régionaux compétents.
- Nous voulons que chaque maison de quartier devienne une antenne où les citoyens peuvent porter plainte et alerter les services communaux de l'égalité. Les formalités administratives doivent être simplifiées et l'anonymat doit être garanti.
- Nous voulons appliquer une politique de « tolérance zéro » contre le racisme et les discriminations au sein de la police. Tout acte ou propos qu'il soit raciste ou discriminatoire doit être sanctionné. Des pratiques discriminatoires comme le « profilage ethnique » dont use la police doivent être abolies. Nos responsables doivent être irréprochables et montrer l'exemple.
- Nous voulons appliquer cette « tolérance zéro » aussi dans les services publics et administratifs. Cela vaut également pour les responsables politiques.
- Nous voulons que le personnel communal et de police soit formé et sensibilisé de manière intensive au respect de la diversité et à l'interculturalité.
- Nous voulons que la commune montre l'exemple : son personnel doit refléter la diversité qui existe dans la population. Des quotas d'embauche doivent être fixés et doivent également concerner les postes à responsabilité.
- Nous voulons aussi que la commune rejoigne ECCAR, la coalition internationale des villes contre le racisme. Il s'agit d'une initiative créée par l'Unesco afin d'échanger les bonnes expériences politiques de lutte contre le racisme et les discriminations.

TROIS. IMPLIQUER ACTIVEMENT LES DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS.

- La liberté de religion et de culte consacrée dans la loi doit être effective.
- L'interdiction du port du voile sur le lieu de travail doit être levée, d'autant plus que dans les faits, elle ne vise principalement que les femmes musulmanes. Cette interdiction est injuste et constitue un frein à l'insertion professionnelle et à l'émancipation sociale.
- Nous défendons une politique interculturelle active et égalitaire, avec des

endroits adaptés prévus pour les différentes fêtes traditionnelles ou religieuses dans l'espace public.

- Nous voulons organiser le dialogue entre toutes les communautés, nous voulons les impliquer au niveau organisationnel et nous appuyer un maximum sur les personnes qui bâtissent des ponts entre les cultures.

VISION

UN. UNE COMMUNE OÙ TOUT LE MONDE COMPTE

À Bruxelles, 70 % de la population est d'origine étrangère. La super-diversité est une réalité. Mais pour que cette diversité puisse déployer toute sa richesse pour la société, nous devons offrir à chacun les mêmes droits et les mêmes chances. C'est aussi une question de principe, de justice et d'égalité. Pour cela, nous avons besoin d'un encadrement social suffisant en termes d'emplois, de logements sociaux, d'enseignement, de cours de langues pour adultes ou d'accès à la santé. Sinon, c'est la concurrence entre les gens qui s'installe. Quand il y a pénurie, il n'y en a pas pour tout le monde. Mais qui a droit à quoi dans ces conditions ? C'est une concurrence qui sélectionne et qui divise plutôt que d'unir. C'est justement ce qui se passe lorsque les communes et les CPAS pratiquent l'austérité ou décident de limiter les services à la population afin de ne pas « trop attirer les pauvres ». Nous pensons qu'il faut renverser cette logique de pénurie pour investir davantage dans les besoins sociaux. C'est une condition nécessaire à l'égalité dans la diversité.

Plus de 40 % des jeunes d'origine turque ou nord-africaine quittent l'école sans diplôme, alors que ce chiffre est quatre fois moins élevé pour les jeunes d'origine belge. Nous ne pouvons continuer à accepter un tel phénomène social sans réagir. Nous devons développer des projets ambitieux pour mettre fin au décrochage et pour soutenir les jeunes en difficulté. Nous voulons que la commune prenne ses responsabilités au niveau local. Elle doit jouer un rôle important auprès des jeunes en difficulté dans les quartiers.

Le moment d'un revirement culturel est aussi venu. Notre commune doit embrasser sa diversité comme une richesse et une fierté. La communication officielle et celle dans l'espace public doivent refléter l'image de des habitants les plus divers. Nous devons lancer des campagnes de sensibilisation et soutenir tout évènement mettant en lumière notre diversité. Nous devons aussi « décoloniser » l'espace public et rendre justice à l'Histoire de l'immigration au sein des programmes scolaires notamment. C'est bien le sang des populations colonisées qui a été la source des richesses des grandes fortunes Belges. Ce sont les travailleurs d'origine immigrée que les entreprises et l'État ont fait venir, qui ont construit une bonne partie des infrastructures de notre pays, comme le métro bruxellois. Cette histoire de l'immigration est beaucoup trop méconnue. Nous voulons que la commune joue un rôle important pour mettre en avant notre histoire commune. Tout le monde a le droit de se sentir inclus dans les questions d'intérêt public prises en main par la collectivité. Et les préjugés et autres formes de racisme doivent être combattus.

Nous voulons favoriser la rencontre entre tous. Nous devons investir dans des maisons

de quartiers qui développent la culture populaire dans toute sa diversité. Nous avons besoin de lieux que les habitants puissent s'approprier, où ils participent à des projets de rencontre et d'échange, notamment dans l'espace public, où des assemblées sont organisées pour décider ensemble de projets communs. La commune doit s'armer de travailleurs communautaires et sociaux ancrés dans la diversité et leurs quartiers.

Ces défis, nous sommes en passe de les relever à Borgerhout, un district géré par une administration progressiste avec le PTB. L'échevine PTB de la jeunesse Zohra Othman a fait ouvrir les maisons de quartier pour les jeunes. Nous y organisons désormais toutes sortes d'activités pour les enfants et les adolescents dans l'espace public. Des activités gratuites, sans inscriptions et sans limite. Le taux d'encadrement des jeunes a ainsi été multiplié par dix. Pour résoudre les tensions et conflits qui surviennent entre les voisins et les jeunes qui jouent dans l'espace public, nous avons lancé, avec le tissu associatif local, le projet « Plein Patrons ». Des jeunes bénévoles ont ainsi été formés pour encadrer les diverses activités au sein de leur quartier. C'est eux qui font le lien entre les jeunes, les riverains et les autorités. Ils savent comment s'y prendre, ils connaissent leur terrain et respectent leurs semblables. Le nombre de conflits a diminué et les jeunes se sont responsabilisés. C'est le contraire des politiques traditionnelles qui tentent de faire fuir les jeunes, qui installent des caméras et qui envoient une police répressive dès la moindre tension. Nos projets tirent leur force de la richesse des quartiers.

Dans une commune où tout le monde compte, tout le monde a quelque chose à dire et a droit à la parole. Nous voulons encourager massivement les habitants non-belges à s'enregistrer en tant qu'électeurs pour les élections communales. En Région bruxelloise, seuls 13 % d'électeurs non-belges sont inscrits. Face aux crises démocratiques, économiques et environnementales actuelles, nous pensons que la réponse doit passer par plus de participation démocratique. De très nombreux Bruxellois n'ayant pas le droit de vote aux élections régionales vivent, travaillent et élèvent leurs enfants depuis des années ici. Ils participent à la vie de leur quartier avec leurs voisins, paient des impôts. Plus de participation démocratique constitue aussi une manière de s'intégrer dans des aspects supplémentaires de la vie sociale. Nous soutenons les initiatives citoyennes comme celle de « 1Bru1Vote » : nous voulons engager la commune à œuvrer pour le droit de vote des étrangers aux élections régionales.

DEUX. UN VASTE PLAN D'ACTION DE « TOLÉRANCE ZÉRO » CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS.

Quelque quatre Bruxellois.es sur dix sont d'origine africaine, maghrébine ou moyen-orientale. Pour eux, obtenir un logement, une place dans une école de son choix ou un emploi, c'est trop souvent le parcours du combattant. Si vous faites partie de ce groupe, votre chance d'avoir un travail sera presque deux fois plus faible que celle du reste de la population bruxelloise. Votre enfant aura une chance sur trois de grandir sous le seuil de pauvreté. Si votre nom est de consonance arabe, votre candidature pour un logement aura plus de quatre chances sur dix d'être mise directement de côté. Et dans les quartiers populaires d'immigration, le chômage touche la moitié des

jeunes. Il y a donc un aspect profondément systémique et social dans les discriminations que subissent beaucoup de Bruxellois.es.

Les travailleurs d'origine étrangère gagnent 10 à 25 % de moins que les travailleurs d'origine belge. Il existe des formes de racisme larvé qui justifient cette différence de traitement. Mais surtout la précarité d'une grande partie de la population immigrée pousse ces travailleurs à accepter des emplois difficiles, de mauvaises conditions de travail, de salaire et de sécurité. Ils sont en proie à une exploitation plus féroce encore que le reste de la population. C'est surtout visible dans les secteurs de la construction, de l'horeca ou de l'entretien. Avec la pénurie d'emplois, la concurrence et la pression au sein du marché du travail sont telles que le patronat peut plus facilement diminuer les salaires. Les discriminations jouent ainsi un rôle essentiel dans le système capitaliste : elles accroissent la concurrence entre les gens et permettent d'organiser du dumping afin de tirer vers le bas les salaires et les conditions de travail de l'ensemble de la population.

Il faut s'attaquer aux causes profondes et agir à grande échelle. Il faut oser aller à l'encontre de l'idée libérale selon laquelle la situation des personnes serait en premier lieu déterminée par des questions de responsabilité individuelle. En parallèle de la lutte contre les discriminations, nous devons aussi lutter contre le racisme qui est un véritable fléau. On ne peut pas se permettre de se laisser diviser. On doit s'unir autour de la défense de nos intérêts communs et contre les politiques responsables des inégalités et injustices structurelles.

Les responsables politiques traditionnels, plutôt que de prendre le taureau par les cornes, se contentent trop souvent de déclarations, de bonnes intentions et de mesurette incitatives. Des labels ont été créés, des plans ont été communiqués et des incitants financiers ont même été distribués pour les entreprises dont la politique de recrutement « tiendrait compte de la diversité ». Une ordonnance sanctionnant les discriminations a aussi été écrite suite à la pression de la société civile, mais elle n'a donné lieu à aucune condamnation en dix ans. Force est de constater que toutes ces mesures n'ont pas été à la hauteur du problème.

En 2015, l'agence d'intérim Adecco a été condamnée pour ses pratiques discriminatoires : elle classait comme « Blanc Bleu Belge » les profils des Belgo-belges. Il aura fallu 14 années de bataille judiciaire, pendant lesquelles nous avons notamment révélé que cette pratique était demandée par des entreprises telles qu'Electrabel, Interbrew, Delhaize, Benetton, C&A ou encore Swatch. Un an plus tard, des journalistes de la RTBF ont montré qu'Adecco pratiquait toujours ces discriminations, faute de sanctions suffisantes... Autre histoire : celle de Samira en 2016. Jeune enseignante bruxelloise, elle postule pour une offre d'emploi. Le directeur de l'école lui répond directement qu'il ne pourra pas la recevoir. Mais Samira décide de ne pas en rester là : le lendemain, elle envoie un autre CV, avec moins de qualifications et au nom de Cécile. Et là, surprise : « Cécile » reçoit une réponse immédiate et enthousiaste de la part du directeur, propositions de rendez-vous à la clé !

Ce que Samira a fait pour prouver les pratiques discriminatoires de l'employeur, cela

s'appelle un « testing ». À Bruxelles, le PTB a décidé de mener une grande campagne pour que la Région organise elle aussi des testings. Cette revendication a mobilisé un large front associatif. Après plus d'un an de campagne et de pression de la société civile, le gouvernement a fini par s'estimer compétent et s'est distancié du patronat qu'il suivait totalement jusque-là : il a accepté que le testing puisse être pratiqué par l'inspection sociale, mais seulement lorsqu'il y a déjà des indices sérieux de discrimination. C'est une belle première victoire pour l'ensemble du mouvement. Mais la mobilisation devra continuer afin de pousser le gouvernement à agir de manière conséquente : il faut oser mettre en place les moyens financiers et humains suffisants, il faut oser pratiquer des testings systématiques avec sanctions à la clé, sur les marchés du logement et du travail, mais aussi par rapport à l'accès aux services administratifs, éducatifs, de santé ou encore à l'entrée des cafés et boîtes de nuit.

Chaque maison de quartier doit devenir une antenne où les citoyens peuvent porter plainte et alerter les services communaux de l'égalité. Car pour le moment, peu de gens arrivent à déposer leurs plaintes. Les démarches doivent être simplifiées. Protection et anonymat doivent être garantis. Les victimes doivent être aidées plutôt qu'être abandonnées à leur sort, voire même parfois dissuadées. Un enregistrement rapide et efficace est crucial pour combattre les discriminations.

Plutôt que d'agir contre les discriminations, les responsables politiques laissent pourrir une situation injuste qui devient explosive. Parfois même, ils alimentent carrément l'injustice en tenant un discours raciste ou en appliquant des politiques discriminatoires. L'exclusion sociale et économique, les politiques sécuritaires purement répressives dans les quartiers et les discours de stigmatisation envers les musulmans ne font qu'engendrer plus de marginalisation, de violence et de repli. On entend beaucoup parler de « tolérance zéro » envers la délinquance dans les quartiers. D'énormes moyens sont mobilisés lors de vastes opérations musclées. Mais où est la tolérance zéro à l'égard du racisme en politique et dans la police ?! De nombreux actes et propos racistes restent impunis et sont implicitement soutenus par les responsables. La police surtout, mais aussi l'administration et les services publics, ne peuvent plus admettre la moindre forme de racisme ou de discrimination en leur sein. Les actes ou propos racistes doivent être interdits et sanctionnés. Les responsables doivent être irréprochables et montrer l'exemple. En amont, des formations intensives doivent avoir lieu pour sensibiliser le personnel.

La commune doit montrer l'exemple et prendre ses responsabilités. Nous voulons aussi que le personnel représente la diversité qui existe au sein de la population. Nous devons fixer des quotas ambitieux pour atteindre cet objectif. Cela doit aussi concerner les postes qualifiés et à responsabilité. Nous voulons aussi que la commune rejoigne ECCAR, la coalition internationale des villes contre le racisme. Il s'agit d'une initiative créée par l'Unesco afin d'échanger les bonnes expériences de lutte contre le racisme et les discriminations.

TROIS. IMPLIQUER ACTIVEMENT LES DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS.

La liberté de religion et de culte est un droit fondamental, consacré dans la déclaration

universelle des droits de l'Homme et la Constitution. La commune se doit de respecter les convictions de chacun. La neutralité signifie que les autorités et l'administration doivent traiter tous les citoyens de manière neutre et égale. Cela ne signifie pas qu'il faut interdire aux employés communaux d'afficher leur appartenance à une communauté religieuse ou philosophique. L'interdiction du port du voile sur le lieu de travail doit être levée. Cette interdiction est injuste et constitue un frein à l'insertion professionnelle et à l'émancipation sociale.

L'espace public et la politique de la commune doivent être pluralistes. Il n'est pas juste que certains événements religieux récoltent le soutien actif des autorités alors que d'autres sont cachées voire stigmatisées. C'est une forme de discrimination et d'injustice à combattre. Nous voulons une commune où il est possible de célébrer tant Noël que l'Aïd dans l'espace public et où les différentes communautés sont représentées dans un esprit de partage et de rencontre. C'est à la Commune qu'il revient de faire la promotion de l'interculturalité de manière active et positive. Elle doit impliquer au maximum tous les acteurs, déjà nombreux, qui entendent tisser des ponts entre les différentes communautés.

6. UNE COMMUNE JEUNE

POINT DE VUE

Les jeunes méritent leur place à Molenbeek. Les jeunes sont des experts par excellence en ce qui concerne l'endroit où ils vivent, apprennent et s'amuse. C'est pourquoi, en leur donnant la parole, nous pouvons découvrir un trésor de propositions et d'engagement. Quand il s'agit de participation, de détente et de bien-être des jeunes, le travail avec ceux-ci occupe naturellement une place importante. Nous devrions prendre ce mot de « place » au sens littéral aussi : les jeunes ont besoin de plus d'espaces verts et d'espaces publics. De la place pour se retrouver entre eux et se défouler. Mais aussi des activités sportives, ludiques et culturelles accessibles. Les jeunes attendent à être pris au sérieux. Si on leur donne la parole, la place pour codécider, ils s'engagent pour leur ville et leur commune.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. UN SECTEUR JEUNESSE ÉPANOUISSANT

- Il est nécessaire de développer un travail professionnel et stable avec les jeunes, via le secteur jeunesse. Nous investissons dans des professionnels de terrain et des bénévoles aguerris afin d'optimiser l'offre et lancer de nouvelles initiatives.
- Les mouvements et organisations de jeunes et clubs sportifs assurent une partie importante des activités épanouissantes pour les jeunes. Ils méritent le soutien de la commune pour la formation de leurs bénévoles, l'accès à des locaux adaptés et le financement de leurs activités.
- Notre jeunesse est diverse. Nous attachons une attention particulière à la diversité au sein des bénévoles et professionnels du secteur jeunesse.
- Afin de stimuler les rencontres, les échanges et la collaboration entre les différentes branches du secteur jeunesse, nous organisons et soutenons des événements communs annuels.

DEUX. LES JEUNES MÉRITENT UNE PLACE DANS L'ESPACE PUBLIC

- Nous aménageons l'espace public de façon que les jeunes s'y sentent chez eux, avec de petits terrains de foot, de basket, des bancs, des sanitaires et des fontaines d'eau potable.
- Nous développons des auvents pour s'abriter contre la pluie ainsi que des infrastructures de sport urbain (panier de basket, streetgym, skate, etc.).

Nous faisons en sorte qu'il y a de la verdure et de l'espace public, des endroits où les jeunes peuvent se défouler, à une distance accessible à pied.

TROIS. UNE INFRASTRUCTURE À LA MESURE DES JEUNES ET DE LEURS ORGANISATIONS

- Nous prévoyons davantage de locaux pour les jeunes, allant de maisons de

jeunes, studios musicaux, mouvements de jeunesse aux clubs sportifs. Un local qu'on peut s'approprier est un point d'ancrage essentiel pour une antenne de travail avec les jeunes.

- Chaque jeune a droit à un hall omnisports et à une piscine à proximité de chez lui, tant pour les clubs sportifs que pour un usage libre.
- Ouvrir l'infrastructure des écoles en dehors des heures de cours peut être un levier pour remédier aux besoins. Pour ce faire, on investit en animateurs et en concierges.
- Le secteur de la jeunesse et les associations sportives et culturelles peuvent jouer un rôle dans l'organisation de ce nouvel espace public. En organisant des activités dans les bâtiments scolaires, et espaces publics, nous pouvons toucher davantage de jeunes.
- Nous investissons dans un réseau de bibliothèques de quartier pour une offre accessible de livres, de revues et de services digitaux.
- À Molenbeek, nous prévoyons des salles de fêtes gérées par la commune, sous la devise : accessibles financièrement et géographiquement.

QUATRE. LE SERVICE DE LA JEUNESSE À PORTES OUVERTES

- Nous stimulons les services et organisations de la jeunesse à fournir une offre ouverte dans les endroits où se trouvent les jeunes. Une offre gratuite, sur place, où il n'y aura pas besoin de s'inscrire.
- Les services de la jeunesse soutiennent des groupes de jeunes à la réalisation de leurs projets (associatifs, citoyens, sportifs ou culturels).
- Nous voulons introduire des « Patrons des parcs » en nous inspirant des « PleinPatrons » de Borgerhout. Des jeunes formés en animation qui animent les parcs et squares du quartier. Ces jeunes (à partir de 16 ans) se responsabilisent pour leurs propres parcs ou squares, sous la supervision d'un coach professionnel du service jeunesse de la commune.

CINQ. DONNER LA POSSIBILITÉ AUX JEUNES DE CRÉER LEUR COMMUNE

- Dans le réaménagement des rues et des places, nous impliquons les jeunes, également en dehors des canaux classiques de participation. Nous irons ainsi à leur rencontre. Nous nouerons le contact par le milieu associatif existant et l'enseignement.
- Nous créons un conseil des jeunes de la commune. Ce conseil mérite un soutien professionnel en lien permanent avec les associations des jeunes et il définit les priorités pour les 3 ans à venir.
- Le conseil des jeunes doit pouvoir disposer du droit d'initiative envers le conseil communal. Notamment en agendant des points à l'ordre du jour.
- Le conseil des jeunes doit pouvoir créer une commission d'attribution de subsides et d'occupation des infrastructures, composée d'associations jeunesse, jeunes molenbeekoïses et d'experts non-molenbeekoïses.
- Nous créons un lieu de rencontre digital où les jeunes pourront poster des questions et des propositions. Et où d'autres jeunes pourront s'exprimer ou appuyer ces propositions. Nous assurons une grande promotion autour de ce nouveau moyen de participation en ligne.

SIX. RENDRE LE JEU, LE SPORT ET LA CULTURE ACCESSIBLES À TOUS

- Sports et culture doivent être plus accessibles et meilleur marché. C'est pourquoi nous proposons une infrastructure facile d'accès, nous donnons aux

associations sportives et culturelles suffisamment de moyens de fonctionnement.

- Par des chèques-sport/culture, la commune intervient dans les coûts d'affiliation à un club de sport ou association culturelle.
- Nous aménageons des espaces fitness publics où les jeunes pourront venir s'entraîner à bas prix et des streetgyms gratuits.

SEPT. VIVRE ENSEMBLE

- Nous prenons et stimulons des initiatives afin de rassembler la jeunesse dans toute sa diversité : échanges, festivals, tournois sportifs, Zinnekeparade...
- Nous stimulons et soutenons des initiatives et rencontres qui rassemblent jeunes et moins jeunes au-delà des générations, comme des fêtes de quartier, des échanges intergénérationnels, etc.
- En cas de tensions entre jeunes qui occupent l'espace public et les riverains, un dialogue et une rencontre doivent être organisés afin de remédier au conflit.
- Nous arrêtons les contrôles d'identité stigmatisants certaines populations et parfois violents qui n'ont d'autre but que d'intimider. La police doit se concentrer sur ceux qui commettent des délits.

VISION

Bruxelles est une ville-région jeune. 40 % des Bruxellois ont moins de trente ans. Tous méritent leur place dans la ville, en dans leur commune. Tous sont des citoyens en plein développement, avec des rêves et des tas d'idées. Des idées sur leur avenir, mais aussi à propos de la commune dans laquelle ils vivent et à propos du quartier où ils résident, apprennent et rencontrent leurs amis. La commune doit soutenir toutes ces initiatives et associations dans lesquelles les jeunes s'épanouissent, s'engagent, et à travers lesquelles ils participent à la vie de la commune.

UN. UN SECTEUR JEUNESSE ÉPANOUISSANT

Aujourd'hui, les associations de jeunesse font un travail brillant. Nous parlons ici du travail professionnel du secteur jeunesse qui se met surtout au service des jeunes socialement plus vulnérables, mais nous parlons aussi du travail bénévole parmi les jeunes — les mouvements de jeunesse et clubs sportifs. Chaque week-end, chaque été, ceux-ci assurent à des milliers de jeunes les meilleurs moments de leur vie. Pour beaucoup de jeunes, les associations de jeunes sont leur seconde maison, un endroit où ils se sentent en sécurité, où ils se font des amis et peuvent se développer. Ces associations permettent aux gens de participer à la vie sociale, de sortir de leur isolement, les permet de s'épanouir et parfois les met même sur le chemin de leur premier emploi.

Tous les jeunes Molenbeekois ont droit à ce second foyer. Mais le secteur de la jeunesse ne reçoit pas les moyens nécessaires pour permettre un travail de qualité envers tous les jeunes. Certaines associations ont même vu diminuer leurs budgets ces dernières années. Et alors on s'étonne que certains jeunes se sentent abandonnés, passent à travers les mailles du filet et ne participent à aucune activité sociale ou sportive. C'est pourquoi nous investissons pleinement dans les différentes

formes de travail parmi les jeunes.

Le travail professionnel avec les jeunes doit disposer de plus de moyens. Pour étendre son fonctionnement et permettre aux animateurs de jeunesse de répondre aux demandes d'aides des jeunes. Mais aussi pour lancer des antennes dans les quartiers où il n'y en a pas encore aujourd'hui.

Nous voulons soutenir aussi les mouvements, associations et clubs sportifs, qui grâce à leurs bénévoles, touchent chaque semaine des milliers de jeunes. D'abord en aidant ces associations à trouver les locaux adaptés. Mais puis surtout, nous l'aidons surtout en le soutenant dans la recherche et la formation de sa colonne vertébrale : les bénévoles qui s'engagent quotidiennement pour leur mouvement de jeunes.

DEUX. LES JEUNES MÉRITENT UNE PLACE DANS L'ESPACE PUBLIC ET DES INFRASTRUCTURES ADAPTÉES

« Davantage de parcs et d'espaces verts ». Ceci doit également être un pilier de base d'une bonne politique de la jeunesse : plus de verdure, plus d'espaces verts, surtout dans les quartiers à forte densité de population. Pour rencontrer ses amis, pour jouer au foot ou tout simplement pour prendre l'air frais dans l'herbe, près de chez soi. Ces espaces publics, nous les aménageons de façon que les jeunes s'y sentent chez eux, et en évitant les conflits entre usagers. Il convient d'ailleurs d'accorder plus d'attention aux besoins des filles. Un choix ouvert d'activités sportives et ludiques invitera les jeunes à se rencontrer davantage dans ces espaces publics.

C'est ce qui ressort du « Big Ask », l'enquête parmi les jeunes, élaborée par RedFox, le mouvement de jeunes du PTB. À la question « comment les jeunes peuvent-ils avoir leur mot à dire dans la commune ? », 42 % répondent qu'il faut impliquer les jeunes quand la ville ou la commune réaménage les rues et les parcs.

En outre, la commune peut également donner plus de place aux jeunes à l'intérieur. De nos jours, les salles de sports affichent souvent complet. Mais le besoin existe aussi de pouvoir utiliser librement des infrastructures. Et en dehors des heures d'ouverture, ces infrastructures sont parfois désertes ; les salles de sport des écoles, par exemple, mais également les parkings. En investissant dans des concierges et animateurs, nous pouvons ouvrir de nouveau ces espaces et créer ainsi un nouveau domaine public. En proposant des activités parascolaires dans les bâtiments mêmes des écoles, nous rendons ces activités plus accessibles. Et cela permet de réconcilier certains jeunes avec l'école.

TROIS. DONNER LA POSSIBILITÉ AUX JEUNES DE CRÉER LEUR COMMUNE

Les jeunes estiment ne pas être entendus ou pris en compte en matière de politique communale. Les jeunes estiment que les autorités communales les considèrent plutôt comme une source de nuisances plutôt que comme des partenaires à part entière pouvant participer à la construction de la commune d'aujourd'hui. Pas La participation reste réservée à ceux qui arrivent à trouver leur chemin dans le labyrinthe des

administrations de la commune. Ceux qui ont moins de 18 ans ne peuvent faire valoir leur voix aux élections. Le PTB plaide pour un abaissement de l'âge du droit de vote à 16 ans. À court terme, un changement d'état d'esprit est nécessaire pour les amener à participer, au moins, à l'élaboration de la politique communale. Car, indépendamment de toutes les formes officielles de concertation, la confiance est ce qui compte en premier. Pour pouvoir vous exprimer, il faut aussi qu'on vous écoute. Cela requiert une attitude ouverte de la part des décideurs politiques. Ceux-ci doivent se rendre compte que les jeunes sont des experts quand il s'agit de leur quartier ou de leur école. La démocratie est un échange dans les deux sens : nous n'attendons pas uniquement que les jeunes trouvent leur chemin, mais allons activement dans leur direction.

Avec cet état d'esprit, les autorités communales peuvent proposer aux jeunes de s'exprimer de toutes sortes de manières. En premier lieu, par les organes structurels de participation, comme les conseils de jeunes. Ceux-ci doivent devenir de véritables lieux de représentation et participation des jeunes. Les conditions pour cela sont les suivantes : soutien professionnel, respect et appréciation de la part du politique. C'est pourquoi les conseils des jeunes doivent bénéficier du droit d'initiative au conseil communal. Et, alors, les jeunes pourront eux-mêmes présenter des points à l'ordre du jour.

Ceux qui ne sont pas en ligne directe avec le conseil des jeunes doivent aussi pouvoir déposer leurs idées sur la table. Pour cela, un instrument ouvert digital est nécessaire, par lequel les jeunes pourront avancer leurs questions et suggestions et recevoir là le soutien des autres jeunes. Les services communaux s'engagent à répondre à chacune des questions et à traiter les propositions qui bénéficient du soutien d'un nombre suffisant de jeunes.

La politique communale de la jeunesse doit être en phase avec le monde des jeunes. Pour cela, la politique doit s'appuyer sur le travail professionnel du secteur jeunesse et sur ses liens au sein de l'enseignement. Alors, les jeunes pourront se faire entendre quand il y aura des changements en vue dans leur quartier, mais aussi être impliqués dans la mise en place de nouveaux projets. Sans un solide travail avec les jeunes, la politique ne peut pas arriver à une participation motivée des jeunes.

QUATRE. RENDRE LE JEU, LE SPORT ET LA CULTURE ACCESSIBLES À TOUS

Le travail parmi les jeunes est un maillon indispensable de la lutte contre la grande pauvreté, mais cette lutte a besoin de bien davantage que d'animateurs jeunesse. À Molenbeek, 40 % des jeunes actifs de moins de 24 ans sont demandeurs d'emploi. Un quart des enfants bruxellois de moins de 18 ans grandissent dans un ménage sans revenu de travail.

La lutte contre la pauvreté parmi les jeunes commence par l'amélioration de la situation de leurs parents. Mais des actions spécifiques sont aussi nécessaires et doivent cibler les jeunes eux-mêmes : un soutien dans l'enseignement et la création d'emplois pour les jeunes. Nous devons éviter coûte que coûte que les jeunes se

retrouvent dans une situation sans emploi ou sans formation. Ici aussi, la commune a sa responsabilité.

Mais des activités sportives, ludiques et culturelles sont importantes (y compris des services digitaux accessibles). Pour leur estime de soi, pour développer des compétences, pour se créer des amis et un réseau social, bref, pour son bien-être global. Ces activités contribuent positivement à une perspective d'avenir positive, et aident les jeunes à (re)prendre leur vie en mains.

La commune a donc une responsabilité à faciliter l'accès au sport et à la culture. C'est ce qui ressort tant de la Grande Enquête du PTB que de l'enquête Big Ask de RedFox, son mouvement de jeunes. Réduire les coûts est ici notre première mesure. Ces dernières années, suite aux économies, des associations de sport et de culture ont dû augmenter leurs cotisations. Pour éviter cela, nous augmentons leurs moyens de fonctionnement. Mais la commune peut également intervenir directement par des chèques sport ou culture, quand les cotisations constituent un seuil financier trop élevé. Le fitness est une occupation populaire et très saine lorsqu'elle bénéficie d'un bon accompagnement. Mais les salles de fitness sont presque exclusivement aux mains d'exploitants privés. Ceux-ci appliquent souvent des tarifs très élevés. Avec la mise en place d'espaces publics de fitness et l'installation d'équipement de fitness dans certains espaces publics, les jeunes peuvent entretenir leur condition physique à des prix très raisonnables.

CINQ. VIVRE ENSEMBLE

La jeunesse bruxelloise est diverse. En âge, en genre, en orientation sexuelle, en origine sociale, en origine culturelle, en subcultures, etc. Cette diversité est riche de potentialités, et d'occasions à apprendre. Nous stimulons l'appréciation et la découverte mutuelles entre jeunes à travers d'activités, de rencontres, échanges et événements. En organisant des festivals de jeunes talents, ou en soutenant des événements de métissage comme la Zinnekeparade...

Face aux jeunes qui se rencontrent sur les squares et places de leur commune, les autorités communales ont tendance à réagir négativement. À vouloir enlever les bancs pour empêcher que des jeunes se fassent rendez-vous dans l'espace public. À d'autres endroits, il arrive que des jeunes soient contrôlés régulièrement par la police sans raison précise. Cela débouche sur une spirale de méfiance. Cette tendance, nous voulons l'inverser.

La non-action n'est pas une option. Nous voulons investir dans un travail positif envers ces jeunes, proposant des activités sur les lieux publics.

Puis, en cas de tensions récurrentes entre jeunes et riverains, nous voulons investir en premier lieu dans le dialogue, en organisant des rencontres entre les personnes concernées, accompagnées par des médiateurs professionnels et des travailleurs de la jeunesse.

Nous voulons des agents de quartiers qui connaissent les jeunes et le quartier, qui respectent les jeunes et sont respectés par les jeunes. Nous arrêtons les contrôles

d'identités harcelant les jeunes et stigmatisant certaines populations. Il faut mettre fin aux contrôles de police au ton agressif, et qui dérivent parfois en violence. Les policiers doivent se concentrer sur ces personnes et jeunes qui commettent des délits.

7. UNE COMMUNE MOBILE

POINT DE VUE

La mobilité est un droit fondamental pour tous. Elle assure l'accès à un emploi, à l'éducation, la culture, l'échange et la rencontre entre les habitants ou encore l'accès à des loisirs.

Remettre la commune en mouvement en s'assurant que tout le monde y trouve son compte : tel est le défi de la mobilité.

D'abord, commencer par réduire les besoins de déplacements par un aménagement intelligent de la ville. Des transports en commun performants doivent devenir la colonne vertébrale d'une mobilité durable. Nous ferons du vélo une alternative saine et sûre à la voiture. Nous voulons encourager les automobilistes à se passer de leur voiture en apportant des alternatives performantes et accessibles financièrement plutôt que de les faire payer sans apporter de solutions. De la sorte, la circulation à Molenbeek sera plus fluide et l'air plus respirable. Nous voulons changer les mentalités en offrant des alternatives positives et non pas en culpabilisant la population qui subit la plupart du temps les politiques du tout à la voiture menées depuis des années.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. UNE MOBILITÉ Saine COMMENCE PAR UN AMÉNAGEMENT INTELLIGENT DE LA COMMUNE

- Pour augmenter la sécurité sur la place communale pour nos enfants, nous séparons l'axe où roulent les voitures de la partie où les voitures ne peuvent pas circuler ni stationner.
- Le déplacement le plus rapide et le plus durable est celui que vous ne devez pas effectuer. C'est pourquoi nous ferons en sorte que nous puissions, dans chaque quartier de Molenbeek, trouver un logement, une école, une crèche, nous détendre, faire ses courses et travailler.
- Nous voulons développer des services de proximité (postes, bibliothèques, administration communale, magasins...) dans les quartiers pour éviter des déplacements inutiles.
- Dans le développement des nouvelles zones d'habitat, nous prévoyons d'abord les accès en transports en commun et des pistes cyclables, avant même que les travaux ne commencent.
- Nous mettrons en œuvre le transport de marchandises par tram, voies d'eau et chemin de fer pour diminuer le transport par camion et camionnette.

DEUX. DES TRANSPORTS EN COMMUN PERFORMANTS COMME COLONNE VERTÉBRALE

- Nous voulons que la commune plaide pour la gratuité des transports en commun pour toute la Région comme dans d'autres villes d'Europe pour inciter les usagers à abandonner leur voiture.

- Nous plaiderons aussi pour généraliser l'accès sans frais supplémentaires à tous les réseaux de transport présents dans la capitale : les abonnés à la STIB doivent pouvoir profiter de toutes les lignes de la SNCB, et De Lijn. (Notamment pour les usagers et habitants de la chaussée de Gand et chaussée de Ninove)
- Nous défendrons la création d'un réseau de métro dense qui désert l'ensemble des communes bruxelloises.
- Nous plaiderons pour augmenter le nombre et la fréquence des lignes. Aux heures de pointe, là où ce n'est pas encore le cas, au moins un tram ou un bus passera toutes les cinq minutes. Durant les heures creuses, ce sera toutes les dix minutes.
- Nous demanderons également le développement des lignes de bus inter quartiers et des lignes de bus et tram directes entre les communes sans devoir nécessairement faire un détour par le centre.
- La nuit, nous ferons rouler les métros toutes les 20 minutes et certaines lignes stratégiques de tram et de bus toutes les 30 minutes.
- Nous collaborerons avec la SNCB pour augmenter rapidement l'offre de trains intra-bruxelloise : le réseau de petites gares bruxelloises peut facilement être exploité afin de connecter des zones de Bruxelles peu desservies par la STIB.
- Nous rendrons tous les véhicules et stations accessibles aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite pour donner à tous la possibilité d'être plus autonomes.
- Nous collaborerons avec la STIB et la Région pour améliorer la circulation des trams et des bus en développant les sites propres.
- Nous créerons des « voies vertes » pour les transports en commun : priorités à leur circulation dans le but qu'ils réalisent le moins d'arrêts possible (panneaux de signalisation favorables, sites propres, priorités dans les carrefours, commande à distance des feux de signalisation...)
- Tous les arrêts STIB doivent être munis de panneaux de signalisation qui donnent les informations de circulation en temps réel et pour tous les réseaux (De Lijn, et SNCB)
- Nous plaiderons pour planifier le remplacement des bus bruxellois au diesel par des bus à hydrogène.
- Nous rétablirons des lignes de bus scolaires afin d'amener les enfants en toute sécurité à l'école et éviter des trajets en voiture pour les parents.
- Plus les transports alternatifs augmenteront, moins il y aura d'espace pour la voiture.

TROIS. UNE VILLE ET UNE COMMUNE PENSÉES POUR LES CYCLISTES ET LES PIÉTONS

- Nous voulons développer la mobilité douce. La commune doit participer à la création d'un réseau de 300 km de pistes cyclables dans toute la Région, sécurisées comme à Copenhague. Nous réaliserons de grands axes réservés aux cyclistes. Les pistes cyclables seront sécurisées et sillonneront la ville en tous sens, avec un réseau de voies périphériques et de liaisons transversales.
- Dans ces grands axes, nous appliquerons le concept de la « vague verte ». Tous les feux de signalisation seront réglés sur le tempo des cyclistes de sorte qu'ils traversent la ville sans jamais avoir à poser le pied à terre. Le tempo idéal sera indiqué par des lumières LED disposées sur le côté de la piste cyclable.
- En concertation avec les habitants, les écoles et les organisations du monde associatif, nous assurerons à partir de ces grands axes des embranchements vers les divers quartiers.
- Dans les zones habitées, le vélo sera la norme et la voiture l'invitée. Nous aménagerons les rues de telle façon que les zones 30 soient bien respectées.

Nous généraliserons le 30 km/h dans les rues sans piste cyclable séparée et dans les zones urbaines densément peuplées et en-dehors de routes de transit, afin aussi d'assurer la sécurité routière.

- Nous repenserons les carrefours et ronds-points dangereux pour assurer la sécurité de tous et la fluidité de la circulation.
- Là où les rues latérales croisent une piste cyclable, nous disposerons des lignes de priorité et nous supprimerons les bordures.
- Dans chaque quartier, nous prévoyons des parkings gratuits accessibles et couverts pour les vélos.
- Nous développerons le système Villo et le rendrons public. Nous ajouterons des vélos-cargo pour permettre de faire ses courses ou aller aux déchetteries.
- Nos rues et trottoirs seront réaménagés pour assurer un meilleur confort aux piétons et aux cyclistes. Dans les rues pavées nous mettrons en place des bandes de confort pour les cyclistes.
- Nous généraliserons et renforcerons le marquage au sol et la signalisation claire des passages pour piétons aux abords des écoles afin d'éviter des situations dangereuses à la sortie de l'école n° 7 Place Saint-Jean Baptiste.
- Le PTB dénonce la dangerosité de la Place communale de Molenbeek pour les usagers faibles, nous plaidons pour des passages pour piétons au niveau de l'entrée du métro, au niveau de la rue Vandermaelen et de la Chaussée de Gand. L'aménagement de casses-vitesse afin que la limitation de vitesse de 20 km/h soit respectée. Nous défendons la reprise des parkings de la rue Brunfaut et du logement Molenbeekois par les autorités communales ainsi les voitures n'auront plus à se garer sur la Place qui deviendrait de fait une zone piétonne.

QUATRE. TRAIN + VÉLO

- Nous demanderons à ce que plus de wagons-fourgons soient mis à disposition des cyclistes pour leur permettre d'embarquer leur vélo à bord des trains sans surcoût.
- Les gares bruxelloises et les stations de métro doivent disposer d'un plus grand parking vélo afin de favoriser l'intermodalité.
- Nous demanderons à ce que des parkings gratuits soient mis sur pieds aux gares de départ du RER pour stimuler un maximum de navetteurs à opter pour le train.
- Pour aider les cyclistes ayant des difficultés dans les montées, nous prévoyons également des porte-vélos sur certaines lignes bus.

CINQ. UTILISER LA VOITURE DE FAÇON DURABLE ET PARTAGÉE

- Nous créerons « ZinAuto », un système public de voitures partagées basées sur le principe Villo. Pour les déplacements qui nécessiteront encore l'utilisation de la voiture.
- Nous encouragerons le covoiturage, notamment en développant des applications de mise en relation, en créant des « arrêts » de covoiturage.
- Nous voulons un service de taxis moins cher et complémentaire aux transports en commun, qui garantit un salaire et des conditions de travail correctes en supprimant les intermédiaires privés.
- Pour un service de taxis moderne, nous voulons développer une application unique et publique pour réserver son taxi.
- 2016 a vu aussi émerger la saga des tunnels bruxellois et leurs écroulements successifs. Des rapports, datant déjà de 2013, montraient des failles dans la sécurité et l'état des tunnels par manque d'entretiens suffisants. Mais c'est le

laisser-aller qui a régné. Résultats, le gouvernement bruxellois et son ministre de la mobilité Pascal Smet (Spa) décident la rénovation complète de tous les tunnels bruxellois. Nous voilà repartis pour des années d'autoroutes urbaines et pour des années de dettes. Les contrats sont en partenariat public-privé, des contrats qui par expérience reviennent en fait beaucoup plus cher que prévu pour la collectivité et qui servent surtout à enrichir banquiers et multinationales. La rénovation des tunnels décidée dans l'urgence bénéficiera aux lobbies du béton, mais pas aux finances publiques, ni à une politique de mobilité à long terme.

- Cette saga aurait été l'occasion rêvée de réfléchir à la fermeture progressive de certains tunnels, véritables gouffres à voitures, et de penser à utiliser l'espace pour les transports en commun et la mobilité douce. Mais il n'en a rien été.

SIX. MENER UNE POLITIQUE DE STATIONNEMENT JUSTE ET DURABLE

- Le stationnement doit être pris en main par les pouvoirs publics : pas de parking privé géant dont le seul but est de réaliser du profit et qui attire toujours plus de voitures. En effet,
- le PTB s'oppose au projet de la bourgmestre Schepmans d'aménager un parking privé souterrain au parvis Saint-Jean. Par ailleurs, la gestion des parkings publics Bunfaut et du Logement Molenbeekois ont été mis entre les mains du privé.
- Les places en voiries supprimées doivent favoriser directement un moyen de transport alternatif (arrêts STIB supplémentaire, pistes cyclables, box à vélo...)
- Nous voulons rendre gratuite la carte riverain et appliquer des tarifs de stationnement accessibles : punir les gens financièrement ne résout pas le problème de mobilité.
- Nous œuvrerons à ce que les riverains puissent se garer gratuitement dans les parkings des entreprises, des magasins, des services communaux et dans les grands parkings privés la nuit et en soirée afin de libérer de l'espace en voirie.

SEPT. DE L'AIR SAIN AUX PORTES DES ÉCOLES

- Les enfants sont accompagnés en groupe depuis les arrêts importants (métro, tram, bus) tout proches et depuis l'accueil postscolaire, et ce, vers l'école et vice versa.
- Un professeur cycliste accompagne les petits cyclistes en groupe le long d'un parcours où l'on prend les enfants qui vont en classe à vélo.
- Des stewards scolaires accompagnent les plus petits aux principales lignes de bus, tram et métro au moment où ils y montent ou en descendent.
- Des stewards scolaires sont présents aux arrêts proches. Si nécessaire, des bus scolaires sont affrétés.
- Nous développons un plan de circulation pour diminuer le nombre de voitures aux portes de l'école. Cela apporte des gaz d'échappement jusqu'aux portes de l'école. Si l'auto est inévitable, les enfants sont déposés à des arrêts d'où ils partent en groupe pour se rendre à l'école.
- Dans le voisinage des écoles, 20 km/h devient la règle.
- Assurer la gratuité des transports publics aux heures de pointe, de sorte que les gens opteront davantage pour ce mode de transport.
- Bruxelles, un abonnement à De Lijn, à la SNCB ou à la STIB – sans surcoût – doit procurer un accès à tous les bus, trams, trains ou métros sur tout le territoire de la Région Bruxelles-Capitale ;
- Si possible, bloquer la rue de l'école au moment de l'entrée et de la sortie des

- classes, tant le matin que l'après-midi.
- Organiser des pistes cyclables sûres et séparées. Améliorez la sécurité aux carrefours dangereux.
 - Repenser l'école, la commune et la mobilité, c'est éviter que les gens doivent faire de longs déplacements pour aller à l'école.

8. UNE COMMUNE PROPRE ET AGRÉABLE, AVEC ZÉRO DÉCHET

POINT DE VUE

Une commune sans déchet et propre est possible. À l’opposé de la logique individualiste et culpabilisante qui est trop souvent prônée, la propreté pour nous est une tâche avant tout collective. Molenbeek peut jouer un rôle pour empêcher la production de déchets inutiles, ainsi que pour réutiliser, trier et recycler au maximum ce qui a été produit. En offrant des solutions collectives aux Molenbeekois, nous pourrions petit à petit changer les mentalités et les comportements. Nous pourrions avoir nos rues propres et agréables.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. GARANTIR UNE VIE SAINTE ET AGRÉABLE

- Nous voulons installer des containers enterrés dans chaque quartier avec tri sélectif : matières organiques, plastique, carton, verre et déchets ménagers.
- Nous mettrons en service une déchetterie mobile tous les mois pour permettre aux habitants d’y jeter leurs gros déchets ménagers.
- Nous organiserons un ramassage systématique des encombrants mensuellement.
- Nous investirons dans des campagnes de sensibilisation et d’éducation à la propreté et au respect de l’environnement : animations dans toutes les écoles communales dès la maternelle, embauche d’agents de propreté de terrain, journée propreté avec explication sur le tri des déchets et conseils sur le recyclage.
- Nous voulons organiser des assemblées régulières dans les quartiers, avec les habitants, pour sensibiliser et éduquer sur la propreté.
- Nous installerons un local « propreté » dans chaque quartier afin que le personnel puisse s’y rendre s’il constate un problème et puisse se munir du matériel nécessaire rapidement.
- Plutôt que d’infliger une amende, nous voulons des sanctions réparatrices qui éduquent et servent directement au cadre de vie.

DEUX. MOLENBEEK SANS DÉCHET

- Nous lutterons pour interdire le suremballage et les sacs plastiques dans tous les commerces, à commencer par les supermarchés. Nous soutiendrons les magasins qui proposent leurs marchandises en « vrac ».
- Nous placerons des fontaines d’eau potable dans tous les quartiers de la commune.
- Molenbeek se déclarera « commune sans obsolescence programmée ». Nous voulons initier un mouvement pour demander la fin de cette stratégie des multinationales qui force les consommateurs à acheter de nouveaux biens.
- Nous créerons des ateliers de réparation communaux pour réparer appareils électriques, meubles et vêtements ou pour les démonter et en garder des

- pièces réutilisables.
- Nous soutenons les repair cafés, les marchés d'échange et de dons et les magasins de seconde main.
- Nous exigerons des grandes surfaces qu'elles livrent leurs invendus à des associations venant en aide aux démunis.
- Nous agirons pour la mise en place de cautions, de façon à faire pression sur le gouvernement bruxellois, sur les cannettes et les bouteilles en plastique telles qu'elles existent aujourd'hui déjà pour les bouteilles en verre.

TROIS. UN SERVICE PUBLIC DE PROPRETÉ

- Nous miserons sur l'embauche de personnel communal avec contrat CDI pour assurer un travail de qualité. Cela commence par remplacer les contrats article 60 en CDI pour garantir une vraie formation et une perspective d'avenir.
- Nous investirons dans du matériel de qualité pour rendre le travail des ouvriers du service propreté plus efficace et rendre les conditions de travail moins pénibles.
- Nous mettrons en place des locaux pour le personnel propreté dans chaque quartier pour une intervention rapide et un service de proximité.
- Nous créerons un service communal qui soutient les habitants dans la rénovation de leur bâtiment par des conseils de professionnels et le prêt de matériels.

VISION

UN. GARANTIR UNE VIE SAIN ET AGRÉABLE

Nous voulons simplifier la gestion des déchets par un service de proximité.

La gestion des déchets dans une commune impacte directement la qualité de vie des habitants. Aujourd'hui, le sous-investissement des communes empêche de mener une gestion des ordures qui réponde aux besoins de la population. Odeurs nauséabondes, dépôts clandestins, déchets qui jonchent le sol, c'est le quotidien de nombreux Bruxellois. Non seulement cela procure un sentiment d'inconfort et d'insécurité, mais il est aussi question de santé publique.

Pour lutter contre la saleté présente partout, il faut investir dans des infrastructures qui simplifient la vie des gens et des travailleurs. Nous voulons des containers à déchets souterrains avec tri sélectif dans chaque quartier pour que chaque habitant puisse se débarrasser de ses déchets ménagers. Ces aménagements proches des citoyens éviteraient des dépôts un peu partout dans la commune et permettraient aux habitants de se débarrasser de leurs déchets quand ils le souhaitent en dehors des jours de collecte.

Nous voulons aussi que la commune mette à disposition un service de déchetterie mobile qui passerait dans tous les quartiers, chaque mois et gratuitement. Nous voulons également mettre en place un ramassage systématique des encombrants. L'objectif étant de faciliter le quotidien des gens qui veulent se débarrasser de leurs encombrants ou de matériaux spécifiques sans devoir se rendre jusqu'à une déchetterie régionale qui demande une voiture et beaucoup de temps. Mettre à disposition un tel service éviterait que des encombrants soient déposés dans la rue de

façon illégale.

Nous ne voulons pas seulement simplifier le quotidien des habitants dans leur gestion des déchets, mais aussi celui des travailleurs. C'est pourquoi nous voulons aussi investir dans du matériel efficace qui améliore les conditions de travail du personnel et rend le travail de nettoyage plus efficace. En collaboration avec les représentants syndicaux, nous veillerons à ce que le personnel soit équipé correctement selon les besoins et les défis que rencontre la commune en matière de propreté publique.

Nous voulons développer un service de proximité et de qualité entre le personnel qui balaye nos rues et la population. Par conséquent, nous voulons installer un local « propreté » dans chaque quartier afin que le personnel puisse s'y rendre s'il constate un problème et puisse se munir du matériel nécessaire rapidement. Aussi, ce local assurera un relais entre le service de propreté communal et les habitants. Ces derniers pourront s'y rendre pour constater un problème.

Nous voulons assurer un service de prévention et d'éducation à la propreté.

Il est aussi nécessaire de veiller au bon comportement des habitants. Chacun doit respecter l'environnement et prendre conscience des traces qu'il laisse en jetant des déchets par terre ou en ne respectant pas la collecte des poubelles. Assurer un service efficace qui simplifie la vie des gens peut déjà résoudre un certain nombre de problèmes, mais cela n'est pas suffisant. Pour faire face à certaines incivilités, les politiques traditionnelles misent sur les sanctions administratives et les caméras de surveillance. Une logique répressive qui est souvent inefficace et injuste. Le nombre de taxes dressées reste élevé avec le temps. Les montants des amendes n'ont en outre cessé d'augmenter ces dernières années sans faire chuter drastiquement les statistiques. Nous avons besoin de moyens plus efficaces pour rendre nos rues propres. Une rue propre devrait être une rue en toute logique sans amende...

Nous voulons miser avant tout sur le dialogue et l'éducation. Beaucoup de personnes sont mal informées des services qui sont mis à leur disposition, ne les comprennent pas ou tout simplement ne se préoccupent pas de leur impact sur le cadre de vie et l'environnement. Nous avons l'ambition de développer un service d'agents de prévention qui occupe le terrain constamment, qui explique, sensibilise et sanctionne si nécessaire. L'équipe prévention doit connaître le quartier, être proche des gens et aller vers eux. Nous voulons que les agents fassent du porte-à-porte dans certains quartiers où l'on rencontre le plus de problèmes. Nous voulons que des assemblées de quartier soient régulièrement organisées avec des activités de sensibilisation et d'éducation à la propreté.

Les sanctions, dans des cas d'incivilités, doivent également comporter un aspect éducatif. Plutôt que d'infliger une amende, nous voulons des sanctions réparatrices qui éduquent et servent directement au cadre de vie.

Nous voulons créer des emplois publics de proximité.

Assurer des rues propres demande un investissement important en termes d'infrastructures, de matériel et de personnel. Nous voulons faire le choix d'une commune qui investit pour répondre aux besoins des gens plutôt que pour attirer de

gros promoteurs ou développer des projets de luxe. Investir dans un service public, c'est garantir plus d'emploi stable et de qualité. Nous voulons arrêter avec les contrats précaires d'une durée de un an maximum. Ce type de contrat plonge la capacité du personnel et du service dans l'incertitude, démotive les travailleurs qui n'ont pas de perspective d'avenir et ne leur garantit pas de formation.

Nous voulons donc augmenter les capacités en termes de personnel que ce soit pour le nettoyage de rue ou pour la prévention et l'éducation. Des centaines d'emplois, qualifiés et non qualifiés, seront ainsi directement créés dans notre commune de façon permanente.

À ces centaines d'emplois liés au personnel du service propreté s'ajoutent les emplois pour créer et installer les dizaines de containers enterrés, l'installation des locaux « propreté ».

Lutter pour un environnement sain, c'est aussi lutter contre le chômage.

DEUX. MOLENBEEK SANS DÉCHET

Nous voulons nous attaquer au suremballage dans les commerces.

Les déchets les moins polluants sont ceux qui ne sont pas produits. Aujourd'hui, une quantité énorme d'emballages sont produits alors qu'ils ne sont pas nécessaires pour la consommation. Le plastique est un véritable fléau pour notre planète, une quantité aussi vaste qu'un continent se trouve en mer et détruit tout un écosystème. La lutte contre le plastique commence à notre échelle.

Nous voulons nous attaquer au suremballage dans les supermarchés. Aujourd'hui, il est facile de trouver un emballage par fruit ou légume. Nous voulons interdire l'emballage individuel, superflu et obliger l'utilisation d'emballages recyclables.

Nous voulons également mettre une caution sur les bouteilles en plastique et les cannettes pour lutter contre la mauvaise gestion de ses types d'emballages qui font beaucoup de dégâts à notre environnement.

Enfin, en plaçant des fontaines d'eau potable dans tous les quartiers de Molenbeek, nous voulons aussi inciter les habitants à boire davantage d'eau, tout en utilisant des contenants réutilisables (comme des gourdes par exemple).

Nous voulons développer l'économie circulaire.

Aujourd'hui, une grande quantité d'objets est jetée alors qu'ils pourraient encore être utilisés. D'abord, les multinationales ont développé « l'obsolescence programmée ». C'est une stratégie qui vise à « mettre à la retraite » plus rapidement les biens de consommation pour forcer les consommateurs à racheter du neuf. Cette logique de consommation profite aux grandes entreprises pour que les gens continuent à acheter de nouveaux produits. Mais cette pratique ne sert ni les portefeuilles des ménages ni notre environnement. Nous voulons déclarer Molenbeek « commune sans obsolescence programmée » et initier un mouvement des villes pour lutter contre cette pratique. Nous voulons rallonger au niveau belge et européen la garantie légale des biens de consommation pour forcer les multinationales à stopper ces pratiques.

Nous voulons aussi mettre en place différentes mesures pour mieux recycler et pouvoir réutiliser des objets qui semblent obsolètes.

D'abord, nous voulons développer et soutenir les ateliers de réparation d'objets où les habitants pourront profiter de ce service gratuitement. Ensuite, nous voulons offrir à la population un service d'aide et de prêts de matériel pour la rénovation de bâtiments. Pour finir, nous voulons soutenir les marchés d'échange, les commerces de seconde main.

Nous ferons pression pour que la Région investisse dans l'agence régionale Bruxelles-Propreté afin qu'elle puisse améliorer son centre de tri et améliorer la gestion des déchets, plus respectueuse de l'environnement.

Enfin, comme dans d'autres villes, Molenbeek doit exiger des grandes surfaces qu'elles livrent leurs invendus à des associations venant en aide aux démunis. Pour garantir leurs profits, les grandes surfaces jettent jusqu'à un tiers de leurs marchandises, alors que des milliers de personnes n'ont pas de quoi manger dans notre Région. Le cynisme du capitalisme ne peut pas être plus clair. La plupart de ces invendus pourraient pourtant encore être consommés. La solution proposée est une solution à court terme et vise à éviter ces pratiques des grandes surfaces. Mais pour le PTB, c'est bien sûr à la source de ce problème qu'il faut s'attaquer : en éradiquant la pauvreté, et en supprimant la recherche effrénée de profits des multinationales.

TROIS. DÉFENDRE UN SERVICE PUBLIC FORT

Pour assurer une qualité de vie agréable, une gestion verte des déchets et la garantie de nouveaux emplois stables, il est nécessaire d'investir dans un service communal de qualité et une entreprise publique régionale forte.

Nous voulons lutter contre la logique du « coût-vérité », déjà d'application en Région wallonne. Ce principe consiste à faire payer les gens qui utilisent un service en fonction de leur consommation. L'objectif : faire payer aux citoyens le coût réel d'un service fourni par les autorités publiques. C'est la vision que l'Union européenne veut imposer un peu partout. Et une logique qui mène à la privatisation des services de propreté. Les déchets sont en effet devenus eux aussi un marché où des entreprises privées peuvent tirer du profit. Rien d'étonnant à ce qu'une partie de l'actionnariat d'une entreprise comme Bruxelles-Energie, qui gère l'incinérateur de Neder-over-Heembeek par exemple, est détenu à 40 % par une filiale de la multinationale Suez. Les habitants soumis au « coût-vérité » paient bien plus cher la gestion des déchets. Ce principe va à l'encontre de notre vision du service public : les services publics sont là pour tout le monde, peu importe la taille du portefeuille. Ils sont un élément important de solidarité car ils sont financés par la collectivité. Nous trouvons que la propreté et l'impact que nous laissons sur l'environnement sont trop importants pour que nos services communaux agissent comme une société privée. Nous voulons assurer un service compétent pour toute la population et faire de Molenbeek une commune « zéro déchet » où il fait bon vivre. Pour cela, il est nécessaire réinvestir et de sortir du cadre d'austérité qui étouffe les communes et les empêche d'agir selon les besoins de la population.

La gestion des déchets doit rester aux mains de la collectivité et nous ferons pression pour que l'Agence Bruxelles Propreté (ABP) soit la seule entreprise à gérer tous les déchets au niveau régional avec la création de nouveaux emplois. Ainsi, l'ABP financée par des impôts justes, pourra assurer des collectes gratuites pour les Bruxellois et bon marché pour les commerces.

9. UNE COMMUNE QUI SAUVE LE CLIMAT

POINT DE VUE

Molenbeek neutre en émission de gaz à effet de serre (qui proviennent du trafic, du chauffage, etc.) est nécessaire pour lutter contre le réchauffement climatique. Les grandes villes sont en effet responsables de la moitié des émissions. Une commune neutre en émission cela signifie d'abord une énergie produite de façon 100 % verte. Cela signifie aussi un maximum d'économie d'énergie, car l'énergie la moins polluante est celle qu'on n'utilise pas. Une commune neutre en carbone, c'est aussi une commune où la mobilité est planifiée et axée sur les transports publics, le vélo, les déplacements à pied. Enfin, c'est une commune avec suffisamment d'espaces verts. Pour faire évoluer les mentalités vers le respect de la planète, nous ne choisissons pas de culpabiliser et taxer les gens, mais nous voulons réaliser le défi climatique ensemble. En choisissant la planification par les pouvoirs publics, nous voulons rendre accessible à chacun la transition écologique. De l'énergie verte moins chère, l'isolation de sa maison bon marché, des transports en commun fréquents et bon marché, voilà ce qui encouragera chacun de nous à contribuer à sauver la planète. Ce que le capitalisme, avide de profits, est incapable d'offrir : il ne sauvera pas notre planète.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. MISER SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Nous voulons isoler les logements via un vaste plan d'isolation dans les logements publics avec le système du tiers payant pour les particuliers. Pour cela, nous créons une société publique d'isolation et de rénovation des logements.
- Nous voulons un plan d'investissements dans les bâtiments communaux pour consommer moins d'énergie : isolation, récupération de la chaleur, etc.
- Nous voulons que la commune améliore le tri des déchets. L'incinérateur est le plus gros émetteur de CO₂ industriel de la région. Le recyclage permet de réduire les déchets à brûler et donc le CO₂ émis.
- Nous voulons développer l'économie circulaire, les repair cafés, la production agricole locale.

DEUX. UNE MOBILITÉ AMIE DU CLIMAT

- Nous voulons que Molenbeek plaide pour la gratuité des transports en commun pour toute la Région comme dans d'autres villes d'Europe pour inciter les usagers à abandonner leur voiture.
- Les bus et camionnettes de la commune doivent progressivement être remplacés par des bus et camionnettes à hydrogène.
- Nous voulons développer des services de proximité (postes, bibliothèques, administration communale, magasins...) dans les quartiers pour éviter des déplacements.

- Nous voulons développer la mobilité douce. La commune doit participer à la création d'un réseau de 300 km de pistes cyclables dans toute la Région sécurisées comme à Copenhague.
- Nous voulons une transition vers les transports en commun. Nous plaiderons pour un plan de mobilité métropolitain : avec des abonnements MTB pour tous afin d'emprunter tous les réseaux de transport (SNCB, TEC, De Lijn, STIB), le développement de la STIB, du RER, un système Villo 100 % public, un système de voitures partagées 100 % public, le tout dans une carte MOBIB intégrée.
- Nous voulons des alternatives au transport en camion : nous voulons développer le transport par voies navigables et chemin de fer, le transport par camion doit devenir l'exception.

TROIS. UNE PRODUCTION D'ÉNERGIE 100 % VERTE

- Nous voulons mettre sur pied une société publique de production et de distribution de l'énergie verte.
- Nous constituerons le conseil d'administration de cette société d'au moins un tiers de citoyens bruxellois élus par les usagers et un tiers de travailleurs de la société. Ses rapports seront publics et les assemblées pourront être suivies en live streaming.
- Nous développerons la production d'énergie verte par un plan d'installation de panneaux solaires : la commune doit équiper tous ses bâtiments de panneaux solaires.
- Nous plaçons aussi pour développer un plan d'implantation de panneaux solaires, avec le système du tiers payant pour les particuliers et les petites entreprises. Nous voulons imposer des installations sur les grands magasins et grosses industries à leurs frais.
- Pour pallier les pics et chutes de production d'énergie renouvelable, nous investirons dans des installations de conversion de l'énergie en hydrogène qui peut se stocker.
- Nous voulons développer des réseaux de chauffage urbain. Là où c'est possible, utiliser la chaleur excédentaire produite par les industries et les bureaux pour l'acheminer vers les logements et développer les systèmes de cogénération dans les nouveaux quartiers.

QUATRE. UNE COMMUNE À LA MESURE DU CLIMAT

- Nous voulons développer des espaces verts et des plans d'eau qui pourront absorber de grandes quantités de précipitations.
- Nous prévoyons de baisser les loyers pour que les familles ne soient plus obligées de quitter Molenbeek. Garder les familles dans nos communes c'est épargner des déplacements de navetteurs.

VISION

Le réchauffement climatique ne s'arrête pas aux frontières des communes. Il est donc indispensable d'avoir une vision d'ensemble beaucoup plus large pour trouver des solutions. C'est la raison pour laquelle nous avons une vision métropolitaine, qui sort même des frontières de la Région bruxelloise.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES, qui sont responsables du réchauffement climatique) en Région bruxelloise et dans ses communes, proviennent principalement

de deux sources : le transport qui utilise des énergies fossiles (diesel, essence...) comme les voitures et les camions et le chauffage des bâtiments et des logements. Il y a en revanche peu d'usines de production sur la région, comparées aux autres parties du pays. Cependant, la Région bruxelloise a sur son territoire le plus gros émetteur industriel de la Région qui est l'incinérateur de Neder-over-Heembeek. Il émet à lui seul 5 % des émissions de GES de la région.

La réduction des émissions doit donc se faire principalement dans ces deux premiers secteurs.

Pour réduire les émissions il faut à la fois diminuer la consommation d'énergie, mais aussi utiliser des énergies renouvelables (produites à base de soleil, de vent...) à la place des énergies fossiles (gaz, diesel...).

Quatre millions de tonnes d'équivalent CO₂ sont émis chaque année en Région bruxelloise.

La Région bruxelloise et donc son gouvernement (PS/SP.A, CdH/CD&V, Open Vld) s'est engagée à réduire ses émissions de gaz de 30 % par rapport à 1990 d'ici 2025, chiffre qui reste insuffisant pour atteindre le zéro émission d'ici 2050 et pourtant nécessaire pour empêcher la hausse de la température de la Terre au-dessus de 1,5 °C. Impossible ? Bien sûr que non. Des villes comme Copenhague ont décidé d'être neutres en carbone en 2025. C'est une question de choix dans les investissements pour sauver la planète. Copenhague, pionnière en la matière, a investi massivement dans les transports en commun et dans la production d'énergie verte par exemple.

Les politiques qui sont menées actuellement dans nos communes mènent à peu d'effet. Les autorités communales donnent le bon exemple avec la réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux, avec l'installation de quelques panneaux solaires par-ci par-là, mais pour le reste comptent sur les efforts individuels de la population souvent incapable de les réaliser faute de moyens. L'industrie, la grande distribution, ou d'autres grands secteurs d'activité privés reçoivent de l'aide pour l'installation de panneaux solaires sur leurs toits, mais ne sont qu'à peine sollicités sur le plan de leurs responsabilités. Quant aux primes destinées aux particuliers (pour l'isolation ou l'installation de panneaux solaires), ce sont surtout ceux qui ont déjà les moyens de ces investissements qui en bénéficient.

Les politiques de mobilité ne sont, elles, pas non plus efficaces. Elles sont principalement axées sur des taxes de stationnement ou sur le bannissement des vieilles voitures de la circulation, mais qui sont alors remplacées par des nouvelles ce qui ne modifie pas la donne au niveau du climat. Et pas sur le développement des alternatives comme le vélo ou les transports en commun. Résultats : le nombre de voitures ne diminue que très faiblement, voire augmente dans certaines communes. Les embouteillages et la pollution continuent de nous empoisonner chaque jour. Le paiement du stationnement est intégré dans le budget mobilité des familles, pénalise ceux qui ont moins de moyens. La suppression des places de stationnement en voirie, sans développer des alternatives pour les gens, conduit dans les faits à plus d'émissions de GES, les automobilistes roulant désespérément à la recherche d'une place.

Molenbeek-Saint-Jean ne deviendra pas neutre en carbone avec seulement quelques mesures bien intentionnées çà et là ou des politiques de nouvelles taxes.

Une commune neutre en carbone compte sur ses habitants pour enclencher le changement. Une commune neutre en carbone travaille à un plan d'avenir afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'année en année, avec un plan pour produire de plus en plus d'énergie verte, avec un plan pour isoler les logements et les bâtiments, avec un plan de mobilité qui permettra au plus grand nombre de se déplacer autrement qu'avec la voiture. Une commune neutre en carbone sera une commune qui n'optera pas pour de nouvelles taxes ou impôts écologiques, mais fera en sorte que chaque habitant puisse participer au changement. Au PTB, nous avons cette ambition. Nous réaliserons des plans grâce auxquels les efforts des citoyens ne seront pas une goutte d'eau dans un océan, mais au contraire permettront une réelle transition écologique.

L'objectif d'un Molenbeek neutre en carbone change tout. Il s'agit d'aborder d'une nouvelle manière le logement, la mobilité, l'énergie, l'accès aux services dans nos quartiers. Bruxelles sans carbone aura une tout autre allure qu'actuellement. Non seulement nous contribuerons à sauver la planète, mais notre quotidien s'en portera aussi mieux : plus sain, plus paisible, plus vert, plus social.

UN. ÉCONOMISER L'ÉNERGIE, ISOLER LES LOGEMENTS.

Afin de réduire la consommation de chauffage des logements et des bâtiments, pour réduire les émissions de CO₂, la première étape sera de faire des audits énergétiques et réaliser des statistiques fiables sur l'état du bâti bruxellois. Avec les données déjà collectées, on estime à moins de 15 % le bâti bien isolé²¹. Sur cette base un plan d'isolation communal pourra être réalisé, et pris en main par les pouvoirs publics. Un plan national d'isolation a ainsi été mis en place aux Pays-Bas depuis 1978. En 10 ans, 60 % du parc de logement a été isolé²². C'est par les toitures que la déperdition de chaleur est la plus forte, c'est donc la priorité à isoler. 25 à 30 % de la consommation d'énergie s'échappe via un toit mal isolé.

Seulement les politiques en cours pour le moment sont basées sur l'octroi de primes. Ces primes bénéficient essentiellement aux familles ayant déjà les moyens d'effectuer les travaux. Alors que les moins favorisés de la population occupent les logements les moins bien isolés ce qui est donc socialement injuste et inefficace à grande échelle.

Deuxième pilier : le remplacement des chaudières par des chaudières à condensation qui ont moins de pertes de chaleur et consomment donc moins.

Ensuite il y a les coûts.

« Consommer moins de chauffage, oui, mais comment ? Les travaux d'isolation cela coûte très cher ! ».

²¹ Le Soir, « La Belgique doit rénover plus vite et plus fort », 13 octobre 2017. Voir http://plus.lesoir.be/119089/article/2017-10-13/la-belgique-doit-renover-plus-vite-et-plus-fort#_ga=2.29182908.1002461077.1510839592-740113620.1455122582.

²² Commission européenne, Efficaciteenergetiqueeurope.pdf.

C'est pour cela que le PTB propose de fonctionner avec le système de tiers payant pour les particuliers. La société publique se charge des travaux, qu'ils soient demandés par le propriétaire ou le locataire. Ces derniers remboursent ensuite sur plusieurs années les investissements faits par les pouvoirs publics grâce aux réductions de consommation d'énergie. La facture d'énergie reste la même, mais une partie est reversée à la société publique qui se chargera des travaux.

En Allemagne, des exemples de rénovation via un tiers financement existent déjà. Une banque publique d'investissement (KfW), où l'État injecte de l'argent, se charge des prêts. Un million de logements ont été ainsi rénovés en trois ans²³.

Réaliser un plan ambitieux d'isolation et ne pas se contenter de mesurées par-ci par-là à l'aide de primes à l'isolation sera la clé de la réussite.

Un ménage moyen bruxellois émet 2,5 tonnes de CO₂ par an rien qu'en consommant du gaz. Pour un ménage qui ferait des travaux d'isolation de sa toiture, cela ferait diminuer en gros ses émissions de 1,8 tonne par an (pour une toiture de 60 m²). Si 40 000 ménages par exemple (la moitié) peuvent appliquer ce principe, ce serait une économie de 72 000 tonnes de CO₂ par an.

Un ménage qui souscrit au système de tiers payant aura remboursé les travaux d'isolation en trois ans.

La commune doit quant à elle servir d'exemple et mettre en place un plan d'isolation de ses bâtiments (écoles, logements sociaux, administrations...).

Pour éviter que les coûts des travaux ne flambent, le PTB prône depuis longtemps pour la mise en place d'une société publique de construction et rénovation des logements. Une banque publique comme en Allemagne sera aussi nécessaire pour les investissements.

Les grandes entreprises, les banques, la grande distribution doivent quant à elles financer sur leurs propres fonds l'isolation de leurs bâtiments et les économies d'électricité. Le secteur tertiaire reste le plus gros émetteur. Les grandes entreprises étant les plus grosses émettrices, nous prévoyons de les faire participer au financement de l'isolation.

Nous réaliserions également une politique volontariste de réduction des déchets en amont de la production (voir chapitre propreté). La grande production ou distribution doit drastiquement diminuer le suremballage, responsable de faire grossir nos poubelles. Celles-ci vont alors directement dans l'incinérateur. Des moyens doivent également être mis en place pour faciliter le tri des déchets de manière à améliorer leur recyclage et réduire les déchets à incinérer.

DEUX. DES PLANS DE MOBILITÉ POUR PERMETTRE DE SE PASSER DE LA VOITURE

Molenbeek doit prendre les mesures qui feront en sorte que les choix en faveur des transports en commun, du vélo et de la marche à pied iront de soi, seront tout

23 Commission européenne, Efficaciteenergetiqueeneurope.pdf.

simplement logiques pour les gens. Pour y arriver, nous faciliterons l'accès à tous ces moyens de déplacement, nous en ferons des leviers avantageux tant financièrement qu'en termes de gain de temps.

Nous miserons pour cela sur des investissements pour développer les transports en commun. Le réseau de la STIB doit être étendu. Des abonnements MTB (métro-tram-bus) doivent être automatiques pour tout le monde, pour avoir accès facilement à tous les réseaux de transport.

Cent villes dans le monde pratiquent déjà la gratuité des transports en commun. De grandes villes comme Berlin ou Paris y réfléchissent également. Et pour cause, la gratuité des transports à Tallinn, ville de plus de 400 000 habitants, a permis de réduire l'utilisation de la voiture. Cette gratuité est d'ailleurs en train de s'étendre à toute l'Estonie. Nous voulons que les transports en commun à Bruxelles soient aussi gratuits.

C'est en offrant des alternatives avantageuses que l'utilisation de la voiture disparaîtra au fur et à mesure. Mais les autorités communales actuelles ne font pas ces choix. Les communes misent de plus en plus sur le stationnement payant comme seule solution à la mobilité. Parallèlement, elles permettent la construction de parkings privés payants. Ce n'est pas avec de tels projets que la circulation automobile va diminuer et les tonnes de CO₂ non plus.

Les pistes cyclables sécurisées comme à Copenhague manquent cruellement en Région bruxelloise. Il existe bien quelques pistes cyclables, mais peu sont sécurisées et les accidents sont monnaie courante. Nous voulons développer un réseau de 300 km de pistes cyclables dans toute la région, sécurisées comme à Copenhague.

Des discussions sont aussi en cours sur l'élargissement du Ring au niveau de la région. Élargir le Ring est une aberration complète et le meilleur moyen pour augmenter encore le trafic automobile et le transport par camion, responsable pour une grande part des émissions de GES. La commune doit s'y opposer.

Les communes et les différentes régions font des choix qui ne mènent qu'à plus encore d'émissions de GES au niveau du transport.

Pour inverser ses choix, nous voulons que la commune commence par montrer l'exemple : les services communaux seront dotés de véhicules à hydrogène, produit à base d'énergies renouvelables.

Beaucoup de voitures sont en circulation pour conduire les enfants à l'école chaque jour. Un ramassage scolaire devra être organisé pour permettre aux familles de se passer de la voiture pour les trajets vers l'école.

Enfin, le transport de marchandises par camion doit être réduit au maximum. Nous voulons développer au maximum les alternatives : l'acheminement par les voies navigables et le chemin de fer. Nous voulons également convertir l'acheminement des marchandises dans la ville vers l'utilisation des transports en commun. Des expériences ont déjà lieu dans ce sens dans une ville comme Saint-Étienne en France avec le système TramFret. Des trams adaptés circulent en ville pour dispatcher les

marchandises vers les magasins.

Dans le plan canal, l'avenir du site Schaerbeek formation sera déterminant. Nous voulons en faire un centre de dispatching des marchandises. Directement relié aux rails de tram, ce site pourra servir de gare multimodale (bateau-train-tram).

TROIS. PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE À BAS PRIX

Le fait que les pouvoirs publics produisent eux-mêmes de l'énergie et qu'ils ne soient pas soumis à la concurrence qui règne sur le marché privé est la clé pour arriver à une énergie bon marché et 100 % verte.

La collectivité (vous et nous), n'est pas guidée par la soif de profits et donc l'augmentation exagérée des prix du gaz ou de l'électricité, mais par le fait de répondre aux besoins des gens.

Nous créerons donc une entreprise publique intercommunale d'énergie. Une entreprise publique d'énergie avec deux objectifs : un bon service public avec des prix moins chers et une production d'énergie 100 % verte. Ainsi, nous pourrions éliminer la logique du profit qui guide maintenant le secteur de l'énergie. Copenhague, Stuttgart et Munich le font déjà, pourquoi pas Bruxelles ?

Cette entreprise publique permettra aussi, à ceux qui n'ont pas les moyens d'investir dans l'installation des panneaux solaires, d'avancer les coûts via un système de tiers payant. Elle investira également dans l'installation des panneaux solaires sur les bâtiments des services communaux, sur les toits des petites entreprises, sur les toits des écoles...

Cette entreprise publique gèrera l'injection de l'électricité verte produite dans les réseaux et sa distribution vers les ménages. Une société publique comme Sibelga pourrait très bien reprendre en main ces activités. Plus besoin de fournisseur, ce sera du producteur au consommateur, la suppression d'intermédiaires permet de fournir une énergie meilleur marché.

Cette société intercommunale sera également sous contrôle démocratique. Nous constituerons le conseil d'administration de cette société d'au moins un tiers de citoyens bruxellois élus par les usagers et un tiers de travailleurs de la société. Ses rapports seront publics et les assemblées pourront être suivies en live streaming. Un contrôle démocratique sera essentiel pour garantir que les choix se font à la fois vers le renouvelable et bon pour la planète, mais aussi au niveau social, l'énergie est le bien commun de tous et doit redevenir accessible financièrement.

Comment produire de l'énergie 100 % renouvelable en Région bruxelloise ? Deux pistes essentiellement sont possibles.

Tout d'abord, placer des panneaux photovoltaïques sur les toits. À l'heure actuelle, 41 ha de toitures sont couverts par des panneaux solaires à Bruxelles²⁴, soit à peine de quoi produire 3,5 % des besoins en électricité des ménages. Il faudrait atteindre

²⁴ Observatoire photovoltaïque, « Puissance installée », 8 février 2018. Voir <http://www.apere.org/fr/observatoire-photovoltaïque>.

400 ha de couverture pour produire au moins un tiers de l'électricité. Impossible ? Les toitures aménageables en potager sont estimées à 394 ha à Bruxelles²⁵, 28 ha seraient disponibles sur les magasins et encore 8,5 ha sur les bâtiments publics²⁶. Les pouvoirs publics doivent montrer l'exemple et créer une société publique d'installation des panneaux et de gestion de la production d'électricité, seule garantie pour maintenir une électricité bon marché.

Le principal frein au développement de l'installation de panneaux solaires chez les particuliers, c'est que les aides sont octroyées par la région ou les communes sous forme de primes. D'une part, ce sont surtout les ménages qui possèdent déjà le capital à investir qui les utilisent, pas les familles qui en auraient le plus besoin, répercutant ainsi les inégalités sociales aussi dans la production de l'énergie renouvelable. D'autre part, ces freins empêchent une planification efficace et massive d'installation des panneaux solaires. Cela reste une solution individuelle et utilisée par ceux qui en ont les moyens.

La majorité régionale bruxelloise espère installer près de 85 000 m² de panneaux solaires d'ici 2020. Le problème, c'est qu'elle veut aussi financer cela par la vente aux enchères des quotas d'émissions de gaz (chaque pays a le droit d'émettre une certaine quantité de gaz, s'il ne les émet pas il peut vendre ses quotas, mais alors une autre entreprise les rachète et continue de polluer). Or ce système européen de vente des quotas, basé sur les mécanismes de marché, a montré qu'il ne permet pas de réduire les émissions, mais est utilisé encore une fois pour se faire des profits par les entreprises. Résultats : les émissions de CO₂ sont à nouveau à la hausse en Europe. La ministre de l'Environnement, Céline Frémault (CdH), se vantait également de l'installation de panneaux solaires sur les toits du magasin Décathlon d'Evere ou encore à Viangro à Anderlecht. Décathlon, multinationale qui a donc profité des primes de la Région pour cette installation, qui bénéficie aussi de certificats verts. Ces multinationales, faisant partie des plus gros émetteurs de GES dans le monde, ont largement les moyens de financer elles-mêmes ces installations, c'est aussi une question de justice sociale.

Les politiques écologiques de nos majorités manquent d'ambitions pour atteindre les objectifs de ville et communes neutres en carbone et sont surtout au service des profits du privé.

À nouveau un système de tiers payant couplé à un plan d'installation des panneaux solaires sera une solution.

Ensuite, développer l'éolien. En région bruxelloise même, installer de grandes éoliennes n'est pas simple vu la densité de population et la présence de l'aéroport au nord de la région. Cependant, des études ont été menées pour voir la possibilité d'installer du petit éolien mieux adapté aux villes²⁷. Tout comme le réchauffement

25 Potage-Toit. Voir http://www.potage-toit.be/?page_id=383.

26 *La Dernière Heure*, « Le photovoltaïque toujours plus prisé dans la capitale », 14 mars 2017. Voir <http://www.dhnet.be/regions/bruxelles/le-photovoltaïque-toujours-plus-prise-dans-la-capitale-58c70f79cd70a15c9a20f0cc>.

27 Bruxelles Environnement, « Le potentiel éolien en RBC. Étude de l'utilisation du potentiel d'énergie éolienne en Région de Bruxelles-Capitale », 9 mars 2010. Voir

climatique ne s'arrête pas aux portes de la région, il faudra établir des relations entre les régions, développer des sociétés publiques qui installeront et géreront l'électricité produite afin de garantir l'accessibilité aux habitants.

La société intercommunale développera également le chauffage urbain. Le chauffage urbain, c'est le principe du chauffage central appliqué à l'échelle d'un quartier ou d'une commune. La chaleur est produite dans une ou plusieurs centrales de production ou chaufferies ou alors récupérée par les entreprises lors de leur cycle de production. Elle est acheminée sous forme d'eau chaude jusqu'aux bâtiments desservis par le réseau de chaleur, constitué de canalisations isolées et enterrées sous la chaussée.

Ces réseaux de chaleur peuvent être alimentés par la chaleur excédentaire de l'industrie, par la combustion de déchets ou par la production d'électricité.

Sur le territoire de la Région bruxelloise, un réseau de chaleur est déjà en fonctionnement par la chaleur récupérée de l'incinérateur de Neder-Over-Heembeek. Mais les choix qui sont faits c'est de fournir ce chauffage à la grande surface Docks Bruxsel. Il ne s'agit pas ici de fournir du chauffage écologique et moins cher à la population qui vit dans le quartier, mais d'en faire profiter un gros centre commercial privé. C'est une question de choix.

Une ville comme Copenhague, qui a développé un réseau de chaleur, alimente un million de personnes en chauffage de cette manière. 90 % des bâtiments publics sont également chauffés par ce système, ce qui a permis de réduire les émissions de CO₂ de 25 à 10 kg/m² depuis 1980²⁸. Grâce à ce réseau, la ville de Copenhague allie la réduction de CO₂ et le fait de proposer aux habitants du chauffage accessible.

L'enjeu avec ces réseaux de chaleur est aussi de chauffer l'eau à l'aide des énergies renouvelables. On peut le faire avec des pompes à chaleur fonctionnant sur l'électricité en provenance de sources d'énergies renouvelables. Pour cela, les panneaux photovoltaïques peuvent jouer un rôle de même que les éoliennes. L'énergie produite soit par le soleil ou le vent, même si elle est fluctuante, permet de chauffer l'eau qui peut être stockée dans de grands réservoirs et à partir de là être utilisée pour chauffer les bâtiments et logements. C'est ce qui est maintenant en train d'être mis en place au Danemark²⁹.

Nous voulons que les autorités communales usent de leur droit sur l'octroi des permis d'urbanisme pour imposer dans les nouveaux quartiers construits que le chauffage urbain figure dans les plans. De même que lors de la rénovation de bâtiments. De même que des systèmes de centrales à cogénération (la chaleur produite lors de l'utilisation du gaz pour le chauffage est transformée en électricité) permettent également de réduire la production de CO₂.

IF_Prof_Energie_Potentiel_Eolien_RBC_FR.pdf.

²⁸ DHC News, « Copenhague : un réseau de chaleur exemplaire ? », 3 décembre 2015. Voir <https://www.dhcnews.com/reseau-de-chaleur-copenhague/>.

²⁹ Denmark, « Le solaire et l'éolien assureront le chauffage au Danemark ». Voir <http://denmark.dk/fr/vivre-ecologique/des-projets-durables/le-solaire-et-leolien-assureront-le-chauffage-au-danemark>.

QUATRE. UNE COMMUNE À LA MESURE DU CLIMAT

Nous préparerons aussi la commune aux retombées du changement climatique, des effets se faisant déjà sentir. Nous miserons sur davantage d'espaces verts et de plans d'eau qui pourront absorber de grandes quantités d'eau en cas de fortes précipitations et prévenir des inondations. Les rangées d'arbres dans les rues seront soigneusement entretenues au lieu d'être abattues. De cette manière nous rendrons non seulement la commune prête aux changements, mais nous en ferons aussi un endroit agréable à vivre. Des fontaines d'eau potable seront également installées partout dans la commune pour prévenir de grosses chaleurs.

Nous permettons aussi à tout le monde d'avoir accès à un espace vert dans son quartier.

Une réorganisation urbaine sera nécessaire. Dans une commune neutre en carbone, ce ne sont pas les profits des promoteurs qui ont une priorité. Nous aménagerons la commune de manière que les choix les plus économes en matière d'énergie soient les plus logiques. C'est-à-dire que les services de base seront présents dans chaque quartier : magasins, services et centre médicaux, centre culturel, bibliothèques, poste, banque, lieux de rencontre, espaces verts... De manière à favoriser la marche comme mode de déplacement.

Ce mode d'aménagement du territoire devra être intégré dans les plans régionaux et communaux d'affectation du sol (PRAS et PPAS) ainsi que dans l'octroi des permis d'urbanisme.

Nous prévoyons suffisamment d'espaces couverts pour les vélos. Ainsi la voiture finira d'elle-même par devenir superflue.

10. UNE COMMUNE EN SÉCURITÉ

POINT DE VUE

Habiter dans un endroit sûr, pouvoir jouer dehors, pouvoir en toute sécurité faire ses courses ou tailler une bavette avec ses voisins : c'est un droit fondamental, à l'instar du droit au travail ou à l'enseignement. La sécurité n'est pas un thème de droite. Au contraire, le droit à l'intégrité physique est un droit très prisé par la gauche conséquente. Si l'on veut intervenir contre la violence et la criminalité, cette criminalité doit être efficacement combattue et, en même temps, il convient de s'engager dans une politique de prévention.

La criminalité et la violence sont souvent l'œuvre de bandes et de réseaux internationaux qui cherchent à réaliser des bénéfices faramineux dans le trafic d'armes, d'êtres humains, de diamants, de stupéfiants, etc. Face au crime organisé, la tolérance zéro est nécessaire. La violence doit être sévèrement sanctionnée elle aussi. En même temps, une meilleure politique de prévention est nécessaire et doit miser sur la justice sociale, des quartiers forts et des agents de quartier.

Enfin, la sécurité est bien davantage que l'absence de criminalité. La sécurité est un fil rouge dans le programme du PTB : sécurité routière, sécurité dans des logements, sécurité au travail, un environnement sûr, sans fines particules et sans nuisances sonores, etc.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. DES COMMISSARIATS DE QUARTIER AISÉMENT ACCESSIBLES

- Nous sommes partisans de bureaux de police aisément accessibles, également ouverts la nuit.
- Nous revalorisons le rôle de l'agent de quartier. Nous favorisons une politique de proximité, pas une politique d'interventionnisme. Nous voulons recruter plus d'agents de quartier et des agents de quartier qui connaissent la réalité locale de leur quartier.
- Nous organisons la participation au niveau des quartiers, pour les habitants et les associations, afin de définir les priorités en matière de prévention et de sécurité dans le quartier.
- Nous refusons la fusion des zones de police dans une seule mégazone qui s'éloignerait des quartiers et de ses habitants, et rendra plus difficile la participation par les habitants et le contrôle par les conseillers de police.

DEUX. COMBATTRE EFFICACEMENT LA DÉLINQUANCE

- Tolérance zéro pour le crime organisé. Nous donnons la priorité à la lutte contre les mafias, les barons du trafic de stupéfiants et du trafic d'êtres humains ainsi qu'à la grande escroquerie et à la fraude.
- Nous sanctionnons effectivement aussi la violence physique et la criminalité physique. Cela ne signifie pas qu'il faille sanctionner sévèrement et bêtement à

tort et à travers. Les sanctions doivent être éducatives et aider à prévenir la récidive. Mais cela signifie toutefois qu'il convient de sanctionner effectivement.

TROIS. MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

- Nous améliorerons la qualité de vie dans les quartiers, nous assurerons davantage d'aide, de prévention et de contrôle social par des travailleurs de quartier et autres travailleurs sociaux, des animateurs de jeunesse et des gardes communautaires.
- En collaboration avec la STIB, nous garantirons une présence de stewards dans les stations de métro et arrêts importants, ainsi que dans les trams et métros.
- Nous misons sur le dialogue et la communication en lieu et place des amendes SAC. En cas de vrais problèmes, nous faisons intervenir la justice.
- Nous créons un service pluridisciplinaire d'accompagnement et de réinsertion pour une cinquantaine de jeunes multirécidivistes.

QUATRE. LA VICTIME OCCUPE UNE PLACE CENTRALE

- Nous améliorons l'accueil des victimes et personnes désirant porter plainte. Toute déclaration ou plainte mérite d'être écoutée et constatée. Nous sensibilisons les équipes quant aux plaintes contre des agressions verbales ou physiques sexistes, homophobes ou racistes. Nous renforçons le service de l'aide aux victimes.
- Actuellement, il n'existe qu'un seul centre de prise en charge des victimes de violences sexuelles (CPVS) sur le territoire de la Région bruxelloise. Les communes doivent œuvrer et faire des demandes à la Région bruxelloise pour qu'un deuxième centre de prise en charge voit le jour.
- En cas de petite criminalité de rue, nous sommes surtout partisans de sanctions éducatrices centrées sur la réparation. Nous soutenons — si la victime et l'auteur sont favorables — la méthode de médiation-réparation-confrontation appliquée déjà en Flandre et en Nouvelle-Zélande (« Herstelgericht Groepsoverleg » - Hergo) afin de faciliter la clôture psychologique de la victime, et la prise de conscience chez l'auteur de ce qu'il/elle a provoqué chez les victimes.

CINQ. UN PLAN AMBITIEUX DE PRÉVENTION CONTRE LES DÉPENDANCES

- Nous implémentons un plan de prévention ambitieux contre les dépendances, ralliant écoles, parents, médecins et associations.
- Nous ouvrons un local d'usage pour suivre médicalement les toxicomanes et diminuer les nuisances.

SIX. INVESTIR DANS LA JUSTICE SOCIALE ET LA SÉCURITÉ

- Nous sommes pour le refinancement de l'enseignement, le droit au travail et le renforcement de la sécurité sociale comme base de la justice et de la sécurité sociale.
- Nous mettons fin à la double morale qui prône la concurrence impitoyable, la guerre, le racisme et le modèle égoïste du « moi avant tout », mais qui prétend s'occuper en même temps de la sécurité.

SEPT. S'EN PRENDRE AU RECRUTEMENT DES DJIHADISTES

- La lutte contre le terrorisme djihadiste commence par le boycott de l'Arabie saoudite. C'est pourquoi les autorités communales cesseront toutes relations avec l'Arabie saoudite.
- Nous nous concentrerons sur les lignes de recrutement et les lignes de communication des recruteurs du terrorisme djihadiste.
- Nous impliquerons les familles et les écoles dans la lutte contre le djihadisme terroriste.

HUIT. RESPECT POUR LES DROITS DÉMOCRATIQUES ET SOCIAUX

- Nous cesserons la politique de « sanctionner les pauvres » (interdiction générale de l'alcool, interdiction de la mendicité).
- Nous interdirons le profilage ethnique, ciblant des contrôles que sur base d'une apparence ou origine. Nous introduirons un récépissé qui sera donné aux personnes contrôlées avec la raison du contrôle.
- La police est là pour protéger et servir les habitants. Actuellement, on voit que certaines zones sont surtout championnes des plaintes contre la police³⁰. Nous voulons devenir les champions du respect entre police et habitants.
- Ce n'est pas en réduisant le droit à la vie privée qu'on réduira les agressions. Une caméra n'a jamais empêché un passage à l'acte. Nous engagerons des acteurs de terrain au lieu de multiplier les caméras. L'humain et son contact valent mieux que l'objectif d'une caméra.

VISION

UN. DES COMMISSARIATS DE QUARTIER AISÉMENT ACCESSIBLES

Chaque Bruxellois doit se sentir en sécurité dans son quartier et sa commune. Pour cela, garantir un accès à des commissariats proches des habitants est essentiel. Dans certaines communes (Ixelles, Saint-Gilles), des commissariats de quartier ont été fermés. Nous voulons développer une police de proximité, avec des agents de quartier qui connaissent les quartiers dans lesquels ils travaillent. Aujourd'hui, dans la zone de police de Bruxelles-Ixelles par exemple, seuls 19 % des policiers habitent à Bruxelles, sur un effectif de 2 300 personnes. On voit le même problème dans les autres zones, avec à peine 20 % à la zone de police Midi (Anderlecht, Forest, Saint-Gilles), 21 % à Bruxelles Ouest (Molenbeek, Jette, Ganshoren, Koekelberg, Berchem), et 23 % à la zone Nord (Schaerbeek, Saint-Josse, Evere).. Pas étonnant dès lors que beaucoup d'unités font leurs rondes en voiture et ne mettent pour ainsi dire plus un pied au sol et n'ont pas le feeling des quartiers. Nous voulons inverser la tendance : beaucoup plus de policiers à Bruxelles doivent être originaire de, et habiter à Bruxelles. Car des agents de quartier joignables, proches des gens : c'est crucial pour lutter contre les nuisances et la criminalité. Le travail d'intervention ne peut pas faire ce que peut l'agent de quartier. Lui connaît son monde et les problèmes du quartier et il peut travailler de façon préventive, remarquer rapidement les problèmes et y faire quelque chose avant qu'ils ne déraillent et ne se muent en comportement criminel. Et

³⁰ 12 plaintes par 10 000 habitants. Sébastien Brouwers, « Plaintes contre la police : le Comité P met Bruxelles en tête », 19 février 2015. Voir <http://jweb2013.ulb.ac.be/?p=2898>.

inversement : si la population connaît les agents, il y a plus de contrôle sur les agents.

Nous voulons également que le plan urbain de sécurité soit discuté dans des assemblées de quartier où le chef de corps et le bourgmestre viendront présenter leurs priorités. Nous voulons que la voix des habitants, les associations et les personnes intéressées soient entendues dans la définition des priorités pour la prévention et la sécurité dans leur quartier.

DEUX. COMBATTRE EFFICACEMENT LA DÉLINQUANCE

Si l'on veut mettre des limites à la violence et à la criminalité, cette dernière doit être efficacement sanctionnée et, en même temps, il faut s'engager dans la prévention. Qu'on le veuille ou non, plus les inégalités sont grandes dans la société, plus grande aussi est la criminalité. Dans les sociétés plus égalitaires, il y a moins de violence et moins de délinquance.

La chasse au profit va de pair avec la violence brutale. Il y a la violence économique et la fraude fiscale. Il y a la criminalité en col blanc qui reste impunie. Il y a la violence de la guerre dans la chasse au pétrole et autres matières premières, ou pour faire main basse sur des régions géostratégiques. Il y a le terrorisme. Il y a les agressions armées et les prises d'otage. La violence des trafiquants d'êtres humains, des grands cartels de la drogue, des trafiquants de diamants du sang, des fraudeurs et des criminels économiques, des proxénètes et autres escrocs, des carjackers et des homejackers et des bandits organisés.

Il est clair déjà que la priorité doit aller à la lutte contre la grande criminalité organisée : la mafia, les barons du trafic de stupéfiants et d'êtres humains, la grande escroquerie et la fraude. Ce sont ces barons de la criminalité qui partout recrutent des lieutenants dans les quartiers, souvent auprès des exclus et des groupes de population faibles.

Il est clair aussi que la violence physique et la criminalité physique doivent être efficacement sanctionnées. La sanction a un rôle dissuasif. Cela ne signifie pas qu'il faille sanctionner sévèrement à tort et à travers. Mais cela signifie toutefois qu'il convient effectivement de sanctionner. On ne peut laisser en liberté des auteurs d'actes graves de violence physiques ou sexuels. Pas plus qu'il ne se peut que des trafiquants d'êtres humains, d'importants barons de la drogue ou des criminels économiques et des fraudeurs du monde des banques, du diamant ou de l'industrie continuent à pouvoir agir librement. Il doit être mis un terme à l'impunité dont jouissent ces organisateurs de la criminalité.

TROIS. MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

La sécurité n'est pas exclusivement une compétence policière. Bien des gens s'engagent à titre professionnel ou bénévole en faveur d'une société en sécurité : concierges, travailleurs de quartiers, gardiens publics, stewards dans les transports en commun... Dans nombre de quartiers, ces personnes de confiance sont souvent les seules à qui l'on peut s'adresser. Ce rôle doit exister dans chaque quartier et il mérite

d'être revalorisé.

Nous voulons plus d'animateurs de rue pour la jeunesse. Ce sont des éducateurs qui ont des contacts avec les riverains et les habitants. Ils peuvent travailler de façon préventive en concertation avec l'école, remédier à la tendance à l'école buissonnière, signaler les problèmes de logement, etc. Naturellement, il y a un lien entre la qualité de la vie d'un quartier et le sentiment de sécurité. Bâtiments non occupés, délabrement, pollution et insalubrité, manque d'espaces publics et de verdure accroissent l'insécurité. Si l'on veut rendre plus sûrs les quartiers de notre commune, il faut par conséquent investir aussi dans le concept du quartier intégral. Car prévenir vaut beaucoup mieux que guérir.

C'est pourquoi le PTB plaide depuis longtemps pour des stewards dans les transports en commun. Ces stewards ont un rôle dissuasif important et leur présence rassure. Dans une optique de rendre les transports en commun plus agréables pour les femmes, le rôle des stewards sera aussi de prévenir toute agression verbale ou physique à caractère sexiste.

Nous misons sur le dialogue et la communication plutôt que sur les sanctions administratives communales (SAC). Avec les amendes SAC, les autorités locales sont à la fois juge et partie. Si l'on veut contester une SAC, on doit se rendre soi-même au tribunal de police et en assumer les frais. Même les plus hauts magistrats du parquet estiment que la loi sur les SAC est une atteinte à la séparation des pouvoirs et ils estiment que son application aux jeunes est plus qu'inquiétante. Les SAC sont également antisociales. Les milieux distingués ne doivent pas craindre une SAC, les « jeunes qui glandent » dans les quartiers populaires, si. Distribuer des amendes ne résout pas les problèmes dans les quartiers. Personne ne pose encore la question du pourquoi, quand cette poubelle se trouve déjà sur le trottoir ou quand les jeunes traînaient en rue et font une bêtise. On veut faire marcher tout le monde au pas non pas en résolvant les problèmes, mais en les sanctionnant. Jamais d'amendes, alors ? Si, quand même. Si d'autres moyens ne débouchent sur rien, une amende peut quand même suivre. Mais alors, une amende émanant d'un tribunal qui respecte le droit de la défense, et non d'une commune qui est à la fois juge et partie.

QUATRE. LA VICTIME OCCUPE UNE PLACE CENTRALE

Les victimes de méfaits restent souvent désemparées et à la traîne. Elles restent aux prises avec leurs questions et angoisses. Pourquoi moi ? Suis-je quelque part coupable ? Le préjudice que j'ai subi me sera-t-il dédommagé ? Qu'est-ce qui anime l'auteur ?

Les services de police doivent être spécialement formés pour accueillir les victimes de violences en tous genres.

Ce problème est particulièrement crucial pour les victimes de violence sexuelle. Le centre de prise en charge des victimes de violences sexuelles (CPVS) de l'hôpital Saint-Pierre est un projet innovant dans ce sens. Les victimes, placées au centre, sont suivies par une équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmiers, psychologues) avant de

déposer plainte (et c'est encore la victime qui décide si oui ou non elle porte plainte). Le CPVS de Bruxelles est malheureusement dépassé par la « demande » : près de 300 victimes en 7 mois de fonctionnement (le centre en prévoyait 300 par an). Preuve s'il en fallait une de l'importance de ce centre. Nous voulons demander au fédéral de continuer le projet au-delà de 2019. Les communes doivent œuvrer et faire des demandes à la Région bruxelloise pour qu'un deuxième centre de prise en charge voit le jour.

Dans la petite délinquance de rue, les sanctions de réparation sont importantes. Les auteurs de cette criminalité de quartier doivent être confrontés à leur victime, de sorte qu'ils puissent se rendre compte de ce qu'ils ont fait. Ils doivent aussi rembourser les dégâts, financièrement et par des peines de travaux. L'expérience au niveau international enseigne qu'une telle politique pénale, orientée sur la réparation, est de loin la plus efficiente.

CINQ. UN PLAN AMBITIEUX DE PRÉVENTION CONTRE LES DÉPENDANCES

La politique actuelle en matière de drogues se résume trop souvent à la répression, et la guerre contre la drogue est un échec à la fois sanitaire et de sécurité. Il y a si peu de réflexion sur les consommations de psychotropes, si peu d'efforts pour aider les personnes à sortir de ces consommations. L'heure est venue de changer la stratégie pour lutter plus efficacement et plus humainement contre les addictions.

Nous voulons développer un plan de prévention ambitieux contre les dépendances, alliant écoles, parents, médecins et associations.

Nous soutenons aussi l'ouverture d'un local de consommation pour toxicomanes. L'objectif est de suivre médicalement les toxicomanes, plutôt que de criminaliser, ou de faire comme s'ils n'existaient pas. Une salle de consommation offrirait non seulement des conditions sanitaires décentes, mais surtout de nouer contact avec ces consommateurs en vue de les raccrocher à un programme de substitution.

Ce type de dispositif s'inspire d'expériences menées dans d'autres pays, qui ont toutes été couronnées de succès. C'est le cas en Suisse, qui a fait œuvre de pionnière dès 1986, et d'une dizaine d'autres pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Espagne, le Canada ou encore l'Australie. Ces pays comptent des dizaines de salles. En France, l'Assemblée nationale a récemment permis l'ouverture de ces salles, Paris et Strasbourg ont ouvert la marche avec la satisfaction des associations qui s'occupent de ce public particulier. Ces salles ont fait leurs preuves en matière de réduction des risques ; des études sont parues à ce sujet dans plusieurs publications médicales et scientifiques et montrent que ces salles n'entraînent pas d'augmentation des usagers ni la fréquence de consommation.

SIX. INVESTIR DANS LA JUSTICE SOCIALE ET LA SÉCURITÉ

En ce qui concerne la criminalité, nous faisons des distinctions. Chaque acte est le produit du système économique dans lequel nous vivons actuellement, le capitalisme,

un système violent et inégalitaire. Nous distinguons les passages à l'acte isolés du crime organisé.

Un passage à l'acte isolé, comme un vol, une agression, s'inscrit toujours dans un contexte déterminé : statut économique de la personne, parcours de vie, santé mentale... Ces multiples facteurs font partie de ce qu'on appelle hypocritement les « circonstances atténuantes », car ces passages à l'acte relèvent pour la majorité de l'échec du modèle de société dans lequel nous sommes. S'il y a une responsabilité individuelle, il y a également une responsabilité de la société. Cela ne veut évidemment pas dire qu'il faut qu'il y ait impunité.

La criminalité organisée est un miroir de la société. De plus en plus, la sécurité est ramenée à la répression. Pourtant, la prévention sociale est la principale façon de prévenir la criminalité. Il s'agit de garantir une sécurité sociale efficace et une justice sociale pour les larges couches de la population. Alors pourra naître un sentiment de sécurité sur le plan social pour les jours à venir. Et alors, il deviendra difficile pour les criminels de recruter un réseau de lieutenants et de dealers parmi les exclus qui ne trouvent plus d'issue ou qui n'ont appris rien d'autre que le gain d'argent rapide et facile.

Sur la large base collective de la justice sociale et de la sécurité, d'autres normes et valeurs sont également possibles et on pourra enfin mettre un terme à la double morale qui prône la tolérance zéro et l'incarcération massive lorsqu'il s'agit de certaines formes de violence, mais laisse par contre hors d'atteinte la violence de la guerre, la violence des banquiers et la violence de la télévision. Ce ne sera que lorsque la société ne tournera plus autour du rendement le plus élevé en faveur du « moi », autour de la guerre de tous contre tous et de la guerre tout court, que des valeurs comme la collaboration et la protection sociale, la solidarité et le respect pourront prendre le dessus.

Refinancer l'enseignement, proposer du travail aux jeunes, lutter contre l'exclusion d'importants groupes de personnes : tout cela est nécessaire dans la lutte contre le crime. Il y a des partis qui réclament la sécurité, mais qui, dans le même temps, appliquent la politique néolibérale de l'exclusion. C'est non seulement contre-productif, c'est également hypocrite.

SEPT. S'EN PRENDRE AU RECRUTEMENT POUR LA TERREUR

Les partis qui dirigent notre ville et nos communes ont beau prétendre qu'ils combattent le recrutement de terroristes djihadistes, en attendant, ils sont tout sucre et tout miel avec le financier de ce terrorisme : l'Arabie saoudite. Toute lutte contre le terrorisme djihadiste commence par le boycott de l'Arabie saoudite.

Pour s'en prendre au recrutement de ces djihadistes, nous concentrerons nos efforts sur les lignes de recrutement, sur les gens qui organisent la propagande et sur leurs canaux de communication. Pour chaque jeune qui s'en va en Syrie ou qui en revient, une enquête approfondie et une surveillance judiciaire sont nécessaires. Ceux qui, là-bas, ont participé à des atrocités et à des actes de violence doivent à leur retour être

jugés et se retrouver derrière les barreaux. Pour tous ceux qui reviennent, nous leur imposerons de suivre un programme de déradicalisation. Cela vaudra aussi pour tous ceux qui sont déjà condamnés ou emprisonnés. Sinon, nos prisons risquent de devenir des écoles d'apprentissage du terrorisme djihadiste, comme la tuerie à Liège nous l'a dramatiquement démontré.

Impliquer les familles et les écoles dans l'approche de la radicalisation parmi les jeunes est une revendication largement partagée en Belgique. En effet, la politique doit se concentrer sur certains et non pas soupçonner des communautés entières. Nous ne pourrions assécher le vivier dans lequel les djihadistes pêchent que si nous impliquons tout le monde dans cette tâche et que si toutes les personnes sur le terrain s'engagent ensemble dans un combat communautaire contre les idées des recruteurs. Les familles font partie de la solution, elles ne sont pas la cause du problème. Nous ne pouvons pas tolérer que des parents se sentent laissés sur la touche ou qu'ils soient montrés du doigt. Au contraire, nous devons les aider et les soutenir. Il convient également d'élaborer des programmes pédagogiques avec lesquels les écoles pourront se mettre au travail.

HUIT. RESPECT POUR LES DROITS DÉMOCRATIQUES ET SOCIAUX

Une bonne politique sécuritaire témoigne de respect pour les droits démocratiques et sociaux et elle ne les érode pas. Éloigner le sentiment d'insécurité ne peut pas servir d'excuse pour court-circuiter le droit à la liberté d'expression, à la vie privée et à l'organisation. Comme partout en Europe, nous percevons également à Bruxelles des tendances très inquiétantes.

Les attentats de Paris ont modifié le climat. On introduit des techniques de recherche et d'information. On multiplie d'utilisation des appareils d'écoute. On engage des militaires pour des tâches de surveillance, etc. Entre-temps, le community policing, la police communautaire, est de plus en plus sous pression. Connaître le quartier, connaître les gens, savoir ce qui se passe dans les quartiers, étouffer dans l'œuf les conflits possibles, voilà ce qui devrait être prioritaire. C'est la meilleure prévention. Mais on ne le fait pas. Au contraire. On mène une politique qui « châtie les pauvres » ; avec une approche dure des consommateurs de drogue, avec une interdiction d'alcool sur certaines places, une interdiction de mendicité, etc., et la liste est encore longue.

La présence de militaires dans le paysage urbain soulève elle aussi des questions. Légalement, l'armée ne peut être engagée que lorsqu'il est question d'une « menace grave et imminente » et lorsque « les moyens locaux et fédéraux ont été épuisés ». On peut à tout le moins se demander si la situation actuelle répond vraiment à ces critères. Si, avec quelques dizaines de paras, on peut veiller sur le quartier européen et la gare Centrale, pourquoi ne pourrait-on pas le faire avec les milliers agents de la police bruxelloise ? Personne ne répond à cette question. L'engagement de l'armée est une mesure d'exception qui dure depuis trois ans déjà.

La même tendance se révèle dans la politique des caméras. Sur le territoire de la Région, le nombre de caméras dépasse les 7 000 (2 000 pour les caméras installées par les zones de police et 5 000 par la STIB). Et cela risque d'augmenter, surtout avec

le nouveau logiciel de la Région bruxelloise qui permet d'identifier beaucoup plus facilement les personnes filmées, par exemple, avec les couleurs des vêtements. Ou une caméra qui repère dès que quelqu'un court.

Les caméras intelligentes enregistrent de plus en plus. C'est une idée fixe des autorités communales et cette idée coûte une fortune. Elle nous amène en plus dans une société du Big Brother. Une police de contrôle dirigée centralement, avec des unités centrales d'intervention remplace une police orientée sur les quartiers, proche des gens. Ce n'est pas ainsi que la sécurité sera assurée. Les caméras déplacent les problèmes de criminalité, plutôt que de les résoudre. Nous voulons garantir un contrôle démocratique pour éviter la prolifération des caméras de contrôle massif.

Il existe des règles permettant un certain contrôle. Elles prescrivent que les autorités communales doivent prouver la nécessité et la proportionnalité des caméras, que le conseil communal doive s'exprimer à ce propos, que les images ne puissent être conservées que peu de temps, que la Commission sur la vie privée soit tenue au courant et que les personnes filmées aient le droit de voir elles aussi les images. Mais les autorités communales ne recourent jamais à cet argument de la « nécessité » et de la « proportionnalité ». Pour le PTB, c'est indispensable d'y avoir recours.

Enfin, nous voulons des agents de quartiers qui connaissent les quartiers et leurs habitants. Nous arrêtons les contrôles d'identités harcelant les jeunes et stigmatisant certaines populations. Il faut mettre fin aux contrôles de police au ton agressif, et qui dérivent des fois en violence. Les policiers doivent se concentrer sur ces personnes qui commettent des délits.

11. UNE COMMUNE BILINGUE

POINT DE VUE

Imaginons une ville et une commune où tous les habitants se comprennent. Où les enfants francophones et néerlandophones fréquentent les mêmes écoles et y apprennent les deux langues majoritaires du pays. Où les jeunes de toutes les origines fréquentent les mêmes lieux de détente (clubs de sport, maisons de jeunes, centres culturels...), où ils parlent les deux grandes langues nationales. Où nos enfants vont dans des crèches où ils apprennent très tôt d'office les deux langues. Où les travailleurs ne connaissent plus de discriminations sur base de la langue sur le marché de l'emploi, car ils connaissent les deux langues nationales. Un rêve ? Non, c'est parfaitement réalisable.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. UN ENSEIGNEMENT BILINGUE, POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS

- Nous voulons créer des écoles bilingues à Molenbeek. « Nous sommes un, wij zijn een ». L'enseignement bilingue fonctionne et facilite l'apprentissage, quelles que soient la langue maternelle et l'origine sociale des élèves. De plus, le bilinguisme augmente les chances de trouver un emploi.
- Nous voulons mettre sur pied un pacte communal qui inscrit l'enseignement en immersion comme un droit et qui s'engage à activement promouvoir le bilinguisme et l'éducation en immersion dans son offre scolaire, culturelle et sportive.
- Nous voulons que la commune demande un soutien financier qui lui serait octroyé si elle s'engage à systématiquement développer la méthode en immersion dans ses écoles.
- Nous voulons un pool communal qui aide les écoles à plus facilement échanger des enseignants néerlandophones et francophones pour les cours en immersion.
- Nous voulons un plan communal qui cherche activement à généraliser l'enseignement en immersion dans toutes les écoles sur le territoire de la commune.

DEUX. UN ENSEIGNEMENT BILINGUE ET PLUS PARTICULIÈREMENT EN IMMERSION DANS LES ÉCOLES NÉERLANDOPHONES :

- Dès la maternelle nous proposons que les écoles pratiquent l'enseignement en immersion (méthode EMILE, enseignement de matières par l'intégration d'une langue étrangère) pendant deux heures par semaine.
- Les deux heures sont des heures dont les écoles disposent librement. En maternelle, on pourrait imaginer de donner le cours de gymnastique en français, en primaire (une partie) des cours de mathématiques sont répétés en français. Entretemps, les cours de français « classiques » continuent en parallèle.
- Cela veut dire que les enfants ne seront peut-être pas « parfaitement »

bilingues à la fin du primaire. Mais ils le seront plus qu'actuellement, ils se comprendront et ils pourront s'exprimer dans les deux langues.

DANS LES ÉCOLES FRANCOPHONES :

- Dès la maternelle nous proposons que les écoles pratiquent l'enseignement en immersion (méthode EMILE) pendant huit heures par semaine.
- Cela veut dire que plusieurs cours seront (partiellement) donnés en néerlandais. Par exemple, les cours de gymnastique en néerlandais, ou de géographie.

TROIS. UNE COMMUNE BILINGUE AVEC DES SERVICES BILINGUES, UNE AMBITION POLITIQUE

- Renforcer la coopération entre les centres culturels francophones et néerlandophones dans la commune au niveau de l'usage des infrastructures et du matériel technique et au niveau de la programmation.
- Garantir le bilinguisme dans les services publics en offrant des cours aux travailleurs qui ont en besoin, organisés pendant les heures de travail.
- Améliorer la communication bilingue vers les habitants en ce qui concerne les activités culturelles francophones et néerlandophones, pour créer des ponts.
- Garantir d'offrir des cours de langues (néerlandais et français) au sein des missions locales.

VISION

Le bilinguisme est devenu impératif pour donner à nos enfants les atouts nécessaires pour un avenir meilleur. La moitié des offres d'emploi en région bruxelloise exigent des connaissances linguistiques, pourtant seulement 7 % des demandeurs d'emploi sont bilingues. Cela montre l'importance de l'apprentissage des langues pour espérer trouver un travail dans notre capitale.

En 2013, Rudy Vervoort, ministre président PS de la Région bruxelloise, indiquait « qu'il ferait de l'enseignement bilingue un combat prioritaire pour répondre au défi de la jeunesse et du chômage ». Dans la Déclaration de Politique générale du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale 2014-2019 le développement des écoles primaires — voir maternelles — de caractère immersif dans une des langues nationales était une des priorités bruxelloises en matière d'enseignement.

En octobre 2016, Rudy Vervoort remet le couvert et fait de l'enseignement bilingue l'un de ses cinq grands projets. Une priorité, vraiment ?

La réalité c'est qu'au rythme actuel, la jeunesse bruxelloise devra attendre plus que 100 ans avant que le droit à un enseignement bilingue effectif soit généralisé. Seulement 18 écoles fondamentales, 22 écoles secondaires dans le réseau francophone et 1 école dans le réseau néerlandophone offrent de l'enseignement en immersion néerlandais-français. Respectivement il s'agit d'environ 10 % du total des écoles francophone et 0,004 % du total des écoles néerlandophones dans la Région bruxelloise. Beaucoup trop peu donc. Et en même temps on voit des situations complètement absurdes avec des écoles néerlandophones et francophones, qui se

retrouvent l'une à côté de l'autre, chacune dans sa langue, et donc sans offrir un enseignement bilingue.

Différentes difficultés sont souvent mises en avant par les partis traditionnels pour justifier le manque d'écoles bilingues (difficile de trouver des enseignants, des questions d'assurances, etc.). Pourtant, dans le nord de la France, des écoles bilingues français-néerlandais sont bien ouvertes avec des enseignants qui viennent... de Flandre. La volonté politique manque à Bruxelles pour l'ouverture d'écoles bilingues.

Dans un monde où le repli sur soi s'amplifie, la compréhension de l'autre ne peut être qu'un atout efficace aussi contre la division communautaire.

Mais aujourd'hui, les politiques n'organisent pas une éducation qui garantit aux jeunes Bruxellois une réelle base du français et du néerlandais. On peut même dire que Bruxelles connaît un véritable apartheid linguistique. Beaucoup de services sont organisés pour séparer les Bruxellois néerlandophones des Bruxellois francophones : enseignement séparé, crèches séparées, maisons de jeunes et centres culturels séparés, radios et télévisions séparées, clubs de sport séparés, etc. Pour le PTB, la commune doit donner l'exemple pour évoluer vers une région bruxelloise réellement bilingue.

UN. UN ENSEIGNEMENT BILINGUE, POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS

Le bilinguisme est devenu impératif pour donner à nos enfants les atouts nécessaires pour un avenir meilleur. Selon Jan Gatz, porte-parole d'Actiris, « seul un demandeur d'emploi sur dix prétend avoir une bonne connaissance des deux langues nationales. Des recherches ont montré que la connaissance du néerlandais doublait les chances de trouver du travail à Bruxelles pour des chercheurs d'emploi francophones. »

Les inégalités dans l'enseignement belge sont les plus grandes de tous les pays industrialisés. Et, à Bruxelles, l'écart entre écoles est encore plus prononcé. Si le bilinguisme n'est déjà pas garanti pour tous les élèves, dans les écoles implantées dans les quartiers populaires, c'est encore moins le cas. Pour les filières techniques et professionnelles, le niveau de connaissance des deux langues est dramatique. Les premières victimes sont donc ces jeunes qui ont déjà des difficultés sur le marché d'emploi. Ainsi, le manque de bilinguisme renforce l'inégalité et l'exclusion sociale. Le droit à une éducation en immersion offre une meilleure connaissance des deux langues nationales officielles et permettra de réduire la discrimination sociale sur le marché d'emploi.

Nous voulons que la commune joue un rôle dans le développement de l'enseignement bilingue. Nous voulons mettre sur pied un pacte communal qui inscrit l'enseignement en immersion comme un droit et qui s'engage à activement promouvoir le bilinguisme et l'enseignement en immersion dans son offre scolaire.

Nous voulons que la commune demande un soutien financier pour les écoles qui s'engagent à systématiquement développer la méthode en immersion.

Nous voulons un pool communal qui aide les écoles à plus facilement échanger des

enseignants néerlandophones et francophones pour les cours en immersion.

Nous voulons enfin un plan communal qui cherche activement à généraliser l'enseignement en immersion dans toutes les écoles sur son territoire.

La commune a tout à fait la possibilité d'ouvrir des écoles bilingues. À Molenbeek, une école en immersion a ouvert suite notamment à la mobilisation des parents et du PTB, mais il faut généraliser l'enseignement en immersion.

DEUX. UN ENSEIGNEMENT BILINGUE ET PLUS PARTICULIÈREMENT EN IMMERSION

La majorité des parents bruxellois (60 % à 75 %) sont pour un enseignement bilingue.

Mais la majorité de nos écoles Molenbeekoises ne garantissent que très rarement le bilinguisme. Au rythme actuel, la jeunesse bruxelloise devra attendre plus de cent ans avant que l'enseignement bilingue devienne un droit et se généralise dans les écoles. Beaucoup de parents francophones ne voient pas d'autre solution que de mettre leur enfant dans une école néerlandophone pour que leur enfant devienne bilingue. Ou l'inverse, de mettre leur enfant néerlandophone dans une école francophone. Cela s'appelle de la submersion et cela ne fonctionne pas idéalement. L'enfant doit se débrouiller et n'a aucun soutien. Les parents se heurtent souvent à des difficultés : comment aider son enfant si l'on ne parle pas la langue de l'école ? Et les écoles sont aussi sous pression, car officiellement on ne peut pas parler d'autres langues que celle de l'autorité.

Un enseignement en immersion est tout à fait possible à instaurer en Région bruxelloise. Grâce à la méthode d'immersion EMILE qui est utilisée dans des centaines d'écoles en Wallonie et dans des dizaines d'autres pays. Une série de cours sont donnés dans l'autre langue pour que l'apprentissage se fasse de manière naturelle, tout comme l'apprentissage de la langue maternelle.

Ainsi, en Wallonie, il y a déjà 300 écoles qui pratiquent l'immersion. Mais à Bruxelles, là où nous en avons le plus besoin, seulement 18 écoles fondamentales pratiquent l'immersion.

Nous proposons de commencer avec deux heures par semaine de cours en français dès la maternelle dans les écoles néerlandophones et huit heures par semaine de cours en néerlandais dès la maternelle dans les écoles francophones.

TROIS. UNE COMMUNE BILINGUE AVEC DES SERVICES BILINGUES, UNE AMBITION POLITIQUE

Les communes bruxelloises connaissent une richesse culturelle et artistique qui peut faciliter et stimuler les néerlandophones et les francophones à se rapprocher les uns les autres. Elles doivent donner le bon exemple et freiner le repli sur soi.

La plupart des communes bruxelloises comptent sur leur territoire de centres culturels néerlandophones et francophones. Différents endroits culturels avec différentes offres, différentes infrastructures et différentes équipes artistiques et techniques. Les offres

culturelles néerlandophones et francophones ne peuvent pas bénéficier de l'infrastructure ou du matériel les uns des autres. Les communes doivent jouer un rôle de facilitateur entre ces institutions, ensemble on est plus fort et plus créatif. Ces opportunités peuvent être développées aussi pour les académies musicales francophones et néerlandophones.

Selon des statistiques de l'Observatoire bruxellois de l'emploi, 52 % des offres d'emploi exigent des connaissances linguistiques. Cela montre l'importance de l'apprentissage des langues pour trouver un travail dans la capitale.

De manière générale, on constate que les connaissances linguistiques des chercheurs d'emploi augmentent avec le niveau d'études. « La moitié des universitaires disent disposer d'au moins une connaissance moyenne de la deuxième langue nationale alors que la part des chercheurs d'emploi peu qualifiés disposant de ces mêmes connaissances est de 22,7 % ».

Les missions locales ont pour but d'augmenter les chances des demandeurs d'emploi peu qualifiés de trouver ou retrouver un emploi. Dans ce cadre elles doivent offrir des cours de langues aux demandeurs d'emploi.

12. UNE COMMUNE OÙ L'ON RESPIRE

POINT DE VUE

Nous trouvons qu'il va de soi d'avoir accès à une eau potable saine. L'air propre aussi devrait être un droit fondamental. Constaté que nos enfants tombent malades rien qu'en respirant est simplement inacceptable. De plus en plus de recherches cette dernière dizaine d'années prouvent que les particules fines, les oxydes d'azote (les NOx) et autres particules nocives sont une menace pour la santé publique. Rien qu'à Bruxelles, 632 personnes par an meurent prématurément pour avoir respiré des particules fines³¹.

Améliorer la qualité de l'air à Bruxelles et ses alentours exige une approche radicale et intégrée des sources de pollution les plus importantes : la circulation routière, le chauffage domestique et l'industrie. Ça ne peut se faire qu'en investissant systématiquement dans des solutions sociales et collectives pour plus d'un million de Bruxellois. Le développement des espaces verts de la commune est également, pour nous, un élément important de la lutte pour le droit à l'air propre.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. MESURER FAIT PRENDRE CONSCIENCE

- Grâce à de meilleures mesures et à des stations de mesure qui fonctionnent bien, conformes aux normes plus strictes de l'OMS, nous pouvons informer plus de Bruxellois et les sensibiliser à la mauvaise qualité de l'air. Nous mettons ce point à l'agenda des divers niveaux de pouvoir. La commune doit s'engager à mesurer la qualité de l'air au moins une fois par an dans et autour des écoles.
- Nous fournissons des informations sur la qualité de l'air en temps réel aux habitants et aux voyageurs grâce à des écrans digitaux dans des lieux publics tels que gares et stations de métro, aux arrêts de trams et de bus, le long des routes et par des applications pour smartphone. Plus il y a de gens touchés, plus il y a de pression pour un vrai changement dans la politique de mobilité.

DEUX. PROTÉGER LES ÉCOLES ET LE VOISINAGE CONTRE LE GRAND ET LE PETIT RING.

- Nous réévaluons les plans de mobilité communaux pour désengorger les rues des écoles du trafic de transit. Là où c'est possible, nous organisons des rues scolaires ou bien nous détournons la circulation pendant les heures d'entrée et de sortie.
- Nous nous opposons à l'élargissement du ring. Nous demandons une enquête qui cartographie toutes les alternatives, en dehors de l'élargissement, et nous plaidons pour un enfouissement là où c'est possible.
- Nous mesurons la qualité de l'air dans les écoles. La ventilation des écoles ne peut plus laisser entrer l'air de la rue. La ventilation est programmée pour

31 Voir <https://www.demorgen.be/opinie/jaarlijks-overlijden-632-brusselaars-vroegtijdig-door-luchtvervuiling-hoelang-nog-ba3d3c3b/>.

renouveler l'air de l'école pendant la nuit, par l'air de la nuit plus propre.

TROIS. DES QUARTIERS VIVABLES ACCESSIBLES À PIED.

- Nous faisons de notre commune un endroit où le choix du vélo ou des transports publics est le plus évident, en privilégiant un environnement vivable avec des services de base accessibles à pied. Nous évitons un développement où des parties entières de la commune n'auraient qu'une vocation commerciale.
- Nous confions le système de vélos partagés Villo à la communauté et le réformons sur le modèle de Copenhague où on emprunte un vélo comme on emprunte un caddie : on y met une pièce et on part. Nous élargissons l'offre de vélos électriques. Nous investissons dans des cours de cyclisme dans la commune, dans le quartier et à l'école.
- Nous rendons gratuits les parkings à vélos couverts dans les rues et investissons dans l'installation de nouveaux parkings à vélos pour en finir avec les listes d'attente.
- Nous appliquons la norme d'Amsterdam, où on impose un périmètre de 300 mètres au moins entre la construction d'un nouveau pôle (écoles, crèches ou maisons de repos) et l'axe routier principal le plus proche. Il s'agit de destinations où séjournent les groupes de population les plus sensibles aux effets de la pollution de l'air sur la santé.
- Nous introduisons une régulation horaire de circulation des poids lourds. Les camions peuvent venir approvisionner les magasins dans un secteur donné à des moments déterminés par la commune. Pour que cette circulation coïncide le moins possible avec le trafic scolaire et résidentiel.
- Nous prévoyons dans chaque quartier des points centraux d'enlèvement des colis. Pour que nos rues ne se remplissent pas d'innombrables camionnettes de livraison.
- Nous organisons plus de dimanches ou de week-ends sans voiture. Nous favorisons la création de rues de jeu en rendant plus accessible la procédure permettant de les organiser.

QUATRE. UNE MOBILITÉ SAINTE ? C'EST LE PRINCIPE STOP !

- Nous partons du principe STOP : Nous donnons la première place aux piétons, cyclistes et aux transports publics. Et le transport motorisé individuel ne vient qu'après.
- Nous rendons les transports publics gratuits sur le territoire de Bruxelles, comme c'est le cas dans un nombre croissant de villes en Europe. Nous voulons cela pour toutes les sociétés de transports publics (MIVB/STIB, TEC, De Lijn, SNCB/NMBS) de la région bruxelloise.
- À court terme, nous laissons utiliser gratuitement par les titulaires d'un abonnement MIVB/STIB tous les moyens de transport des autres sociétés (TEC, De Lijn, SNCB/NMBS)
- Nous investissons massivement dans l'accessibilité des transports publics.
- Nous élaborons avec chaque école un plan de mobilité scolaire pour pousser les familles à venir à pied, à vélo ou avec les transports publics. Nous consacrons un budget à des gardiens dans et autour des écoles pour sécuriser la traversée des routes. Nous organisons des « guides de rangs » et des « guides cyclistes » qui accompagnent des groupes d'enfants à pied ou à vélo sur le chemin de l'école.
- Nous remplaçons les bus diesel polluants par des bus à l'hydrogène, qui peut être produit localement. Nous le faisons aussi pour les bus et les camionnettes

de la commune.

- Nous dessinons pour les cyclistes des axes principaux sans voitures ni trams qui traversent la ville, avec un réseau de roades et de liaisons transversales.
- Nous nommons un super-échevin de l'environnement et de la santé.
- Nous plaçons pour des zones à basse émission (LEZ) dans les grandes villes, mais donnons le temps aux habitants en possession d'un véhicule diesel euro 3 de remplacer leur voiture d'ici 2020. Celui qui se débarrasse d'un véhicule polluant peut compter sur une offre pour un abonnement MTB, y compris le système de vélos et d'autos partagés. Nous modifions aussi la LEZ pour prendre en compte les émissions réelles et pas les émissions théoriques, étant donné que l'on connaît les fraudes des constructeurs automobiles. Plutôt que d'interdire la vieille petite voiture qui ne roule pas, nous voulons interdire les grosses voitures très polluantes (comme les gros 4 x 4).
- Nous déplaçons le transport de marchandises autant que possible des camions vers le chemin de fer et les voies d'eau quand ça peut se faire et misons sur un tram affecté au transport de marchandises.

CINQ. DE LA VERDURE ET DES ESPACES PUBLICS DANS CHAQUE QUARTIER COMME POUMONS DE LA COMMUNE

- Les arbres et les espaces verts sont soignés. Il en faut plus. Les arbres ont un effet favorable non seulement sur la qualité de l'air, mais aussi sur la qualité de vie des habitants.
- Nous achetons des terrains inoccupés pour y créer des espaces verts publics et pour stimuler l'agriculture urbaine.
- Nous verdurisons les rues en stimulant la plantation en façade, les arches de verdure et les jardins de trottoirs et en verdurissant les places publiques sans entraver l'accès des personnes à mobilité réduite. Nous misons sur l'aménagement de toits verts et d'agriculture urbaine sur les toits et les balcons.
- En collaboration avec Plan Nature de Bruxelles Environnement nous mettons sur pied un nouveau projet « arbres » pour planter plus d'arbres et entretenir les anciens. Ils agissent dans les villes, à cette époque de changement climatique, comme un climatiseur naturel.
- Nous engageons des écologistes urbains qui développent une vision globale de l'écologie urbaine et mettent cette vision en pratique en passant par les différents pouvoirs politiques.

VISION

La Belgique est un point chaud sur les cartes de la pollution de l'air en Europe. C'est surtout le nord de notre pays et des villes comme Anvers, Bruxelles, Gand, Charleroi et Liège qui souffrent le plus de l'air malsain. La pollution de l'air fait dix fois plus de victimes que les accidents de la route. Les coupables sont surtout, à côté de beaucoup d'autres matières toxiques, les particules fines et les oxydes d'azote (NO_x). L'air pollué ne connaît pas de frontières, tout le monde en souffre. Tous les Belges perdent en moyenne une année de vie du fait de la pollution de l'air. D'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), il n'y a pas, pour ces matières toxiques, de valeur de seuil certaine en deçà de laquelle des effets nocifs n'apparaîtraient pas. Une exposition de courte durée suffit à ce que les particules fines et les oxydes d'azote aggravent des problèmes de santé tels qu'infections respiratoires et asthme. Une

exposition chronique à l'air pollué fait baisser la fonction pulmonaire, cause une augmentation des affections respiratoires chroniques et congestionne les vaisseaux sanguins, ce qui augmente notamment les risques d'infarctus.

La politique de la qualité de l'air à Bruxelles, de nos jours, est faite de mesurètes qui ne sont pas suffisantes. Ce qui fait défaut, c'est une vision d'avenir. Si nous n'y apportons pas de changement, Bruxelles n'aura jamais un air sain.

Une ville et une commune où l'on respire prend de l'avance. Elle entreprend plus qu'une mesure bien intentionnée ici ou là. Elle travaille avec un projet à long terme pour faire diminuer les émissions de particules d'année en année. Avec un projet éolien et solaire pour mieux promouvoir l'énergie renouvelable au détriment des énergies fossiles. Avec un plan chaleur et isolation qui rend plus durable le chauffage des bâtiments. Avec un plan mobilité et un urbanisme qui rendent les choix durables plus accessibles, car la meilleure énergie est celle que nous n'employons pas. Avec de tels projets d'avenir, la commune devient actrice plutôt que spectatrice.

Une commune où l'on respire compte sur ses habitants pour amorcer le changement. Mais elle y répond par son propre engagement : la révolution verte, c'est ensemble que nous la ferons. Nous ne faisons pas le choix d'une politique de taxes et « prélèvements verts », mais veillons à ce que tout le monde puisse participer à la révolution verte. Nous développons des projets qui donnent un sens aux efforts des citoyens, plutôt que des projets qui semblent n'être que des gouttes d'eau dans l'océan. De sorte que les efforts ne restent pas isolés.

La finalité d'une Bruxelles où l'on respire change tout. Il s'agit d'une nouvelle façon de concevoir la mobilité, l'énergie, le travail, le logement. Oui, cette commune où l'on respire ressemblera à autre chose que la Bruxelles d'aujourd'hui. Nos efforts n'aboutiront pas seulement à une planète plus vivable, notre commune aussi y gagnera : elle sera plus saine, plus tranquille, plus verte et plus sociale.

Nos propositions pour un air propre se retrouvent aussi dans les points de programme mobilité et climat.

UN. MESURER POUR ROMPRE AVEC LE LOBBY AUTOMOBILE

Des recherches très récentes montrent que la pollution de l'air due au trafic accroît la concentration de particules de suie dans l'urine des enfants, causent chez les enfants des microcalcifications de la carotide et des dommages génétiques dont les conséquences se transmettent aux générations suivantes.

Il y a dix ans, les cabinets médicaux du PTB d'Hoboken et de Genk sont arrivés aussi à la conclusion qu'une pollution de l'air élevée cause un nombre croissant d'affections des voies respiratoires, surtout chez les enfants. Grâce aux actions menées, des mesures ont alors été prises localement pour combattre la pollution de l'air. Mais à Bruxelles aussi, les enfants souffrent de la pollution de l'air. Un tiers des écoles maternelles et primaires et la moitié des écoles secondaires se trouvent à un endroit où l'air est de mauvaise qualité. Heureusement, de plus en plus de gens sont conscients de la gravité du problème. Un groupe croissant de parents et d'enfants

proteste contre l'air malsain aux portes de dizaines d'écoles. Des groupes d'action poursuivent les autorités en justice parce que les normes européennes ne sont pas respectées en matière de pollution de l'air et les groupes d'action bruxellois forcent les autorités à agir. Médecine pour le Peuple et le PTB soutiennent ces actions sans réserve.

Devant toutes ces nouvelles données inquiétantes, on prend des mesures bien trop peu ambitieuses. Vu le degré d'urgence et la nécessité d'une approche drastique et coordonnée visant la pollution de l'air due au trafic routier, l'industrie et le chauffage domestique, le PTB plaide pour la constitution d'un seul ministère fédéral (ou secrétariat d'État) du milieu et de la santé. Les particules fines ne connaissent pas de frontière linguistique ou régionale. Ensemble, nous pouvons faire face à la pollution de l'air et forcer l'industrie automobile à prendre des mesures contraignantes.

DEUX. PROTÉGER L'ÉCOLE ET SON VOISINAGE CONTRE LE GRAND ET LE PETIT RING

Nous réévaluons les plans de mobilité communaux pour désengorger les rues des écoles du trafic de transit. Là où c'est possible, nous organisons des rues scolaires, c'est-à-dire des rues où le trafic est bloqué ou dévié à la rentrée ou la sortie des classes.

Nous nous opposons à l'élargissement du ring. D'une part, ces investissements sont des cadeaux aux barons du béton. Ce sont des centaines de millions d'euros que les autorités publiques investiraient pour le seul profit de quelques actionnaires. D'autre part, cela ne résoudra en rien le problème de la mobilité : investir dans des infrastructures automobiles ne va faire qu'attirer des automobiles. À moyen terme, cela ne fera qu'aggraver les files. Et que fera-t-on une fois que le Ring élargi sera à nouveau embouteillé ? Encore élargir ? C'est une spirale sans fin. La seule manière de s'en sortir, c'est d'investir dans des alternatives à la voiture.

Nous demandons donc une enquête qui cartographie toutes les alternatives à l'élargissement et nous plaidons pour un enfouissement là où c'est possible.

Nous prévoyons des dispositifs de filtrage dans les tunnels pour filtrer l'air pollué par extraction active. Nous empêchons ainsi que les sorties de tunnels deviennent des « cheminées », des points chauds de la pollution de l'air. On sait par exemple que la pollution de l'air est plus importante à la sortie des tunnels. Un grand problème pour les populations qui vivent à proximité.

Depuis quelques années, des parents s'occupent de mesurer la qualité de l'air dans et autour des écoles. Face à l'inaction des autorités, des milliers de parents s'organisent. Nous soutenons le mouvement Filter Café Filtré qui se bat pour une meilleure qualité de l'air autour des écoles et des crèches. Nous voulons les soutenir et mesurer la qualité de l'air dans et autour des écoles. Nous voulons développer des systèmes de ventilation dans les écoles communales qui empêchent l'air pollué de la rue d'arriver. La ventilation sera ainsi programmée pour rafraîchir l'air des écoles durant la nuit (car l'air est alors moins pollué).

TROIS. DES QUARTIERS VIVABLES ACCESSIBLES À PIED

Pour lutter contre la pollution de l'air, le meilleur moyen est encore de limiter les besoins en déplacements de la population. C'est pourquoi nous voulons développer des quartiers intégrés. Des quartiers où on peut vivre, apprendre, se détendre, faire ses achats et travailler réduisent les déplacements inutiles. Ça signifie qu'un développement urbain unilatéral, où des parties entières de la ville et de la commune sont uniquement consacrées au commerce n'offre pas un avenir durable à l'ensemble de la ville. Ça ne fait qu'entraîner des déplacements supplémentaires et, donc, des émissions supplémentaires. De tels projets grandioses devraient plutôt répondre aux besoins sociaux comme le manque de places dans l'enseignement, dans les homes, le manque de logements abordables, mais aussi d'équipements publics comme des piscines.

Les systèmes de vélos partagés peuvent compter sur un nombre croissant d'utilisateurs. Pour développer le système partagé Villo en un service fiable qui aide plus de gens à passer de l'auto au vélo, nous confions ce système partagé à des responsables publics, pas à une multinationale. Ainsi, le service peut être rendu complètement gratuit et se développer en même temps en un service de qualité. Fini les vélos qui fonctionnent mal et les aires de parking vides ou bondées. Nous élargissons l'offre à des vélos électriques qui peuvent vaincre facilement les dénivelés de Bruxelles. Nous investissons dans des cours cyclistes dans la commune, le quartier et à l'école pour que tout le monde puisse apprendre à aller à vélo et nous misons sur plus de jours de week-ends sans auto. Dans les quartiers résidentiels et autour des écoles, le vélo devient la norme et nous aménageons les rues de façon à donner au vélo une place dominante. Nous rendons gratuit l'usage des parkings à vélos couverts dans les rues et investissons dans l'aménagement de nouveaux parkings pour éliminer les listes d'attente.

Le trafic de marchandises sur le ring et dans la région est aussi responsable de l'émission de NO_x et de CO₂. En attendant la réorientation du trafic de marchandises vers le chemin de fer et les voies fluviales, nous instaurons la norme d'Amsterdam. Ça signifie qu'on établit entre un nouveau bâtiment et un axe de forte circulation un périmètre de 300 mètres au moins pour les destinations où séjournent les groupes de population les plus sensibles aux effets de la pollution de l'air sur la santé, comme les écoles, les crèches ou les maisons de repos.

En même temps, nous instaurons une régulation horaire pour le trafic de marchandises. Il s'agit de moments déterminés par la commune où les camions peuvent approvisionner les magasins dans un périmètre donné. De façon à ce que ce trafic coïncide le moins possible avec le trafic-école-domicile-travail.

À Bruxelles aussi, le commerce en ligne a connu une forte croissance. Commandé aujourd'hui, livré demain est la devise du secteur. L'impact sur notre mobilité est proportionnel. Les véhicules de livraison engorgent nos routes. En plus, ils sont souvent à moitié vides. C'est pourquoi nous privilégions des points d'enlèvement et des guichets centraux. Proches de la maison, mais sans livraisons à domicile.

QUATRE. UNE MOBILITÉ SAINÉ ? C'EST LE PRINCIPE STOP !

Une mutation de la mobilité part du principe STOP : piétons, cyclistes et transports publics d'abord, avant le trafic privé. Des mesures qui donnent explicitement la priorité à la mobilité douce et aux transports publics ont montré à l'étranger que le principe STOP est une des étapes les plus efficaces dans la lutte contre la pollution.

En Allemagne, cinq grandes villes vont passer aux transports publics gratuits fin 2018 pour commencer à lutter contre la pollution de l'air et réduire fortement le nombre de voitures privées. Deux ans après le Dieseltgate, Bonn, Essen, Herrenberg, Reutlingen et Mannheim misent à fond sur une alternative à la voiture. C'est devenu possible, du fait que l'industrie automobile a été obligée d'investir 250 millions d'euros dans un fonds fédéral de mobilité. Les transports publics gratuits sont déjà une réalité dans vingt villes européennes comme Tallin ou Aubagne. Ça peut se faire à Bruxelles aussi.

De plus, nous investissons dans les transports publics et rendons le tram, le train, le métro et le bus plus attractifs que l'auto. Le Réseau Express Régional, qui aurait dû être là en 2012, ne sera complètement opérationnel, du fait de multiples mesures d'économies et de sous-investissements, qu'en... 2018 ! Le choix d'économiser sur les transports publics et d'élargir le ring est une politique dépassée qui est néfaste tant pour la mobilité que pour la qualité de l'air.

L'air propre, nous le défendons ensemble. Nous investissons pour rendre le réseau RER plus rapidement opérationnel. Nous remplaçons les bus diesels polluants de la MIVB/STIB, de la TEC et de De Lijn. Nous veillons aussi, lors de l'achat de bus et de camionnettes de la commune, à ce qu'on opte pour un transport à l'hydrogène. En outre, nous aménageons des « kiss and rides » en bordure de ville, où on peut laisser son auto en toute sécurité et où le passage à un moyen de transport public rapide est facilité.

Le ring se congestionne aussi du fait du transport de marchandises. C'est la conséquence, entre autres, de la suppression du transport de marchandises par rail après la libéralisation de B Logistics. Nous confions de nouveau B Logistics à la SNCB et optons pour un transport de marchandises qui se centre sur le rail et les voies fluviales. Ainsi, une partie des émissions du trafic de transit peut être évitée. Dans la ville même, nous misons sur un tramway affecté au transport de marchandises, comme il en existait avant.

Nous instaurons une tarification routière des poids lourds plus adaptée en tenant le trafic de marchandises à l'écart des aires de forte population et des lieux de séjour des groupes fragilisés comme les écoles, les crèches et les établissements de soins. La tarification routière des camions rapporte par an plus de 670 millions d'euros. Nous employons ce budget intégralement pour financer une partie de notre vision sur la mobilité.

Nous améliorons la circulation des trams, des bus et des cyclistes dans l'espace urbain en appliquant le principe de la vague verte. Cela signifie que les feux de circulation sont adaptés au tempo des vélos, comme c'est déjà le cas à Copenhague. Le tempo idéal est indiqué par des lampes led le long de la piste cyclable. De cette façon, les

cyclistes doivent s'arrêter moins souvent pour les feux rouges et le trajet est rationalisé. En Allemagne et aux Pays-Bas, un système semblable a été instauré pour les bus, les trams et les services de secours qui peuvent rouler, via displays, au rythme des feux.

L'aménagement de pistes cyclables à Bruxelles progresse lentement. Nous donnons la priorité au tracé et à l'aménagement d'axes principaux pour cyclistes, sans voitures ni trams, qui traversent la ville avec un réseau de roclades et de liaisons transversales. Nous développons l'aménagement d'autoroutes pour vélos dans et autour des communes bruxelloises et le long des lignes de chemin de fer. Pour mieux maîtriser le parc automobile et alléger la charge de stationnement, nous fondons une entreprise d'autos partagées de la ville « Zinauto », une entreprise publique. Notre entreprise urbaine ne marche qu'avec des autos de location à l'hydrogène. Elle entreprend aussi de changer les mentalités pour faire de la voiture un objet d'emprunt, pas une propriété privée. « Zinauto » permet de stopper la prolifération des sociétés privées de voitures partagées.

Nous faisons pression pour démanteler le système des avantages fiscaux octroyés aux véhicules de société et de fonction et transformer cet argent en salaire. Nous voulons de cette façon faciliter le passage à un autre type de mobilité. Les navetteurs automobiles entre les régions devront pouvoir renoncer à leur voiture de société sans qu'il en résulte pour eux de baisse de salaire.

Nous plaillons pour des zones à basse émission dans les grandes villes, mais donnons le temps aux habitants en possession d'un véhicule diesel euro 3 de remplacer leur voiture d'ici 2020. Celui qui se débarrasse d'un véhicule polluant peut compter sur une offre pour un abonnement MTB, y compris le système de vélos et d'autos partagés. Nous modifions aussi la LEZ pour prendre en compte les émissions réelles et pas les émissions théoriques, étant donné que l'on connaît les fraudes des constructeurs automobiles. Plutôt que d'interdire la vieille petite voiture qui ne roule pas, nous voulons interdire les grosses voitures très polluantes (comme les gros 4 x 4).

CINQ. DE LA VERDURE ET DES ESPACES VERTS PUBLICS DANS CHAQUE QUARTIER COMME POUMONS DE LA COMMUNE

Les arbres ont un effet positif sur la qualité de l'air, parce qu'ils amènent de la fraîcheur et combattent ainsi la formation d'ozone. Dans leurs couronnes, ils captent les particules fines et le CO₂ de l'air. Ainsi, les concentrations de particules fines baissent de quelques pour cents aux endroits où on a planté des arbres. C'est la raison pour laquelle nous soignons particulièrement les arbres et la verdure de la commune.

Le trafic routier est la plus grande source de pollution. Déjà en s'éloignant de quelques mètres d'une route, la qualité de l'air s'améliore fortement. C'est pourquoi, dans un parc urbain, les concentrations de matières nocives sont beaucoup plus basses.

Les arbres créent de l'espace : là où il y a des arbres, les autos ne peuvent pas rouler. Bruxelles est une ville qui a relativement beaucoup d'espaces verts. Nous achetons

des terrains inoccupés pour y créer des espaces publics verts et pour stimuler l'agriculture urbaine. Tout le monde a droit à de la verdure dans son quartier, et les quartiers verdurisés ont moins de particules fines et un air de meilleure qualité. Nous voulons verduriser les places publiques là où c'est possible, sans entraver l'accès des personnes à mobilité réduite. Des Plans Verts communaux ambitieux libèrent du personnel et un budget pour rendre ces mesures possibles.

Nous invitons les habitants d'habitations particulières à verduriser leurs façades, leurs toits et leurs trottoirs et à aménager des arches de verdure. En collaboration avec Plan Nature de Bruxelles Environnement, nous mettons sur pied un nouveau projet pour planter des arbres et entretenir les anciens.

Enfouir des parties de ring et des autoroutes est une façon de reconquérir une partie de l'espace public sur les autos. Dans dix grandes villes européennes au moins, les axes de circulation intense sont enfouis ou on projette de les enfouir. Cet espace peut être utilisé entre autres pour aménager un parc ou un bois.

13. UNE COMMUNE DÉMOCRATIQUE ET SANS PROFITEURS

POINT DE VUE

Des dizaines de milliers de personnes vivent dans nos communes et ont un avis sur les projets qui devraient y être développés. Les citoyens s'expriment d'ailleurs beaucoup, dans différents lieux et sous différentes formes. Se limiter à déposer un bulletin dans une urne tous les six ans, et le reste du temps ne jamais être impliqués dans les décisions importantes pour l'avenir de la commune ? La démocratie est beaucoup plus riche que cela.

Nous voulons une commune qui se construit pour et avec les gens, une commune qui réponde aux nécessités des habitants et qui les implique dans les décisions importantes. L'avenir de nos communes n'est pas seulement l'affaire de quelques échevins et conseillers communaux ni de quelques agents immobiliers de leurs amis, mais bien de nous tous.

La participation des habitants et une vraie démocratie doit avoir lieu de manière structurelle, notamment par le biais des conseils consultatifs, des consultations populaires et l'accès à l'information, mais également dans le contrôle des services publics et institutions.

Les services publics fonctionnent avec l'argent des contribuables. Nous partons du principe que le service public est là pour « servir, pas se servir ». Le PTB plaide pour une interdiction des cumuls de mandats publics et privés. Une des conditions pour ce faire est la transparence totale : les citoyens doivent pouvoir connaître tous les mandats publics et privés des mandataires et leur rémunération. Il n'y a aucune raison que cela reste secret. Il faut par ailleurs mettre un terme aux salaires exorbitants et injustifiés de certains mandataires.

Nous voulons également définitivement bloquer la porte tournante entre mandats privés et mandats publics, en imposant une période de réflexion obligatoire. Il faut par ailleurs mettre un terme à l'opacité des cabinets.

Nous rendons les administrations communales transparentes et claires et sous contrôle citoyen.

Les fonctions de services publics exercées par les nombreuses ASBL communales doivent également être exercées au sein de l'administration.

Les tâches régulières ou récurrentes doivent être réalisées par les services communaux eux-mêmes. Si une tâche doit quand même être sous-traitée à une entreprise externe, l'appel d'offres public doit également prendre en compte des normes éthiques, durables et sociales.

En d'autres mots, nous voulons remplacer la politique du profit par une politique qui s'appuie sur son engagement en faveur de la société et l'intérêt public dans la

commune.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. PLUS DE CONTRÔLE ET DE PARTICIPATION DES CITOYENS SUR LES SERVICES COMMUNAUX

- Nous voulons stimuler et favoriser une plus grande participation directe au sein de certains services de la commune par le biais de comités d'utilisateurs ou groupes d'intérêt, notamment pour les CPAS, les locataires communaux, les pensionnaires des maisons de repos, les comités de parents, etc.
- Nous demandons de modifier le Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal pour faciliter les interpellations des citoyens et usagers dans les Assemblées générales des ASBL et les institutions (para)communales.
- Nous proposons de rendre contraignant le droit de chaque citoyen de consulter les documents administratifs relatifs aux décisions et dossiers de la commune.
- Nous souhaitons une obligation pour la commune de répondre aux questions écrites et orales des conseillers communaux quant aux pratiques des services communaux. Cette obligation doit être assortie de sanction en cas de non-respect.
- Nous voulons renforcer le contrôle interne professionnel des services communaux, avec des procédures et fonctionnaires assermentés.
- Nous voulons que la commune institue davantage de conseils consultatifs, assemblées de personnes, chargées par le conseil communal de rendre un avis sur une ou plusieurs questions déterminées. L'avis rendu doit être réellement pris en compte par le conseil/collège communal dans ses décisions.
- Nous demandons que la commune permet aux assemblées de quartier d'évaluer le pacte de majorité et le bilan intermédiaire après 3 ans.

DEUX. UNE VRAIE PARTICIPATION DES CITOYENS ET DU COLLÈGE DES ÉCHEVINS AU QUOTIDIEN

- Nous voulons étendre le droit d'interpellation des citoyens au conseil communal et leur permettre d'ajouter des points à l'ordre du jour et soumettre des propositions au vote du conseil communal.
- Nous exigeons que le collège des échevins et bourgmestre s'engage à être un jour par mois sur le terrain pour effectuer un tour dans les différents quartiers à fin d'être en dialogue avec les habitants..
- Nous proposons l'organisation de consultations populaires sur toute question communale si cela est demandé par 5 % de la population. Les responsables de l'initiative déterminent l'énoncé des questions, il n'y a pas de seuil à la participation. La commune doit s'engager à respecter le résultat de la consultation.
- Par ailleurs, le PTB demande que la commune soit tenue d'organiser de telles consultations populaires au sujet de certaines questions importantes, en matière de grands projets immobiliers par exemple.
- Nous développerons des outils numériques pour améliorer la participation de la population et lui permettre d'exprimer plus souvent son avis.

TRÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DU CONSEIL COMMUNALS. RETRANSMISSION DES DÉBATS DU CONSEIL COMMUNAL

- Les débats du conseil sont publics, mais il faut se déplacer dans la salle et celle-ci est par ailleurs souvent peu adaptée à recevoir de nombreux citoyens. Nous souhaitons un enregistrement des débats et une retransmission en direct sur internet.

QUATRE. MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE WEB POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ AVEC LES CITOYENS

- L'accès à l'information sur ce qui se passe au niveau de la commune doit être garanti à tous les citoyens. Nous voulons instaurer des plates-formes open source en ligne regroupant toutes les informations de la commune. Ces plates-formes doivent être et rester aux mains de la communauté.
- Nous assurons la gratuité du wifi dans toute la cité. Il doit y avoir des lieux publics où l'on peut aller en ligne gratuitement et sans limites.

CINQ. TRANSPARENCE ET PLAFONNEMENT DES RÉMUNÉRATIONS

- Tous les mandataires communaux doivent rendre publics leurs mandats publics et privés, leur patrimoine et toutes leurs rémunérations. Cela vaut aussi pour les hauts fonctionnaires, responsables d'ASBL communales et intercommunales.
- Nous voulons plafonner la rémunération du bourgmestre, des échevins et de tout le personnel communal à 6.000€ bruts/mois. Ce plafond prendra également en compte les revenus de mandats privés. Le bourgmestre et tout le personnel communal s'engagent à reverser tout salaire au-delà des 6.000€ bruts/mois à la caisse communal.

SIX. PLUS DE CUMUL PUBLIC-PRIVÉ ET FIN DES PORTES TOURNANTES

- Nous voulons instaurer une période de réflexion entre l'exercice d'un mandat public et d'un mandat privé, quel que soit le sens.
- Nous voulons l'interdiction de cumuls entre mandats publics et mandats privés (poste d'administrateur d'une entreprise cotée en bourse ou d'une banque).
- Nous voulons limiter le nombre d'échevins à 8 dont au moins un néerlandophone.

SEPT. CONVERTIR LES ASBL COMMUNALES EN VÉRITABLES SERVICES PUBLICS 2.0, SANS SALAIRES EXORBITANTS

- Nous proposons un screening de toutes les ASBL communales afin de déterminer celles qui exercent des fonctions de service public. Ces services doivent à nouveau être intégrés à l'administration communale.
- Les nouvelles entreprises communales seront transparentes et organisées démocratiquement comme des entreprises citoyennes 2.0. Des entreprises de citoyens pour les citoyens, soumises à un contrôle démocratique direct, avec des conseils d'administration élus, des représentants des associations d'utilisateurs et de la société civile, et des citoyens directement élus.

HUIT. UN VÉRITABLE BUREAU DE LA TRANSPARENCE DU CONTRÔLE CITOYEN

- Nous voulons transformer la Commission bruxelloise de déontologie en un véritable Bureau de la transparence et du contrôle citoyen. Nous la rendons totalement indépendante, sans aucun représentant politique. Nous proposons que le Bureau soit composé d'anciens magistrats, mais également de représentants du personnel des administrations communales, des membres d'associations de la société civile ainsi que de citoyens élus délégués dans leurs quartiers.
- Nous voulons que ce Bureau soit chargé d'assurer la bonne gestion des deniers publics de la commune, de lutter contre la corruption et d'empêcher tout conflit d'intérêts.
- Nous proposons qu'un département de ce Bureau soit chargé de contrôler les sociétés externes qui ont signé un contrat avec la commune et de vérifier que ces sociétés ne pratiquent pas le dumping social et qu'elles n'ont pas de filiales dans les paradis fiscaux. Une chose qui ne sera désormais plus possible.
- Nous voulons par ailleurs que chaque fonctionnaire et chaque citoyen puisse déposer dans une « boîte aux lettres éthique » une plainte pour abus ou corruption. Les lanceurs d'alerte, notamment ceux de l'administration communale, seront désormais protégés.

VISION

Contrairement à ce que certains essaient de nous faire croire, les citoyens sont aujourd'hui très actifs. Ils consultent toutes sortes de réseaux d'information, ils discutent sur les réseaux sociaux, ils rejoignent associations et comités de quartier. Au cours des quarante dernières années, le nombre de citoyens qui a déjà signé une pétition a triplé. Il est donc faux de dire que les habitants de nos communes ne s'intéressent pas à la politique.

Cependant, le PTB observe encore trop souvent que nos élus sont détachés de la population et ne partagent pas assez les préoccupations des citoyens. Pire, lorsque des conseils consultatifs existent, les élus ne les écoutent pas, ce qui peut aboutir à décourager certains de s'y impliquer. On ne demande d'ailleurs presque jamais leur avis aux travailleurs. Et lorsqu'ils essayent de l'exprimer, on ne le prend pas au sérieux, on réfute qu'ils n'ont pas bien compris la mesure. Les séances d'informations organisées par les pouvoirs publics, sur certains projets urbanistiques par exemple, sont en général une simple mesure formelle visant à présenter une décision déjà entérinée sur laquelle les citoyens n'ont pas leur mot à dire.

Pour le PTB, la commune a tout à y gagner à favoriser une meilleure participation de ses habitants. Plus il y a d'habitants concernés par la politique de la commune, plus grandes sont la connaissance, l'expérience, les capacités et les moyens collectifs. La participation, entre autres au processus décisionnel, améliore la société. Et c'est essentiel, car tout le monde doit compter. Les gens de toutes les couches de la société et, même ceux qui généralement restent invisibles doivent être consultés, informés et impliqués.

UN. CONTRÔLE DES SERVICES PUBLICS

Les scandales comme avec le Samusocialfont prendre conscience qu'un meilleur contrôle et une plus grande participation par les citoyens sont nécessaires.

La création d'ASBL pour exercer des fonctions de service public doit être supprimée. Il s'agit en effet d'une forme de privatisation, qui permet de contourner les règles financières et de droit du travail applicables dans la fonction publique et empêche un contrôle correct des citoyens, délégations syndicales ou élus communaux.

Mais un meilleur contrôle et une plus grande démocratie au sein de nos services publics communaux sont par ailleurs aussi indispensables.

Exercer un contrôle efficace sur un service public n'est possible que si différents mécanismes de contrôle sont mis en place. Certains de ces mécanismes existent déjà. Le PTB propose d'autres formes — plus démocratiques — de contrôle et de participation.

Il s'agit tout d'abord d'améliorer le contrôle interne, ainsi que celui de la Commission bruxelloise de Déontologie (que nous proposons de transformer en Bureau de la Transparence et du Contrôle citoyen), dont les compétences doivent être étendues.

Bien entendu, la mise en place d'un contrôle interne ne suffit pas.

C'est la raison pour laquelle la nouvelle loi communale prévoit également un contrôle exercé par les élus politiques. Chaque conseiller communal dispose ainsi d'un droit de regard sur tous les services communaux et municipaux. Il peut également soumettre des questions verbales ou écrites ou encore visiter les services communaux. Néanmoins, si la commune ne répond pas, aucune sanction n'est prévue, ce droit n'a aucune valeur contraignante. Le PTB propose de donner à ces droits une valeur contraignante et de prévoir des sanctions sévères en cas de non-respect de ces droits.

Le contrôle sur l'application des lois et réglementations en matière de droit du travail est assuré par les délégations syndicales et comités de concertation entre la commune et les délégués syndicaux. Pour le PTB, il faut donc permettre aux représentants des travailleurs de mieux défendre les intérêts du personnel et la qualité des services en leur accordant davantage de droits.

Par ailleurs, la loi relative à la publicité de l'administration a pour but de rendre le fonctionnement des communes plus transparent. Chaque citoyen a donc le droit de consulter les documents administratifs relatifs aux décisions et dossiers de la commune. Mais ici aussi ce droit n'a aucune valeur contraignante et aucune sanction n'est prévue si la commune ne réagit pas. Le PTB soutient la revendication du mouvement citoyen Transparencia de rendre obligatoire la publicité de l'administration.

La nouvelle loi communale autorise les citoyens à interpeller directement le bourgmestre et les échevins lors du conseil communal et leur poser des questions. L'administration communale a l'obligation de répondre. Le PTB veut étendre ce droit et permettre aux citoyens d'ajouter des points à l'ordre du jour et soumettre des propositions au vote du conseil communal. En effet, il est important que le conseil

communal discute effectivement concrètement des questions et problèmes qui intéressent directement la population. Il est également important que les élus communaux soient tenus de prendre position par rapport aux propositions faites par les habitants.

Le PTB réclame par ailleurs une plus grande participation directe au sein de certains services de la commune. Comme c'est le cas au Québec, le PTB veut stimuler et favoriser les comités d'utilisateurs ou groupes d'intérêt, notamment pour les CPAS, les locataires communaux, les pensionnaires des maisons de repos, les comités de parents, etc.

DEUX. POUR UNE VRAIE PARTICIPATION POPULAIRE AU QUOTIDIEN

Ce sont les citoyens eux-mêmes qui savent le mieux quels sont leurs besoins et qui peuvent apprécier les solutions ou les moyens de satisfaire ceux-ci. Ils peuvent également avancer eux-mêmes des solutions, tant sous forme de suggestions ou d'idées créatives que d'actions concrètes. Aujourd'hui, on ne demande pas l'avis de la population et des habitants. On écoute plutôt les investisseurs privés et les barons du béton. Les habitants, quant à eux, doivent se battre pour se faire entendre. Cela n'est pas normal, et ce n'est pas la vision du PTB.

L'implication des habitants fait la différence. Elle peut en effet permettre à ce que les habitants puissent s'approprier leur commune et habiter dans une commune à la mesure des gens et pas à la mesure des lobbies immobiliers, des multinationales, ou de la bureaucratie.

Les communes organisent parfois des assemblées citoyennes dans certains quartiers... uniquement après des événements graves (problèmes d'insécurité par exemple). Souvent, ces assemblées n'ont pas pour but d'écouter les revendications des habitants et faire évoluer le projet, mais bien de « vendre » sa propre politique et d'imposer son point de vue. Les habitants ressortent en général très frustrés de ce genre de réunions.

Pour le PTB, la question de la participation est fondamentale avec l'idée que tout ce qui est réalisé sans les habitants, sans leur réelle implication, est voué à l'échec. La démocratie et la participation ne peut se résumer à mettre un bulletin de vote dans l'urne communale tous les six ans et pendant ce temps-là être complètement « démobilisé » « non informé », « non écouté » sur les choix opérés par la majorité communale.

La nouvelle loi communale prévoit la possibilité d'organiser des consultations populaires. Ces consultations sont très rarement organisées (il n'y en a jamais eu à Bruxelles) et sur certains sujets limités uniquement. Nous voulons que cela change. Pour le PTB, la commune doit réaliser de nombreuses consultations populaires. Par ailleurs, sur des projets sociaux ou urbanistiques importants (création de logements, construction ou modification urbanistique ayant un impact important sur la vie d'un quartier), l'organisation d'une consultation populaire devrait être obligatoire, en organisant préalablement des séances d'information et d'échange. Et même si la loi

ne l'y oblige pas, nous voulons que la commune suit l'avis des habitants exprimé par la consultation.

Nous voulons aussi abaisser le pourcentage d'habitants nécessaire à l'organisation d'une consultation. Il faut par ailleurs que la commune s'engage à respecter le résultat de cette consultation.

À terme, nous voulons que la constitution et la nouvelle loi communale soient changées pour permettre la possibilité d'organiser de vrais référendums, c'est-à-dire des consultations populaires réellement contraignantes. Non, c'est non et oui, c'est oui, et on ne discute plus. Il ne peut y avoir de seuils de participation.

Parler de « participation » suppose aussi que le public soit informé sur son réel pouvoir de décision et qu'il ait l'opportunité de peser sur la prise de décision. Il faut qu'il ait assez de temps et d'information disponible pour faire valoir son avis, et que des structures existent qui permettent effectivement un tel avis d'être pris en compte. Le soutien à un mouvement associatif riche et diversifié est donc important, parce qu'il est une condition pour que la population soit au mieux informée.

Les possibilités techniques pour consulter et impliquer tout le monde sont aujourd'hui infiniment plus grandes que naguère. Avec les médias sociaux et le smartphone, il suffit d'appuyer sur un bouton pour donner son avis. Si les plates-formes publiques open source rassemblent toutes les informations, l'interaction est possible. Ces plates-formes doivent être accessibles à tous. Elles sont censées être aux mains de la communauté, pas à celles de l'une ou l'autre entreprise privée qui, tôt ou tard, vont pouvoir retenir des informations ou ne les libérer que moyennant paiement.

La participation, entre autres au processus décisionnel, ne peut se faire sans information et interaction. L'interaction requiert l'ouverture et la flexibilité de la politique et de l'administration.

Avec les moyens technologiques actuels, par des plates-formes en ligne, la commune peut organiser facilement et avec objectivité toutes sortes d'enquêtes, de sondages et de votes.

Mais nous savons que les plates-formes digitales n'atteignent pas tout le monde. C'est pourquoi des espaces publics de rencontre sont aussi nécessaires. Des espaces où l'on n'est pas obligé de consommer quelque chose, mais où l'on se voit proposer toutes sortes d'éléments : livres, journaux, internet, télévision, petits spectacles, débats, services administratifs... Où l'on peut échanger son savoir et organiser la participation de tous. Ces espaces de rencontre, nous les organiserons de préférence dans chaque quartier, si possible avec un système complémentaire de copinage qui visite activement les gens et les invite à se rendre au lieu de rencontre local. De la sorte, nous impliquerons également les nombreuses personnes qui, aujourd'hui, sont trop repliées sur elles-mêmes ou qui se sentent plongées dans l'isolement.

La commune a besoin d'espaces publics de rencontre, centrés sur l'information, l'échange et la participation. Ce peuvent être des espaces fixes de rencontre ou des pop-up en fonction de certains projets.

TROIS. PLUS D'INFORMATION DES CITOYENS SUR CE QUI SE PASSE DANS LEUR COMMUNE

La retransmission des séances du conseil communal sur internet permettrait aux habitants de suivre ou revoir ce qui s'est dit entre les élus communaux, comment les décisions sont prises et quel accueil il est fait aux propositions et interpellations des citoyens.

Pour tous les habitants, il doit y avoir la garantie d'accès à l'information sur ce qui se passe au niveau de leur commune. Des plates-formes open source en ligne — auxquelles tout le monde peut collaborer sous supervision de la commune — peuvent regrouper ces informations. Elles doivent être et rester aux mains de la communauté. Nous voulons proposer la gratuité du wifi dans toute la commune. Nous insistons pour qu'il y ait des lieux publics où l'on peut surfer gratuitement et sans limites.

QUATRE. TRANSPARENCE ET PLAFONNEMENT DES RÉMUNÉRATIONS

Nous voulons des élus qui représentent le peuple et pas les gros intérêts économiques.

Une nouvelle politique signifie aussi un nouveau code éthique. Quand on dénonce la corruption et l'enrichissement personnel, il faut être cohérent, être droit dans ses bottes et être soi-même irréprochable. Practice what you preach — faites ce que vous dites —, non pas des paroles, mais des actes. Cette intégrité est le fondement pour tout retour aux sources d'une gauche conséquente.

Nos élus PTB vivent déjà avec l'équivalent du salaire médian et tous les jetons de présence perçus en tant qu'élu communal ou mandataire de CPAS sont reversés à notre parti, comme prévu par les règles internes du PTB.

Pour les autres mandataires politiques, nous voulons que leurs revenus soient plafonnés à 6000 euros/mois et que ceux-ci soient consultables pour les citoyens.

Pour l'instant, la nouvelle loi communale prévoit un plafond au cumul des rémunérations perçues dans le cadre des mandats publics. Le PTB veut que ce plafond soit instauré pour la totalité des revenus — privés et publics — d'un mandataire. C'est la seule manière de mettre un terme à la course infernale à toujours plus de mandats, et donc aux cumuls et aux conflits d'intérêts.

Le PTB veut par ailleurs obliger les politiciens à rendre publics tous leurs mandats privés et publics, ainsi que les rémunérations qu'ils reçoivent pour ceux-ci, mais également leur patrimoine.

Dans tous les scandales, c'est là que le bât blesse. Si une transparence avait déjà été appliquée, un scandale comme celui du Samusocial aurait immédiatement été mis à jour.

CINQ. CUMULS DES MANDATS ET PASSAGE D'UN MANDAT PUBLIC À UN MANDAT PRIVÉ

Un autre phénomène existe très régulièrement : celui des « portes tournantes » : ces individus qui passent successivement du monde politique au monde des affaires. Plusieurs anciens Premiers ministres belges ont suivi cette voie douteuse...

À la Région bruxelloise, on a ainsi connu la cheffe de cabinet adjointe du ministre-président Vervoort qui a auparavant travaillé au cabinet d'avocat Stibbe, spécialisé en droit de l'aménagement du territoire et qui conseille de grandes multinationales.

Pour le PTB, dans les cinq années suivant l'exercice d'un mandat public, le mandataire ne peut accepter de mandat (ou autres relations) avec des banques, multinationales et sociétés cotées en Bourse.

La corruption doit se combattre activement. Nous avons besoin des mesures radicales comme la transparence des revenus publics et privés des politiques, la limitation de leurs revenus, l'interdiction de portes tournantes entre le monde politique et privé. Mais ce combat contre la corruption doit se mener en démontrant qu'elle est systémique. Il faut non seulement dénoncer, mais aussi comprendre les raisons d'existence de la corruption directe, mais aussi de sa forme plus insidieuse, permanente et structurelle : l'alliance entre le gouvernement, les Parlements et le monde de la finance et de l'industrie. La lutte contre la corruption confronte les partis traditionnels à leur préférence pour le profit plutôt que pour les gens. Et elle met à nu la nature du capitalisme. C'est ce système même qu'il faut interroger. Et c'est aussi ce que fait le PTB.

SIX. LES ASBL COMMUNALES TRANSFORMÉES EN VÉRITABLES SERVICES PUBLICS COMMUNAUX

La gestion de services publics par des ASBL pose plusieurs problèmes.

Tout d'abord, les ASBL permettent de contourner les règles strictes en vigueur dans la fonction publique, notamment en ce qui concerne les appels d'offres publics et la rémunération (ce qui permet de donner des salaires élevés, et engager des managers venus du secteur privé). Cela autorise également les autorités communales à engager des travailleurs sous contrat et non sous statut, et ainsi de leur donner moins de droits. C'est une forme de privatisation des services publics.

Ensuite, contrairement au service public, une ASBL ne doit pas répondre aux mêmes exigences en matière de transparence et de participation vis-à-vis des citoyens et des conseillers communaux. Cela fait en sorte qu'il est très difficile pour l'opposition de contrôler les décisions des ASBL.

Une ASBL a aussi l'avantage que l'on peut multiplier les mandats, et les jetons de présence qui vont avec. Ces rémunérations font des conseillers communaux « fidèles ». C'est un secret public que, dans beaucoup de ces ASBL, il n'y a qu'une partie de ces administrateurs politiques qui préparent réellement les dossiers. Le reste est briefé, et une consigne de vote est donnée dix minutes avant la réunion.

Les ASBL communales mettent le politicien dans une « logique de gestion ». L'ASBL a un budget et, au sein de celui-ci, « il faut faire des choix ». Les politiciens de tous les partis sont priés de « prendre leurs responsabilités » et d'opérer des coupes en cas de nécessité. Les politiciens sont ainsi spontanément conditionnés à s'opposer aux revendications du personnel.

Enfin, la mise en place d'ASBL permet d'éviter la représentation du personnel : il est en effet bien connu de chaque syndicaliste que la création de structures autonomes permet de se passer de délégation syndicale.

Pour le PTB, les ASBL communales doivent devenir des services communaux modernes à part entière. Cela ne vise bien évidemment pas les ASBL privées fondées par des citoyens pour, par exemple, ouvrir une maison de jeunes et qui pour cela introduisent une demande de subsides. Les ASBL dont nous parlons sont les ASBL fondées par la commune elle-même pour remplir des missions qui sont normalement accomplies par sa propre administration ou par le CPAS.

Le personnel d'un service communal 2.0 est en première instance au service de l'intérêt général et de la population. Le CEO d'une multinationale, lui, attend de ses travailleurs qu'ils l'enrichissent lui et les actionnaires. Ces deux objectifs très différents font que les règles pour la fonction publique sont également différentes de celles en vigueur dans le secteur privé.

Dans la fonction publique, il existe des barèmes maximums. Les hauts fonctionnaires, qui sont à la tête de quelques milliers d'employés, gagnent environ autant qu'un bourgmestre (autour de 130 000 euros par an). Mais pas plus. Des salaires annuels de 300 000 euros pour un directeur d'un service de 125 membres du personnel sont donc impensables. Les barèmes des fonctionnaires constituent un parfait antidote à la culture de CEO de managers qui estiment qu'ils peuvent se payer eux-mêmes des salaires extrêmement plantureux. Pas avec l'argent du contribuable.

Tous les six ans, les fonctionnaires communaux peuvent voir arriver un nouveau « patron ». Malgré, et peut-être précisément à cause de ces majorités politiques changeantes, on attend des fonctionnaires qu'ils garantissent d'abord et avant tout l'intérêt général et l'application des lois et règles. Ils doivent bénéficier de suffisamment de protection pour pouvoir résister à la pression du pouvoir politique en place leur demandant « d'appliquer les règles de manière créative » ou « d'interpréter les règles de manière flexible lors de contrôles ». C'est pourquoi les fonctionnaires ont un statut spécial. Ainsi, un fonctionnaire ne peut jamais être contraint à exécuter un acte illégal. Et la procédure de licenciement d'un fonctionnaire est également soumise à des règles strictes afin d'empêcher un licenciement aux motivations politiques.

Pour éviter la « politique de copains » ou pour prévenir la discrimination, les embauches par le service communal doivent être réglementées de manière plus stricte.

Un service communal 2.0 est un service public. C'est l'intérêt général qui prime. Le service communal 2.0 doit être accessible à chacun. Il est donc normal qu'un service public ne fonctionne pas selon les mêmes règles qu'une entreprise privée, dans

laquelle l'intérêt privé est la priorité. Certaines règles existent déjà au niveau communal, comme les appels d'offres publics. Le PTB veut toutefois y ajouter de nouvelles règles.

Chacun doit avoir un accès égal aux services publics. La discrimination est inacceptable. Le PTB propose par ailleurs de créer un guichet où les citoyens qui sont victimes de discriminations peuvent s'adresser.

SEPT. UN VÉRITABLE BUREAU DE LA TRANSPARENCE ET DU CONTRÔLE CITOYEN

La transparence ne tombera pas du ciel, c'est la raison pour laquelle nous voulons mettre sur pied un véritable Bureau de la transparence et du contrôle citoyen, qui s'inspirerait du modèle barcelonais.

L'Oficina para la Transparencia y las Buenas Prácticas à Barcelone compte 56 membres qui ont pour tâche de veiller à ce que la gestion des deniers publics se fasse dans le plus strict respect de la loi. Une « boîte aux lettres éthique » (buzónético en espagnol) est mise à la disposition des fonctionnaires et des citoyens qui veulent dénoncer un abus ou des faits de corruption. Le bureau passe également au crible les contrats signés par la ville afin d'y détecter d'éventuelles irrégularités, vérifier qu'il n'y a pas recours au dumping social et s'assurer qu'aucun contrat n'a été signé avec une société possédant des filiales dans un paradis fiscal.

Nous voulons un bureau qui contrôle la gestion des deniers publics de la commune, un bureau qui combat fermement la corruption et les confusions d'intérêts. Un bureau qui protège les lanceurs d'alerte, un bureau vers lequel fonctionnaires et citoyens peuvent se tourner et adresser leurs plaintes. Garantir la transparence passe aussi par le contrôle.

Cette transparence est nécessaire parce que la commune est un domaine public, parce que la commune est financée par les deniers publics, parce que la commune est le lieu où les citoyens vivent ensemble, habitent, travaillent, se déplacent, se détendent. La commune doit donner la priorité aux besoins des citoyens et non aux intérêts des barons de l'immobilier, des holdings financiers et des spéculateurs.

Suite aux différents scandales au sein de la Région, il a été créé une Commission bruxelloise de déontologie. Néanmoins, celle-ci est composée d'anciens magistrats ou professeurs, mais également d'anciens membres du parlement et d'anciens. Pour le PTB, il ne s'agit pas d'un bon signal, puisque, à nouveau, cet organe chargé de contrôler les rémunérations et autres avantages des mandataires est composé d'anciens mandataires, sans offrir de garantie quant à leur indépendance. Le PTB considère qu'il faut que ces organes soient indépendants du monde politique et composé, outre d'anciens magistrats ou professeurs, de membres de la société civile, de représentants de travailleurs des services publics et de citoyens élus délégués dans leurs quartiers.

C'est pourquoi nous proposons de la transformer en véritable Bureau de la transparence et du contrôle citoyen. Ce Bureau devrait être chargé des missions

suivantes :

- Contrôler activement les instances politiques et l'administration en matière de transparence, de bonne gouvernance et d'évitement des conflits d'intérêts ;
- Émettre des avis au Conseil communal pour d'éventuelles améliorations ;
- Recueillir les plaintes anonymes des citoyens, d'organisations de la société civile et de fonctionnaires dénonçant des dysfonctionnements (mauvaise gouvernance, abus, conflits d'intérêts, corruption, etc.) ;
- En cas de besoin, mener une enquête et, le cas échéant, dénoncer les faits au parquet.

14. UNE COMMUNE EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

POINT DE VUE

Établir un budget c'est faire des choix. Où va-t-on chercher l'argent ? Et où va l'argent ? En analysant un budget, on peut vite comprendre pour qui roule une ville : pour les barons du béton, les grands promoteurs immobiliers ? Ou pour les riverains ? Pour les grandes entreprises ou pour les populations locales ?

Alors que les communes bruxelloises et la Région continuent de réduire l'impôt des grandes entreprises, les redevances et les taxes pour monsieur et madame Toulemonde ne cessent d'augmenter. Il faut que cela change, c'est aux épaules les plus larges de porter les charges les plus lourdes. Il faut abolir ces taxes néfastes et faire d'autres choix politiques, à savoir investir davantage dans les dépenses sociales et le plein emploi communal.

À côté de cela, il faut aussi pouvoir garantir que l'argent qui est prévu pour une dépense est bien utilisé là où il y a un besoin, et pas pour remplir les poches des responsables politiques, ou de leurs proches.

En fin de compte, les communes doivent être financées à partir de leurs besoins, et de ceux des populations locales. Les finances communales ne peuvent plus servir à combler les manquements des régions ou de l'État fédéral.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. PREMIER PILIER : FAIRE PORTER LES GROSSES CHARGES AUX ÉPAULES LARGES

- Nous augmenterons la participation des grandes entreprises, notamment en restaurant pleinement l'impôt sur la force motrice.
- Nous augmenterons les taux de taxation sur les surfaces des bureaux, avec des bonus-malus en fonction de l'occupation effective de ceux-ci. Cela permettra aussi de lutter contre la spéculation immobilière.
- Nous réformons la taxe sur les immeubles inoccupés, et sur les terrains à bâtir non bâtis.
- Nous visons la diffusion et l'affichage publicitaire.
- Nous plaidons au niveau régional et fédéral pour augmenter la progressivité de l'IPP, et pour rendre le Précompte immobilier progressif. Ainsi, les additionnels communaux toucheront davantage les épaules les plus solides, et moins les épaules moins solides.
- Nous augmentons les additionnels sur la City Tax (taxe sur l'hébergement touristique), en visant en particulier la multinationale AirBnB.
- Nous augmentons la taxe sur les emplacements de parking liés à une activité commerciale.

DEUX. DEUXIÈME PILIER : DES TAXES INTELLIGENTES ET PROGRESSIVES, PAS FORFAITAIRES

- Nous adaptons au maximum les taxes forfaitaires, pour instaurer une plus grande progressivité
- Prévoir des sanctions éducatives et pas financières pour les incivilités (propreté publique, tapage nocturne, etc.)

TROIS. TROISIÈME PILIER : SERVIR ET PAS SE SERVIR

- Servir et pas se servir : en rapatriant une grande partie des ASBL communales dans le service public, en limitant le nombre de mandats, et en diminuant les salaires et avantages des mandataires publics, nous pouvons utiliser l'argent épargné au service de la population.

QUATRE. QUATRIÈME PILIER : DE L'AIR POUR DES COMMUNES QUI INVESTISSENT DANS L'AVENIR

- Réclamer aux autorités fédérales une globalisation des revenus. Ainsi, on tiendra compte des revenus du patrimoine dans l'impôt des personnes physiques, et les additionnels que les communes perçoivent seront plus justes.
- Nous voulons revoir les normes comptables SEC 2010 qui empêchent de réaliser des investissements. Nous voulons lancer un mouvement des villes européennes pour remettre en cause les traités d'austérité européens.
- Nous plaçons pour développer Belfius comme une véritable banque publique 2.0, au service de la population, des communes et de leurs investissements, ainsi que des investissements nécessaires pour réaliser la transition écologique (énergies renouvelables, isolation des bâtiments, etc.).
- Nous organisons un mécanisme de solidarité entre les 19 communes.

VISION

Dans le système capitaliste, tout devient une marchandise. Et nos villes n'échappent pas à la règle. Elles sont en concurrence les unes avec les autres : laquelle sera la plus compétitive ? La plus attractive ? La plus smart ? Malheureusement, tout ça se fait évidemment sans les habitants.

Au PTB, nous voulons développer une commune à la mesure des gens, une commune dans laquelle chacun a son mot à dire. Ça veut donc dire une commune qui fait reposer ses plus grosses dépenses sur les épaules les plus larges. Une commune où les portefeuilles les plus épais participent un peu plus que les autres.

Mais sortir de la concurrence entre les communes, ça implique aussi de leur assurer un financement suffisant. Si les communes manquent d'argent, elles vont tout faire pour tirer la couverture vers elles. L'État doit jouer son rôle et les mécanismes de solidarité entre les communes doivent permettre de redistribuer correctement l'argent là où il est nécessaire.

Enfin, le pouvoir communal est là pour servir, pas se servir. Les nombreux scandales qui ont éclaboussé la politique communale ces derniers temps doivent prendre fin. C'est tout ça, une commune à la mesure des gens.

UN. PREMIER PILIER : FAIRE PORTER LES GROSSES CHARGES AUX ÉPAULES LARGES

Pour le PTB, les grandes entreprises doivent davantage contribuer au budget des communes. Des multinationales comme Solvay ou Engie ont leur siège social sur le territoire de notre commune, et sont dans le Top 50 des entreprises qui ne payent pas assez d'impôts. Ces firmes profitent en effet de l'infrastructure collective, des routes et autoroutes, de l'enseignement, de la recherche dans les universités et des facilités comme le chômage partiel.

Sans ces services collectifs, elles ne pourraient pas exercer leurs activités ni réaliser de profits. Il est dès lors tout à fait logique que leur contribution aux finances des communes soit proportionnelle. C'est aux épaules les plus larges de porter les charges les plus lourdes.

L'impôt sur la force motrice taxe l'énergie utilisée par les grandes entreprises. C'était un des seuls moyens aux mains des communes de faire participer les plus gros pollueurs à l'effort collectif. Cette taxe a été supprimée par la Région et les communes reçoivent une compensation. Pour le PTB, il faut réintroduire cette taxe pour faire participer les grandes entreprises aux finances locales. Par ailleurs, le rapport de Belfius (2017) sur les finances locales met en avant que « les taxes sur les entreprises industrielles et commerciales (– 10 %) et les taxes sur l'occupation du domaine public (– 26 %) sont en recul par rapport à 2014, les taxes sur les prestations administratives (+ 18 %) ainsi que les taxes sur le patrimoine (+ 11 %) ont fortement progressé ». Nous voulons inverser la tendance : les prestations administratives concernent par exemple les taxes payées lorsqu'on vient demander un passeport à la commune. Nous voulons au contraire augmenter les taxes sur les entreprises industrielles et commerciales.

D'une manière générale, la concurrence que se livrent les villes et les communes a entraîné un nivellement vers le bas des contributions fiscales des entreprises. Pour y mettre un terme, la solution idéale serait de fixer au niveau fédéral le taux d'imposition pour ces taxes. En attendant une harmonisation au niveau national, nous proposons de réinstaurer la taxe sur la force motrice à Bruxelles, excepté pour les entreprises qui fonctionnent à 100 % à l'énergie verte.

L'espace dans les communes bruxelloises est un enjeu de lutte à part entière. Ou bien la commune permet à des promoteurs immobiliers de continuer à construire des bureaux (plus rentables pour eux que des logements), alors qu'il existe plus d'un million de m² de bureaux vides dans la Région. Ou bien on décide d'occuper au mieux l'espace et permettre à chacun d'avoir un toit. Nous voulons lutter contre la spéculation immobilière, notamment en faisant payer les promoteurs immobiliers qui construisent des bureaux alors que ce n'est absolument pas nécessaire. Le PTB propose donc de taxer plus durement les surfaces de bureaux laissées vides pendant plus de 6 mois. Nous voulons multiplier par deux les taxes communales sur les bureaux vides. Ainsi, un mètre carré de bureau vide coûterait deux fois plus cher à son propriétaire que des bureaux occupés.

La rentrée la plus importante pour les communes bruxelloises, c'est les additionnels au précompte immobilier. C'est donc une « taxe communale », un pourcentage, sur un impôt déjà payé (le précompte immobilier). Nous voulons mettre plus à contribution celles et ceux qui possèdent plusieurs maisons. Pour nous, le précompte immobilier (PRO) doit devenir progressif : il doit être faible pour ceux qui possèdent un logement et habitent dedans, mais bien plus élevé pour les 3 % de multipropriétaires qui, à eux seuls, possèdent 20 % des logements privés. Pour que ce précompte soit une vraie mesure de justice fiscale, il faut que les communes fassent pression sur la Région Bruxelles-Capitale, et qu'on transforme ce précompte en un outil progressif : plus tu possèdes, plus tu paies. Au contraire du dernier tax shift bruxellois, le PTB ne veut pas opposer les propriétaires bruxellois aux propriétaires non bruxellois, mais les multipropriétaires fortunés aux petits propriétaires.

Nous suivons la même logique en ce qui concerne l'Impôt sur les personnes physiques (IPP). Nous plaçons au niveau régional et fédéral pour augmenter la progressivité de l'IPP. Ainsi, les additionnels communaux sur l'IPP toucheront également davantage les épaules les plus solides, et moins les épaules moins solides.

En 2017, les taxes communales sur l'hébergement touristique ont été régionalisées (City Tax). Les communes peuvent également prélever des additionnels sur cette City Tax. Nous voulons augmenter les additionnels et visons en particulier la multinationale AirBnB. De plus en plus de logements ne sont plus loués à des habitants, mais à des touristes via la plateforme AirBnB. Derrière l'image (parfois vérifiée dans la réalité) du particulier qui loue à un particulier, de plus en plus de promoteurs immobiliers achètent des immeubles d'appartements et les transforment, via la plateforme AirBnB, en véritables hôtels. Comme les logements pour touristes sont plus chers que les logements pour les habitants, cela fait augmenter les prix des logements pour tous. C'est également une concurrence déloyale pour les hébergeurs professionnels. Nous voulons lutter contre ce phénomène, notamment en augmentant les taxes sur les logements AirBnB, mais également en contrôlant beaucoup plus les logements et lutter contre la prolifération de logements AirBnB.

DEUX. DEUXIÈME PILIER : DES TAXES INTELLIGENTES ET PROGRESSIVES, PAS FORFAITAIRES

Quand l'autorité publique décide de taxer un comportement ou une activité, ça ne peut pas être dans le but d'appauvrir la population. Nous pensons que le levier financier n'est pas un bon moyen pour éduquer les gens quand il faut sanctionner. En plus, quand il n'y a pas d'autre choix que de taxer, on peut encore décider d'être juste ou injuste. Avec un système qui dépend des revenus de chacun, on évite de creuser les injustices. C'est ce qu'on appelle des taxes progressives, et c'est ce que le PTB entend mettre en place partout où c'est possible.

Depuis la loi de 2013 sur les Sanctions administratives communales (SAC), les communes peuvent récolter les recettes des SAC pour toutes les petites « incivilités » (jeter un mégot par terre, uriner en rue, etc.). Les communes deviennent donc juges et parties, parce que ce sont elles qui dressent les listes des infractions... et qui

empochent l'argent. En outre, les jeunes dès 14 ans peuvent être sanctionnés. C'est une « justice de shérif », dénoncée à juste titre par la Ligue des droits de l'homme.

Au PTB, on pense que lutter contre les petites incivilités passe d'abord par des mesures éducatives. Surtout quand on parle des jeunes. Ce sont souvent les parents, avec des moyens limités, qui doivent payer l'addition. Si on prenait plutôt le temps de proposer des mesures éducatives, l'impact serait beaucoup plus grand.

On pourrait notamment prévoir des tournées avec les agents de Bruxelles-Propreté pour les responsables de dépôts sauvages, ou bien un service de nuit avec la police de proximité pour les coupables de tapages nocturnes répétés. Ce ne sont que des exemples, mais il existe une alternative éducative à chaque sanction financière.

Une autre source d'injustice sociale réside dans les amendes. Les communes sont très friandes d'amendes en tous genres (par exemple sur le stationnement). Or quand on paie tous le même montant pour une taxe, l'impact de cette taxe est différent selon qu'on soit plus ou moins riche. Une amende de 25 euros de parking, ce n'est rien du tout quand vous touchez 6 000 euros par mois comme un député. Par contre, quand vous en gagnez 1 100 comme employée des titres-services, c'est autre chose !

Alors, le PTB propose que les taxes soient au maximum calculées sur la base de vos revenus. Par exemple, les mêmes amendes de parking pourraient être de 1 % de votre revenu mensuel : ce serait 11 euros pour notre employée des titres-services, mais 50 ou 60 euros pour notre politicien.

TROIS. TROISIÈME PILIER : DES POLITIQUES DIFFÉRENTES

Les différents scandales qu'on a connu ces dernières années, comme avec le Samusocial, sont évidemment symptomatique d'un système entier dans lequel il est « normal » pour des politiciens de se servir. Mais le mal est plus profond : sous le capitalisme, les grandes entreprises ont besoin des politiciens qui leur sont dociles. Il existe mille et une façons pour faire en sorte que les politiciens pensent comme les dirigeants des grandes entreprises : corruption directe, hauts salaires, portes tournantes (on passe du monde de l'entreprise au monde politique, et vice-versa). Même si on changeait l'ensemble des hommes et femmes politiques, sans changer le système, les mêmes scandales éclateront à nouveau.

Pour éviter ça, la population doit commencer par prendre le contrôle démocratique. Il faut un plus grand contrôle sur les institutions communales. Mais ce n'est pas tout. Il faut aussi revenir dans le giron communal les ASBL créées par les mandataires communaux et qui échappent au contrôle. Le fait de déléguer les compétences communales à des ASBL permet de contourner de nombreuses règles, comme sur les rémunérations. En rapatriant les services délégués aux ASBL communales, on ferait de sérieuses économies sur les rémunérations des mandataires, et on augmenterait le contrôle démocratique. L'argent économisé pourrait servir à développer des services pour les citoyens.

QUATRE. QUATRIÈME PILIER : DE L'AIR POUR DES COMMUNES QUI INVESTISSENT DANS L'AVENIR

Les budgets des communes sont doublement mis sous pression. D'une part, les partis traditionnels ont voté le TSCG, le traité d'austérité européen. Celui-ci oblige toutes les entités de la Belgique (l'État fédéral, les Régions, les communes) à limiter le déficit public (donc le budget doit être à l'équilibre) et la dette publique. La course est donc à diminuer les dépenses publiques. C'est l'austérité et une diminution des investissements des communes. D'autre part comme autorités publiques, les communes doivent rendre leurs comptes sous une forme bien précise à l'Europe. On appelle cette forme, ce cadre européen, le SEC 2010. Ce cadre ne limite en rien les moyens financiers à disposition des communes, mais il a un impact énorme sur la manière de concevoir les investissements. Là où, par le passé, on pouvait concevoir les dépenses sur plusieurs années (si vous utilisez une école pendant 50 ans, vous pouvez étaler la dépense de sa construction sur 50 budgets annuels), le carcan de SEC 2010 vous oblige à tout absorber en un an.

Les communes ne peuvent donc plus « amortir » leurs dépenses dans le budget ordinaire, elles ne peuvent plus étaler les dépenses dans le temps. Même si l'argent total à dépenser ne change pas, il n'est pratiquement plus possible de concevoir un investissement massif si on n'est pas capable d'assumer cette dépense au moment où on la met dans le budget. Ce cadre budgétaire limite donc drastiquement la marge de manœuvre des communes.

Le résultat est une catastrophe pour le futur : « les investissements des pouvoirs locaux s'élèvent à 3,1 milliards d'euros en 2016 contre 4 milliards en 2012, soit un recul de près de 30 % », indique le rapport 2017 Belfius sur les finances communales à Bruxelles. Cela pousse à réaliser de coûteux partenariats public-privé (où le privé finance les investissements et se fait rembourser sur 30 ans avec une marge importante à la clé) ou à ne pas réaliser des investissements importants (construction de logements, d'écoles, etc.).

Nous voulons donc nous opposer à ces pressions européennes. Étant donné qu'il émane du niveau européen, le PTB prône pour un mouvement de solidarité le plus large possible entre les communes, pour s'opposer en bloc au TSCG et au système SEC 2010.

En 2017, le Parlement bruxellois a discuté d'une résolution sur les traités européens d'austérité. Une « grande alliance », allant du PS à la N-VA, en passant par le cdH et les écologistes, déposait une résolution (motion) qui reconnaissait que la réglementation budgétaire européenne empêche les pouvoirs publics de réaliser des investissements nécessaires pour faire face aux enjeux sociaux et écologiques. Malgré la gravité de la situation, la résolution se contente d'un appel symbolique pour « assouplir » les règles qui étranglent les pouvoirs publics, sans les remettre réellement en question. Le PTB a voté contre cette résolution pour dénoncer l'hypocrisie des autres partis. Ces carcans budgétaires et comptables européens sont comme des chaînes. Elles ont des conséquences dramatiques sur les besoins de la population et l'économie. Il ne s'agit pas de négocier le poids des chaînes, mais bien

de s'en libérer. La meilleure façon d'éviter la concurrence malsaine entre les communes, c'est de leur assurer des moyens financiers suffisants. C'est de garantir entre elles la solidarité nécessaire. Ce n'est pas juste qu'aujourd'hui, les communes qui accueillent les populations précaires (et donc qui ont le plus de dépenses sociales) soient aussi celles qui ont les plus faibles rentrées.

Nous réclamons aussi au niveau fédéral qu'il y ait une révision de l'IPP. Nous prôtons une globalisation des revenus. Aujourd'hui, seuls les revenus du travail sont imposés de façon progressive (plus on gagne, plus on paie). Les grosses fortunes qui tirent souvent leurs revenus du capital ou de la location de dizaines d'immeubles sont épargnées par le fisc. Et au niveau communal, l'impôt sur les revenus du patrimoine (précompte mobilier) n'est pas majoré de centimes additionnels communaux, contrairement à l'impôt des personnes physiques (IPP). À Bruxelles, les centimes additionnels à l'IPP sont de 6 %. En globalisant les revenus, les communes prélèveront une taxe additionnelle sur tous les revenus (et pas seulement sur les salaires et allocations des travailleurs).

Face à la menace de la privatisation de Belfius, le PTB soutient la plateforme « Belfius est à nous ». Le PTB a déposé plusieurs résolutions (dans les conseils communaux et au Parlement bruxellois) pour demander que Belfius reste une banque à 100 % publique. La commune doit exiger que Belfius reste aux mains de l'État fédéral. Elle doit devenir un véritable service à la population qui finance les collectivités locales, leurs investissements. L'épargne rassemblée dans Belfius doit aussi être mobilisée pour financer la nécessaire transition écologique. La privatisation serait une catastrophe pour les communes.

Enfin, nous pensons qu'une solidarité de plus en plus grande est nécessaire entre les communes. À Bruxelles se côtoient des communes « riches » et des communes « pauvres ». En créant un mécanisme de solidarité au niveau régional, nous pourrions lutter contre l'appauvrissement dramatique de certaines communes (notamment celles du centre de Bruxelles).

15. UNE COMMUNE SANS PAUVRETÉ

POINT DE VUE

« Lorsque je donne à manger aux pauvres, on dit de moi que je suis un Saint. Lorsque je demande pourquoi les pauvres n'ont pas à manger, on me traite de communiste » (Dom Hélder Pessoa Câmara).

Bruxelles a beau faire partie des régions les plus riches d'Europe, près d'un tiers des Bruxellois vivent dans la pauvreté. La richesse des uns fait la pauvreté des autres. Alors qu'une poignée de millionnaires s'enrichissent chaque année un peu plus, de plus en plus de gens ne parviennent plus à joindre les deux bouts en fin de mois. Les richesses, produites par nous tous, se retrouvent dans les poches d'une petite élite.

Malgré les promesses des administrations et gouvernements successifs de combattre la pauvreté, aucun n'a réussi à vraiment la faire reculer. Ce qui finalement n'a rien d'étonnant puisqu'on ne s'attaque pas aux véritables causes, à savoir le détricotage de la sécurité sociale, la fragilisation des mécanismes de solidarité et des services sociaux, l'insécurité croissante de l'emploi, l'expansion de la pensée néolibérale avec pour conséquence des droits sociaux qui se retrouvent à la merci des forces du marché, l'absence d'intervention des autorités pour réguler les loyers...

Au contraire, on s'en prend directement aux personnes en situation de précarité. Elles sont pourchassées, sanctionnées ou tout simplement repoussées. On les juge responsables de ce qui leur arrive, c'est ce qu'on appelle le « victim blaming ».

Au PTB, ce ne sont pas les pauvres, mais la pauvreté que nous voulons chasser de la ville et des communes. Nous défendons une politique qui garantit à tous une existence digne. Pour pouvoir combattre efficacement la pauvreté, il faut d'abord garantir à tous un accès aux droits sociaux fondamentaux, et notamment le droit à un logement, le droit au travail, le droit à la santé, le droit à l'éducation et le droit à l'épanouissement. Pour chacun de ces droits fondamentaux, nous avons développé dans notre programme des priorités distinctes. Dans ce chapitre, nous mettons en avant une série de propositions spécifiques et complémentaires. Et notamment l'ouverture d'une maison de quartier accessible à tous dans chaque quartier de la commune. Pour nous, le CPAS doit se porter garant de la réalisation des droits sociaux fondamentaux. Nous voulons des services sociaux à taille humaine, accessibles, à l'écoute et au service des citoyens, et nous voulons que les droits soient automatiquement octroyés. Nous voulons également garantir le droit au logement et le droit au travail, y compris pour les personnes en situation de vulnérabilité. Nous voulons faire de l'accès à l'eau et à l'énergie un droit humain fondamental.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. UNE MAISON DE QUARTIER DANS CHAQUE QUARTIER DE LA COMMUNE.

- Nous voulons une maison de quartier pour chaque quartier de la commune. Une maison de quartier offre des services sociaux à bas seuil, visant à réaliser les droits sociaux fondamentaux de tous les habitants du quartier.
- C'est autour d'une tasse de café ou de thé que les habitants du quartier seront aidés à régler une question d'ordre administratif, à éplucher leur facture d'énergie ou pour régler toute sorte de problème.
- La maison de quartier proposera une guidance budgétaire, un accompagnement en matière de logement, un accompagnement socio-professionnel, elle offrira également un encadrement pour la résolution de problèmes liés aux dettes d'énergie et d'eau, une aide en matière d'enseignement et d'éducation ainsi qu'une aide médicale accessible par l'intermédiaire d'un personnel infirmier
- Les travailleurs sociaux seront actifs sur le terrain, les visites à domicile et le travail de proximité permettront ainsi d'atteindre ceux qui pour une raison ou une autre ne font pas le déplacement jusqu'à la maison de quartier
- La maison de quartier organise de moments et des activités de rencontre pour construire un quartier solidaire
- Dans la maison de quartier, les personnes en situation de pauvreté prennent la parole. Une chose qui dans notre société actuelle leur est bien trop souvent refusée. Nous voulons ainsi briser la « culture du silence » et développer une conscience individuelle et collective.

DEUX. LE CPAS, GARANT DE LA RÉALISATION DES DROITS SOCIAUX FONDAMENTAUX.

- Le CPAS garantit le droit à l'aide social. En tant que droit, et non en tant que faveur. Toute personne qui frappe à la porte du CPAS doit pouvoir bénéficier d'une aide inconditionnelle. Le travail social est une profession axée sur la protection des droits humains et les travailleurs sociaux sont là pour aider et non pour contrôler et sanctionner.
- Nous protégeons les missions principales du CPAS au niveau local et nous nous opposons à cet égard à l'intégration du CPAS dans la commune.
- Le CPAS dirige les politiques sociales au niveau local et implique les autres organisations de terrain en tant que partenaire, et non en tant que « sous-traitant ». L'aide sociale constitue le terrain exclusif du secteur non marchand. Nous nous opposons à toute forme de marchandisation.
- Nous voulons augmenter le revenu d'intégration sociale jusqu'au seuil de pauvreté européen. Le revenu d'intégration sociale doit être octroyé sans condition à toute personne avec un revenu sous ce seuil. En attendant une augmentation structurelle au niveau fédéral, la commune doit viser à augmenter le revenu d'intégration via l'aide financière complémentaire.
- Nous voulons augmenter jusqu'à 100 % le pourcentage de remboursement par l'autorité fédérale.
- Afin d'assurer un accompagnement de qualité, sur mesure, la charge de travail ne peut pas être supérieure à 50 dossiers actifs par travailleur social.
- Nous nous opposons fermement à l'application d'un service communautaire obligatoire.

TROIS. DES SERVICES ET DES AIDES À TAILLE HUMAINE.

- Les services publics communaux doivent être accessibles, à la portée de tous et à l'écoute des citoyens
 - Les services doivent être accessibles en termes de distance.
 - Les services doivent être à la portée de tous : pas de termes compliqués, pas de jargon, pas de méandres informatiques, mais une aide sur mesure, avec l'intervention d'un interprète le cas échéant
 - Les services doivent être à l'écoute des citoyens : le point de départ des fonctionnaires et employés au guichet ne doit pas être la réglementation, mais la demande d'aide et la manière dont ils vont pouvoir y répondre
- Nous mettons les huissiers de justice à la porte. Nous demandons l'interdiction aux CPAS et aux services communaux de faire appel à des huissiers pour factures non payés. Ils ne font qu'alourdir la facture et ne règlent rien à la situation de pauvreté. Également nous voulons l'interdiction à la police de participer à la saisie des meubles des familles.
- Nous voulons encourager dans tous les services et institutions publics et parapublics la création de collectifs d'usagers et ouvrir les conseils d'administration aux représentants des usagers, aux groupes d'intérêts et au personnel.

QUATRE. LUTTE CONTRE LA SOUS-PROTECTION SOCIALE ET OCTROI AUTOMATIQUE DES DROITS.

- Les conditions d'octroi des droits sociaux doivent être simplifiées, le but étant d'arriver à ce que ces droits soient autant que possible inconditionnellement garantis.
- C'est aux autorités d'automatiquement vérifier, sans que la personne n'ait à en faire la demande, si elle a ou non droit à une aide. Les droits doivent dans la mesure du possible être octroyés sur base du revenu et non sur base du statut social des personnes.
- Les travailleurs sociaux doivent se montrer proactifs et doivent pouvoir détecter les situations de sous-protection (potentielle) et garantir à chacun l'accès aux droits sociaux.
- Nous voulons que le principe du « only once » soit systématiquement appliqué, autrement dit une fois le document déposé, il pourra être réutilisé dans le cadre d'autres demandes.

CINQ. UN EMPLOI FIXE, Y COMPRIS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ.

- La commune est tout d'abord elle-même un employeur important. Nous nous opposons à toute sous-traitance de tâches et de services et au fait que de plus en plus d'emplois sont remplacés par du bénévolat. La commune doit offrir des emplois de qualité, et également prévoir des emplois pour les personnes en situation de précarité.
- Nous ne nous focalisons pas sur les diplômés, mais nous prenons en compte les compétences acquises par l'expérience. Les candidats seront non seulement recrutés sur base de tests écrits, mais également sur base d'exams pratiques qui pèseront tout aussi lourd dans la balance.
- Le CPAS doit offrir un accompagnement socio-professionnel de qualité et de proximité qui débouchera sur un emploi de qualité. Ils appliquent une approche intégrale qui prend en considération non seulement les éléments liés au travail,

mais aussi les éléments liés au bien-être.

- Les parcours d'insertion socioprofessionnelle sont utilisés comme instruments pédagogiques et instruments d'émancipation, et non comme des moyens de contrôle. Nous travaillerons en collaboration avec des associations à but non lucratif uniquement, à même d'offrir l'expertise et l'encadrement nécessaire
- La commune doit investir dans des emplois via les ateliers sociaux et dans l'économie de services locale. Au travers d'initiatives comme les épiceries sociales ou restaurants de quartier, nous visons la création d'emplois pour les groupes les plus vulnérables dans un environnement de travail à bas seuil
- Pour des personnes qui ne peuvent, pour des raisons diverses, pas ou plus fonctionner sur le marché du travail, une forme d'assistance par le travail (« arbeidszorg ») peut offrir un emploi stable. Ceci ne peut faire office de tremplin vers le marché du travail.

SIX. GARANTIE DU DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS.

- Nous voulons que les personnes sans-abri puissent bénéficier de l'accueil d'urgence tout au long de l'année, sans condition et sans seuil, de jour comme de nuit. L'accueil et l'hébergement constituent des missions essentielles du CPAS, qui doivent rester un service public à part entière, avec statut afférent, protection et réglementation stricte en matière de transparence.
- La personne qui frappe à la porte du centre d'accueil d'urgence devra pouvoir accéder à un logement dans les trois mois en vertu du principe du Housing First. Nous développons des services Housing First spécifiques, avec un personnel professionnel.
- Chaque CPAS doit prévoir un service gratuit de médiation et d'accompagnement préventif en matière de logement. L'accompagnement aura pour priorité d'éviter à tout prix l'expulsion, laquelle ne pourra avoir lieu que dans certains cas extrêmes et seulement si un autre logement est garanti.
- Les propriétaires devraient être obligés d'avertir le CPAS dès qu'un locataire a deux mois de retard dans le paiement de son loyer, ou en cas de dettes d'énergie.
- La commune doit recourir au maximum à son droit de réquisitionner les immeubles inoccupés pour le logement des personnes sans-abri.
- Nous voulons qu'à son niveau, la commune applique plus largement le principe de l'adresse de référence sans imposer de conditions supplémentaires.

SEPT. FAIRE DE L'ACCÈS À L'ÉNERGIE ET À L'EAU DES DROITS HUMAINS FONDAMENTAUX.

- Personne n'est exclu de l'accès à l'énergie et l'eau. Le droit à l'énergie et à l'eau est prioritaire sur le remboursement de la dette.
- Les représentants communaux, élus dans les institutions paracommunales comme VIVAQUA ou SIBELGA, doivent respecter les consignes de vote décidés par le conseil communal ou le groupe de travail du conseil communal lors des décisions importantes prises dans les intercommunales.
- En cas de retards de paiement, le CPAS doit jouer un rôle actif de médiateur auprès des fournisseurs d'énergie et de Hydobru/Vivaqua, afin de garantir des plans de paiement réellement réalisables. Les budgets de référence serviront de points de comparaison.
- Le CPAS doit intervenir de manière proactive et garantir l'octroi du statut de « client protégé » à toutes les personnes confrontées à des difficultés de paiement. Les gens doivent pouvoir bénéficier de ce statut jusqu'au règlement intégral de la dette

- Nous voulons organiser davantage de visites à domicile proactives de manière à entrer en contact avec les personnes confrontées à des arriérés de paiement.
- En cas de problèmes de paiement structurels, le CPAS doit s'engager à assumer l'intégralité de la dette. À cet fin, nous augmentons le Fonds Energie.

VISION

VILLE RICHE, HABITANTS PAUVRES

Bruxelles fait partie des villes les plus riches. En 2017, Bruxelles était la quatrième région la plus riche d'Europe ! Malheureusement, les Bruxellois profitent à peine des richesses produites. Un Bruxellois sur trois ne parvient pas à boucler ses fins de mois et vit avec un revenu qui se situe en dessous du seuil de risque de pauvreté. C'est donc moins de 1 100 euros pour un isolé ! À Bruxelles, un enfant sur quatre grandit dans une famille où il n'y a pas de revenu du travail. On ne compte plus les foyers qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Un paradoxe intolérable.

Les personnes à faible revenu sont confrontées à de multiples problèmes. La pauvreté rend malade, et la maladie rend pauvre. La hausse des charges locatives pèse lourd sur le budget des Bruxellois. Avec pour conséquences dettes, privations et report/renoncement à des soins de santé. Bon nombre de Bruxellois n'ont d'autre choix que de s'installer dans un logement trop petit, inadapté et de piètre qualité, d'autres sont tout simplement contraints de quitter Bruxelles. Certains tombent dans un cercle vicieux et finissent par se retrouver à la rue. Alors qu'elle fait partie des villes les plus riches d'Europe, Bruxelles compte au moins 4 000 sans-abri ou sans domicile fixe.

Et que font les décideurs politiques ? Plutôt que de s'attaquer aux causes structurelles de la pauvreté, ils ciblent directement les pauvres, qu'ils montent les uns contre les autres. On nous fait croire qu'il y a de « bons » et de « mauvais » pauvres. Les premiers n'ont pas eu de chance et peuvent compter sur l'aide ou plutôt la charité des autres. Quant aux « mauvais pauvres », ce sont de soi-disant profiteurs et des aventuriers. De plus en plus de personnes se voient qualifiées de la sorte. Ceux qui n'arrivent pas à garder la tête hors de l'eau sont les seuls à blâmer. Ils sont tenus responsables de la situation dans laquelle ils se trouvent, ils sont pourchassés et sanctionnés. C'est ce qu'on appelle le victim blaming. Certains sont tout simplement chassés du quartier ou de la ville. À coup de projets immobiliers prestigieux, la ville et les communes cherchent en effet à attirer de nouveaux habitants qui disposent de moyens financiers plus importants, chassant ainsi la population locale.

La pauvreté est une conséquence de la manière dont notre société est organisée et de la politique néolibérale menée depuis des décennies au profit d'une petite élite fortunée. Pour le PTB, combattre la pauvreté ce n'est pas pratiquer la charité et encore moins responsabiliser et sanctionner les personnes qui vivent dans la pauvreté.

« Vaincre la pauvreté n'est pas un acte de charité, mais un acte de justice. Il s'agit de protéger les droits humains fondamentaux, le droit de vivre dans la dignité, libre et

décemment. Tant que la pauvreté persistera, il ne saurait y avoir de véritable liberté » (Nelson Mandela, 2005).

Vaincre la pauvreté est un choix de société : voulons-nous une société où un petit cercle fermé de milliardaires s'enrichit toujours plus, tandis que la majorité devient de plus en plus pauvre ? Ou voulons-nous une société où les richesses produites sont réparties de manière égale et équitable ?

La politique néolibérale de lutte contre la pauvreté qui est actuellement menée se limite à quelques grondements marginaux. On tente de compenser les effets les plus néfastes des mesures asociales adoptées par quelques mesures sélectives. Mais là aussi les budgets sont sévèrement amputés. Le problème c'est que ces quelques mesures sélectives, qui visent tout spécialement les plus pauvres, ont non seulement un effet stigmatisant, mais sont en plus totalement inefficaces. Ce n'est pas en appliquant des tarifs sociaux pour les plus pauvres que l'on parviendra à éradiquer la pauvreté dans le monde. Si l'on veut réellement combattre la pauvreté, il faut commencer par s'attaquer à la racine du problème ! Autrement dit, changer le système qui crée cette pauvreté.

Au PTB, nous plaçons pour une politique universelle équitable qui garantit à tous une existence digne. Pour combattre efficacement la pauvreté et les inégalités sociales, nous avons besoin de mesures universelles et de services publics de grande qualité, qui accordent également une attention toute particulière aux personnes les plus démunies. Autrement dit une offre universelle, mais avec des interventions adaptées et renforcées en fonction des besoins, et le cas échéant la mise en place de services supplémentaires.

Nous voulons garantir à chacun l'accès aux droits sociaux fondamentaux. Les biens et services fondamentaux sont pour nous un droit social et non une marchandise. Nous sommes donc opposés à la marchandisation et à la privatisation des services publics. Nous sommes contre le principe de « coût réel » qui prépare la marchandisation des services publics. En effet, au nom du principe du « coût réel » le prix de l'eau, de l'énergie et même des transports publics est poussé à la hausse pour qu'il devienne « conforme au prix du marché ». La vérité c'est que les multinationales n'attendent qu'une chose : enfin pouvoir engranger des bénéfices dans ces secteurs qui récemment encore étaient des secteurs purement publics. Dans une société où le « coût réel » est facturé, il est impossible d'assurer la garantie de ces droits en appliquant un prix inférieur à celui du marché ou en proposant des services gratuits, comme l'enseignement par exemple. La solidarité doit être organisée par le biais d'un impôt progressif et non par des services payants.

La garantie des droits sociaux fondamentaux est la meilleure protection contre la pauvreté. Nous réclamons pour tous un logement abordable, suffisamment spacieux et tranquille. Un emploi sûr, un salaire décent, un environnement de travail sain et suffisamment de temps libre à consacrer à la famille et à la détente. Un accès à des soins de santé abordables. Un enseignement totalement gratuit avec des classes moins peuplées. La commune et le CPAS doivent investir dans des maisons de repos publiques de qualité et abordables qui répondent aux besoins des gens.

Pour cela, des mesures structurelles sont nécessaires. Si cette compétence relève avant tout du gouvernement régional et fédéral, les communes disposent elles aussi des leviers nécessaires et sont, en principe, plus proches des gens. Au PTB, nous estimons que la commune doit prendre sa responsabilité et garantir à tous un accès aux droits sociaux fondamentaux c'est-à-dire le droit au logement, le droit au travail, le droit à la santé, le droit à l'éducation et à l'épanouissement. Chacun de ces droits est développé séparément dans ce programme.

Dans ce chapitre, nous mettons en avant une série de propositions spécifiques et complémentaires pour lutter contre la pauvreté.

UN. UNE MAISON DE QUARTIER DANS CHAQUE QUARTIER DE LA COMMUNE

Nous voulons des aides et des services sociaux à bas seuil, proches des gens. Dans chaque commune, nous voulons un ensemble intégral regroupant services de base et initiatives à bas seuil, allant des maisons de quartier, des centres de services locaux et centres d'accueil aux restaurants de quartier. Nous voulons une maison de quartier dans chaque quartier de la commune, avec un maximum de 10 000 habitants par maison.

Nous voulons que ces maisons de quartier soient accessibles à tous et que les habitants puissent s'y réunir pour bavarder entre eux, ou tout simplement pour se détendre, boire un café, lire le journal, et éventuellement manger à prix démocratique.

Les personnes qui ont des questions ou qui rencontrent des difficultés pourront également s'y rendre pour demander de l'aide. La maison de quartier doit contribuer à la réalisation des droits sociaux fondamentaux de chaque habitant du quartier. C'est autour d'une tasse de café ou de thé que les habitants seront aidés à régler une question d'ordre administratif ou à éplucher leur facture d'énergie. Pour chaque visiteur, on vérifiera s'il a fait appel à toutes les aides auxquelles il a droit. La maison de quartier proposera aussi une guidance budgétaire, un accompagnement en matière de logement, une guidance professionnelle, elle offrira également un encadrement pour la résolution de problèmes liés aux dettes d'énergie et d'eau, une aide en matière d'enseignement et d'éducation ainsi qu'une aide médicale accessible par l'intermédiaire d'un personnel infirmier.

Les visiteurs des maisons de quartier ne sont en aucun cas des « clients » et les travailleurs sociaux ne sont en aucun cas des agents d'activation, ils n'exercent aucun contrôle et n'infligent aucune sanction. L'accueil et l'accompagnement se feront dans un cadre émancipatoire avec une approche positive axée sur la réalisation des droits fondamentaux. Les travailleurs sociaux développeront ainsi une relation de confiance avec les visiteurs.

La maison de quartier vise différentes formes de sensibilisation. Les travailleurs sociaux seront actifs sur le terrain, les visites à domicile et actions de proximité permettront ainsi d'atteindre ceux qui pour une raison ou une autre ne font pas le déplacement jusqu'à la maison de quartier. La maison de quartier travaillera

également en étroite collaboration avec différents services locaux, organisations et personnes habitant ou travaillant dans le quartier, et par conséquent en mesure de détecter les besoins spécifiques du quartier.

La maison de quartier a pour mission de construire un quartier solidaire. Elle organisera des rencontres et activités pour permettre aux habitants du quartier de faire connaissance. Ce qui permettra non seulement de lutter contre la solitude de certaines personnes, mais aussi d'améliorer la sécurité et la solidarité.

Dans la maison de quartier, les personnes qui vivent dans la pauvreté ont la parole. Une chose qui dans notre société actuelle leur est bien trop souvent refusée. Nous voulons ainsi briser la « culture du silence » (Paulo Freire) et développer une conscience individuelle et collective. Nous voulons créer des liens de solidarité ainsi qu'une passerelle vers les autres mouvements de luttes, et en particulier la lutte syndicale.

DEUX. LE CPAS, GARANT DE LA RÉALISATION DES DROITS SOCIAUX FONDAMENTAUX

Le droit à l'aide sociale est une priorité dans la mise en œuvre d'une politique de lutte contre la pauvreté au niveau local. Le CPAS a pour mission de « faire en sorte que chacun puisse mener une existence conforme à la dignité humaine ».

Avec la loi sur les CPAS promulguée en 1976, cette aide sociale devient un droit et non plus une faveur. On ne parle plus de « bons » ou « mauvais » pauvres, mais de « bénéficiaires ». L'aide sociale ne vise plus uniquement les plus pauvres, mais tous les habitants de la commune. Le passage de l'aide aux indigents à l'aide sociale est un pas important dans notre développement démocratique. On reconnaît que la pauvreté est un produit du capitalisme et que le libre marché n'est pas en mesure d'offrir une garantie d'existence. Le CPAS est l'aboutissement ultime de la sécurité sociale et a pour mission de garantir le droit à un minimum vital (aujourd'hui appelé « revenu d'intégration »). Notre société a besoin d'un dernier filet de sécurité pour les personnes en situation de précarité sociale, de manière à ce que toute personne dans le besoin puisse bénéficier d'une aide adaptée et d'un revenu digne.

Ce droit universel à l'aide sociale est aujourd'hui soumis à de fortes pressions et fait depuis un bon moment déjà l'objet d'un détricotage par le biais d'une série de lois. De plus en plus les bénéficiaires du CPAS sont tenus individuellement responsables. L'octroi de l'aide sociale est soumis à des conditions toujours plus nombreuses, ce qui a pour conséquence de relever le seuil d'accès aux droits sociaux fondamentaux. Les bénéficiaires du revenu d'intégration sont accusés de se la couler douce et de profiter d'un « État-providence passif », il faut donc les « activer ». La disponibilité au travail est d'ailleurs une des principales conditions pour l'accès à l'aide sociale, sous peine de sanctions. Certains voudraient d'ailleurs que le CPAS, comme c'était le cas autrefois, ne se concentre plus que sur les personnes qui sont désespérément dans le besoin.

Le PTB prône une aide universelle, en tant que droit, et non en tant que faveur. Le CPAS a pour mission de garantir ce droit. Il doit être aussi ouvert et accessible que

possible. Toute personne qui frappe à la porte du CPAS doit pouvoir bénéficier d'une aide sans condition. L'aide universelle doit également accorder une attention toute particulière aux citoyens les plus vulnérables, pour qui une aide renforcée doit être prévue. Nous sommes fondamentalement opposés à l'application d'un service communautaire obligatoire. Nous ne voulons pas que d'autres se retrouvent dans la même situation qu'Harry qui a perdu son emploi de balayeur de rues à La Haye, aux Pays-Bas, qui n'a jamais retrouvé de travail par la suite et qui finalement s'est retrouvé dans le cadre du service communautaire obligatoire à faire le même travail qu'auparavant, mais pour un salaire bien moindre.

De leur côté, les travailleurs sociaux subissent la « marchandisation » de l'aide sociale. De plus en plus, on a recours aux instruments du secteur privé. L'aide sociale est définie dans un contrat et est de plus en plus standardisée. Les travailleurs sociaux se retrouvent avec une surcharge de tâches administratives. Or, le travail social c'est avant tout un travail axé sur les relations humaines, et non un travail informatique. Les travailleurs sociaux doivent pouvoir disposer du temps nécessaire pour entretenir un contact humain, mener à bien le suivi et pour pouvoir effectuer un travail sur mesure, adapté aux besoins spécifiques du demandeur. La charge de travail ne peut donc être supérieure à 50 dossiers actifs par travailleur social. Le travail social est une profession axée sur la protection des droits humains, mais aussi sur la défense de la dignité humaine et de la justice sociale. Les parcours proposés sont utilisés comme instruments pédagogiques et d'autonomisation, et non comme des moyens de contrôle. Les travailleurs sociaux sont là pour aider et non pour contrôler et sanctionner.

Nous voulons que la commune et le CPAS puissent apporter à chaque citoyen la garantie d'une existence digne. Les travailleurs sociaux et les citoyens doivent être impliqués dans la mise en œuvre de la politique sociale et c'est à la commune et au CPAS de diriger la mise en œuvre de cette politique sociale locale. La société civile quant à elle participe en tant que partenaire, et non en tant que « sous-traitant » ou « extincteur ». L'aide sociale relève du secteur non marchand uniquement. Les grandes entreprises commerciales voudraient aujourd'hui pouvoir conquérir le « marché des soins » et ainsi empocher les subsides destinés au travail social. Au PTB, nous sommes contre la marchandisation des soins de santé. Pour nous, le travail social n'est pas à vendre, de même les soins et l'aide sociale ne peuvent être sous-traités.

Nous sommes également opposés à l'intégration du CPAS dans la commune, car cela aura pour conséquence de mettre le budget du CPAS encore plus sous pression. La mission principale du CPAS, à savoir garantir à chacun une existence conforme à la dignité humaine, se retrouvera perpétuellement en concurrence avec les autres postes de dépense de la commune. Ce qui à son tour aura pour conséquence d'accroître le risque de démantèlement des tâches principales du CPAS et entraînera une plus grande politisation de l'aide individuelle. C'est là un pur exercice d'économie, avec cette intégration, on court le risque de voir augmenter le seuil d'accès à l'aide et aux services sociaux.

Le CPAS doit en outre garantir l'accès à l'aide médicale urgente. C'est un droit humain

fondamental : toute personne a droit à l'aide médicale urgente, y compris les sans-papiers. Les CPAS aujourd'hui tentent encore trop souvent de se soustraire à ce devoir.

Tous les Bruxellois doivent pouvoir bénéficier d'un revenu qui leur permet de mener une existence digne. Un revenu au-dessus du seuil de pauvreté doit donc être garanti à chacun. Nous voulons que le revenu d'intégration soit octroyé sans condition et qu'il soit augmenté jusqu'au niveau du « budget de référence ». Il s'agit d'une norme-guide basée sur des données scientifiques pour calculer le budget qui garantit une vie digne. Cette compétence relève du fédéral, mais malgré les nombreuses promesses, le revenu d'intégration n'a toujours pas été augmenté. Le Bureau du plan estime pourtant que cela est tout à fait réalisable d'un point de vue financier. En guise de signal fort à l'attention du gouvernement fédéral, la commune pourrait décider provisoirement elle-même d'augmenter le revenu d'intégration des bénéficiaires chez qui le risque de sombrer dans la pauvreté est le plus accru.

Avec le PTB, on tend vers l'individualisation des droits sociaux. Nous trouvons inacceptable que le simple fait de cohabiter, en tant que partenaire ou non, entraîne une limitation des droits. Les allocations du cohabitant sont bien inférieures et davantage limitées dans le temps. Ce sont principalement les femmes qui se retrouvent dans cette situation. Ce système est donc injuste et porte préjudice à l'autonomie et à la sécurité d'existence de nombreuses femmes.

À l'heure actuelle, le fédéral intervient pour 70 % seulement dans le remboursement des revenus d'intégration octroyés par les communes bruxelloises. Le reste est à charge des CPAS. Ce qui pousse les communes et les CPAS à vouloir chasser de leur territoire les personnes démunies, qui leur « coûtent trop cher ». Il faut renverser cette logique et augmenter jusqu'à 100 % le pourcentage à charge des autorités fédérales dans le remboursement du revenu d'intégration.

Il faut aussi renforcer la solidarité entre les communes bruxelloises. À l'heure actuelle, les différences entre les communes de Bruxelles sont beaucoup trop grandes, et on ne tient pas suffisamment compte des besoins sociaux réels lors du financement. La dotation communale doit dès lors être revue en ce sens.

TROIS. DES SERVICES ET DES AIDES À TAILLE HUMAINE

Aujourd'hui, beaucoup de gens se retrouvent complètement perdus dans les méandres de l'aide sociale. Nous voulons des services sociaux communaux fonctionnant selon le principe des trois A : accessibles, à la portée de tous et à l'écoute des citoyens :

- Nous voulons des services accessibles en termes de distance. Il doit être également possible de se présenter pour prendre un rendez-vous, la prise de rendez-vous ne doit pas uniquement se faire par ordinateur. Les listes d'attente sont longues pour obtenir un rendez-vous auprès des services de guidance budgétaire et de médiation de dettes. Il importe donc de développer ces services et de les rendre plus accessibles en multipliant les bureaux.
- Nous voulons des services à la portée de tous : pas de termes compliqués, pas de jargon, pas de méandres informatiques, mais une aide sur mesure, avec

- l'intervention d'un interprète le cas échéant.
- Nous voulons des services à l'écoute : le point de départ des fonctionnaires et employés au guichet ne doit pas être la réglementation, mais la demande d'aide et la manière dont ils vont pouvoir y répondre. Il s'agit donc ici aussi d'un travail sur mesure. La première chose que doit faire le collaborateur au guichet est de vérifier avec le demandeur s'il a bien été fait appel à toutes les aides auxquelles il a droit, et de voir comment l'on va pouvoir assurer la garantie de ses droits sociaux fondamentaux.

Lorsqu'un accompagnement social est nécessaire, une relation de confiance doit être développée avec le conseiller et la continuité de l'accompagnement doit être garantie de manière à éviter aux demandeurs de devoir répéter leur histoire à chaque fois qu'ils se présentent. Nous voulons offrir aux gens en difficulté un accompagnement sur mesure et suivant leur propre rythme. Bref si possible, plus long si nécessaire, et avec un conseiller attitré.

Les huissiers de justice à la porte. De plus en plus de gens s'enfoncent dans une spirale d'endettement. Avec les frais de rappel, de mise en demeure et d'huissiers de justice, le montant d'une facture impayée peut très vite s'envoler. Nous voulons offrir un service de médiation de dettes et de guidance budgétaire facilement accessible, notamment dans les maisons de quartier. Nous voulons interdire aux institutions et services communaux de faire appel aux bureaux de recouvrement et huissiers de justice pour obtenir le paiement de factures impayées. Nous voulons aussi interdire la participation de la police à la saisie des meubles des familles socialement vulnérables.

Nous voulons faire en sorte que les portes et les fenêtres de toutes les institutions et de tous les services publics et parapublics soient grandes ouvertes. Nous voulons encourager dans tous les services sociaux et établissements de soins la création de collectifs d'usagers et développer une véritable culture de la participation en ouvrant les conseils d'administration aux représentants des usagers, aux groupements d'intérêts et au personnel.

QUATRE. LUTTE CONTRE LA SOUS-PROTECTION SOCIALE ET OCTROI AUTOMATIQUE DES DROITS

Une partie de la population bruxelloise passe sous le radar de notre système social. En effet, ces personnes ont droit à des aides sociales, mais n'y recourent pas. Cette « sous-protection sociale » engendre la pauvreté ou la renforce. Le rapport sur l'état de la pauvreté dans la Région de Bruxelles-Capitale³² a identifié plusieurs situations et mécanismes de sous-protection sociale : ignorance, non-recours, pas d'accès, le droit n'est pas proposé, exclusion.

La réglementation, les procédures et les formalités donnant accès aux droits sociaux doivent impérativement être simplifiées, tout comme les conditions d'octroi de ces droits, le but étant d'arriver à ce que ces droits soient autant que possible inconditionnellement garantis. Les CPAS doivent disposer de plus grands moyens de

³² L'Observatoire de la Santé et du Social dans la Région de Bruxelles-Capitale (2017), Aperçu du non-recours aux droits sociaux et de la sous-protection sociale en Région bruxelloise », cahier thématique du Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2016, Commission communautaire commune de Bruxelles.

manière à pouvoir employer un plus grand nombre de travailleurs sociaux, avec fixation d'un plafond concernant le volume de travail par assistant social. De leur côté, les travailleurs sociaux doivent se montrer proactifs et doivent pouvoir détecter les situations de sous-protection (potentielle) et garantir à chacun l'accès aux droits sociaux.

Une des raisons pour lesquelles les gens n'ont pas recours à leurs droits sociaux ou en sont exclus est la politique de contrôle et de sanction appliquée par de nombreux CPAS. Les personnes qui s'adressent au CPAS ont souvent le sentiment d'être considérées comme des profiteurs ou des fraudeurs. Les moyens déployés par le CPAS pour traquer la fraude sociale sont disproportionnés. Selon les chiffres du SPP Intégration sociale, la fraude sociale est estimée à 5 % seulement, ce qui est bien peu comparé aux 40 % de personnes qui ont droit à une allocation et n'en font pas la demande, ou encore comparé aux milliards de fraude fiscale ! On déploie l'artillerie lourde contre les plus vulnérables. Cela fait partie de la stratégie de la politique de droite de monter les gens les uns contre les autres, de les diviser en « bons » et « mauvais » pauvres, de saper la solidarité. Ce n'est bien sûr pas la vision qu'a le PTB de la société. Au contraire, nous défendons une aide sociale inconditionnelle pour garantir l'accès aux droits sociaux.

Aujourd'hui, c'est au demandeur d'entreprendre les démarches pour obtenir ses droits et de démontrer documents divers et extraits bancaires à l'appui qu'il répond bien aux conditions. Le gouvernement possède pourtant toutes nos données. Nous voulons donc que le principe du « only once » soit systématiquement appliqué, autrement dit une fois le document déposé, il pourra être réutilisé dans le cadre d'autres demandes.

Nous voulons également que les différents droits soient automatiquement octroyés. Cela fait partie de l'approche proactive des travailleurs sociaux. C'est aux autorités d'automatiquement vérifier, sans que la personne n'ait à en faire la demande, si elle a ou non droit à l'aide demandée. Les droits doivent dans la mesure du possible être octroyés sur base du revenu et non sur base du statut social des personnes. L'octroi d'un droit se fera sur base des budgets de référence pour une vie digne.

CINQ. UN EMPLOI FIXE, Y COMPRIS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

Garantir le droit au travail est un moyen de lutter contre la pauvreté. Pour les personnes sans emploi, le risque de sombrer dans la pauvreté est de 41 % contre 4,7 % pour les personnes qui ont un emploi.

En Belgique, le nombre de « travailleurs pauvres » est en constante augmentation. Près d'un emploi sur vingt est concerné. Certaines personnes ne parviennent pas à joindre les deux bouts malgré leur emploi. Pour tous les nouveaux emplois créés, la moitié sont des emplois à temps partiel et sont très mal rémunérés. Ce n'est pas de cette manière que l'on parviendra à résoudre le problème. Pour assurer une protection efficace contre la pauvreté, l'emploi doit avant toutes choses offrir un salaire décent. Mais la qualité du travail doit également être prise en compte, et cette qualité se mesure aux conditions de travail. En effet, surcharge de travail, flexibilité, contrats

précaires et licenciements ont un impact dévastateur sur notre santé et notre bien-être. Heureusement, nous sommes nombreux et pouvons donc répartir les tâches de manière à ce que chacun puisse contribuer selon ses moyens à un travail réalisable.

La manière dont nous voulons réaliser le droit au travail à Bruxelles est développé au chapitre Emploi. Ici, nous approfondirons les propositions en ce qui concerne la position des personnes en situation de vulnérabilité et des personnes handicapées sur le marché de l'emploi. Des personnes qui sont disposées à contribuer, mais qui n'en ont pas la possibilité. Ce dont nous avons besoin ce sont donc des mesures adaptées, mais aussi des moyens supplémentaires. Travail adapté et encadrement spécifique permettront en effet de construire une société où chacun peut s'épanouir.

Les communes qui sont des employeurs importants engagent malheureusement de plus en plus de bénévoles. Valoriser le bénévolat en tant qu'occupation purement volontaire, utile et inconditionnelle est une chose positive. Malheureusement, on constate aujourd'hui que le bénévolat est beaucoup trop souvent instrumentalisé et que certains employés communaux rémunérés sont remplacés par des bénévoles, ou encore que certaines tâches et certains services sont confiés en sous-traitance à des entreprises qui offrent de moins bonnes conditions de travail et des salaires moins élevés. Il faut que les choses changent. La commune doit offrir des emplois à part entière, et également prévoir des emplois pour les personnes en situation de vulnérabilité. Car un emploi fixe protège de la pauvreté.

Nous avons également choisi de ne pas nous focaliser sur les diplômes de manière à faciliter la mobilité sociale, mais de plutôt nous concentrer sur les compétences acquises par l'expérience. Les candidats seront non seulement recrutés sur base de tests écrits, mais également sur base d'examens pratiques qui pèseront tout aussi lourd dans la balance.

Pour encadrer efficacement une personne dans sa recherche d'emploi, on a besoin d'une approche intégrale qui prend en considération non seulement les éléments liés au travail, mais aussi les éléments liés au bien-être. Le CPAS doit investir dans une guidance professionnelle de qualité et de proximité qui débouchera sur un emploi de qualité. Nous supprimerons tous les obstacles structurels qui se présentent dans les différents domaines. La guidance se fera sur base des possibilités et limites de chacun. Le demandeur se verra attribuer un accompagnateur fixe qui le suivra durant toutes les phases du parcours. Le cas échéant, un accompagnement intensif sera garanti.

Les parcours d'insertion socioprofessionnelle sont utilisés comme instruments pédagogiques et instruments d'autonomisation, et non comme des moyens de contrôle. Lorsqu'un bénéficiaire ne peut poursuivre le parcours, cela ne doit pas entraîner de sanction qui risquerait d'aggraver davantage la situation de précarité. Les demandeurs d'emploi ne peuvent être sanctionnés à cause du manque structurel d'emplois décents ou pour des problèmes de mobilité ou de garderie d'enfants. Les problèmes de bien-être sérieux ne peuvent donner lieu à des sanctions, mais à la mise en œuvre d'un nouveau parcours, adapté au cas du bénéficiaire.

« La mise à l'emploi selon l'article 60 » ne sera appliquée que si cette solution s'avère

la plus satisfaisante pour l'intéressé. Ces emplois sont en effet trop souvent des emplois temporaires et faiblement rémunérés. L'article 60 ne peut substituer les autres emplois. Dans le cadre de l'article 61, nous travaillerons en collaboration avec des associations à but non lucratif uniquement (et non avec des entreprises privées motivées par la recherche du profit), à même d'offrir l'expertise et l'encadrement nécessaire. Nous voulons en outre de réelles possibilités d'évolution pour éviter que la personne ne se retrouve par la suite une nouvelle fois sans emploi. La commune doit investir dans des emplois via les ateliers sociaux et dans l'économie de services locale. Au travers d'initiatives comme les épiceries sociales ou restaurants de quartier, nous visons la création d'emplois pour les groupes les plus vulnérables dans un environnement de travail à bas seuil.

Certaines personnes ne sont, pour des raisons diverses, pas ou plus à leur place sur le marché de l'emploi. Et pourtant ces personnes ont comme tout le monde le droit de travailler pour pouvoir occuper utilement leurs journées, entretenir des contacts sociaux et garder leur dignité. Pour ces personnes, l'assistance par le travail peut être une solution. Les personnes souffrant d'un handicap physique ou mental pourraient ainsi travailler dans un atelier de réparation de vélos, un atelier de menuiserie ou une boulangerie. L'assistance par le travail doit être une forme de mise à l'emploi stable et ne peut faire office de tremplin vers le marché de l'emploi.

SIX. GARANTIE DU DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS

Si l'on veut pouvoir garantir le droit au logement pour tous, nous ne pouvons pas nous contenter de nous attaquer aux problèmes les plus graves, comme les expulsions, les sans-abri et sans domicile fixe. Ces phénomènes (de plus en plus fréquents) ne sont que la pointe émergée de l'iceberg et cachent un phénomène beaucoup plus vaste d'exclusion sociale du droit au logement. Il faut ici s'attaquer aux causes structurelles. Nos solutions pour des logements abordables sont développées au chapitre un. Ici, nous nous intéressons aux mesures nécessaires et urgentes pour protéger les Bruxellois les plus précarisés.

Dans les maisons de quartier, nous voulons également proposer un accompagnement en matière de logement afin de préserver le droit à un logement décent pour tous.

En ce qui concerne les problèmes d'ordre locatif, nous misons sur la prévention, avec intervention aussi rapide que possible, qu'il s'agisse d'un logement social ou d'un logement privé. La grande majorité des litiges d'ordre locatif concerne des arriérés de loyer. Les propriétaires devraient être obligés d'avertir le CPAS dès qu'un locataire a deux mois de retard dans le paiement de son loyer. À l'heure actuelle, le CPAS n'est averti qu'au moment où la procédure d'expulsion est déjà entamée. Et bien trop souvent, le CPAS n'entreprend aucune action avant que les personnes concernées ne se retrouvent effectivement à la rue. Les CPAS devraient également être automatiquement avertis en cas de dettes d'énergie, signe d'une possible situation problématique.

Chaque CPAS doit prévoir un service gratuit de médiation et d'accompagnement préventif en matière de logement. Les assistants sociaux rattachés à ce service se

rendront sur place afin d'apporter une aide active aux locataires confrontés à des arriérés de loyer. Ensemble, ils chercheront une solution adaptée, ils analyseront les différentes options et examineront quelles sont les aides auxquelles le locataire a droit. Ils entreprendront ensuite des négociations avec le propriétaire pour éviter l'expulsion. L'encadrement aura en effet pour priorité d'éviter à tout prix l'expulsion, laquelle ne pourra avoir lieu que dans certains cas extrêmes et seulement si un autre logement est disponible.

Certains locataires, et en particulier les plus vulnérables, sont également victimes d'expulsions « sauvages », c'est-à-dire des expulsions qui se font en dehors de tout cadre légal, par exemple en remplaçant les serrures de l'habitation à l'insu des locataires ou en recourant à des manœuvres d'intimidation pour les contraindre à quitter le logement d'eux-mêmes. Bien souvent, les victimes d'expulsions sauvages ignorent que c'est illégal. Les services de police refusent généralement d'intervenir. Ils doivent néanmoins intervenir en cas d'infraction présumée (violation de domicile), dresser un procès-verbal et procéder à l'interdiction immédiate d'expulsion.

Nous voulons que les sans-abri et sans domicile fixe puissent bénéficier de l'accueil d'urgence tout au long de l'année, sans condition et sans plafond, de jour comme de nuit. L'accueil et l'hébergement sont une mission essentielle du CPAS, qui doit rester un service public à part entière, avec statut afférent, protection et réglementation stricte en matière de transparence. Nous ne voulons pas d'asbl et structures opaques dont les excès ont été révélés par le scandale du Samusocial.

Les CPAS doivent investir dans l'accueil d'urgence et les logements de transit. Nous voulons une infrastructure correcte avec des chambres de maximum quatre personnes et des places d'accueil séparées pour les familles avec enfants.

La personne qui frappe à la porte du centre d'accueil d'urgence devra pouvoir accéder à un logement dans les trois mois en vertu du principe du Housing First. L'idée du Housing First est d'offrir un logement dans un premier temps et ensuite mettre en place une guidance multidisciplinaire et intensive, sur mesure. Il est scientifiquement prouvé que le Housing First est le moyen le plus efficace et le plus rentable pour lutter contre le sans-abrisme. La commune et le CPAS devront mettre en place un service Housing First, avec un personnel professionnel fonctionnant conformément aux règles internationales du Housing First, ce qui implique un accès à des logements décents et durables et une offre de logements diversifiée dans toute la Région.

La commune doit recourir au maximum à son droit de réquisitionner les immeubles inoccupés pour le logement des sans-abri.

Les personnes qui n'ont pas d'hébergement ou logement fixe peuvent demander une adresse de référence auprès d'une personne physique ou du CPAS compétent. En effet, posséder une adresse fait partie des conditions indispensables pour pouvoir accéder à certains droits. Malheureusement, la loi n'est pas suffisamment appliquée et l'adresse de référence continue de poser problème. Nous voulons qu'à leur niveau, les communes appliquent plus largement le principe de l'adresse de référence sans imposer de conditions supplémentaires.

SEPT. FAIRE DE L'ACCÈS À L'ÉNERGIE ET À L'EAU DES DROITS HUMAINS FONDAMENTAUX

Le droit à une existence digne passe par l'accès à l'eau et à l'énergie. Avec la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité, la facture d'énergie s'est envolée et pèse (beaucoup trop) lourd sur le budget de nombreux ménages. Bas revenus, logements vétustes et mal isolés, flambée des prix de l'énergie sont autant de facteurs qui expliquent pourquoi aujourd'hui un ménage sur cinq en Belgique est touché par la précarité énergétique. L'eau fait également partie des besoins de première nécessité. Malheureusement le prix de l'eau courante est devenu exorbitant. En 2016, 27.664 plans de paiement ont été accordés dans toute la Région de Bruxelles, ce qui équivaut à 9 % des factures d'eau des ménages bruxellois ! Tandis que 862 ménages ont fait l'objet d'une coupure d'eau.

L'eau et l'énergie ne sont pas des produits de luxe, mais des droits de première nécessité. Ils sont également indispensables pour notre santé. En priver les gens est particulièrement odieux. Le droit à l'énergie et à l'eau est donc prioritaire sur le remboursement de la dette.

En cas de retards de paiement importants, les fournisseurs de gaz et d'électricité sont aujourd'hui obligés de proposer aux ménages un plan de paiement « raisonnable ». Ils peuvent parallèlement lancer une procédure pour le placement d'un limiteur de puissance. Dans la pratique, on constate que les plans de paiement proposés sont tout simplement irréalisables. Les fournisseurs exigent un remboursement de la dette dans l'année ou un remboursement de la moitié de la dette si l'on veut éviter le placement d'un limiteur de puissance. C'est avant tout la conséquence d'un rapport de force déséquilibré entre le fournisseur et le consommateur. C'est en effet le fournisseur qui propose le plan de paiement et en définit le caractère « raisonnable ». Hormis le montant de la dette, il ne prend absolument pas en compte la situation financière, familiale et sociale du consommateur. On en arrive ainsi à des inégalités de traitements entre consommateurs. Nous estimons que le CPAS doit ici jouer un rôle actif de médiateur et briser le déséquilibre du rapport de forces afin de garantir des plans de paiement concrètement réalisables. Pour pouvoir garantir l'accès à l'eau courante, nous voulons que le CPAS rédige des plans de paiement réalisables avec le bénéficiaire et Hydobru/Vivaqua. Dans les deux cas, les budgets de référence serviront de points de comparaison : lors de la fixation du montant de la mensualité de remboursement des dettes d'énergie et/ou d'eau, il faudra veiller à ce qu'il reste suffisamment d'argent au consommateur pour payer ses dépenses quotidiennes.

Nous voulons organiser davantage de visites à domicile proactives de manière à entrer en contact avec les personnes confrontées à des arriérés de paiement.

En ce qui concerne l'énergie, certaines personnes ont automatiquement droit au statut de « client protégé », ce qui implique que le contrat avec le fournisseur est suspendu et l'accès à l'énergie est alors assuré par le « fournisseur social ». Le CPAS doit intervenir de manière proactive et garantir l'octroi de ce statut à toutes les personnes confrontées à des difficultés de paiement. Les gens doivent pouvoir bénéficier de ce statut jusqu'au règlement intégral de la dette.

Les dettes accumulées sont parfois tellement élevées qu'un remboursement intégral est irréalisable. Dans un cas pareil, il est préférable d'annuler tout ou partie de la dette. En cas de problèmes de paiement structurels, le CPAS doit s'engager à assumer l'intégralité de la dette. C'est actuellement possible via le Fonds Énergie. Malheureusement ce fonds n'est pas suffisant, c'est pourquoi nous voulons augmenter ce fonds et ainsi permettre aux personnes dans le besoin d'y faire appel afin d'obtenir une remise totale (ou partielle) de leur dette énergétique ou dette d'eau.

16. POUR L'ÉGALITÉ COMPLÈTE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

POINT DE VUE

Nous voulons établir l'égalité complète entre les femmes et les hommes, sans discrimination au travail et dans le ménage, sans domination, sans violence. Les hommes et les femmes sont confrontés au même système économique, le capitalisme, qui les plonge dans des crises économiques, démocratiques ou encore climatiques. Mais dans ce cadre, les femmes sont encore plus discriminées. Des emplois encore plus précaires, des différences salariales qui restent, des pensions plus basses que les hommes, une représentation politique plus faible... Ces discriminations sont encore aggravées notamment par les mesures d'austérité, qui s'attaquent à leurs pensions, aux soins de santé, à l'accès à l'emploi ou aux services publics.

Les femmes sont encore à l'heure actuelle toujours doublement exploitées. D'une part en tant que travailleuses, mais aussi au sein du ménage où elles s'occupent encore majoritairement des tâches domestiques et des soins aux enfants ou aux parents. Nous voulons mener un combat commun pour une toute autre société. Une société qui n'exploite plus les travailleurs (ses) et où les femmes ont un accès équitable au marché du travail, sans différence de salaire ou de pension. Nous voulons que les soins aux personnes soient portés de manière égalitaire, grâce notamment aux 30 heures par semaine pour tous, et allégés pour les femmes et les hommes grâce à des services publics développés.

Une société aussi où les mentalités et les mœurs héritées depuis des siècles de domination patriarcale auront évoluées et où le sexisme et les violences faites aux femmes n'auront plus leur place. Une société où les droits des femmes, comme celui du choix d'être mère ou non, ne seront plus remis en question au moment de crises économiques mais seront des droits définitivement acquis. La commune a son rôle à jouer pour arriver à l'égalité femmes/hommes.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. L'ÉGALITÉ AU TRAVAIL

- Nous pratiquons, au niveau de la commune, des tests proactifs contre le sexisme au niveau de l'embauche.
- Nous testerons la semaine de 30 heures dans quelques services communaux, en vue de la généraliser.

DEUX. SOULAGER ET PARTAGER LES SOINS AUX PROCHES EN DÉVELOPPANT LES SERVICES PUBLICS

- Nous créons des places abordables dans des crèches publiques pour donner l'accès au travail à toutes les femmes.

- Nous développons l'accueil extra-scolaire bon marché pendant les vacances.
- Nous rendons les garderies gratuites à l'école.
- Nous augmentons le nombre de places abordables dans des homes publics de qualité pour les soins aux parents.
- Nous développons l'accueil public des personnes avec handicap.
- Nous créons des cantines scolaires de qualité et ainsi que des cantines dans les services communaux, avec de la nourriture saine, bio et bon marché.

Trois. Sortir les femmes de la précarité

- Nous garantissons l'accès à la médecine gratuite de première ligne et à des médicaments moins chers.
- Nous créons plus de logements publics abordables pour donner accès à un logement sans se ruiner aux femmes seules ou avec enfants.

QUATRE. LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS L'ESPACE PUBLIC

- Nous supprimons l'interdiction du foulard dans les services communaux. Nous voulons lever la discrimination de l'accès au travail que constitue cette interdiction.
- Nous prévoyons des toilettes publiques gratuites.
- Nous prévoyons des espaces de soins où changer et nourrir les bébés et nourrissons, communs aux hommes et aux femmes.
- Nous voulons le reflet de la société et donc la parité dans la représentation politique (collèges...), dans les administrations publiques, mais aussi dans les comités de quartier, les associations, les clubs de sport...

CINQ. NOUS INVESTISSONS DANS LA PRÉVENTION CONTRE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

- Nous voulons plus miser sur l'éducation sexuelle et relationnelle à l'école. La prévention du sexisme et de la violence envers les femmes commence à un jeune âge. Le contenu des cours EVRAS doit être clairement défini. L'éducation à la vie affective et relationnelle doit aussi être incluse dans la formation des enseignants.
- Nous voulons que la prévention contre les violences faites aux femmes soit organisée plusieurs fois par an sur le lieu de travail.
- Nous voulons bannir la publicité sexiste, qui ramène le corps de la femme à une marchandise. À la place, nous voulons véhiculer une culture favorable aux femmes. Une culture qui ne donne aucun soutien à des projets qui portent atteinte à l'intégrité des femmes.
- Nous voulons accentuer la promotion des campagnes d'information directement en rapport à la santé des femmes (par exemple: les missions des plannings familiaux, contraception, l'avortement, le cancer du sein...)
- Nous augmentons la sécurité des femmes dans l'espace public en éclairant les rues et les parcs. Nous veillons à ce que des « zones vides » soient éliminées de nouveaux projets immobiliers.

SIX. NOUS INVESTISSONS DANS L'AIDE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES OU DE SEXISME.

- Nous améliorons l'accueil des victimes et personnes désirant porter plainte. Toute déclaration ou plainte mérite d'être écouté et constatée. Nous

sensibilisons les équipes quant aux plaintes contres des agressions verbales ou physiques sexistes, contre les violences conjugales. Nous renforçons le service de l'aide aux victimes.

- Nous libérons plus de fonds pour les centres qui accueillent les femmes victimes de violence et pour la création de nouvelles places d'accueil.
- Nous voulons permettre à des femmes d'y rester avec des enfants pour des périodes plus longues.
- Actuellement, il n'existe qu'un seul centre de prise en charge des victimes de violences sexuelles (CPVS) sur le territoire de la Région bruxelloise. Les communes doivent œuvrer et faire des demandes à la Région bruxelloise pour qu'un deuxième centre de prise en charge voit le jour.

SEPT. LA LIBERTÉ DE MATERNITÉ

- Nous voulons étendre le nombre de centres pratiquant l'avortement. Nous voulons généraliser le planning familial dans ses missions de formation et d'éducation sur la contraception et le droit à l'avortement. Nous accordons pour cela plus d'aide financière.
- Nous voulons créer un fonds de soutien aux femmes en situation financière précaire pour qu'elles puissent payer un avortement.

VISION

Les femmes représentent la moitié de la population et donc aussi la moitié des travailleurs, des jeunes, des artistes, des intellectuels, des personnes âgées... elles ne sont donc pas une minorité. De tout temps elles ont toujours occupé une place particulière dans la société en fonction des besoins de l'économie. De nos jours, depuis la crise économique des années 70 et suite au mouvement féministe de l'époque qui luttait pour l'émancipation, les femmes sont beaucoup plus présentes sur le marché du travail. Avoir accès à un travail a été une grande avancée dans l'émancipation des femmes. C'est un moyen pour elles de devenir indépendantes au niveau économique et de participer activement à la société. Mais le patronat s'en est servi aussi pour faire pression sur les salaires de manière générale. Plus de travailleuses sur le marché de l'emploi, cela veut dire des salaires plus bas pour tous et toutes. Si vous n'êtes pas content de ce que votre employeur vous donne, il trouvera quelqu'un d'autre qui acceptera étant donné que l'offre d'emplois est plus basse que la demande. Le capitalisme exploite donc les travailleurs et travailleuses. Dans ce contexte les femmes sont d'autant plus discriminées car elles se retrouvent majoritairement dans des temps partiels ou dans des emplois plus précaires que les hommes. Avec comme conséquences également d'avoir des pensions plus basses, les femmes n'atteignant souvent jamais une carrière complète. Avec la crise économique et les mesures d'austérité qui touchent tous les travailleurs, ce sont encore les femmes qui paient le plus la note. Attaques sur les pensions, sur les soins de santé, sur les services publics... autant de facteurs qui plongent les femmes dans une précarité plus importante. C'est ainsi que l'écart salarial entre les femmes et les hommes est toujours de plus de 20 % en Belgique et principalement dû aux temps partiels. L'écart des pensions monte lui à plus de 30 %.

Outre l'exploitation et les discriminations que les femmes subissent comme

travailleuses, elles continuent toujours également à porter majoritairement la charge du ménage ou des soins aux enfants ou aux parents. Elles sont doublement exploitées, d'une part comme travailleuses et d'autre part dans la sphère privée. Ou alors la charge du ménage est par exemple extériorisée en faisant appel à des aides ménagères via les titres service, ce qui reporte en fait la charge sur des travailleuses encore plus précarisées. Et les deux situations s'entretiennent l'une l'autre. Les mœurs bien ancrées dans notre société, avec l'idée que les femmes sont faites pour s'occuper du ménage ou des enfants, poussent plus souvent les femmes à diminuer leur temps de travail par exemple, voire de rester femme au foyer. Et de l'autre côté, les offres d'emplois à temps partiels ou précaires sont souvent la seule offre qui leur est donnée. C'est par exemple le cas dans la grande distribution, secteur où travaillent beaucoup de femmes. Comme à Carrefour, où se sont des temps partiels qui sont proposés et non des temps plein, avec de plus de faibles salaires. Enfin, le manque d'investissements publics, qui crée un manque important de crèches ou qui fait augmenter les tarifs des garderies scolaires, est un obstacle pour que les femmes aient accès au travail.

Pour arriver à l'égalité complète entre les femmes et les hommes dans une société qui ne les exploite plus, nous voulons prendre des mesures pour l'égalité salariale, aboutir à des temps plein pour les femmes et les hommes grâce à la réduction du temps de travail et les 30 heures pour tous. C'est le point de départ également pour permettre un meilleur partage des tâches domestiques et aussi la possibilité pour toutes et tous de s'engager, s'impliquer dans la vie de son quartier, d'avoir des loisirs, et de vivre avec suffisamment de revenus. Des temps plein pour les femmes et les hommes c'est également la garantie d'une pension décente pour toutes et tous.

Nous voulons aussi des mesures d'urgence qui sortent les femmes de la précarité. Nous avons besoin de mesures à discrimination positive avant d'atteindre l'égalité complète dans une société qui le permettra. C'est pourquoi nous voulons la pension plus tôt, à 60 ans, pour les femmes. Une mesure discriminatoire qui permet d'atténuer les effets des carrières incomplètes, produits des inégalités de la société capitaliste. Nous voulons revaloriser les métiers où elles sont majoritairement présentes, élever le montant des pensions. L'accès à un logement abordable doit aussi être garanti. La majorité des familles monoparentales ont à leur tête une femme (86 %). Cette situation les désavantage sur le marché du travail. Du fait qu'elles sont seules, elles ont moins de possibilités de trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale qui soit tenable. Et qui dit revenu limité dit aussi difficulté à trouver un logement décent.

Pour alléger les tâches ménagères et les soins apportés aux proches, nous voulons développer les services publics. Comme les crèches, rendre les garderies gratuites, développer des stages sportifs et culturels bon marché pendant les vacances. Nous voulons plus de places en homes publics, des aides familiales pour l'aide à la maison. Nous voulons développer également des cantines de qualité, que ce soit à l'école ou sur les lieux de travail afin d'alléger cette prise en charge dans la sphère privée.

Nous voulons également une meilleure égalité dans les congés parentaux pour que la grossesse ne soit plus un moyen de discriminer les femmes sur le marché de l'emploi.

Nous voulons de cette manière aussi alléger la charge des soins aux bébés portée par les mères. L'égalité des congés parentaux permet aux pères d'aider leurs conjointes et aussi de créer du lien avec leurs enfants dès le plus jeune âge. Cela fait partie, enfin, de l'éducation nécessaire pour combattre les stéréotypes ancrés depuis des siècles sur le fait que la maternité ne concernerait que les femmes.

Les stéréotypes ancrés depuis des siècles, l'idéologie du patriarcat qui continue à propager les idées de domination sur les femmes est tenace. Le capitalisme a hérité de ces idées des siècles et sociétés qui l'ont précédé et s'en sert confortablement, les reproduit, pour garder une main d'œuvre exploitable. Diviser pour mieux régner. Nous avons besoin de nous débarrasser du sexisme et des violences à l'égard des femmes, d'une part parce qu'elles sont inadmissibles d'un point de vue des droits humains et d'autre part car elles empêchent les travailleurs (ses) de se mettre ensemble pour construire une société égalitaire, sans exploitation.

Le sexisme est partout, structurel. Les blagues ou les publicités sexistes sont véhiculées largement. Les blagues renvoient par exemple l'image de la femme comme quelqu'un de vénal, de stupide... Les publicités pour les appareils ménagers utilisent encore majoritairement l'image des femmes. L'image du corps de la femme est vue comme une marchandise. Cette marchandise a besoin par exemple de beaucoup d'entretien, de produits de beauté en tout genre, créant un marché lucratif. L'Oréal est une des plus grosses multinationales au monde et elle n'est pas la seule. L'image de la femme est utilisée pour vendre des voitures, des sodas et toutes sortes de produits qui n'ont rien à voir.

Tout ce système influence la vision sur les femmes que nous nous faisons, les ramenant soit à un rôle prédéterminé de la personne qui s'occupe du ménage, des enfants ou de la famille, soit de consommatrice faisant tourner le marché de « la beauté », soit encore d'être devant rester en arrière-plan de la société. Tout cela impacte également le comportement des femmes elles-mêmes. Elles seront souvent moins sûres d'elles, hésiteront à prendre la parole pour donner leur avis, se porteront moins souvent candidates pour assumer des hautes responsabilités. Le sexisme structurel rend aussi les femmes moins fortes pour faire face aux violences qu'elles subissent. L'un entretient l'autre.

Le sexisme et la violence envers les femmes ont récemment été au centre de l'actualité. Le mouvement sous le signe de #MeToo a mis en évidence combien ce problème est profond et très présent dans la société. Il apparaît chez les personnes de tous horizons et de tout statut social et le plus souvent dans un contexte de domination. Les patrons, ou chefs d'un service, qui abusent de leurs employées, le réalisateur qui abuse de ses actrices... Le harcèlement de rue n'est que la pointe de l'iceberg du problème. Les violences conjugales sont encore très tabous dans notre pays, c'est pourtant dans l'entourage proche que la violence s'exerce le plus fort. La fragilité économique des femmes les fait rester parfois dans des situations dramatiques au lieu de se mettre à l'abri des coups.

Puisqu'il s'agit d'un problème structurel et présent partout dans la société, il faut aussi s'y attaquer de manière large. Pour que les femmes trouvent leur place, s'émancipent,

participent activement à la société. Et cela commence par la prévention. La meilleure des situations c'est quand les violences ne surviennent pas. La prévention est l'étape nécessaire pour changer les mentalités. Mais aucun budget n'est par exemple dégagé pour cela. Ce qui est mis en place par le gouvernement se résume, et de manière totalement insuffisante, à gérer l'après violence.

Nous voulons développer la prévention dès l'enfance. C'est pourquoi une éducation sexuelle et relationnelle à grande échelle à l'école (via les cours EVRAS, Éducation à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle) est si importante. Cette éducation est également déterminante dès le plus jeune âge pour former nos enfants à l'égalité femmes/hommes. La prévention et l'éducation doivent aussi s'effectuer sur les lieux de travail et dans les quartiers où nous vivons. L'accueil, la prise en charge, l'hébergement des femmes victimes de violences doit être suffisant et la formation des professionnels bien prise en main.

Avec les crises économiques, le regain d'idées réactionnaires refait aussi surface. Le droit à l'avortement est mis sous pression dans différents pays d'Europe. Chez nous, sa sortie du code pénal n'est toujours pas acquise. Nous voulons garantir les droits des femmes à choisir si elles veulent être mère ou non, à disposer de leur corps.

La commune a son rôle à jouer à tous les niveaux, que ce soit pour l'emploi, pour combattre la précarité de beaucoup de femmes, pour lutter contre le sexisme et les violences et aussi pour garantir aux femmes la liberté de maternité. À tous ces niveaux, la commune a son rôle et doit s'atteler à atteindre l'égalité femmes/hommes.

UN. L'ÉGALITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique est toujours supérieur à 20 %. Un des facteurs principaux est que beaucoup de femmes travaillent à temps partiel. Contrairement aux idées reçues, dans la majorité des cas il ne s'agit pas d'un choix mais d'une contrainte. Il existe un manque d'emploi à temps pleins, mais aussi le manque de places en crèches combiné aux obligations familiales dont les mœurs font reporter la charge sur les femmes, font que travailler à temps partiel devient une obligation.

L'instauration des 30 heures semaine est une mesure phare pour réduire les inégalités de salaire entre les femmes et les hommes. Réduire à 30 heures la semaine de travail, avec maintien du salaire, permet de créer des emplois temps plein et de laisser du temps pour les loisirs, la famille ou pour s'engager dans des associations... Si les femmes et les hommes peuvent ainsi travailler temps plein chacun, cela combat les inégalités salariales et ne met plus de pression économique sur les femmes pour qu'elles s'occupent la majorité du temps de la famille. Nous testerons la semaine de 30 heures dans quelques services communaux, en vue de la généraliser.

L'introduction de la semaine de 30 heures a le potentiel de créer des centaines d'emploi au niveau communal. L'introduction de la semaine de 30 heures peut participer à réduire les inégalités femmes-hommes et la commune pourrait montrer l'exemple.

La grossesse et la maternité sont souvent utilisées pour discriminer les femmes sur le marché du travail. Les employeurs sont frileux de les engager sachant qu'elles seront absentes après l'accouchement ou même avant. C'est la raison pour laquelle nous voulons que des tests proactifs soient appliqués au moment des embauches dans les services communaux afin de garantir qu'aucune discrimination dû au genre n'ait lieu.

DEUX. SOULAGER ET PARTAGER LES SOINS AUX PROCHES ET LES TÂCHES DOMESTIQUES EN DÉVELOPPANT LES SERVICES PUBLICS

Les femmes continuent toujours à assumer la plupart des tâches domestiques et des soins aux proches. Parce que les mentalités héritées à ce sujet depuis des siècles sont tenaces et poussent à cela, mais aussi pour des raisons économiques. Parce qu'elles ne trouvent que des temps partiels comme travail ou encore que leurs maris gagnent plus qu'elles et ne vont donc pas réduire leur temps de travail pour s'occuper de leur famille.

Nous voulons donc agir sur l'égalité salariale comme expliqué dans le point un mais aussi en développant des services publics forts et de qualité qui soulagent les familles et les femmes et qui permettront un meilleur partage des tâches.

La réduction du temps de travail pour tous est une base pour permettre un meilleur équilibre dans le partage des tâches. Tout n'est pas automatique, les mentalités doivent bien entendu évoluer, mais tant que des inégalités au niveau des salaires et du temps de travail vont subsister, l'évolution des mentalités et la discussion sur le partage des tâches se feront difficilement vu les pressions économiques.

Ensuite, contrairement aux politiques de désinvestissements publics en cours, nous créons des places abordables dans des crèches publiques pour donner l'accès au travail à toutes les femmes. Comme décrit dans le chapitre dix-sept consacré à la petite enfance.

Au lieu d'augmenter le prix des garderies scolaires, nous les rendons gratuites et nous développons des offres d'accueil extrascolaire bon marché durant les vacances.

Le fait que tous ces services à l'heure actuelle ont un coût important dans les budgets des ménages pousse les femmes à s'occuper elles-mêmes des enfants.

Nous développons également la prise en charge des personnes âgées. Par l'augmentation de l'aide familiale à domicile, avec des contrats et des conditions de travail de qualité pour le personnel pour leur permettre de prendre le temps pour les soins. Nous développons également les places publiques en home ou maisons de quartiers pour personnes âgées, avec plus de personnel pour des soins de qualité. Comme décrit dans le chapitre dix-neuf de ce programme. De même que pour l'accueil des personnes handicapées, comme décrit au chapitre dix-huit.

Afin de soulager les familles au niveau des tâches domestiques, nous créons également des cantines de qualité scolaires et en entreprises publiques et privées, avec de la nourriture saine, bio et bon marché. Cela permettra de moins courir entre le travail, l'école et la maison si les membres de la famille ont déjà eu accès à un repas principal sain et équilibré durant la journée.

TROIS. SORTIR LES FEMMES DE LA PRÉCARITÉ

Les femmes qui travaillent ont beaucoup plus souvent un temps partiels. Et la majorité des familles monoparentales ont également des femmes à leur tête. Beaucoup d'entre elles, qui travaillent à temps partiel, ont aussi leur complément de chômage raboté suite aux mesures du gouvernement. Pour une femme isolée, le montant du complément qui s'élevait avant la réforme à 228 euros, est descendu à 160 euros après 2015 et risque de tomber à 80 euros en 2019, soit une perte de 148 euros par mois, ce qui est énorme pour une personne seule. 65 % des exclus des allocations d'insertion sont des femmes. Les femmes tombent donc plus dans la précarité que les hommes. Une enquête parue en mars 2018 révélait aussi que 5 femmes sur 10 estiment que tout le monde n'a pas accès à des soins de santé de qualité, constat qui n'est partagé que par 3 hommes sur 10.

Nous voulons dès lors prendre des mesures pour lutter contre la pauvreté pour tous et aussi en particulier pour les femmes qui tombent plus souvent dans la pauvreté.

L'accès à un logement abordable doit être garanti et d'autant plus pour les femmes qui sont dans un ménage monoparental. Cela passe par baisser les loyers des logements communaux, créer plus de logements publics abordables... comme nous le défendons dans le chapitre un de ce programme. Nous prévoyons du logement social spécifiquement pour les femmes victimes de violences conjugales.

Enfin, nous voulons un accès à la médecine gratuite de première ligne ainsi qu'à des médicaments moins chers comme décrit dans le chapitre six sur la santé de ce programme.

QUATRE. LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS L'ESPACE PUBLIC ET LA REPRÉSENTATION PUBLIQUE

L'interdiction du foulard est une mesure discriminatoire qui est en conflit avec le droit du libre choix de l'enseignement et qui limite le droit au travail. L'enseignement et son personnel doivent refléter la composition de la population urbaine. C'est pourquoi nous voulons voir supprimer l'interdiction du foulard pour le personnel communal.

Les wc publics manquent cruellement, celles qui doivent se soulager d'urgence ne peuvent s'adresser bien souvent qu'à l'horeca ou à des magasins. On doit alors payer pour aller aux toilettes. Il y a trop peu de toilettes publiques, et surtout pour les femmes.

Celles et ceux qui se déplacent avec un bébé ou un nourrisson n'ont pas beaucoup de possibilités pour le changer ou le nourrir.

C'est pourquoi nous voulons des toilettes publiques avec table de change aussi bien dans les toilettes des femmes que celles des hommes.

Où réchauffer un biberon ou une panade ? Où donner le sein tranquillement ? Allaiter est un fait naturel qui doit être possible partout dans l'espace public. Mais en plus, des espaces réservés à l'allaitement peuvent être utiles pour les mères qui veulent nourrir leur enfant en toute tranquillité.

Les femmes étant la moitié de la population, nous veillerons à ce que le niveau politique ou associatif reflète bien cette parité de la société. Nous voulons, outre la parité sur les listes électorales, une parité également dans les collèges communaux afin d'aller encore plus loin dans la représentation politique égale entre les femmes et les hommes.

Le sport féminin est par exemple trop souvent dévalorisé, on l'a encore vu avec l'équipe féminine de football d'Anderlecht qui soit disant coûte trop cher alors qu'elle vient encore de remporter des titres.

La commune doit soutenir l'égalité de genre et cela passe par une offre sportive adaptée avec une infrastructure polyvalente pour les femmes mais aussi pour les personnes avec handicap.

CINQ. NOUS INVESTISSONS DANS LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Mieux vaut prévenir que guérir. La meilleure des situations c'est que les violences n'aient tout simplement pas lieu. C'est par une prévention vaste et adéquate que nous attaquons le problème à la racine. Car il faut un changement de mentalité. Parce que le problème est largement répandu dans la société, il faut s'attaquer aussi à la société au sens large.

Pourtant l'accent sur la prévention n'est pas à l'ordre du jour politique. La Belgique a ratifié la convention d'Istanbul qui l'engage à prendre toute une série de mesures pour combattre les violences faites aux femmes. Mais des associations féministes dénonçaient en 2016 les coupes budgétaires du gouvernement et le danger communautariste sur les organismes qui sont chargés de coordonner la prévention et la lutte contre les violences³³. Il n'y a pas de budget spécifique à la prévention. Les ASBL locales qui travaillent avec les femmes à la lutte contre la discrimination, à la prévention de la violence et du sexisme, à l'accueil des victimes, etc, ont un rôle important d'émancipation. La commune doit mettre ce rôle en valeur. Ces ASBL aussi ont besoin de plus de moyens pour remplir leur rôle.

Nous voulons que la prévention commence dès l'enfance, en donnant la priorité à l'EVRAS (programme d'Éducation à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle dans l'enseignement).

Nous voulons que les écoles aient à leur disposition suffisamment de moyens pour mettre en œuvre l'EVRAS. La commune doit s'engager à ce que ses écoles aient à leur disposition ces moyens.

Le programme d'EVRAS doit aussi être "labellisé" ou "institutionnalisé", car encore aujourd'hui même si il est dit qu'un programme EVRAS est obligatoire il n'est pas spécifié le nombre d'heure, le contenu, la fréquence ni même par qui il doit être donné. Nous voulons une prévention sur la sexualité mais aussi sur comment se construisent des relations de respect et de confiance entre les femmes et les hommes.

³³ <http://www.lesoir.be/70248/article/2016-11-24/pour-mettre-fin-aux-violences-faites-aux-femmes-la-bonne-volonte-ne-suffit-pas>.

Le contenu des cours doit prévoir l'éducation sur ce qu'est l'égalité femmes/hommes. Des professionnels donneront les cours EVRAS, mais nous voulons aussi que cela fasse partie de la formation générale des enseignants pour les aider à gérer les stéréotypes propagés dans les écoles.

Nous voulons que des moyens soient investis pour que la prévention contre les violences sur les lieux de travail soit organisée plusieurs fois par an.

Nous voulons des moyens supplémentaires pour la sensibilisation et également pour que soit étendu à tous les secteurs de travail de la commune la présence de personnes de confiance chez qui les travailleuses peuvent se tourner en cas de violence.

Nous voulons que les publicités sexistes, qui renvoient l'image de la femme comme une marchandise, soient bannies de l'espace public. Notre vision n'est pas un retour au puritanisme. Mais l'épanouissement sexuel ne passe pas par donner une image dégradante de la femme.

Au contraire, l'émancipation sexuelle passe par apprendre le respect de l'autre, la considérer comme son égal, établir des relations de confiance et non de domination, apprendre ce qu'est le consentement et que le corps des femmes leur appartient. Ces éléments ne sont nullement propagés lorsque des publicités continuent à inférioriser les femmes et les considérer comme des objets sexuels.

SIX. NOUS INVESTISSONS DANS L'AIDE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE OU DE SEXISME.

Les victimes de violence et de sexisme ont droit à une aide de qualité abordable. Trois centres de prise en charge des victimes de violences sexuelles, auxquels les victimes peuvent s'adresser pour un secours médical et psychologique, une enquête médico-légale, le dépôt d'une plainte et son suivi, ont ouvert en Belgique dont un à Bruxelles. C'est un pas en avant, mais trois centres pour toute la Belgique, c'est insuffisant. Ainsi, à Bruxelles, 300 victimes étaient attendues par an, 220 sont déjà venues dans le centre en sept mois.

Actuellement, il n'existe qu'un seul centre de prise en charge des victimes de violences sexuelles (CPVS) sur le territoire de la Région bruxelloise. Les communes doivent œuvrer et faire des demandes à la Région bruxelloise pour qu'un deuxième centre de prise en charge voit le jour. Toutes les associations de première ligne ou les homes d'accueil sont complets, et depuis la vague #Metoo c'est un raz de marée, «certaines femmes ont compris que ce n'était pas normal ce qu'elles subissaient» nous a confié une travailleuse sociale. À priori cette prise de conscience est une bonne nouvelle mais si les services ne suivent pas, par faute de moyens, c'est dramatique.

La plupart des femmes victimes de violences ne les dénoncent pas à la police. Elles hésitent souvent par crainte de ne pas pouvoir raconter ce qui s'est passé, de ne pas être prises au sérieux ou parce que peu de plaintes aboutissent. Nous voulons donc que le personnel de l'accueil des victimes reçoive une formation spécifique. Le taux élevé des violences familiales reste préoccupant et doit être pour la police une

priorité.

Les refuges sont un besoin vital pour les femmes qui veulent échapper à une situation de violence. Il ne peut pas y avoir de manque de place à ce moment-là. Nous voulons libérer plus de moyens pour l'accueil des femmes, en subventionnant d'avantage les homes et en créant des centres supplémentaires.

SEPT. LA LIBERTÉ DE MATERNITÉ

Le choix de devenir mère ou non est un des droits fondamentaux des femmes. Il appartient à chaque femme de déterminer ce qui arrivera à son corps. En Belgique, l'avortement est toujours inscrit dans le code pénal. Sortir l'avortement du code pénal et ne plus le considérer comme un délit est pourtant une revendication essentielle pour le droit des femmes à être libres et indépendantes.

Dès 2014, le ton était aussi donné au niveau des soins de santé avec 2 milliards d'économies prévus par la ministre de la santé Maggie De Block. Dans le paquet de mesures, l'augmentation du ticket modérateur chez des spécialistes dont les gynécologues. Une barrière de plus pour l'accès des femmes aux soins. Sans compter les tentatives de réduction d'accès de la pilule du lendemain en attaquant les plannings familiaux. La ministre de la santé Maggie De Block a tenté de réduire cet accès en déclarant que la fourniture de la pilule du lendemain ne cadre dans la mission des centres de planning. Marco Van Hees, député fédéral du PTB, a défendu la nécessité de maintenir la distribution de la pilule du lendemain à travers les plannings familiaux. Pour des raisons de sécurité grâce à l'encadrement médical, d'accessibilité car elle y est gratuite alors qu'elle est payante en pharmacie, de confidentialité. Nous voulons généraliser le planning familial dans ses missions de formation et d'éducation sur la contraception et le droit à l'avortement. Et la commune a son rôle à jouer. Elle peut demander des aides financières pour l'ouverture de nouveaux centres de planning. D'ici 2024 nous voulons créer des centres de planning supplémentaires.

Nous voulons aussi créer un fond pour les femmes en situation précaire, pour avancer l'argent d'un avortement. Les femmes en situation financière difficile peuvent frapper à la porte du CPAS pour prendre rendez-vous pour un avortement. Mais il y a d'abord une vaste enquête sociale et cela prend du temps. Parfois trop de temps, de sorte que ces femmes dépassent le délai légal pour pouvoir pratiquer un avortement.

17. UNE COMMUNE POUR NOS ENFANTS

POINT DE VUE

Bruxelles est une ville-région jeune, qui se rajeunit année en année.. Nous voulons une commune accueillante pour les enfants. Les « petits » ont des droits dans la commune, non pas en tant qu'adultes en devenir mais comme des citoyens à part entière. Une commune où les autorités organisent elles-mêmes un accueil de l'enfance de qualité et ne vendent pas nos tout- petits aux multinationales de la petite enfance. Une commune où les enfants peuvent profiter de l'espace public et de l'infrastructure de façon autonome et en toute sécurité. Une commune avec une offre de loisirs et de stages diversifiée et accessible. Dans une commune accueillante pour les enfants, il y a un dialogue constant entre politiques, société civile et les enfants eux-mêmes, ceux-ci exprimant leurs idées et opinions.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. DES PLACES EN CRÈCHE PUBLIQUE POUR NOS ENFANTS

- Nous redéveloppons l'accueil de l'enfance de la commune. Avec suffisamment de places dans des crèches publiques pour permettre aux parents de confier leurs enfants et de travailler en toute sérénité.
- Nous engageons du personnel supplémentaire, pour répondre aux normes ONE et Kind & Gezin, pour prolonger de 6 h 30 à 7 h et de 18 h à 18 h 30 les plages d'accueil dans l'ensemble des crèches.
- Nous simplifions les inscriptions avec l'augmentation des places d'accueil. Une inscription dans une crèche francophone peut avoir lieu dès que la grossesse est constatée, comme c'est déjà le cas dans les crèches néerlandophones.
- Nous développons les repas bio de qualité dans les crèches publiques.

DEUX. LOISIRS ET ESPACE PUBLIC

- Nous prévoyons suffisamment de parcs et de plaines de jeux dans les quartiers. Nous prévoyons pour tous les enfants une plaine ou un terrain de jeu sécurisé et agréable à moins de 300 mètres de chez eux.
- Nous équipons les rues d'aires de jeux. Nous en installons sur le piétonnier qui doit devenir un lieu agréable pour les enfants.
- Nous veillons à offrir aux petits des stages sportifs et culturels pendant les vacances qui soient accessibles financièrement pour les parents.
- Nous prévoyons un renforcement des académies afin qu'elles organisent des activités au sein même des écoles le mercredi après-midi.
- Nous voulons des quartiers et des rues sûrs : nous sécurisons les routes et pistes cyclables, nous sensibilisons les usagers et nous prenons des mesures pour sanctionner les excès de vitesse, nous installons des casse-vitesse dans les endroits fortement fréquentés par les enfants et les quartiers résidentiels.
- Nous installons des fontaines d'eau potable dans les parcs et plaines de jeux ainsi que des toilettes publiques.

TROIS. INFORMATION ET PARTICIPATION DES ENFANTS

- Nous nous employons à établir avec les enfants une communication active en utilisant divers canaux, notamment via les écoles.
- Nous leur offrons plusieurs possibilités de faire connaître leurs opinions. Par exemple, par des enquêtes à la sortie des écoles, analogues au big ask de RedFox. Mais aussi grâce à des activités de prise de parole dans les écoles.
- Nous voulons développer l'éducation à l'empathie et à l'inclusion au sein des écoles communales.
- Nous investissons dans les organisations d'enfants et de jeunes. Celles-ci leur offrent un deuxième chez soi, un environnement sûr pour se développer, pour discuter de problèmes et découvrir de nouvelles choses.
- Pour tout qui est impliqué dans l'animation socio-éducative des jeunes et l'accueil d'enfants, nous prévoyons une formation continue et un encadrement.
- La commune doit s'engager à gagner le label de « Ville amie des enfants ». <https://childfriendlycities.org/guiding-principals/>

VISION

UN. DES PLACES EN CRÈCHE PUBLIQUE POUR NOS ENFANTS

Les enfants entre zéro et six ans tirent un immense profit d'une offre stimulante d'accueil, d'un appui pédagogique et de l'école maternelle, que ce soit dans leur développement cognitif ou sur le plan social et sanitaire. Combiner le travail, la formation ou la recherche de travail avec l'éducation des enfants et le souci de trouver un accueil ou un babysitting ne va pas toujours comme sur des roulettes. En outre, les employeurs exigent plus de flexibilité avec des horaires toujours plus variables ; les parents n'ont qu'à se débrouiller.

Certaines communes connaissent de très faibles taux de couverture en milieu d'accueil, notamment à Saint-Gilles (32 %), Forest (30 %), Schaerbeek (25 %) , Molenbeek (20 %) et Anderlecht (17 %).

Contrairement aux politiques de désinvestissements publics en cours, nous créons des places abordables dans des crèches publiques.

Les longues listes d'attente pour les crèches publiques et le coût énorme engendré par l'accueil en milieu privé pour les familles sont des freins pour beaucoup de familles à faire garder leurs enfants. Le manque d'investissements publics dans le milieu de l'accueil engendre non seulement une pénurie de places mais pousse aussi aux partenariats public-privé. Et les multinationales y voient un marché lucratif, aux dépens de familles, bien entendu. Même nos petits bouts deviennent un marché lucratif. C'est ainsi que la multinationale française Babilou s'installe à Bruxelles. Sur son site, on peut lire : « Nous accompagnons les communes en assurant la création, la gestion et l'exploitation d'une nouvelle structure de petite enfance. (...) Notre vocation est d'assurer une mission de service public ». On se demande bien depuis quand le privé a pour vocation d'assurer une mission de service public alors que dans son ADN figure la recherche de rentabilité.

Jacques Giroul, administrateur délégué du bureau de consultance Strages, qui s'est

spécialisé depuis 1999 dans la petite enfance avec sa filiale Crechinvest, avait d'ailleurs déclaré en 2017 quand on lui posait la question de pourquoi le privé n'investissait pas plus dans les crèches : « Premièrement, et c'est le nœud du problème, beaucoup ignorent l'existence de cette pratique ! On n'en parle pas assez [...] Enfin, et c'est pour moi une fausse croyance, il y en a qui pensent qu'investir dans une crèche n'est pas rentable. C'est faux. [...] En outre, et j'en tiens pour preuve les partenaires privés qui ont déjà investi dans les trois crèches à Bruxelles, ils sont satisfaits de leur investissement puisqu'ils conservent leur bail et ne le revendent pas. Ils y trouvent donc un intérêt financier. Et puis, je le répète : la crèche est un bien sans chômage locatif (elle sera toujours utilisée) et qui durera sur le long terme, car on suppose qu'il y aura toujours des bébés³⁴ ! » Tout est dit.

S'il y a rentabilité, c'est que quelqu'un met de l'argent sur la table quelque part, que ce soit les parents ou la commune, ce sont les travailleurs qui paient pour remplir les poches des investisseurs. Nul besoin qu'une société privée se charge de créer et gérer des crèches, la mission de service public doit rester dans les mains des pouvoirs publics.

Pour des questions de sécurité et de respect des conditions de travail, les normes ONE et Kind & Gezin doivent être respectées. Selon le PTB, la commune devrait engager un pool de réserve afin de pouvoir remplacer les absents dès le premier jour.

Ce n'est pas aux parents de payer le manque de puéricultrices. Les horaires d'ouverture doivent être aussi adaptés aux horaires de travail, notamment pour les parents dont le travail commence très tôt.

Enfin, des repas bios doivent être généralisés dans toutes les crèches.

DEUX. LES LOISIRS ET L'ESPACE PUBLIC

C'est en jouant que les enfants acquièrent non seulement la motricité, mais aussi des aptitudes sociales. En ville, beaucoup d'enfants grandissent dans des appartements ou de petites maisons sans jardin. Il est donc important qu'ils puissent jouer gratuitement près de chez eux. C'est ainsi qu'ils se font des copains dans le quartier et que le lien entre le quartier et les enfants devient plus solide. Nous voulons qu'il y ait une aire de jeux à moins de 300 mètres pour chaque enfant de chaque quartier.

Il n'est pas nécessaire pour cela que la commune « construise » partout des aires de jeux, elle peut aussi se montrer créative. Cela peut se faire par exemple en ouvrant des écoles de quartier pendant le week-end, mais aussi en aménageant des structures de jeu et d'activité comme certains parcours dans l'espace public. Créer un espace ludique est la première étape, mais sa bonne maintenance est la deuxième étape et elle aussi est importante.

Nous voulons que les habitants soient impliqués dans les choix d'aires de jeux pour les enfants.

34 <http://www.lalibre.be/economie/libre-entreprise/deux-bebes-sur-trois-n-arrivent-pas-a-trouver-une-place-en-creche-a-bruxelles-ou-est-le-probleme-et-comment-le-solutionner-591eba9acd70022542e8d9ad>.

Nous voulons également investir dans des stages sportifs et culturels moins onéreux pour les enfants pendant les vacances scolaires. Une famille avec trois enfants doit déboursier à l'heure actuelle 150 euros par semaine pour des stages. Cela pousse des familles, et principalement les femmes, à diminuer leur temps de travail pour s'occuper des enfants. L'accueil des enfants pendant les congés ne doit pas être un frein à l'émancipation.

Nous veillons également à faire entrer les académies au sein des écoles. Il est en effet difficile pour beaucoup de familles d'amener leurs enfants en pleine journée à une activité. Si les académies viennent à l'enfant au sein de l'école, le problème est résolu. C'est aussi une manière d'offrir de la culture au plus grand nombre d'enfants possible, sans distinction de classe sociale.

Enfin, nous veillons à ce que l'aménagement de l'espace public réponde également aux besoins des enfants avec des rues sécurisées, des casse-vitesse en suffisance, la zone 30 généralisée dans les quartiers résidentiels. Des fontaines d'eau seront également aménagées près des aires de jeux.

TROIS. INFORMATION ET PARTICIPATION POUR LES ENFANTS

La communication entre la commune et les enfants ou les jeunes pourrait s'améliorer. Les enfants et les jeunes trouvent naturellement important de réfléchir, eux aussi, à la commune où ils habitent. Il faut prendre au sérieux les idées et les réflexions des enfants. La citoyenneté n'est possible qu'à partir d'une confiance et d'un respect mutuels. La commune doit offrir, aux enfants et aux jeunes, différentes possibilités de participer à la gestion. Cela peut se faire par des enquêtes simples. Ainsi, en automne 2017, RedFox, l'organisation des jeunes du PTB, a interrogé au moins 7 500 jeunes à quatre-vingts sorties d'école. Les élèves étaient super enthousiastes de donner leur avis sur toutes sortes de thèmes : de la pauvreté au racisme en passant par la mobilité. C'est également possible avec les enfants.

La participation demande information et responsabilisation. Il faut continuer à investir dans les organisations d'enfants et de jeunes, tant bénévoles que professionnelles. Elles offrent aux enfants et aux jeunes un deuxième chez soi, un environnement sûr pour être eux-mêmes, pour discuter de problèmes et découvrir de nouvelles choses. En information et participation, les enfants et les jeunes considèrent les animateurs socio-éducatifs comme des intermédiaires importants.

Nous prévoyons des recyclages réguliers, des formations et encadrements pour toutes les personnes concernées par l'accueil des enfants et des jeunes. Beaucoup d'organisations mentionnent que c'est un besoin urgent. Les bénévoles et les professionnels sont de plus en plus confrontés à des problèmes psychologiques, au handicap social, au racisme et ne savent pas trop comment y faire face.

Faire des enfants des citoyens à part entière passe aussi par les faire réfléchir et participer au sein des écoles. Des moments d'échanges, de discussions sur ce qu'ils voient autour d'eux sont nécessaires, de même qu'organiser des cours d'empathie, comme cela se fait au Danemark. Les enfants qui suivent ces cours, apprennent à être

attentif aux autres et des études démontrent qu'ils sont alors meilleurs à l'école. Se préoccuper d'autrui est un excellent moyen de combattre aussi l'individualisme dans lequel nous pousse le capitalisme.

Pour terminer, nous voulons que la commune obtienne le label UNICEF de « Ville amie des enfants ». Ce label est décerné aux villes et communes qui s'efforcent de faire appliquer tous les droits de l'enfant.

18. UNE COMMUNE QUI INCLUT LE HANDICAP

POINT DE VUE

Il y a deux façons de voir le handicap : comme un fardeau pour la société, comme une source supplémentaire de dépenses et d'efforts, comme un poids. Ou bien comme une richesse, un atout. La société solidaire et diverse que défend le PTB veut ouvrir aux enfants et aux personnes porteuses de handicaps un champ infini de possibilités. La société inclusive que veut construire le PTB ne laisse pas à leur propre sort les personnes en situation de handicap. Une société inclusive est nécessaire pour que la « différence » fasse partie de la « normalité », au même titre, que l'âge, le sexe, la couleur de peau, ou encore la façon de s'habiller. L'inclusion des personnes handicapées dans la société passe par une prise en charge collective et structurelle du handicap et demande que des moyens importants soient mis en œuvre à toutes les étapes de la vie des personnes en situation de handicap. Ces personnes — particulièrement fragilisées — et leurs proches doivent être aidées, guidées et accompagnées tout en respectant soigneusement leurs besoins et souhaits spécifiques. Mais nous affirmons aussi que les personnes en situation de handicap doivent être partie prenante des décisions qui les concernent — ce sont elles qui connaissent le mieux leur problématique. Et comme le dit l'adage « Ce que tu ne fais pas avec moi, tu le fais contre moi. »

Le handicap est une matière transversale, elle touche à tous les aspects de la vie, dès la naissance et les difficultés se rencontrent à toutes les grandes étapes de la vie. Pour le PTB, la société doit offrir aux personnes en situation de handicap des solutions à ces problèmes, en partant des réalités et en ayant pour objectif que chaque personne en situation de handicap puisse déployer tout son potentiel.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. UNE ÉDUCATION INCLUSIVE, DÈS LA CRÈCHE

- Ouverture de crèches inclusives, qui accueillent à la fois des enfants valides et des enfants sourds/malentendants. Avec l'objectif de généraliser cette pratique à toutes les crèches de la commune en mettant en place la formation nécessaire pour le personnel.
- Création d'une école inclusive, de la maternelle à la secondaire.
- Assurer au personnel éducatif — de la crèche au secondaire — une formation adéquate.
- Mise en place de processus de dépistage systématique (par exemple de l'autisme) dès la crèche pour permettre un diagnostic précoce et un accompagnement adéquat, au sein et hors de la structure éducative
- La collaboration des structures éducatives (crèches, écoles...) avec des associations et des services spécialisés pour aider et former personnel et parents si nécessaire.
- Assurer aux enfants en situation de handicap, l'accès aux plaines de jeux communales et activités parascolaires, dans la même mesure que les enfants

valides et au même prix, grâce à l'engagement de personnel formé supplémentaire.

- Sessions d'information et d'éducation à la vie affective et sexuelle à destination des jeunes en situation de handicap, de leurs proches et de leurs parents. À adapter à la spécificité du handicap

DEUX. LE DROIT À UN LOGEMENT ADAPTÉ

- Nous voulons créer des structures publiques d'accueil pour les personnes de grande dépendance
- Nous prévoyons dans les logements sociaux et publics un quota de 5 % de logements adaptés au PMR. Nous mettrons en œuvre des projets de rénovation pour arriver à ces quotas.
- Nous permettons la vie en semi-autonomie dans les logements publics, par des logements, collectifs ou non, avec aide à la vie journalière.
- Nous permettons, pour ceux qui le souhaitent, le maintien à domicile grâce à des aides médicales, sociales et psychologiques octroyées par la commune.

TROIS. L'EMPLOI : UN DROIT POUR TOUTES ET TOUS

- Nous instaurons un quota de 5 % de travailleurs handicapés dans les services publics communaux. Nous réaliserons régulièrement une étude sur l'état des lieux de la situation objective de l'emploi des personnes handicapées.
- Nous définissons un plan avec des objectifs à court terme et moyen terme et les moyens supplémentaires nécessaires pour pouvoir atteindre le quota de 5 %.
- Afin d'atteindre ce quota, nous prévoyons un parcours d'orientation et de formation adapté aux personnes en situation de handicap.

QUATRE. DES ESPACES, DES TRANSPORTS ET DES SERVICES PUBLICS ACCESSIBLES

- Nous rendrons tous les bâtiments publics accessibles aux PMR.
- Nous formerons le personnel communal afin d'accueillir de manière adaptée les personnes en situation de handicap, quel qu'il soit, et les rediriger vers le service adéquat.
- Nous créons un point de contact central pour tous les citoyens en situation de handicap, mais aussi leurs proches et leurs familles. Ce guichet doit informer et accompagner les personnes en matière de logement, d'éducation, d'emploi et les mettre en relation, si nécessaire, avec services et associations adaptés de la commune.
- Lors des nombreux événements festifs et informatifs organisés par la commune, nous prévoyons des aménagements spécifiques : accessibilité au PMR, traduction en langue des signes, signalétique adaptée au handicap visuel et mental...
- Nous octroyons des chèques « culture » pour les personnes en situation de handicap
- Lors de travaux de rénovation de voirie, nous prévoyons des trottoirs adaptés aux PMR
- Nous octroyons de chèques-taxis pour les personnes en situation de handicap. Nous mettrons également à disposition des taxis sociaux, également le soir et le week-end.
- Nous permettrons aux bus scolaires desservant les écoles spécialisées d'utiliser

les voies prioritaires, pour limiter le temps de trajet des enfants fragilisés.

CINQ. HANDICAP ET DÉMOCRATIE : UNE VOIX ET UNE PLACE POUR CHACUN

- Nous prévoyons une personne référence dans le personnel communal qui accompagne dans leurs démarches administratives les personnes en situation de handicap.
- La commune recensera les besoins des personnes handicapées : nombre de personnes porteuses de handicaps, quels types de handicaps, etc.
- Mise sur pied dans chaque commune d'un conseil consultatif de la personne handicapée. Nous ferons en sorte que la commune respecte les avis de ce conseil.
- Associer les personnes en situation de handicap aux différents travaux qui les concernent directement (voirie, logement...)
- Nous lancerons des campagnes de sensibilisation et d'information de la commune sur le handicap et les différents aspects qui y sont liés — mieux se connaître, c'est mieux vivre ensemble.
- Nous rendrons le site Internet de la commune accessible aux différents types de handicaps. Nous créerons sur le site une rubrique consacrée aux différents services d'aide existants.

VISION

Au PTB, nous refusons toute opposition entre les gens, quels qu'ils soient. Au « diviser pour régner », nous répondons par diversité et solidarité. Pour le handicap, nous avons la même façon de voir les choses que pour l'ensemble de notre projet de société : nous voulons partir des besoins des gens.

Nous voulons que des solutions collectives soient mises en place pour développer le potentiel de TOUS les citoyens et citoyennes.

Malheureusement, le constat est très clair : la Belgique, la Région bruxelloise y comprise, ne fait pas assez pour les personnes en situation de handicap. En 2013, la Belgique avait été condamnée par l'Europe pour manque de solutions à l'égard des personnes de grande dépendance. Cinq ans plus tard, la situation ne s'est pas améliorée dans la capitale : le manque de places en écoles spécialisées est criant, aucune politique d'inclusion n'est mise en place de manière structurelle ; si les logements sociaux font globalement défaut dans notre capitale (pour rappel, la liste d'attente compte actuellement 42 000 ménages), la situation est catastrophique pour les personnes à mobilité réduite qui ne bénéficient que d'une poignée d'appartements aménagés sur l'ensemble du territoire. Le combat médiatisé de Jacques Petit qui vit aujourd'hui en fauteuil roulant en est le témoin : il a réalisé deux grèves de la faim pour se faire entendre et obtenir un logement adapté à ses besoins.

Aujourd'hui, ce sont trop souvent les parents, les proches qui sont directement à l'origine des initiatives de soutien, d'accompagnement. Prenons pour exemple, parmi beaucoup d'autres, la Plate-Forme Annonce Handicap mise sur pied par Luc Boland, papa de Lou, ou de la Casa Clara, maison de répit pour familles et proches, portée à bout de bras par Fanny, la maman de Clara. Or, le poids du handicap dans une famille

est déjà lourd. Que reste-t-il comme temps et comme énergie à ces gens pour être tout simplement des parents. Ils deviennent éducateurs, leveurs de fonds, formateurs, psychologues, gestionnaires de dossier. Et même si le bienfait collatéral est que toutes structures créées sur base du besoin de son propre enfant deviennent aussi bénéfiques à quelques autres enfants ou personnes au profil similaire, cela reste des initiatives individuelles. La solution est d'impliquer les usagers dans les choix, dans la construction de projets, de les considérer comme des acteurs à part entière, mais ne pas faire reposer sur eux la réussite du projet.

UN. UNE ÉDUCATION INCLUSIVE, DÈS LA CRÈCHE

Une inclusion réussie est un projet de société ambitieux qu'il faut envisager dans un cadre global et collectif. Et qui demande des moyens à la hauteur du défi. Mais aussi un changement important de mentalité, sur lequel nous devons d'ores et déjà travailler via des projets-pilotes qui permettront de tester et d'ajuster en fonction d'expériences concrètes. Inclure les enfants en situation de handicap à la crèche et à l'école demande de répondre à plusieurs questions, même cela ne peut se faire hors d'une réflexion globale. Et s'il est une réalité que tous les enfants ne tireront pas forcément partis d'une inclusion, c'est aux parents et à l'enfant lui-même d'en décider.

Avec les revendications de classes de 15 élèves, d'une école en immersion et d'une école inclusive, le PTB veut avancer vers un projet de société où l'école ne prépare pas à être uniquement adapté au monde de l'entreprise. Ce que nous défendons, c'est une école où chacun a sa place et chacun peut apprendre, avancer à son rythme, contribuer activement aux apprentissages qui lui sont proposés. En Italie, toutes les écoles spéciales ont été supprimées : tous les enfants sont dans des écoles inclusives.

Tout au long du parcours de l'élève, un système de dépistage doit également être mis en place. Cet accompagnement (pro-)actif du personnel éducatif et paramédical présent dans l'école permet un diagnostic précoce et une prise en charge immédiate, à l'école et dans le lieu de vie. L'enjeu est réel : le diagnostic et la prise en charge collectifs du handicap (qui sont aussi à améliorer) dès le plus jeune âge vont contribuer à réduire les inégalités que subissent de plein fouet les familles touchées par le handicap.

DEUX. LE DROIT À UN LOGEMENT ADAPTÉ

Quand les personnes handicapées grandissent, quand elles sont en âge de quitter l'école et leur famille, le logement devient une question-clé. Sur toute la Région bruxelloise, on dénombrait en mars 2017, 267 logements sociaux adaptés aux PMR. Alors que plus de 30 % de la population bruxelloise connaît des problèmes de mobilité liés à la maladie, à l'âge, à un handicap provisoire ou définitif. Et avec le vieillissement de la population, ce problème va devenir encore plus aigu. Le délai d'attente moyen pour un logement social adapté d'une ou deux chambres varie entre un et trois ans et ce délai pour les logements de trois chambres est encore plus long.

La commune a ici un rôle prépondérant à jouer : elle peut mettre à disposition des

habitants fragilisés des bâtiments et/ou des terrains dédiés à des logements adaptés.

Par ailleurs, le PTB préconise que la commune prenne aussi en main la mise sur pied de centres d'hébergement pour les personnes en situation de handicap qui ne peuvent résider dans un logement de manière autonome. En effet, les centres de ce type sont très peu nombreux à Bruxelles et l'âge adulte et le placement en centre riment souvent avec éloignement de la famille. Nous pensons que, pour maintenir des liens familiaux intenses et positifs, sans surcharger les parents et les proches, les centres d'hébergement de proximité sont des solutions positives à bien des égards. Par ailleurs, l'ouverture de centres de ce type favorise l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les quartiers familiaux ainsi que la création d'emplois communaux de proximité.

Notre idée est que ce sont les parents et les personnes handicapées elles-mêmes qui ont la main pour choisir une solution : ils doivent être impliqués dans le choix. Si, par exemple, une famille choisit le maintien à domicile (au lieu d'un centre d'hébergement), on doit pouvoir mettre des choses en place pour que ça se passe bien. Il faut donc pouvoir mettre à leur disposition un panel de solutions diversifiées. Le maintien à domicile fait partie de ces solutions et doit être rendu possible par, ici aussi, la création d'emplois publics (personnel de soin et d'accompagnement).

TROIS. L'EMPLOI : UN DROIT POUR TOUTES ET TOUS

En Belgique, le taux d'emploi des personnes handicapées n'est que de 35 %. Ceci est peu si on le compare à la moyenne européenne des personnes handicapées qui est de 50 %. Encore plus, si on le compare au taux d'emploi moyen en Belgique qui est de près de 70 %.

Pourtant, 41 % des personnes handicapées inactives s'estiment aptes à pratiquer une activité professionnelle (1). Et, on le sait, l'emploi est un outil important pour favoriser l'inclusion des personnes handicapées dans notre société, mais également un moyen de développement personnel. En effet, en plus d'être un lieu de socialisation, se rendre utile à la société à travers son travail permet aussi une valorisation individuelle et sociale. Avoir un emploi permet d'atteindre une certaine autonomie, notamment financière, et de lutter ainsi contre la pauvreté des personnes handicapées.

L'emploi est un facteur d'émancipation financier, mais aussi psychologique et émotionnel : il est donc indispensable dans un projet d'inclusion. Et cette revendication peut être mise en lien direct avec la revendication du PTB de la réduction collective du temps de travail. Avec 30 heures par semaine, la charge d'un emploi est plus facile à supporter pour le travailleur, qu'il soit porteur de handicap ou non. L'emploi, comme nous l'envisageons, est un facteur d'inclusion, mais il permet aussi un investissement dans la vie associative, dans les loisirs, dans d'autres activités qui permettent l'émancipation.

La Région de Bruxelles-Capitale est particulièrement à la traîne dans le domaine de la mise à l'emploi. On trouve un bon exemple en la matière juste de l'autre côté de la frontière : en France, il existe un quota de 6 % pour toutes les entreprises publiques et

privées de plus de 20 salariés depuis 1987. Avec sanctions financières à la clé si le quota n'est pas respecté. Résultat : en France, le pourcentage d'emploi des personnes handicapées est le double de celui de Bruxelles.

Le PTB a déposé une proposition de résolution en ce sens au Parlement bruxellois. Mais elle a été refusée par les partis traditionnels. Ils ne veulent pas entendre parler de sanctions ! Or sans sanction, il est illusoire de croire que des entreprises dont le seul but est la rentabilité vont accepter d'engager des personnes porteuses de handicaps.

En attendant que cette législation change au niveau régional et fédéral, nous voulons que la commune se définisse comme objectif d'atteindre un quota de 5 % de travailleurs handicapés dans les services publics communaux.

QUATRE. DES ESPACES, DES TRANSPORTS ET DES SERVICES PUBLICS ACCESSIBLES

Une commune inclusive, c'est une commune qui tient compte de tous ses habitants, quelle que soit leur spécificité. Pour le PTB, cela doit se traduire dans tous les aspects de la vie publique : services communaux, transports, événements festifs, informatifs ou culturels. Le premier pas vers cette commune accessible est la mise sur pied d'un point de contact central pour tous les citoyens en situation de handicap, mais aussi leurs proches et leurs familles. Ce guichet doit informer et accompagner les personnes en matière de logement, d'éducation, d'emploi et les mettre en relation, si nécessaire, avec services et associations adaptés de la commune. Mais le personnel de la commune dans son ensemble doit être sensibilisé à la question du handicap.

Aujourd'hui, trop souvent, les personnes en situation de handicap sont démunies face aux autorités et ne trouvent pas leur chemin dans le dédale de l'administration. Outre le point de contact centralisé, tout le personnel communal, qui est susceptible d'entrer en contact avec des personnes en situation de handicap doit bénéficier d'une sensibilisation et d'une formation adéquate pour éviter des situations de rejet ou d'incompréhension mutuelle. Une signalétique adaptée doit également être instaurée dans les bâtiments communaux (administration, bibliothèques, centre culturel...) et lors des événements organisés par la commune. Partout où c'est possible, l'information doit être rendue plus accessible : le site de la commune doit aussi exister en version simplifiée et accessible aux malvoyants pour être compréhensible de tous, des pictogrammes doivent indiquer les activités de la commune accessibles à tous les publics... La commune est le premier lieu du vivre-ensemble : tous les efforts doivent être faits et tous les moyens doivent être mis en œuvre pour que l'espace commun soit réellement commun à tous.

CINQ. HANDICAP ET DÉMOCRATIE : UNE VOIX ET UNE PLACE POUR CHACUN

Notre vision d'une société inclusive repose sur celle défendue par l'ONU dans sa convention relative aux droits des personnes handicapées. L'article 19, consacré à l'autonomie de vie et inclusion dans la société stipule que « les États parties à la

présente Convention reconnaissent à toutes les personnes handicapées le droit de vivre dans la société, avec la même liberté de choix que les autres personnes, et prennent des mesures efficaces et appropriées pour faciliter aux personnes handicapées la pleine jouissance de ce droit ainsi que leur pleines intégration et participation à la société ».

Pour le PTB, la société doit offrir un panel de solutions dans lequel les personnes effectuent un choix positif et non un choix par défaut. Par exemple, si des parents choisissent l'enseignement à domicile, ce doit être un choix parce qu'ils considèrent que c'est mieux pour leur enfant, et non parce qu'il n'y a pas d'école adaptée au handicap de leur enfant.

Il s'agit donc de faire participer les personnes handicapées aux décisions qui les concernent directement, à titre individuel, mais aussi, de manière plus globale, aux décisions qui les touchent de manière collective : aménagements publics, logement, ouverture de places dans des structures éducatives.

Dans chaque commune, cela se traduit concrètement par un conseil consultatif de la personne handicapée dont les avis sont contraignants et pris en compte lors des votes au conseil communal. Si un conseil consultatif doit être créé, il ne doit pas pour autant devenir un « faire-valoir » : ses avis comptent réellement, et le conseil/collège communal doit au maximum les respecter. Des représentants de ces conseils se retrouvent aussi au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale, pour participer aux décisions relevant de ses compétences, avec le même effet contraignant.

Outre le fait que les personnes en situation de handicap doivent, au niveau de la commune, disposer d'informations complètes sur les services et droits dont ils bénéficient, le défi de la société inclusive se relève aussi avec les personnes dites valides. Car on le sait : la peur et la méconnaissance sont également des facteurs de rejet et les autorités publiques ont le devoir de lutter contre la discrimination au sein de la population. À cet égard, la commune doit mener régulièrement des campagnes d'information et de sensibilisation, y compris dans les écoles, mais pas uniquement, et diffuser un message positif et inclusif, qui se focalisent sur le potentiel des personnes en situation de handicap et sur la richesse de la diversité.

19. UNE COMMUNE QUI AIME SES PERSONNES ÂGÉES

POINT DE VUE

Les personnes qui tout au long de leur vie ont contribué à la société, qui ont travaillé, pris soin de leurs enfants, les ont éduqués, et qui se sont investies socialement ont le droit de pouvoir profiter de leurs vieux jours. Les pensionnés, quel que soit leur niveau d'instruction, quelle que soit la charge physique et mentale de leur carrière professionnelle, ont encore de belles années devant eux et aspirent tous à « une nouvelle vie ».

Les seniors espèrent pouvoir participer le plus longtemps possible à la vie de leur quartier, un quartier où ils peuvent accéder facilement à des services adaptés. Ils veulent rester impliqués, sans craindre de sombrer dans la pauvreté ou manquer de soins. Ils veulent pouvoir s'occuper de leurs petits-enfants, sortir, faire des choses pour lesquelles ils n'avaient jamais le temps auparavant.

Les seniors ne doivent pas craindre de devenir un poids pour leurs enfants ni avoir l'impression qu'ils ne sont qu'un coût pour la société. Nous rejetons d'ailleurs toute vision de la société selon laquelle tous ceux qui ne sont plus « productifs » sont considérés comme un « fardeau ».

En effet, la région de Bruxelles dispose des moyens pour garantir à ses seniors l'organisation de soins et services de qualité, avec la participation de toutes les autorités compétentes.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. DES LOGEMENTS ET DES SOINS ABORDABLES

- Nous réclamons que le taux maximum de lits privés en maison de repos soit limité à 50 % de la capacité totale, comme c'est le cas en Wallonie. Le but étant d'ainsi freiner la privatisation croissante des résidences d'hébergement et de soins bruxelloises. Cela est indispensable si l'on veut pouvoir garantir l'accès et la qualité aux pensionnaires et une charge de travail humainement tenable pour le personnel.
- Nous voulons des résidences-services et des maisons de repos abordables, ainsi qu'une facturation limitée à 855 euros maximum pour un hébergement en maison de repos.
- Nous soutenons les projets d'habitat intergénérationnel, basés sur la cohabitation des familles et des personnes âgées.
- Dans chaque commune, nous mettrons en place un centre de services où les seniors pourront se rendre pour obtenir une aide. Nous prévoyons en outre la mise en place de plusieurs relais locaux.
- Nous voulons une offre de soins à domicile suffisante incluant soins infirmiers, aide-ménagère, livraison de repas sains à domicile.
- Nous voulons des soins aux personnes âgées, des maisons de repos et des

activités pour le troisième âge qui sont à la fois accessibles à tous et prennent en compte la diversité de la population.

- Nous voulons une plus grande reconnaissance et un meilleur soutien, y compris sur le plan financier, des aidants proches. Les aidants proches ne pourront en aucun cas remplacer les aidants professionnels ni y être contraints en l'absence de soins accessibles. Le temps et l'énergie qu'ils consacrent à un parent ou voisin âgé sont d'une importance capitale, ils méritent par conséquent une plus grande reconnaissance.

DEUX. PARTICIPATION ET COMMUNICATION

- Nous voulons la mise au point d'un plan d'action seniors dans chaque commune de la capitale, incluant la mobilisation de moyens suffisants pour les conseils consultatifs des seniors que nous voulons davantage ancrés dans les quartiers.
- Nous voulons une plus grande concertation entre le conseil communal et le conseil consultatif des seniors, dont les décisions doivent pouvoir être contraignantes si l'on veut que les besoins des aînés soient réellement pris en compte dans chaque commune.

TROIS. MOBILITÉ, ESPACE PUBLIC DE QUALITÉ ET SÉCURITÉ

- Nous voulons des lignes de bus et de trams en suffisance avec des arrêts correctement desservis et pouvant être rejoints à pied par les seniors. La suppression des arrêts de bus à proximité des centres de services sera interdite.
- Nous réclamons la gratuité des bus ou trams pour les seniors. Toutes les personnes de 65 ans et plus, sans exception, recevront des chèques-taxis.
- Nous voulons également des pistes cyclables et des trottoirs plus nombreux et plus sécurisés. Nous voulons améliorer l'accessibilité aux bâtiments et services communaux. Nous voulons en outre équiper les espaces publics d'un nombre suffisant de bancs avec dossier.
- Nous voulons également mettre en place un bon éclairage public pour ainsi améliorer les contacts sociaux, mais aussi réduire le sentiment d'insécurité.
- Une visite régulière de l'agent de quartier aux associations de seniors et aux centres de services permettra aux seniors d'apprendre à mieux connaître les agents de quartier.

QUATRE. CULTURE, DÉTENTE ET CONTACTS SOCIAUX

- Nous voulons une commune qui propose des initiatives culturelles et récréatives accessibles aux seniors et nous soutenons sans réserve les associations de seniors.
- Les seniors doivent pouvoir se détendre et se rencontrer, c'est pourquoi nous prévoyons des initiatives visant à prévenir, détecter et contrer l'isolement.
- Nous voulons stimuler les rencontres intergénérationnelles ainsi que les projets avec les écoles et associations de jeunes.

VISION

Nous rejetons en bloc la vision selon laquelle seules les personnes « productives » sont intéressantes et selon laquelle toute période de « non-productivité » au cours d'une vie

est un « fardeau » pour la société. À aucun moment, un être humain n'est un poids. La valeur d'une société se mesure d'ailleurs à la manière dont elle s'occupe de ses seniors et des plus vulnérables. Les hommes et les femmes qui, tout au long de leur vie, ont contribué à la société, par leur travail, leurs soins, leur implication dans le domaine social et culturel, méritent de pouvoir profiter de leurs vieux jours.

Les hommes ne sont pas tous égaux face à la mort et la maladie. Les travailleurs peu qualifiés, qui ont exercé un métier manuel souvent pénible, ont une espérance de vie en bonne santé de quinze ans inférieure à celle des travailleurs hautement qualifiés qui ont travaillé dans un bureau. Une durée de carrière plus courte pour les ouvriers constitue dès lors une condition essentielle pour pouvoir leur garantir une vie plus longue et leur permettre de profiter de leur pension. Les parlementaires, qui sont nombreux à profiter d'une pension grassement payée dès leurs 55 ans, font donc preuve d'un cynisme grinçant en votant un allongement des carrières des travailleurs jusqu'à 67 ans. Ce que nous proposons c'est un plan « 55-60-65 » au niveau national. Autrement dit, la possibilité de réduire son temps de travail dès 55 ans, la possibilité de prendre sa pension anticipée dès 60 ans et sa pension complète dès 65 ans. Nous estimons en outre qu'une pension minimum de 1500 euros est indispensable pour éviter aux pensionnés de sombrer dans la pauvreté. Toutes ces conditions sont nécessaires pour permettre aux travailleurs de vivre encore dix ou vingt ans en bonne santé.

UN. DES LOGEMENTS ET DES SOINS ABORDABLES

Nous réclamons qu'au niveau régional le pourcentage de lits en maisons de repos bruxelloises détenu par le secteur privé soit limité à un maximum de 50 %, comme c'est le cas en Wallonie. À Bruxelles, plus de 63 % des lits en maisons de repos sont déjà aux mains du privé et ce pourcentage ne cesse d'augmenter.

Le gouvernement bruxellois veut imposer un moratoire, car à Bruxelles les seniors sont placés en maison de repos plus tôt que partout ailleurs. Le problème n'est pas le manque de lits, les listes d'attente concernent uniquement les hébergements abordables dans les résidences du CPAS. Le moratoire vise à empêcher les grands groupes commerciaux, comme Orpea et Senior Living Group, de racheter les lits restants et de favoriser la spéculation, avec pour effet de faire davantage grimper le prix des lits, alors qu'à Bruxelles le tarif moyen est déjà plus élevé qu'en Flandre et en Wallonie.

Les normes de personnel en maison de repos ne sont pas adaptées aux besoins actuels. La lourdeur des soins des pensionnaires est de manière générale beaucoup plus importante qu'il y a vingt ans, mais le nombre de travailleurs n'a proportionnellement pas augmenté. Même si aujourd'hui les centres d'hébergement et de soins-CPAS emploient plus de personnel par pensionnaire (43 temps pleins pour 100 pensionnaires) que les centres d'hébergement et de soins privés (35 temps pleins pour 100 pensionnaires), cela reste nettement insuffisant. Le personnel n'a plus le temps de discuter avec les pensionnaires, seuls les « objectifs de rendement » comptent (nombre de langes, gants de toilette, serviettes et repas) au détriment des

soins humains. Dans les centres d'hébergement et de soins privés, il y a moins de personnel par pensionnaire et les conditions salariales et de travail y sont moins bonnes. La différence entre service public et privé ce sont les bénéfices empochés par les actionnaires privés.

Ce n'est pourtant pas une fatalité. À Saint-Josse-ten-Noode, l'administration communale a choisi d'investir sérieusement dans les centres d'hébergement et de soins-CPAS et a obtenu de beaux résultats. Le centre Anne-Sylvie Mouzon est un bel exemple de soins intégrés de haute qualité et d'échanges intergénérationnels avec les écoles primaires et les associations du quartier. Le centre d'hébergement et de soins devient ainsi un lieu agréable et social pour nos seniors, où l'isolement n'a plus sa place, mais au contraire où les contacts avec le quartier se poursuivent tout en bénéficiant de soins de qualité administrés par un personnel en pleine forme.

Avec une pension moyenne de 1 140 euros brut et un prix moyen d'environ 1 800 euros par mois pour une chambre, l'abordabilité des centres d'hébergement et de soins constitue un réel problème à Bruxelles. Nous voulons limiter la facture à maximum 855 euros pour un hébergement dans ces centres.

Lorsqu'un aîné ne peut plus vivre seul chez lui parce qu'il nécessite des soins trop importants, il doit alors faire face à des tarifs très élevés en matière d'hébergement et de soins.

À Bruxelles, le prix par jour pour un hébergement dans une maison de repos s'élève en moyenne à 62,61 euros, c'est plus que partout ailleurs en Flandre. Cela revient donc à 1 878 euros par mois en moyenne, alors que la pension de la plupart des pensionnaires s'élève à seulement 1 200 euros par mois environ. Il y a là un réel souci ! Nos pensions sont beaucoup trop basses. De plus en plus, le gouvernement renvoie la facture au pensionnaire et/ou ses enfants, alors que nos parents et grands-parents ont leur vie durant travaillé dur pour nous assurer un avenir meilleur.

C'est la raison pour laquelle nous voulons limiter la facture pour un hébergement en maison de repos à maximum 855 euros. Ce montant correspond à la garantie de revenu aux personnes âgées (725 euros) plus l'intervention par suite du paiement de la cotisation soins (125 euros).

Nous voulons encourager les projets d'habitat intergénérationnel (« cohousing », maisons bigénération...), où cohabitent seniors et jeunes familles. Soit les aînés emménagent avec les jeunes familles, soit ils possèdent un appartement indépendant dans une habitation avec espace de vie, espace cuisine ou jardin communs.

Dans chaque commune, nous voulons des centres de soins dans lesquels les seniors peuvent se rendre pour obtenir une aide. Nous voulons en outre mettre en place plusieurs relais locaux dans les maisons de quartier. (Voir chapitre sur la lutte contre la pauvreté).

Si la plupart de nos aînés aspirent à rester le plus longtemps possible dans un environnement qui leur est familier, ils sont souvent perdus dans le dédale de services et aides (aide familiale, aide-ménagère, dame de compagnie, soins infirmiers à domicile, conseil immobilier, soins de nuit ...).

Les projets de cohousing peuvent également être pris en charge puisqu'ils constituent aussi une forme de service collectif.

Les relais locaux auront pour mission d'informer les seniors sur les différents services, droits et aides auxquels ils peuvent faire appel, tout en les aidant à s'orienter dans ce dédale. Les collaborateurs pourront le cas échéant se rendre au domicile du senior. Dans tous les cas, ils veilleront à assurer au senior les meilleurs soins dont il a besoin, en collaboration avec les mutualités, les organismes d'aide sociale, de soins à domicile ou autres organisations de la société civile.

Nous voulons une offre de soins à domicile suffisante incluant soins infirmiers à domicile, aides ménagères, livraison de repas sains à domicile en collaboration avec une organisation locale sérieuse. Nous voulons développer un service de soins à domicile communal. Ce qui permettra à l'administration de créer des emplois pour les jeunes de la commune.

Bruxelles est une ville diversifiée, avec un nombre de seniors en constante augmentation. Il est donc tout à fait logique que les soins aux personnes âgées, les maisons de repos et les activités destinées aux aînés soient accessibles à tous et prennent en compte cette diversité.

DEUX. PARTICIPATION ET COMMUNICATION

Pour chaque commune de la capitale, nous voulons un plan d'action seniors local, incluant la mobilisation de moyens suffisants pour les conseils consultatifs des seniors.

Chaque année, au moins une session du conseil communal sera organisée avec le conseil consultatif des seniors.

L'administration communale élaborera, avec le conseil des seniors, un plan d'action pour répondre aux besoins des aînés au cours des six années à venir. À mi-parcours de la législature, l'administration devra rendre des comptes au conseil des seniors sur ses choix politiques concernant les aînés.

TROIS. MOBILITÉ, ESPACE PUBLIC DE QUALITÉ ET SÉCURITÉ

L'isolement est un des principaux problèmes auxquels sont confrontés nos aînés. Beaucoup ne sortent plus de chez eux, ne participent à aucune des activités sociales et culturelles de la commune. Leur permettre de se déplacer facilement et en toute sécurité est donc nécessaire si l'on veut pouvoir rompre cet isolement. Nous voulons donc des lignes de bus et de trams en suffisance, avec des arrêts correctement desservis et joignables à pied par les seniors. La suppression des arrêts de bus à proximité des centres de services et maisons de repos sera interdite. Le but est aussi de permettre aux familles de rendre visite à leurs aînés facilement grâce aux transports en commun. Prendre le bus ou le tram doit être à nouveau gratuit pour les seniors. Depuis la suppression de l'abonnement STIB gratuit pour les seniors, ils sont plus de la moitié à ne pas avoir renouvelé leur abonnement. Nous invitons la région à rétablir la gratuité des abonnements pour les seniors. En attendant, nous permettrons aux seniors de se procurer un abonnement gratuit via un système de tiers payant.

Toutes les personnes de 65 ans et plus, sans exception, recevront des chèques-taxis.

Nous voulons des pistes cyclables et des trottoirs plus nombreux et plus sécurisés. Les trottoirs irréguliers et mal entretenus sont dangereux pour nos seniors. Nous voulons donc engager davantage de personnel de manière à pouvoir procéder rapidement aux travaux d'entretien et de réparation. Nous voulons également améliorer l'accessibilité des immeubles et services communaux et augmenter le nombre de bancs avec dossier dans les espaces publics afin de permettre à nos aînés de se reposer si nécessaire.

Nous voulons mettre en place un bon éclairage public pour ainsi améliorer les contacts sociaux et réduire le sentiment d'insécurité. Nous voulons en outre organiser des fêtes de quartier et dans les parcs. L'objectif est aussi de rendre visite aux seniors, améliorer les contacts et leur permettre de faire connaissance avec les habitants du quartier. Une visite régulière de l'agent de quartier et gardien de la paix aux associations de seniors et aux centres de services permettra aux seniors d'apprendre à mieux les connaître.

Quatre. Culture, détente et contacts sociaux

Nous voulons une commune qui propose des initiatives culturelles et récréatives accessibles aux seniors et nous soutenons pleinement les associations de seniors.

Participer à la vie culturelle est important pour un vieillissement actif et en bonne santé. En plus d'être un moyen d'expression qui donne un sens à leur vie, cela a également un impact positif sur leur santé physique, leur bien-être psychique et la cohésion sociale. Les associations de seniors et les espaces de rencontre pour seniors (restaurants sociaux, groupes de parole locaux ...) jouent un rôle sans précédent en tant que tissu social.

Les seniors doivent pouvoir se détendre et se rencontrer, c'est pourquoi nous prévoyons des initiatives visant à prévenir, détecter et contrer l'isolement.

Les associations de seniors offrent une véritable protection contre la solitude et l'isolement, c'est pourquoi nous les soutenons pleinement. Nous leur apporterons non seulement un soutien matériel, mais aussi logistique lors de l'organisation d'activités culturelles et récréatives : subsides, prêt de matériel et mise à disposition de locaux.

Les communes devront également prendre des initiatives visant à prévenir et détecter l'isolement des aînés.

Beaucoup de seniors sont confrontés à la pauvreté. C'est pourquoi nous sommes soucieux de rendre les événements, musées, expositions et activités récréatives en général financièrement accessibles.

Nous voulons stimuler les projets intergénérationnels entre les associations de seniors, les écoles et associations de jeunes. Il peut s'agir de rencontres ou d'activités culturelles et créatives communes, mais aussi d'activités bénévoles des seniors au sein des mouvements de jeunesse (par exemple, écoles de devoirs, activités de lecture, etc.). Ou au contraire, d'activités effectuées par les jeunes au service des seniors, comme faire des courses par exemple. Ces rencontres sont en effet

extrêmement enrichissantes, aussi bien pour les enfants et les jeunes que pour les seniors.

20. UNE COMMUNE HOSPITALIÈRE

POINT DE VUE

Bruxelles est historiquement une des villes les plus multiculturelles au monde. Un tiers des habitants de la région est de nationalité étrangère et environ les trois quarts des habitants sont issus de l'immigration. Cette diversité est une réalité qui est aussi une richesse pour nos communes. Pourtant, il existe de grandes inégalités. Il y aurait 100 000 personnes sans papiers qui vivent, travaillent, élèvent leurs enfants ici à Bruxelles et ce, depuis de nombreuses années. Ces personnes doivent aussi avoir le droit de bénéficier de la protection de l'Etat. Par exemple, en cas d'accident du travail ou de maladie, en cas de procès contre un employeur abuseur ou un propriétaire marchand de sommeil. Leur situation doit être régularisée, selon des critères clairs et objectifs. En attendant, le statut de séjour ne peut limiter l'accès aux droits humains fondamentaux, qui sont d'ailleurs consacrés dans les textes internationaux et dans la Constitution. Il y a également de nombreux réfugiés qui ont été contraints de quitter leur pays natal, à cause des guerres, de la violence et des risques de persécution. Nos communes doivent jouer un rôle pour accueillir dignement ces personnes, à l'image de ce qu'accomplissent chaque jour ces milliers de citoyens débrouillards et solidaires autour du parc Maximilien. La collectivité doit agir pour aider les migrants à s'installer et à s'intégrer, de manière professionnelle et conforme à la dignité humaine. Nous voulons une commune par et pour les gens, une commune solidaire, une commune où les droits de toutes et tous sont respectés.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. UNE ADMINISTRATION ET DES SERVICES SOCIAUX ACCUEILLANTS

- Nous mettrons en place un plan et une évaluation annuelle indépendante pour faire respecter les engagements dans le cadre des « communes hospitalières ».
- Faire respecter l'inviolabilité constitutionnelle du domicile s'il n'y a pas de mandat d'un juge. Se prononcer contre les « visites domiciliaires » qui sont anticonstitutionnelles et tendent à criminaliser les citoyens solidaires.
- Fournir une information claire, complète et accessible aux primo-arrivants et aux sans-papiers, via une cellule spéciale du service population.
- Permettre l'octroi rapide d'une adresse de référence, via le CPAS si nécessaire, pour faciliter les procédures administratives et l'accès aux droits et aux services publics et sociaux.
- Pour les personnes dont le statut de réfugié a été reconnu, le CPAS doit leur octroyer rapidement la prime d'installation et l'aide à la garantie locative.
- Assurer un réel accompagnement des réfugiés et primo-arrivants qui demandent l'aide du CPAS en vue de leur intégration. Arrêter les sanctions qui, trop souvent, sont précipitées et appliquées sans discernement. Les sanctions n'intègrent pas, mais excluent et précarisent.
- Créer un poste de médiateur indépendant pour faciliter, voire débloquer, les communications, démarches et relations avec l'administration.
- Favoriser la rencontre avec les citoyens déjà installés. Mettre en place des

projets d'échanges interculturels, mais aussi assurer la participation citoyenne dans le processus d'accueil et d'intégration des migrants.

DEUX. UNE COMMUNE SOLIDAIRE QUI ASSUME SA PART DANS L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

- Nous voulons ouvrir une ILA (initiative locale d'accueil) permanente chapeauté par le CPAS et en étroite collaboration avec le tissu associatif et citoyen local. Un centre d'accueil pour demandeurs d'asile à taille humaine et ancré dans le tissu urbain favorise le bien-être, l'adhésion de la population et l'intégration des réfugiés.
- Nous voulons installer un centre d'accueil et d'orientation pour les migrants dits « en transit », afin de contribuer à leur accueil et leur donner accès à l'information et aux soins. La commune doit se coordonner avec la Région et le monde associatif pour la mise en place de ce centre en Région bruxelloise
- Créer une cellule de l'engagement citoyen pour stimuler tous ceux qui souhaiteraient œuvrer à l'accueil et l'accompagnement des migrants et les informer sur les initiatives existantes (par exemple en devenant tuteur pour un mineur non accompagné).

TROIS. UNE COMMUNE QUI GARANTIT L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX FONDAMENTAUX

- Garantir le droit à la santé pour tous : Informer directement les personnes sans-papiers de leur droit à l'aide médicale urgente et leur en donner accès systématiquement.
- Élargir la liste D des médicaments aux personnes en séjour illégal (ce qui est déjà le cas dans d'autres communes Bruxelloises).
- Garantir le droit à l'enseignement : la commune doit proposer une place dans une école communale aux jeunes sans-papiers, même après 18 ans. La commune doit mettre en place des classes passerelles pour les enfants primo-arrivants. Elle doit assurer une offre suffisante de cours de langue et du soutien scolaire adaptés à ce public. Les nombreux mouvements citoyens qui se créent autour des écoles pour s'opposer à l'expulsion d'enfants sans-papiers doivent également être soutenus.

QUATRE. UNE COMMUNE QUI GARANTIT LES DROITS INDIVIDUELS ET DÉMOCRATIQUES DES MIGRANTS QUI Y HABITENT

- Mettre en place des « guichets sûrs » pour permettre aux sans-papiers de porter plainte de manière sûre et anonyme si nécessaire.
- Lorsqu'une personne sans-papiers est convoquée à la commune, il faut préciser le motif de la convocation, afin d'éviter les « pièges à l'expulsion ».
- Arrêter de participer aux rafles de sans-papiers. Se positionner clairement contre la collaboration des agences publiques avec de telles opérations répressives.
- Respecter le droit à la vie privée et familiale. La situation de séjour ou l'origine d'une personne ne peuvent plus être le seul critère qui déclenche une enquête en cas de demande de mariage ou de cohabitation. Accepter de reconnaître la paternité d'enfants nés d'un parent sans-papiers plutôt que de se livrer à une chasse aux « bébés papiers ».

VISION

UN. UNE ADMINISTRATION ET DES SERVICES SOCIAUX ACCUEILLANTS

Au départ de la migration, il y a souvent un drame lié à la mort, à l'insécurité, à la persécution, à la misère. La migration est souvent forcée. Le premier droit dont disposaient les migrants était sans doute celui de pouvoir rester chez eux, celui de ne pas devoir être confrontés au déracinement, à une route migratoire qui est devenue la plus dangereuse au monde.

Il y a des causes qui provoquent ces migrations forcées. Ces causes sont inhérentes à un système capitaliste qui exploite par-delà les frontières, qui pollue et qui provoque des guerres pour l'accaparement des ressources et la conquête de nouveaux marchés.

Le premier axe est donc de mettre un terme à ce système injuste. La commune doit sensibiliser la population sur les enjeux qui se cachent derrière les migrations. Elle doit encourager les citoyens à s'activer. Elle doit tisser des ponts avec le tiers-monde et participer à la solidarité internationale. Elle ne peut plus banaliser le partenariat avec des entreprises comme G4S par exemple qui profitent de la guerre en Irak et de l'occupation militaire de la Palestine.

Mais la commune peut aussi se rendre hospitalière sur son territoire. Après de nombreux mois d'attente dans un centre, les demandeurs d'asile peuvent se voir délivrer un statut de protection de la part de l'Etat belge (c'est une application de la Convention de Genève qui permet aux personnes fuyant la guerre ou les persécutions d'être accueillies dans un pays signataire). Dans ce cas favorable (qui concerne environ la moitié des demandeurs), les réfugiés reconnus peuvent alors s'installer dans une commune et bénéficier du revenu d'insertion du CPAS. Souvent, les réfugiés ne maîtrisent pas encore la langue, faute de formation pendant leur période d'attente en centre. Ils ne maîtrisent pas non plus les outils administratifs. Et pourtant, ils doivent vite trouver un logement, une formation ou un emploi pour commencer leur nouvelle vie. Les CPAS et les communes jouent donc un rôle crucial pour l'intégration et l'accueil des réfugiés.

L'administration est compliquée et c'est souvent un véritable parcours du combattant. Beaucoup de CPAS n'ont plus les moyens humains pour aider suffisamment les gens. Et certains CPAS rechignent à accueillir des bénéficiaires supplémentaires. Ils usent de stratégies à la limite de la légalité pour se montrer inhospitaliers dans l'espoir que les réfugiés aillent frapper à la porte de la commune voisine...

Face à ce constat notamment, le monde associatif s'est organisé et a lancé une vaste campagne intitulée « communes hospitalières ». Dans des dizaines de communes, des groupes de citoyens se sont mobilisés pour faire adopter par leur Conseil communal une motion qui reprend une série de mesures très concrètes qui doivent être mises en œuvre pour permettre l'accueil et l'intégration des migrants. Le PTB soutient totalement cette initiative de la société civile : parce qu'elle va dans le sens de la responsabilisation des pouvoirs publics face à un véritable défi collectif ; parce qu'elle vise à garantir l'exercice des droits humains fondamentaux et l'égalité entre tous les

citoyens.

DEUX. UNE COMMUNE SOLIDAIRE QUI ASSUME SA PART DANS L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

À l'échelle mondiale, le nombre de personnes déplacées de force explose. En cause, un système qui produit toujours plus de violence, d'inégalités, de misère, de pollution et de guerres pour les ressources et la conquête des marchés. Plus de 85 % des réfugiés dans le monde sont accueillis dans des pays du tiers monde, près des régions d'origine. Mais, ces régions sont saturées et n'ont plus la capacité d'accueillir dignement les familles. En 2015, 38 000 réfugiés sont arrivés en Belgique. Même si ce nombre était moins élevé qu'en l'an 2000, on a parlé de « crise des réfugiés ». Une crise qui était avant tout une crise humanitaire ici, liée au manque d'accueil et de solidarité internationale. L'Europe a préféré fermer ses frontières (au prix de dizaines de milliers de morts en Méditerranée) et continuer à faire peser l'entièreté de l'accueil sur les pays du sud (Grèce, Italie, Espagne). Le PTB plaide pour une solidarité internationale permettant d'accueillir les réfugiés, conformément à ce que prévoit notamment la Convention de Genève. En cas de crise, il est nécessaire de réfléchir collectivement à la manière de se répartir les populations déplacées. Chacun doit accueillir sa part en fonction de ses capacités. Il en va de même pour les communes. C'est pourquoi nous plaidons pour que la commune ouvre, comme beaucoup d'autres le font déjà sur base volontaire, une ILA (initiative locale d'accueil) : un centre à taille humaine, intégré dans la commune et dans son tissu associatif et local. C'est une manière de favoriser le bien-être des personnes accueillies, mais aussi l'échange et l'intégration. Il est particulièrement important d'impliquer la population afin de la sensibiliser, de récolter son adhésion et de faire émerger la solidarité.

Avec le démantèlement des camps de Calais et la répression des migrants voulant aller en Angleterre, des migrants ont dû venir chercher refuge jusqu'ici, près de la gare du Nord, au parc Maximilien. Face à l'inaction des autorités et à leur politique purement répressive qui n'apporte aucune solution, ce sont les citoyens bruxellois, wallons et flamands qui à nouveau ont dû s'organiser pour gérer une crise humanitaire. C'est grâce à leur travail colossal si Bruxelles n'est pas devenu une « deuxième Calais ». Au PTB, nous voulons soutenir toute forme de solidarité. Mais nous voulons aussi pousser l'Etat à prendre ses responsabilités. Nous voulons installer un centre d'accueil et d'orientation pour les migrants dits « en transit », afin de contribuer à leur accueil. Un centre cogéré par les associations et les bénévoles. C'est la seule manière de trouver des solutions structurelles, mais aussi professionnelles pour aider, informer et orienter au mieux les personnes migrantes. Dans une des régions les plus riches au monde, il n'est pas acceptable que des personnes se retrouvent sans aucun soin, sans toit ni nourriture. En outre, nous voulons que leurs droits à une information claire et objective sur les procédures soient enfin garantis, plutôt que de tenter de les faire fuir à coups de matraques et d'intimidation en tous genres. La commune doit se coordonner avec la Région et le monde associatif pour la mise en place de ce centre en Région bruxelloise.

TROIS. UNE COMMUNE QUI GARANTIT L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX FONDAMENTAUX

Les personnes dont le titre de séjour est jugé irrégulier et qu'on appelle communément les sans-papiers seraient au nombre de 100 000 à Bruxelles. L'équivalent d'une 20^e commune ! Ces personnes vivent, travaillent, éduquent leurs enfants ici, parfois depuis plus de quinze ans dans de nombreux cas. Elles contribuent tant à l'économie qu'à la vie sociale dans les quartiers, les clubs de sport et les associations. Elles sont en proie à l'exploitation sur leur lieu de travail, au trafic des marchands de sommeil, à la répression policière. Elles n'ont pas accès à l'assurance maladie ou à l'assurance chômage.

Pourtant des droits fondamentaux, elles en ont ! Ces droits humains sont consacrés dans les textes internationaux et la Constitution. Ils ne dépendent normalement pas du statut de séjour des personnes. Ils sont tout simplement inhérents à leur humanité. Il s'agit du droit à mener une vie conforme à la dignité humaine, du droit à la santé, au logement décent, à l'éducation pour les enfants, à la justice. Mais dans les faits, l'exercice de ces droits est menacé et souvent inexistant.

Par exemple, la carte de donnant accès à l'Aide Médicale Urgente qui est normalement délivrée par le CPAS est parfois compliquée à obtenir. En réalité, entre 10 et 20 % des sans-papiers seulement y ont recours, ce qui n'empêche pas certains ministres de s'attaquer à ce dispositif ainsi qu'aux médecins qui aideraient les sans-papiers. Le but étant clairement de créer des polémiques dans l'espace médiatique, de trouver des boucs-émissaires pour détourner l'attention des gens par rapport aux politiques antisociales qui touchent l'ensemble de la population, de diviser les gens et de s'attaquer à la solidarité.

Aujourd'hui, à Bruxelles, toutes les écoles ou presque accueillent des sans-papiers. Lorsqu'une famille est sur le point d'être expulsée, on voit naître un mouvement de solidarité qui rassemble élèves, professeurs et parents pour s'opposer à l'expulsion de membres de leur communauté. L'histoire montre que dans ce genre de cas, la mobilisation paie. Les écoles accueillent aussi des enfants réfugiés. Malheureusement, il n'existe aucune structure adaptée à ce public, un public souvent fragilisé psychologiquement par la guerre, la traversée et l'exil. Souvent, c'est la débrouille, les professeurs doivent assurer tant bien que mal des cours pour lesquels ils ne sont ni formés, ni payés. Et malheureusement, le système est totalement inadapté à ces élèves. Il faut trouver les moyens pour aider structurellement ces enfants vulnérables. La priorité doit être mise sur l'apprentissage de la langue, tout en laissant les enfants évoluer et se sociabiliser avec le reste de leurs nouveaux camarades.

QUATRE. UNE COMMUNE QUI GARANTIT LES DROITS INDIVIDUELS ET DÉMOCRATIQUES DES MIGRANTS QUI Y HABITENT

Les travailleurs sans-papiers sont souvent victimes de l'exploitation de la part d'employeurs peu scrupuleux. Puisqu'ils n'ont pas les mêmes droits que les autres travailleurs, les employeurs peuvent se permettre de les payer moins et de les soumettre à des conditions de travail très dures. Des agences publiques ont-elles

aussi recours à des travailleurs sans-papiers, via la sous-traitance au privé. C'est l'histoire de Mohammed qui a participé à la rénovation de la station de métro Arts-Loi. C'est aussi l'histoire de Mounir qui entretenait les logements publics du Foyer Anderlechtois. Les exemples sont légion.

Exploiter des travailleurs sans-papiers permet au patronat d'accentuer le dumping social : cela tire tous les salaires et les conditions de travail à la baisse. Les conséquences de cette exploitation sont souvent dramatiques. Mounir, après des années de travail mal payé et dans de mauvaises conditions, notamment de sécurité, n'a même plus été payé du tout ! C'est après quatre mois de tentative de dialogue avec son employeur qu'il a fait appel aux camarades de son syndicat (la CSC - travailleurs sans papiers) pour intervenir. Sans la mobilisation et le mouvement social autour de lui, il n'aurait jamais osé porter plainte. En effet, bien souvent, les victimes sans-papiers risquent l'expulsion lorsqu'elles se présentent à la police... Cela crée une situation d'impunité totale pour les employeurs. Certains vont jusqu'à laisser pour morts des travailleurs blessés sur un chantier. C'est le cas de Jorge, 49 ans, qui est mort à Uccle, abandonné dans un fossé par son employeur.

Les travailleurs avec et sans-papiers doivent pouvoir bénéficier des mêmes droits. C'est une question de justice sociale. Mais c'est aussi une mesure limitant le dumping et bénéficiant à l'ensemble des travailleurs. Les victimes de l'exploitation doivent pouvoir porter plainte sans crainte de l'expulsion, pour mettre fin à l'impunité des exploiteurs. Il faut un guichet sûr pour les victimes, et il faut que leur statut de victime prime sur la validité de leur titre de séjour. La commune doit aussi informer les entreprises présentes sur son territoire des droits des personnes sans-papiers et des sanctions qu'elles encourent en cas d'exploitation.

On observe de plus en plus des communes qui agissent de manière répressive à l'encontre des personnes sans-papiers. Pourtant, leur rôle n'est pas de surenchérir à la politique migratoire déjà très répressive du gouvernement fédéral. Leur rôle devrait être de garantir l'égalité et les droits de ses habitants. Certaines communes vont jusqu'à adresser des convocations sans motif aux personnes sans-papiers : lorsqu'elles arrivent au rendez-vous, c'est la police qui les attend, direction le centre fermé et l'expulsion. De telles pratiques sont intolérables. Nul ne devrait encourir la déportation, un nouveau déracinement vers un pays qui a été fui, sous le seul prétexte d'avoir un titre de séjour non valide.

De plus en plus de communes se livrent à des enquêtes systématiques visant les couples mixtes. Il devient très difficile de faire valoir ses droits à la vie privée et à la vie familiale. Il en va de même lorsqu'il s'agit de reconnaître la paternité d'un sans-papiers vis-à-vis d'un enfant né ici : certaines communes s'y opposent et mènent des enquêtes interminables.

21. UNE COMMUNE ARC EN CIEL POUR L'ÉGALITÉ

POINT DE VUE

D'où que vous veniez, qui que vous aimiez ou qui que vous soyez, vous êtes les bienvenus dans la société diversifiée qui fait la richesse de notre ville-région et de nos communes. La commune a un important rôle à jouer pour accueillir et inclure l'ensemble de ses citoyennes et citoyens de manière égalitaire et digne. Notre région dispose aussi d'un vaste réseau d'organisations anti-discrimination et LGBT+ qui défendent l'égalité des droits et sensibilisent pour l'acceptation de toutes et de tous. Il faut soutenir durablement cette vitalité, il faut s'en inspirer et il faut garantir que ses actions soient appliquées par les politiques communales. Pour changer les mentalités et permettre l'épanouissement de chacun, quelles que soient ses identités, il faut aussi pouvoir agir dès le plus jeune âge : les écoles communales doivent jouer un rôle pionnier pour sensibiliser aux questions racisme, discrimination et LGBT+. Si les politiques de prévention et de sensibilisation sont la priorité, il faut aussi s'attaquer frontalement à toutes les formes de discriminations et aux violences homophobes qui n'ont aucune place dans notre commune.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. UNE ADMINISTRATION ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ QUI ACCUEILLEN ET SENSIBILISENT

- Le personnel doit être sensibilisé et formé pour pouvoir accueillir dignement les personnes dans toute la diversité de leurs identités sexuelles et de genre. Une attention particulière doit être portée aux services de police pour que les victimes soient accueillies dignement et soutenues.
- Le personnel communal administratif et d'accueil doit être formé à la nouvelle législation, notamment celle concernant les personnes transgenres.
- Les démarches et les formulaires doivent être rendus inclusifs.
- La communication de la commune, qu'il s'agisse des courriers écrits, mais aussi des affiches ou des images utilisées, doit être diversifiée et inclure tous les publics.
- La commune doit utiliser les ressources et campagnes du monde associatif pour sensibiliser plus largement la population. Elle doit promouvoir l'acceptation de la diversité dans l'espace public.
- Grâce à une politique de recrutement volontariste, le personnel communal doit refléter la diversité de la population, à tous les niveaux de responsabilité.
- La commune doit accueillir les jeunes LGBT+ qui ont été mis à la porte de leur maison familiale. Elle doit permettre la création d'un « refuge » pour jeunes LGBT+ (avec soutien social, éducatif, psychologique, médiation, etc.) et garantir à ces jeunes une aide matérielle.
- La commune doit mettre en place une « initiative locale d'accueil » (ILA) pour les réfugiés qui soit adaptée au public LGBT+ (sécurité, soutien, accompagnement, bien-être et information adéquate).

- Nous avons besoin d'un service communal spécialement dédié à l'égalité et la diversité.

DEUX. UNE COMMUNE QUI SOUTIENT DE MANIÈRE STRUCTURELLE LES EXPERTS DU MONDE ASSOCIATIF

- Nous voulons soutenir le monde associatif et militant dans sa diversité. C'est là que se trouvent les experts de terrain. Leurs actions doivent être soutenues avec des aides structurelles, suite à une décision prise par un organe indépendant et transparent. Pas avec des subsides à court terme qui limitent les résultats, empêchent le travail de fond et de long-terme, et ne garantissent pas l'autonomie.
- La commune doit centraliser l'information, promouvoir et soutenir les initiatives du monde associatif. Elle doit également permettre aux différents acteurs et actrices du monde associatif d'être en contact et d'entamer une réelle coopération, plutôt que de les mettre en concurrence les uns avec les autres. Il faut rompre avec l'austérité qui exacerbe la concurrence (pour les subsides) et fait peser une menace constante sur le travail associatif.
- La commune doit faire appel aux experts de terrain pour ses propres projets. Elle doit travailler en partenariat tout en garantissant leur indépendance.

TROIS. DES ÉCOLES COMMUNALES À LA POINTE POUR ÉDUCER À LA DIVERSITÉ

- Les écoles communales doivent mettre en place de véritables animations « d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle » (EVRAS). Il faut généraliser et rendre structurelles ces animations, mais aussi les adapter à tous les âges. Cela doit être le lieu privilégié pour parler de la diversité des identités sexuelles et de genres, mais aussi pour éduquer à la tolérance et lutter contre la discrimination, le racisme, l'homophobie, la transphobie, le harcèlement scolaire et le suicide chez les jeunes LGBT+ notamment.
- Les cours doivent être inclusifs et actualisés pour mieux refléter la réalité de la société et de la nature. Qu'il s'agisse des exemples donnés ou des énoncés d'exercices, mais aussi du contenu des cours scientifiques (ceux de biologie notamment).
- Nous voulons que la commune soit pionnières dans la création de « cercles d'élèves » qui s'activent et s'organisent autour des thématiques LGBT+ (comme cela se fait déjà dans des écoles en Flandre et aux États-Unis avec les « Gay-Straight Alliances »).
- Le réseau d'enseignement communal a besoin d'un coordinateur spécial pour les thématiques LGBT+ afin de pouvoir aider à la mise en place d'un véritable plan d'action.

QUATRE. UNE COMMUNE QUI LUTTE ACTIVEMENT CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- Les victimes d'agression, de discrimination ou d'intimidation doivent être accueillies, prises en charge et soutenues (psychologiquement si nécessaire). D'autre part, la commune doit sensibiliser le public LGBT+ à la nécessité de porter plainte.
- Les victimes doivent pouvoir porter plainte facilement, via les antennes de quartiers, les agents de quartier, les stewards ou les commissariats locaux, dans les meilleures conditions possibles. Une attention particulière doit être

- portée à l'accueil par la police.
- La dimension des discriminations à l'encontre des LGBT+ doit faire partie intégrante de la politique communale de « testing anti-discrimination ».
- Les agents de quartiers, les stewards et les éducateurs de rue doivent intervenir en cas de discrimination, d'insulte ou d'intimidation dans l'espace public, pour sensibiliser, mais aussi informer sur les sanctions auxquelles les auteurs s'exposent.

CINQ. DES SERVICES DE SOIN PROACTIFS ET ADAPTÉS

- La commune doit accueillir un centre de dépistage rapide du VIH et d'autres infections (via des associations de terrain spécialisées ou des maisons médicales).
- L'information concernant la PrEP (traitement préventif contre le VIH) doit être distribuée aux travailleurs de la santé et au public.
- Le service prévention de la commune doit participer activement aux campagnes d'information, de sensibilisation et de dépistage autour des infections touchant plus fortement les personnes LGBT+.
- Nous plaiderons pour que la Sécurité sociale participe au remboursement des éventuels traitements pour les personnes transgenres ou intersexes (qui continuent de faire les frais d'une législation fédérale inadaptée).
- La spécificité des seniors LGBT+ doit être prise en compte, au niveau de l'accompagnement médico-social, des soins à domicile, mais aussi des soins maisons de repos.

VISION

Dans notre ville et dans nos communes, tout le monde doit se sentir comme chez soi, tout le monde doit être traité avec respect et égalité, et tout le monde doit bénéficier des mêmes droits. Peu importe qui on aime ou comment on aime, peu importe si on se sent homme, femme ou autre.

En Région bruxelloise, des milliers de citoyens ne peuvent pas se reconnaître dans le schéma traditionnel basé sur l'hétérosexualité ou l'identité binaire homme/femme qui a été donnée à la naissance. Ce groupe très diversifié rassemble les homosexuels, les lesbiennes, les bisexuel.les, les personnes transgenres, les personnes intersexes... On désigne ce groupe par le sigle général LGBT+. Ces identités sexuelles ou de genre ne sont pas des choix. Et assumer ces identités est souvent une nécessité pour vivre une vie épanouissante, qui soit en accord avec soi-même et avec les autres. Avec le PTB, nous voulons une commune où chacun puisse être libre de vivre pleinement ses identités, sans contrainte sociale, sans subir de discrimination ni de violence.

De nombreuses avancées juridiques ont été obtenues ces dernières décennies, suite à un mouvement de lutte bien organisé. Mais il reste encore beaucoup de travail. Et puis dans les faits, les égalités juridiques obtenues ont beaucoup de mal à devenir effectives. Est-ce qu'il est aussi facile pour un couple d'hommes pauvres vivant dans un quartier populaire de se marier et d'adopter que pour un couple d'hommes aisés ? Est-ce qu'aujourd'hui, il est vraiment possible pour un couple de personnes du même sexe de se balader main dans la main sans être victime de regards réprobateurs ou de menaces ? Dans notre capitale, les violences homophobes ou transphobes sont très

fréquentes dans l'espace public. Les insultes sont quotidiennes, notamment sur le lieu de travail ou au sein de la famille. Les discriminations à l'embauche ou au logement aussi. Combien de personnes transgenres occupent des postes de premier plan ou à haute responsabilité ? Face à la santé, face à l'emploi, face au suicide, face à la précarité et l'exclusion sociale, beaucoup de LGBT+ ne sont toujours pas égaux aux autres.

Nous devons faire évoluer les mentalités, mettre un terme aux pressions sociales et familiales. Cela implique de combattre le système dit « patriarcal » qui entend diviser toute la population en deux catégories (hommes et femmes), qui institue la supériorité de l'homme sur la femme et qui interdit toute remise en cause de cet ordre binaire. Il faut aussi changer notre système économique actuel basé uniquement sur le profit privé. Ce système conditionne l'ensemble de la société, mais il n'a aucun intérêt à s'opposer au patriarcat, et même, il en tire souvent profit. De plus, c'est un système inégalitaire qui tend à précariser encore davantage ceux qui sont déjà en position de faiblesse sociale, en particulier beaucoup de LGBT+. Il faut redistribuer les richesses de manière structurelle et en finir avec les politiques d'austérité, de destruction des services publics et de démantèlement de la sécurité sociale. Car ces choix politiques ne font qu'aggraver les inégalités. Mais nous devons aussi jouer sur les politiques au sein de l'appareil d'État qui perpétuent le schéma binaire traditionnel et qui manquent de volontarisme pour faire évoluer la société.

Entre eux non plus les LGBT+ ne sont pas égaux, car ils et elles sont aussi le reflet de toute la diversité du reste de la société : en termes d'origine, de couleur, de religion, de genre, de statut social ou professionnel, d'âge, etc. Souvent, plusieurs facteurs de discrimination se cumulent de manière dramatique. Dans notre vision du monde, c'est l'égalité pour toutes et tous que nous voulons réalisée. Contrairement à celui de la NVA qui entend nous diviser en opposant des groupes entre eux, comme elle le fait d'une part en imputant la violence homophobe aux étrangers et aux musulmans, et d'autre part en renforçant l'exclusion sociale qui est le terreau de la violence et des tensions. Contrairement à celui des libéraux qui jettent dans la précarité toujours plus de personnes issues des groupes fragilisés, comme les femmes, les chômeurs et chômeuses, les allocataires sociaux, les immigrés, les malades, les sans-diplômes, les personnes âgées, etc. Avec le PTB nous nous battons contre toutes les inégalités quelles qu'elles soient et nous nous battons pour l'émancipation de toutes et tous.

La commune détient d'importantes clés pour améliorer l'égalité des LGBT+, via ses politiques sociales, via l'éducation, via ses services publics et administratifs de proximité, via son logement social, via la vitalité de son monde associatif et son espace public. Avec le PTB, nous voulons que la commune prenne ses responsabilités et mène une vraie politique volontariste pour l'égalité dans toute sa diversité. Une commune arc-en-ciel où vivre notre vie comme on l'entend est devenu possible.

UN. UNE ADMINISTRATION ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ QUI ACCUEILLEN ET SENSIBILISENT

À son échelle locale, la commune a un important rôle à jouer pour accueillir dignement

les citoyen.nes LGBT+. De récentes modifications de la législation permettent notamment aux personnes transgenres de modifier leurs données (sexe, prénom). Le personnel de l'administration doit être formé aux nouvelles législations pour éviter les malentendus, les questions maladroites et les lourdeurs administratives.

Mais de manière générale c'est tout le personnel en contact avec le public qui doit être sensibilisé. Trop souvent les personnes LGBT+ font face à des questions gênantes, voire indiscrettes ou stigmatisantes de la part de l'administration. Lorsqu'une personne transgenre se présente au guichet par exemple, ou lorsqu'une femme veut faire enregistrer l'enfant qu'elle vient d'avoir avec une autre femme. Pour les LGBT+, devoir à chaque fois expliquer son identité, justifier sa situation et demander d'être traité de manière « normale » est source de stress et de blessures.

Une attention particulière doit être portée à la formation du personnel de police. Car encore trop souvent une victime qui va porter plainte pour une agression homophobe par exemple est traitée sans tact ni discrétion, des questions déplacées lui sont posées, et le caractère aggravant de son agression est sous-estimé, voire remis en question. Les victimes doivent être soutenues, on doit leur offrir un cadre dans lequel elles se sentent en confiance, elles doivent se voir proposer un soutien psychologique efficace.

Le choix des mots, le tact et la communication inclusive (c'est-à-dire le fait de mettre en avant aussi bien des hommes, des femmes, des personnes transgenres, des hétérosexuels, des homosexuels, dans les affiches, les campagnes de promotion, etc.) sont très importants. La commune doit se montrer exemplaire à ce sujet pour accueillir tout le monde dignement. Via une politique de recrutement volontariste, le personnel communal doit aussi refléter la diversité de la population, à tous les niveaux de responsabilité. Nous devons passer au crible l'ensemble des procédures administratives pour rendre les démarches et les formulaires plus inclusifs. Mais nous devons aussi rendre nos courriers, nos affiches, nos campagnes d'information et de sensibilisation totalement inclusives, pour refléter la diversité de la population de manière juste.

La commune doit aussi s'appuyer sur les ressources et campagnes du monde associatif pour sensibiliser plus largement la population dans l'espace public. Elle doit tout faire pour promouvoir l'acceptation de la diversité, la tolérance et l'égalité. Elle doit aussi prendre position publiquement pour dénoncer les cas de violences ou de discriminations qui surviennent et ainsi lutter contre la banalisation et l'anonymat.

Trop souvent des jeunes LGBT+ sont mis à la porte de chez eux par leur famille. Ils et elles se retrouvent alors dans une situation de grande précarité sociale. Il est fondamental de pouvoir les accueillir pour leur offrir un toit, mais aussi une médiation et un accompagnement social et scolaire efficace. Il faut créer un « refuge » pour ces jeunes. Il faut aussi leur garantir l'aide inconditionnelle du CPAS.

La lutte contre la discrimination n'a pas lieu seulement à Bruxelles, elle est aussi internationale. Aujourd'hui, des personnes LGBT+ fuyant la répression dans leur pays d'origine se retrouvent ici et demandent l'asile. En 2016, la PTB a participé à la BelgianPride sous le slogan « We take Pride in Solidarity » pour exprimer son soutien

aux réfugiés LGBT+ et plaider en faveur d'une politique d'asile humaine avec une attention particulière aux LGBT+. Une manière d'agir concrètement pour ce public très fragilisé est de lui garantir un accueil adapté via une ILA communale (Initiative Locale d'Accueil pour demandeurs d'asile).

Pour réaliser tous ces projets ambitieux de manière cohérence, nous avons besoin d'un service communal spécialement dédié à l'égalité et la diversité.

DEUX. UNE COMMUNE QUI SOUTIENT DE MANIÈRE STRUCTURELLE LES EXPERTS DU MONDE ASSOCIATIF

Si nous voulons garantir les droits de toutes les personnes LGBT+, nous devons également être actifs aux côtés l'ensemble de la société et des acteurs et actrices de terrain. Ce sont eux qui connaissent la réalité et qui développent des projets concrets depuis des décennies. Ces organisations LGBT+ sont une richesse pour la société et sa vitalité démocratique. C'est une force de progrès qu'il faut soutenir.

Or, actuellement l'octroi des subsides est trop souvent conditionné à des objectifs de court-terme, à la réalisation de projets éphémères. Parfois, ils sont utilisés comme une arme clientéliste ou électoraliste. Nous avons cruellement besoin d'un monde associatif financé de manière structurelle pour pouvoir changer les choses en profondeur. Il n'est pas logique qu'autant de projets soient lancés puis arrêtés aussitôt, suite à un changement de « priorité politique », parce qu'une association est jugée trop critique, ou à cause d'un « ajustement budgétaire ». Nous avons besoin d'un travail de fond et de long terme.

Il faut des critères objectifs et transparents, ainsi que des mécanismes indépendants et contrôlés pour octroyer ces financements structurels de manière saine et non partisane. Il faut aussi pouvoir rompre avec la logique de l'austérité qui exacerbe la concurrence entre les associations et leurs projets. Ce climat de pénurie constante et d'exigence de rentabilité de court-terme rend impossible la coopération, pourtant cruciale, entre les acteurs et actrices de terrain. Il fait peser une menace perpétuelle sur le monde associatif. Cela nous prive de ces richesses que sont l'énergie et l'intelligence collectives.

TROIS. TROISIÈME PILIER : DES ÉCOLES COMMUNALES À LA POINTE POUR ÉDUCER À LA DIVERSITÉ

Le réseau scolaire de la commune doit jouer un rôle de pionnier. À l'école, le harcèlement dans la cour de récréation est omniprésent. Parmi les jeunes, les insultes homophobes sont lancées à tort et à travers. Quasiment aucune sensibilisation autour des thématiques LGBT+ n'a lieu. La conséquence est que la Belgique obtient de très mauvais résultats en termes de bien-être mental chez les jeunes LGBT+. Le risque pour un jeune LGBT+ de faire une tentative de suicide est de 2 à 7 fois plus élevé que pour les autres jeunes, et environ 20 % des jeunes LGBT+ ont déjà fait une tentative de suicide. Nous pensons que l'enseignement doit jouer un rôle de première importance pour résoudre ces problèmes et favoriser l'acceptation de la diversité.

C'est pourquoi nous voulons intégrer les thèmes LGBT+ dans les écoles, du début de primaire jusqu'en fin de secondaire, et de manière appropriée en fonction de l'âge des enfants. Les écoles et les enseignants doivent être aidés par des moyens et des expert.es du terrain. Le contenu des animations EVRAS (Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) doit inclure la diversité des genres et des identités sexuelles, plutôt que de se limiter à aborder la contraception et la sexualité reproductive hétérosexuelle. Ces animations doivent être prises en main par des acteurs et actrices de terrain. Elles doivent être beaucoup plus fréquentes qu'actuellement. Il faut aussi y enseigner la tolérance, sensibiliser les jeunes à la réalité de la diversité et créer un climat d'ouverture, de respect et de discussion.

Les manuels, textes, énoncés d'exercices et mises en situation doivent devenir inclusifs et refléter la diversité de notre société, plutôt que de renforcer les stéréotypes dominants. Le cours de biologie doit aussi être donné de manière adaptée et actualisée. Comment peut-on continuer à enseigner les caractéristiques « mâles » et « femelles » comme si chaque individu pouvait être classé de manière binaire, alors qu'on sait qu'un tel schéma ne peut pas s'appliquer à de nombreux individus (jusqu'à 2 % des naissances) ? Il est possible d'agir contre l'exclusion et le mal-être d'adolescents qui ne devraient pas se sentir « anormaux ».

Un autre aspect qu'il faut développer est la création d'organisation de jeunes en « cercles d'élèves » qui s'activent et s'engagent au sein des écoles sur des thématiques diverses, notamment LGBT+. Des expériences pilotes en Flandre, aux Pays-Bas et dans beaucoup d'écoles aux États-Unis ont permis la création de tels cercles. Les jeunes luttent ainsi concrètement contre les discriminations. Ils créent un climat de tolérance crucial pour le bon développement de toutes et tous. De plus, ils développent leur sens de l'engagement collectif et de la responsabilité citoyenne. C'est un aspect essentiel pour le futur démocratique de notre société. Les écoles communales peuvent être pionnières de ces projets. Réaliser tous ces projets est un défi. Nous avons besoin d'un coordinateur communal pour aider les acteurs et actrices de l'éducation.

QUATRE. UNE COMMUNE QUI LUTTE ACTIVEMENT CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Les regards réprobateurs, les insultes et même les menaces envers les LGBT+ sont monnaie courante : dans l'espace public, mais aussi au sein de la famille ou sur le lieu de travail. Trop d'agressions physiques et de violences ont en outre lieu à Bruxelles. Nous voulons une société où il est permis à tout un chacun d'être soi-même. Vivre en sécurité est un droit et il est inacceptable qu'actuellement des personnes LGBT+ en soient privées, en étant agressées physiquement lorsqu'elles se déplacent dans l'espace public. S'il est essentiel d'agir en amont et de changer les mentalités en profondeur, il faut aussi pouvoir soutenir les victimes, leur rendre justice et sanctionner les auteurs de délits de manière adéquate (en favorisant des sanctions « éducatives » plutôt que simplement punitives). Nous devons faire en sorte que tout le monde prenne conscience qu'il n'y a aucune place pour la discrimination dans notre société super-diverse.

Les victimes d'agression, de discrimination ou d'intimidation doivent être accueillies, prises en charge et soutenues psychologiquement. Elles doivent aussi être mises en contact avec les experts du monde associatif. Mais actuellement, seule une infime minorité des victimes porte plainte, car cette démarche reste trop compliquée ou trop stigmatisante. La commune doit sensibiliser le public à la nécessité de porter plainte et elle doit tout mettre en œuvre pour faciliter le dépôt de plainte : via les antennes de quartiers, les agents de quartier, les stewards ou les commissariats locaux, dans les meilleures conditions possibles. Une attention particulière doit être portée à l'accueil par la police. Car encore trop souvent une victime qui va porter plainte pour une agression homophobe par exemple est traitée sans tact ni discrétion, des questions déplacées lui sont posées, et le caractère aggravant de son agression est sous-estimé, voire remis en question. La commune doit aussi former son personnel de terrain (stewards, éducateurs de rue, agents de quartier, policiers) à intervenir dans l'espace public, par le dialogue et la médiation, dès qu'un comportement homophobe a lieu.

Beaucoup des discriminations restent structurelles dans notre société : accès à l'emploi, accès à l'administration, à la santé, à la justice, accès au logement, etc. Lutter contre ce type de discrimination doit être une priorité si on veut garantir à chacun ses droits fondamentaux. C'est pourquoi la dimension spécifique des discriminations à l'encontre des LGBT+ doit faire partie intégrante de la politique communale des « testings anti-discrimination ».

CINQ. DES SERVICES DE SOIN PROACTIFS ET ADAPTÉS

Le public LGBT+ et plus spécifiquement les hommes homosexuels sont victimes d'une épidémie mondiale de VIH. Si des traitements existent enfin pour limiter les effets de la maladie, le VIH reste une infection incurable et mortelle. Dans la première décennie de l'épidémie, le mouvement LGBT+ a dû se battre contre la stigmatisation et pour obtenir l'attention des pouvoirs publics et bénéficier de traitement abordable. Il a aussi fallu combattre les multinationales pharmaceutiques et obtenir de l'État de vrais plans de lutte contre le sida. La stratégie actuelle de prévention et de soin atteint ses limites et l'épidémie ne recule plus. Mais de nouveaux outils existent. Comme la PrEP (un traitement préventif) ou encore les tests de dépistage rapides. Ces tests sont encore trop peu répandus et non remboursés. Pourtant ils sont très utiles, car ils permettent de dépister très vite la présence du virus, alors qu'aujourd'hui une grande partie des contaminations est due au fait que la personne porteuse du virus ignore qu'elle en est porteuse. Il faut donc absolument favoriser le dépistage parmi le public. La commune doit s'assurer qu'elle accueille au moins une association, une maison médicale ou un centre de santé qui pratique ce test rapide et qui puisse informer et suivre les personnes qui souhaiteraient entamer un traitement PrEP. En parallèle, la commune doit bien sûr intensifier les campagnes de prévention existantes.

Beaucoup de soins spécifiques aux LGBT+ ne sont pas encore remboursés intégralement par la législation fédérale, notamment pour les personnes transgenres ou intersexes. Nous plaiderons pour que la Sécurité sociale aide les citoyen.nes à financer leurs soins. La société ne peut pas les laisser tomber dans la pauvreté et elle doit tout faire pour les aider.

La commune doit aussi tenir compte des séniors LGBT+ qui trop souvent sentent qu'ils doivent « retourner dans le placard » lorsqu'ils et elles entrent en maison de repos par exemple.

22. UNE COMMUNE CULTURELLE POUR TOUS

POINT DE VUE

Nous voulons une politique culturelle progressiste, démocratique et diverse. Une culture démocratique à l'échelle humaine dans laquelle chacun, indépendamment de son origine, peut vivre et exprimer son identité culturelle.

Nous voulons promouvoir la vie culturelle dans tous les milieux, les régions, les villes et les communes pour que l'art et la culture puissent contribuer aux questionnements des gens et contribuer à une nécessaire solidarité entre eux.

Nous nous engageons aussi dans la lutte contre la précarité des artistes et contre la privatisation et la marchandisation de tout ce qui est lié à la vie culturelle.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. UN MEILLEUR ACCÈS À LA CULTURE

- Investissons davantage dans l'art et la culture à dimension humaine : accessibles et abordables.
- Œuvrons pour une culture participative et démocratique qui ne se limite pas aux musées et aux salles de spectacle mais qui se développe dans les écoles, les établissements de santé, les entreprises, les quartiers et la rue.
- Réinvestissons les écoles ! Plus d'heures pour la culture, la poésie, la musique, la chanson, les images, le son, etc. Instaurons des cours d'initiation aux différentes formes d'art et de culture.
- Faisons rentrer l'art et la culture dans l'école : pas seulement dans le cadre d'excursions mais aussi en l'intégrant dans le programme scolaire et en accordant une attention vive à la diversité culturelle. Intégrons toutes les disciplines artistiques dans cette offre.
- Nous pronons la gratuité pour l'accès aux bibliothèques, aux musées, aux académies, etc. Multiplions les cartes d'accès gratuit aux activités culturelles pour les jeunes et les personnes précarisées.
- Diversifions la programmation de nos maisons de la culture pour qu'elles s'adressent à tous les publics de la société.
- Engageons des programmeurs venant de différents horizons pour que tous les habitants de la commune bénéficient d'une offre culturelle riche et dans laquelle ils peuvent se reconnaître.
- Impliquons les artistes engagés au niveau de leur quartier afin de lui « donner forme ». Il peut s'agir d'ajouter simplement un peu de couleur et de créativité dans le quartier et ce en concertation et collaboration avec les habitants.

DEUX. DES MOYENS SUFFISANTS POUR LES ACTEURS DE L'ART ET DE LA CULTURE

- Faisons confiance aux acteurs culturels : qu'ils puissent organiser leur fonctionnement à long terme et non plus sur une base de projets épisodiques.
- Il manque des structures culturelles pour les jeunes dans les communes et les

quartiers de la Région bruxelloise. Les subsides pour ces centres sont insuffisants : ils se voient dès lors obligés de mener des projets de création avec des budgets dérisoires. On doit créer et mettre à jour un état des lieux de la jeunesse et de la culture, assorti d'une étude des besoins de la population par commune et par quartier. Il faut définir et répartir les budgets et les moyens financiers de manière transparente et adaptée à la réalité des besoins et des missions.

Trois. Le statut de l'artiste et du travailleur de la culture. Respect pour le travail bénévole et pour les emplois

- Promouvons le respect et l'attention accordés à une charge de travail raisonnable pour les travailleurs du secteur de la culture.
- Définissons un statut de l'artiste qui tienne compte de son environnement de création. La commune doit affecter une part de ses subsides en faveur d'un travail rémunéré.
- Améliorer et garantir la sécurité sociale des artistes est plus important que la construction d'un énième temple de la culture. Il ne s'agit pas d'investir dans le béton mais bien dans les créateurs de l'art et de la culture.
- Grâce à un statut public, souple et ouvert, qui libère l'artiste des contraintes angoissantes des engagements temporaires et précaires, celui-ci peut s'engager pleinement dans son art, y compris par une implication sociale s'il le souhaite, comme dans un quartier, une école ou la rue. Ce statut public doit être défini par le politique et les acteurs culturels. Il doit rencontrer les besoins des artistes et des travailleurs culturels sans les lier à des impératifs autres que ceux de leur création. Il s'agit de libérer les forces créatrices, et non de les étouffer sous une autre chape.
- Il convient de développer les bonnes pratiques : de bonnes conditions de travail, des honoraires dignes et le droit à un statut social. Le respect de ces droits sera garanti par les organisations qui travaillent avec les artistes.
- Réinvestissons dans des postes de concierge, de personnel de cafétéria, d'ouvriers qualifiés, de collaborateurs logistiques, etc. Nous avons trop économisé sur ces postes ces dernières années. Assurons des emplois dignes et pérennes au lieu d'emplois précaires et des faux statuts.
- Soutenons les citoyens militants, et pas seulement les professionnels, en prévoyant un encadrement, une formation, un soutien suffisant et accordons-leur la reconnaissance qu'ils méritent. Revalorisons le statut de bénévole.

QUATRE. UN RÉSEAU DENSE DE L'ART ET DE CULTURE DANS LES QUARTIERS

- Le budget communal pour l'art et la culture doit garantir : des bibliothèques, des cinéclubs, des musées, des salles de concert, des centres culturels, des lieux pour danser, des académies artistiques (avec des cours du soir), des ateliers créatifs dans les quartiers (liste non exhaustive).
- Garantissons un nombre suffisant de bibliothèques dans tous les quartiers de la commune.
- Facilitons l'accès des bibliothèques aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux nouveaux arrivants, à ceux qui sont illettrés ou touchés par l'illectronisme.
- Investissons dans la diversité culturelle et linguistique en élargissant les catalogues de livres. Les moyens actuels doivent servir à garantir une offre plus large.
- Louons les salles appartenant à la commune à des tarifs démocratiques pour les organisations et les associations culturelles.

- Ouvrons le patrimoine urbain et les écoles aux organisations, aux artistes, aux citoyens et aux aventures culturelles.
- Nous voulons réintroduire dans toutes les écoles l'éducation à l'art et à la musique.

CINQ. ŒUVRONS POUR UNE CULTURE DE QUALITÉ

- Mettons en avant le contenu, la qualité de la culture, au lieu du rendement (prix, quantité de visiteurs, spectateurs, participants, etc.). Par cet esprit du rendement on diminue la qualité de l'art et on favorise la monoculture inspirée par le marché et la démagogie. Grâce à l'outil de l'éducation populaire, l'art et la culture seront à la portée de tous les publics.
- Appliquons une politique interculturelle associant néerlandophones, francophones et les cultures issues des différentes migrations. Nous proposons de favoriser les échanges transversaux et la mise en commun dans les centres culturels, les maisons de jeunes, les maisons de quartier, les écoles, mais aussi les échanges de pratiques et des projets de terrain. Nous portons une attention particulière aux pratiques culturelles populaires issues des cultures de l'immigration pour en favoriser l'expression et l'épanouissement dans le concret et le présent de la vie ensemble. Et ce sur la totalité du territoire de la Région pour un métissage social et culturel réel.
- Découvrons des alternatives créatives locales pour les activités de quartier.

SIX. NOTRE POLITIQUE CULTURELLE COMMUNALE N'EST PAS À VENDRE

- Faisons représenter toutes les couches de la population parmi les membres des conseils d'administration des musées et des centres culturels, qu'il s'agisse de professionnels, de personnes de la société civile ou de catégories défavorisées.
- Gardons les grandes multinationales à distance de notre politique culturelle. Un système fiscal plus juste, même au niveau local, permettrait de dégager d'énormes moyens. C'est ainsi que nous pourrions améliorer la politique culturelle.
- Remettons la gestion de la vie culturelle dans les mains des pouvoirs publics. Le contrôle de cette structure publique de gestion doit être fait par une commission mixte (politiques et acteurs culturels)
- L'art et la culture ne peuvent pas être dépendants du sponsoring (le Tax Shelter, les banques, les industries, la Loterie Nationale, etc.). Toutes ces formes de sponsoring font des travailleurs culturels des instruments de la publicité.

VISION

« Il ne faut pas de tout pour faire un monde ; il faut du bonheur et rien d'autre. » Paul Éluard.

L'art et la culture plongent leurs racines dans la réalité vécue par les gens. Ils sont porteurs de valeurs : la mémoire commune, la démocratie, l'égalité, l'ouverture, l'échange, la justice. Ces valeurs commencent par le quartier, la commune, la ville. Le vivre ensemble, irrigué par ces valeurs, passe par la découverte de la culture des autres, et de la sienne, et se pratique dans la commune, entre habitants de tous âges, de toutes origines, des deux genres et de toutes orientations amoureuses. Il convient de se donner les moyens, au niveau local, de découvrir la création artistique et

culturelle, d'appréhender la création des autres et de pratiquer la sienne. La simple consommation culturelle ne nous satisfait pas. Outre qu'elle est inaccessible aux larges segments défavorisés de la société, elle est aussi passive et se nourrit de produits commerciaux et formatés qui la plupart du temps véhiculent les points de vue dominants : le pessimisme, la violence, l'égoïsme, la peur. Pour nous, la pratique culturelle, créer soi-même et partager la création des autres, s'inscrit dans un mouvement interactif qui favorise le dialogue et renforce la cohésion des communautés locales.

Toutes et tous nous portons en nous un potentiel artistique et culturel, que nous pouvons apprendre à exprimer en découvrant ce que d'autres ont exprimé avant nous, ce que d'autres expriment autour de nous. Cette expression, c'est notre humanité, ce que nous sommes à nos propres yeux et aux yeux des autres, par nous-mêmes et par les autres. Ce sont nos aspirations, nos rêves, nos questions, notre réflexion, notre soif d'émancipation, notre aspiration au beau. Bien plus, elle nous permet de concevoir et de défendre des idéaux humains, de les rendre vivants, de contribuer à l'émergence d'une société plus juste, plus humaine.

Musique, théâtre, poésie, littérature, danse, peinture, sculpture, photographie, cinéma, création numérique... on nous propose chaque jour des œuvres que nous sommes invités à nous approprier de manière active, à rendre sous des formes que nous cueillons et faisons passer par notre sensibilité propre.

La commune est le premier lieu où nous pouvons disposer des outils de connaissance et de création de la culture : bibliothèques, cinéclubs, académies, écoles, centres de jeunes, chorales, clubs du troisième âge, maisons de quartier, centres culturels, cercles folkloriques... La commune, si elle développe une véritable politique culturelle populaire, peut nous fournir ces outils dans notre vie quotidienne et près de chez nous. Elle peut soutenir les initiatives de citoyens souhaitant favoriser la création et le partage, avec une préoccupation toute particulière au soutien de ces initiatives citoyennes. Elle peut aider à éveiller les talents, les nourrir, susciter les vocations. Elle peut rendre la culture et l'art reconnus plus accessibles et compréhensibles. Elle peut favoriser le regard critique et l'expression de nouveautés culturelles. Elle peut contribuer à l'éclosion, dans les quartiers, les rues, de lieux de vie et de rencontre où les cultures différentes se découvrent et s'enrichissent, dans un métissage à l'image de la réalité des quartiers. Elle peut construire les premiers éléments de l'éducation à une culture à vivre ensemble, pour renforcer des valeurs justes et ouvrir sur une vie locale foisonnante, solidaire, harmonieuse, et productrice de fraternité et de progrès. Elle peut, enfin, soutenir l'engagement des artistes et des travailleurs de la culture qui chaque jour contribuent à cette œuvre essentielle, primordiale, dans des conditions aujourd'hui faites de précarité, de fragilité sociale, de manque cruel de moyens pour la création et la transmission.

À un moment de crise profonde, où l'économie toujours plus au service des plus riches, est génératrice d'angoisse, de désespoir, de désœuvrement, de division et de méfiance, les choix politiques qui sont faits au niveau local peuvent nous aider à résister à ces fléaux, à dégager les pistes d'un avenir meilleur, et d'un présent fait de nos désirs d'humanité, de liens, de solidarité, de combat pour nos valeurs et pour une

vie digne.

Mais des économies dans le domaine de l'art et la culture ont contraint certaines organisations et artistes à arrêter leur travail. Cela a produit une perte de talents : le public en est la première victime. On pousse les artistes vers la logique du marché qui leur fait perdre leur liberté d'expression et les oblige à s'adapter à un contexte où la publicité, la concurrence et le profit sont déterminants. C'est une perte énorme d'autant plus que cette offre « commercialisée » est souvent inaccessible matériellement et elle est par conséquent antidémocratique. Faire des économies publiques et transformer en marchandise l'art et la culture : ça revient à exercer une pression insupportable sur le personnel de nombreuses organisations. Les travailleurs culturels vivent de plus en plus de risques sociaux et économiques. Tous, dans ce secteur, sont par conséquent affaiblis.

Aujourd'hui, certaines communes confient la gestion de la culture à des grosse boîtes de communication privée, comme Live Nation, qui dirigent la culture selon une logique commerciale et néolibérale. Dans le même temps, des structures populaires sont privées de subsides. Tout cela est une question de choix politique. Nous faisons le choix de la vie, de la culture vivante, d'une humanité riche et diverse, d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de femmes et d'hommes capables d'appréhender, de comprendre, d'apprécier l'art et la culture, reconnus, populaires, locaux, mondiaux ; désireux et en situation de créer eux-mêmes, de donner ce qu'ils ont de meilleur, de partager les questions et les hypothèses de réponses, de créer ensemble les outils du dialogue, de l'échange et de la solidarité. Nous faisons le choix d'une commune proche de ses habitants, contrôlée par eux et soucieuse de leur proposer des services publics et des outils d'expression, de découverte, de connaissance, et de favoriser le partage des idées et des aspirations.

23. UNE COMMUNE SOLIDAIRE AVEC LE RESTE DU MONDE

POINT DE VUE

Molenbeek est une commune cosmopolite et ouverte sur le monde. Dans une commune comme la nôtre, où cohabitent des gens du monde entier, la coopération au développement et la solidarité internationale sont importantes. Elles contribuent à une société plus ouverte et solidaire. Nous estimons que les autorités communales doivent continuer à miser sur la coopération au développement et sur les initiatives des organisations bruxelloises actives pour la solidarité internationale. Nous voulons une commune solidaire qui s'engage dans des politiques locales actives pour la paix et qui dénonce notre passé colonial. Une commune qui n'entretient aucune relation avec les régimes d'apartheid et qui témoigne d'une haute estime pour le droit international. Une commune où les citoyens solidaires se retrouvent dans les nombreuses associations prônant la solidarité internationale.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT : PEUT-ON Y CONSACRER PLUS DE MOYENS ?

- Inspirés par les recommandations du mémorandum électoral de la coupole des ONG néerlandophones 11.11.11, nous augmenterons le budget communal pour la coopération au développement. Au début de la nouvelle législature, nous nous fixerons l'objectif d'atteindre progressivement 0,7 % du budget communal consacré à l'aide au développement.
- Nous développons la coopération de la commune avec le Sud et l'étendrons aux pays dont de nombreux ressortissants vivent à Bruxelles ainsi qu'aux pays où sont actives des ONG ou des organisations de la société civile bruxelloise.
- Nous soutiendrons les organisations qui travaillent pour la solidarité internationale et qui sensibilisent et organisent les Bruxellois autour des thèmes Nord-Sud.
- Nous faisons de la commune une commune axée sur le commerce équitable, avec une politique d'achat en faveur du développement durable et des campagnes de sensibilisation.
- Nous veillerons à ce que les autorités communales mènent une politique financière éthique et qui se préoccupe du développement durable et des droits de l'homme. Nous refusons tout investissement dans les énergies fossiles. Nous ne collaborons pas avec des pays ou des entreprises qui soutiennent le terrorisme.
- Nous ferons en sorte que notre commune devienne une commune hospitalière. Nous assurerons un accueil digne aux migrants pour qu'ils ne doivent plus passer la nuit dans la rue. Nous leur garantirons un accès simple à l'aide médicale d'urgence.
- Nous mettrons en œuvre concrètement la motion de « commune hospitalière » qui a été votée dans plusieurs communes bruxelloises en assurant un accueil digne aux migrants pour qu'ils ne doivent plus passer la nuit dans la rue. Nous

- leur garantirons un accès simple à l'aide médicale d'urgence.
- Comme l'a fait Molenbeek sous notre impulsion, nous voulons que tous les conseils communaux adoptent une motion pour faire respecter les droits de l'homme, des normes sociales et environnementales dans tout marché public.

DEUX. UNE COMMUNE AVEC UNE POLITIQUE LOCALE DE PAIX

- Nous voulons que la commune adopte une position claire en faveur d'un monde sans armes nucléaires.

TROIS. DÉCOLONISER L'ESPACE PUBLIC

- Nous signalerons les statues et noms de rue qui glorifient des personnages de la colonisation.
- Nous érigerons de nouvelles statues et baptiserons des rues et des places publiques des noms tels que Nelson Mandela ou Mohammed Abdelkrim el Khattabi.

QUATRE. SOUTIEN À LA LUTTE DU PEUPLE PALESTINIEN

- Nous ne collaborerons pas avec les entreprises israéliennes qui soutiennent l'occupation de la Palestine.
- Nous établirons un partenariat concret avec un projet de coopération en Palestine

VISION

Le citoyen bruxellois est un citoyen solidaire. Cela se traduit dans un large éventail d'organisations et d'initiatives dans la commune. Nous estimons que cette solidarité doit être encouragée et non pas freinée par les autorités communales.

UN. LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT : PEUT-ON Y CONSACRER PLUS DE MOYENS ?

Globalement, la Belgique consacre bien trop peu de moyens à la coopération au développement. Comme les coupes CNCD-11.11.11 le demandent, nous voulons prendre l'engagement d'atteindre partout une part de 0,7 % du budget communal consacré à la solidarité internationale. De la sorte, la commune pourra donner le signal à notre pays qu'il doit accroître sa propre contribution pour atteindre enfin son engagement international de consacrer 0,7 % du revenu national à la coopération au développement.

Pour renforcer la portée de la coopération au développement, nous estimons qu'il est important de ne pas se concentrer uniquement sur les projets dans le Sud, mais aussi de continuer à investir dans un important volet Nord. Un volet Nord qui éduquera et sensibilisera la population autour de thèmes de la coopération et de la solidarité internationale.

La commune doit s'engager pleinement dans le commerce équitable et dans une large politique d'achat qui favorise le développement durable et, pour ce faire, doit faire

appel à des experts dans son service d'achat. Lors de l'achat de matériaux de construction, d'équipements de travail, de mobilier, de matériel roulant et d'autres marchandises, un test de durabilité peut être appliqué. À cette politique d'achat, la commune peut associer une campagne de sensibilisation autour des rapports commerciaux inégaux. Le plupart des communes bruxelloises se sont en effet déclarées « commune hors TTIP » et ont adressé, ce faisant, un signal fort sur les dangers de cet accord commercial international.

Nous voulons qu'en tant qu'acteur public, la commune prenne les devants dans le développement et le respect d'une politique financière éthique. Le scandale Publipart a choqué de nombreux citoyens. Comment se peut-il qu'aujourd'hui des intercommunales investissent de l'argent dans des entreprises qui produisent des armes et qui violent les droits de l'homme ? La commune doit prendre l'engagement ferme de ne pas commercer avec des pays ou des entreprises qui soutiennent le terrorisme.

La plupart des communes bruxelloises sont également des communes de transit dans laquelle séjournent de nombreux migrants ayant fuit la guerre et la misère. Ils cherchent un avenir meilleur pour eux-mêmes et pour leurs enfants. Nous revendiquons le fait d'être une « commune hospitalière » et nous devons faire en sorte de pouvoir pourvoir un accueil digne aux migrants qui arrivent chez nous. Et cela passe notamment par leur fournir des conditions de logement dignes et un accès à l'aide médicale d'urgence.

Enfin, nous voulons nous inspirer de ce que la commune de Molenbeek a réalisé, sous notre impulsion : nous voulons faire respecter les droits de l'homme, des normes sociales et environnementales dans tout marché public. Il faut mettre en œuvre une politique de contrôle avec des sanctions à la clé en cas de non-respect. Cela permettra notamment d'exclure des entreprises qui participent massivement à la destruction de la nature, ou qui collaborent avec les colonies israéliennes.

DEUX. UNE COMMUNE AVEC UNE POLITIQUE LOCALE DE PAIX

La commune, le regard sur le monde, mènera une politique locale de paix et, dans ce cadre, elle enthousiasmera les habitants pour des thèmes liés à la paix. En collaboration avec le monde associatif, la commune proposera un choix éducatif de séries de conférences, de matériel éducatif, de soirées d'informations, d'expositions, etc.

La commune peut également s'intégrer à des campagnes promouvant la paix comme celle du mouvement pour la paix autour des communes libres d'armements nucléaires. La commune de Molenbeek a d'ailleurs souscrit à l'initiative Mayors for Peace mise sur pied par le maire de Hiroshima et qui plaide en faveur de la suppression complète des armes nucléaires. L'initiative réunit 7 500 villes de 163 pays. Les autres communes doivent suivre l'exemple et dire non aux armes nucléaires. Elle doit adresser un signal fort à nos autorités fédérales afin que ces dernières signent le traité des Nations unies en faveur de la suppression des armes nucléaires. 122 pays du monde entier l'ont déjà fait.

TROIS. DÉCOLONISER L'ESPACE PUBLIC

En revenant en arrière sur son passé et en prenant le temps d'y réfléchir, une société se rend mieux compte de vers où elle va. Les monuments qui renvoient au sanglant passé colonial belge doivent être bien mieux signalés. Pour chaque monument, la commune devrait placer un panneau d'information sur ce passé colonial. Ainsi, nous briserons le tabou qui entoure ce passé et nous relancerons le débat à ce propos dans nos communes tellement diverses. Ensemble, on pourra décider d'ajouter de nouvelles statues ou de remplacer certains noms de rues tels ceux susceptibles de choquer certains de nos concitoyens. Ainsi, nous aimerions y voir des allusions à des personnages qui ont joué un rôle clé dans la décolonisation et dans la lutte contre l'apartheid, tels Nelson Mandela ou Mohammed Abdelkrim el Khattabi.

QUATRE. SOUTIEN À LA LUTTE DU PEUPLE PALESTINIEN

La Commune de Molenbeek a eu un rôle de pionnière en faisant voter une résolution communale excluant la participation aux marchés publics de la commune des entreprises complices de l'occupation israélienne de la Palestine. Un choix logique, car faire du commerce avec un État d'apartheid n'est pas concevable sur le plan éthique. Et nous ferons en sorte que tant qu'Israël bafouera systématiquement, jour après jour, les droits des Palestiniens et qu'il enfreindra le droit international, nous ne commercerons pas à travailler avec ces entreprises.

Afin de matérialiser notre soutien avec le peuple palestinien, la commune mettra en oeuvre dans le cadre de son budget de solidarité internationale un projet de coopération en Palestine.

24. UNE COMMUNE SPORTIVE

NOTRE POSITION

Le sport et les loisirs doivent devenir populaires dans le vrai sens du terme : accessibles à tous et avec la participation de tous. Le sport aide à apprendre à aller à la rencontre des autres. Une offre sportive à bas prix contribue ainsi à une société solidaire. L'activité physique et le sport sont en outre bénéfiques pour la santé. Le sport pour tous est un outil puissant de lutte contre l'obésité, en particulier chez les jeunes. Faisons le choix d'un sport libéré de l'argent, d'un sport pour tous. Faisons le choix d'une politique sportive qui soutient les centaines de milliers de bénévoles du monde associatif sportif. Mais comme les exploits des Diables rouges le montrent aussi, le sport de haut niveau peut aussi réunir, enthousiasmer des millions de personnes... et les inciter à faire du sport. Le sport de haut niveau, et le sport amateur quotidien sont donc liés. Santé physique et mentale, épanouissement individuel et collectif : une société plus sportive est bénéfique pour tous.

CE QUE NOUS VOULONS

UN. DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES PERFORMANTES, OUVERTES À TOUTES ET TOUS

- Nous voulons un plan de développement du sport par commune et au niveau régional. À terme, chaque commune doit disposer de sa piscine communale. Nous demandons de publier au plus vite le cadastre des sports que la Région détient.
- Nous diminuons les tarifs de l'offre sportive publique de proximité pour améliorer l'accessibilité. Nous harmonisons (vers le bas) les tarifs des centres sportifs communaux sur l'ensemble du territoire de la Région bruxelloise. Nous refusons donc de faire payer plus cher les non-habitants de la commune pour les centres sportifs communaux.
- Nous réaliserons des campagnes de sensibilisation pour inciter les jeunes filles à pratiquer du sport.

DEUX. INVESTIR DANS LE SPORT À L'ÉCOLE.

- Nous misons sur les activités sportives à l'école : au plus tôt le jeune apprend, au plus il sera incité à pratiquer du sport tout au long de sa vie.
- Nous voulons donner accès à la piscine à tous les élèves. Chaque élève doit savoir nager en sortant de primaire.

TROIS. SOUTENIR LE SECTEUR SPORTIF

- Nous voulons développer un statut pour les travailleurs sportifs : animateurs, éducateurs, entraîneurs, etc. Les bénévoles représentent aussi une valeur ajoutée pour les organisations et associations, mais ne les substituons pas à du personnel bien formé.

- Nous avons confiance dans l'expérience et l'expertise des clubs et renforçons leur financement.

VISION

L'accès au sport est, à l'image de notre société, très inégal. Le sport est de plus en plus considéré comme une marchandise dans cette société et les utilisateurs de ce service sont considérés comme des consommateurs ou des clients ; un produit de luxe accessible à ceux qui en ont les moyens et non pas comme un droit pour tous nos enfants. Le sport qui fait partie de la culture populaire est complètement délaissé par le service public et est la proie du marché privé et du business.

Notre vision va à l'encontre de ce constat. Selon nous, il faut renforcer le secteur professionnel et le secteur public afin que le sport soit accessible à l'ensemble de la population. Le sport est une nécessité sociale. Il permet l'émancipation personnelle et le progrès social. Il fait partie de notre culture populaire et est essentiel pour la cohésion sociale de notre société.

C'est une source de bien-être, autant pour la santé physique que mentale. Le stress, l'asthme, l'obésité, le diabète, ou encore le manque de motricité sont très répandus parmi la population bruxelloise et chez les jeunes en particulier. Il n'y a pas assez de place pour l'exercice physique dans les écoles en Belgique. Chez les adultes s'ajoute la flexibilité au travail qui entraîne de nombreux « burnout ». Le taux de chômage élevé chez les jeunes adultes constitue également un facteur de déséquilibre et de stress pour les personnes qui le subissent qui influe sur la santé mentale et physique. Enfin, on constate aussi que les jeunes filles et les femmes pratiquent moins le sport.

Le sport est un vecteur essentiel de cohésion sociale. Les clubs de sports ont comme base le tissu social de nos quartiers. Ils peuvent stimuler les talents de nos jeunes, les aider à s'épanouir et trouver leur place dans la société. Sa capacité d'inclure les jeunes dans un projet commun est unique. Un projet où ton nom, ta couleur de peau ou ta religion ne mène pas à l'exclusion pour des motifs de discrimination.

Pourtant, les investissements sont prioritairement consacrés pour les opérations de prestige et de marketing avec visibilité commerciale, comme le projet de stade de foot national. Les stades de foot aux normes européennes non accessibles à la population locale sont privatisés et deviennent ainsi inaccessibles pour beaucoup. Le gouvernement bruxellois demande à ses contribuables de payer des millions d'euros pour un nouveau stade national. En même temps il impose l'austérité et des coupes budgétaires pour les communes avec toutes les conséquences dramatiques pour sa population et ses clubs de sports locaux.

Pour nous, il ne s'agit pas d'une vision manichéenne dans laquelle il faut choisir entre sport de haut niveau uniquement, et sport accessibles à tous uniquement comme le font trop souvent les politiques traditionnels : les deux se complètent et se renforcent. Combien de jeunes enfants ont envie de se lancer dans l'athlétisme après les exploits de Nafissatou Thiam ? Combien de jeunes garçons et filles n'ont qu'une envie : apprendre à dribbler comme le fait si bien Eden Hazard ? Nous voulons développer le

sport populaire, accessible à tous. Et pour cela, le sport de haut niveau peut aider.

UN. DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES PERFORMANTES, OUVERTES À TOUTES ET TOUS

Pour faire un état des lieux correct et adapté à la réalité, voir les lacunes et déterminer les besoins prioritaires, nous avons besoin d'un cadastre. Celui-ci existe déjà, mais n'est pas publié. Nous demandons à la Région de le publier le plus rapidement possible.

Nous voulons développer un plan d'ensemble pour la Région et pour chaque commune. Il y a beaucoup de gens, de clubs sur le terrain qui font un travail quotidien formidable et participent à l'offre sportive des communes et de la région, mais il n'y a pas de plan d'ensemble, de coordination générale. Où renforcer l'offre disponible, où mettre davantage de moyens ? Comment utiliser au mieux, les terrains, halls de sport et salles de sport existantes dans chaque commune ? Cela doit être réglé au niveau régional. Il en va de même au niveau des tarifs. Pourquoi une entrée à la piscine des « Bains de Bruxelles » coûte-t-elle 2,8 euros pour les Bruxellois, 4 euros pour les non-Bruxellois, alors qu'à la piscine d'Ixelles, le tarif est de 2 euros pour les Ixellois et 3 euros pour les non-Ixellois ? Nous voulons harmoniser (vers le bas) les tarifs des piscines et des centres sportifs communaux dans la Région bruxelloise. La frontière communale ne peut pas être une frontière sportive.

La Région doit prendre des mesures pour stimuler les pratiques sportives au sens large. En termes d'infrastructures indispensables pour atteindre cet objectif, il y a toujours une pénurie de piscines (nous visons une piscine communale par commune, c'est un minimum), et aussi de grandes salles pour pouvoir organiser des événements en tant que club de sport. Construire plus de centres sportifs de quartier en lien direct avec leur environnement serait aussi un formidable outil de cohésion sociale, où les jeunes pourraient contribuer à améliorer leur propre quartier et renforcer le lien social.

Beaucoup de salles de sport sont abandonnées au profit de multinationales du secteur. Il faut payer 25 à 50 euros par mois pour avoir accès à leurs services. C'est largement au-dessus des moyens d'une bonne partie de la population. La Région doit intervenir afin de cesser cette situation de déclin.

Les tarifs de l'offre sportive et des loisirs peuvent devenir un outil au service d'une politique sociale. Baisser le prix d'entrée des activités sportives de quartier et des piscines a un impact positif sur le nombre de Bruxellois qui font du sport. La politique menée actuellement par les communes ne parvient pas à contraindre les exploitants privés des infrastructures sportives à proposer un accès à des conditions avantageuses.

Du côté néerlandophone, il y a la « paspartoekaart » dont on pourrait s'inspirer largement pour étendre et amplifier l'accessibilité. Avec cette carte, tous les Bruxellois ayant droit à une allocation majorée peuvent bénéficier d'une réduction pour les manifestations culturelles et sportives. La Vlaamse Gemeenschapscommissie propose des camps sportifs et des terrains de sport pendant les vacances où les enfants avec

une allocation majorée peuvent également bénéficier d'une réduction.

Au-delà de ses mesures et pour attirer un maximum de jeunes et rendre réellement démocratique l'accès pour toutes et tous, il nous paraît aussi important d'encourager les clubs sportifs à investir dans le développement social de leur quartier. Par exemple en faisant des visites à domicile dans le quartier avec les jeunes dans les familles, avec l'école et la municipalité.

Enfin, nous serons particulièrement attentifs à ce que les femmes et les jeunes filles aient accès en pleine égalité au sport. Trop souvent, elles ne pratiquent plus de sport pour s'occuper du ménage. Nous voulons inverser cela en lançant des campagnes de sensibilisation spécialement adressées au public féminin.

DEUX. INVESTIR DANS LE SPORT À L'ÉCOLE.

Inclure le sport dans les priorités de l'enseignement serait une première étape indispensable. Plus de sport à l'école aussi bien durant les cours que dans l'extra-scolaire comme dans les pays scandinaves qui ont largement fait leurs preuves.

Il faut davantage familiariser les enfants avec le sport dès l'école primaire, non seulement durant les heures de cours, mais aussi sur le temps de midi et après l'école. Entre autres pour des raisons évidentes de santé physique et mentale et de cohésion sociale. Le sport à l'école permet aussi de développer l'esprit d'équipe, la confiance en soi, la camaraderie, le respect, le fair-play : des valeurs à inculquer à notre jeunesse.

Nous voulons favoriser la collaboration entre les écoles et les associations sportives, renforcer les synergies possibles dans une logique de proximité.

Nous voulons faire en sorte que chaque élève sache nager en sortant de primaire. Aujourd'hui, de trop nombreux élèves n'ont pas accès aux cours de natation, faute de piscines en Région bruxelloise. Cela doit changer. Apprendre à nager est une question de sport, de santé publique (les bienfaits de la natation ne sont plus à démontrer), mais également de sécurité : tout le monde doit savoir nager.

TROIS. SOUTENIR LE SECTEUR SPORTIF

La commune, la Région et la Fédération Wallonie-Bruxelles devraient avoir confiance dans l'expérience et l'expertise des clubs, souvent socialement engagés. Considérons à leur juste valeur leur engagement et leur portée. Attelons-nous à la tâche en partant de leurs besoins et de leur connaissance. Aidons-les en proposant des formations-agrégations pour les travailleurs sportifs, mettons en place une commission paritaire et un statut qui stabilise leur engagement. Pour les questions de structures, d'encadrement, de formation, de valorisation et de planification, le rôle des services publics est incontournable et à terme ce que nous souhaiterions, serait la mise en place d'un secteur sportif public fort et de qualité. Les responsables politiques doivent fixer un statut pour les travailleurs sportifs : animateurs, éducateurs, entraîneurs, etc. Les bénévoles représentent une valeur ajoutée pour les organisations et associations, mais ne les substituons pas à du personnel bien formé.

Les entraîneurs, les sauveteurs, le personnel d'entretien, d'accueil ou de la cafétéria sont tous essentiels au bon fonctionnement de nos infrastructures sportives. Le personnel fait de son mieux et est reconnu dans son travail par les utilisateurs. Nous devons mettre cet avantage en avant et le développer. Nous nous opposons donc à la tendance actuelle qui veut qu'on délègue de plus en plus de tâches aux seuls bénévoles dans l'exploitation des halls de sport et des piscines.

Le personnel rémunéré par les pouvoirs publics est très peu nombreux. L'entraîneur de sport est un métier professionnel sans aucun doute possible. Il doit être considéré dans sa fonction comme un travail d'utilité publique réglementé par les lois qui régissent le travail et en aucun cas comme une activité caritative, fruit des aléas du hasard et de la bonne volonté individuelle. Le bénévole est un soutien d'appoint important, mais ne doit en aucun cas remplacer un encadrement professionnel.